

2016



ESCALADE

cadillac.gm.ca

Français



Contenu

Introduction	2
En bref	5
Clés, portes et glaces	32
Sièges et dispositifs de retenue	63
Rangement	128
Instruments et commandes	133
Éclairage	195
Système infodivertissement ...	205
Commandes de la climatisation	206
Conduite et fonctionnement ...	216
Entretien du véhicule	311
Entretien et maintenance	408
Données techniques	425
Information du client	429
Déclaration des défauts compromettant la sécurité ...	442
OnStar	446
Index	458

Introduction



Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo GM, CADILLAC, l'écusson de marque CADILLAC et ESCALADE sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Pour les véhicules vendus au Canada à l'origine, on remplacera le nom « General Motors du Canada

Limitée » par Division Cadillac Motor lorsqu'il apparaît dans ce guide.

Ce guide décrit des caractéristiques pouvant être présentes sur le véhicule, ou pas, selon l'équipement en option qui a été acheté pour le véhicule, les variantes de modèle, les spécifications du pays, les caractéristiques/application pouvant être disponibles dans votre région ou les changements ultérieurs à l'impression de ce guide du propriétaire.

Reportez-vous à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour en vérifier les caractéristiques.

Conserver ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

Propriétaires Canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.



Danger

Danger signale un danger qui présente un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou le décès.



Avertissement

Avertissement signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Attention signale un danger pouvant entraîner des dégâts matériels ou au véhicule.



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

 : Affiché lorsque le guide du propriétaire comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque le manuel d'entretien comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque des informations supplémentaires se trouvent sur une autre page — « se reporter à la page. »

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains autres symboles que l'on peut trouver dans le véhicule et leur signification. Pour de plus amples renseignements sur ces symboles, se reporter à l'index.

 : Pédales ajustables

 : Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

 : Système de freinage antiblocage (ABS)

 : Commandes audio au volant ou OnStar^{MD} (selon l'équipement)

 : Témoin du système de freinage

 : Système de charge

 : Régulateur automatique de vitesse

4 Introduction



: Ne pas perforer



: Ne pas réparer



: Température du liquide de refroidissement du moteur



: Éclairage extérieur



: Flamme/feu interdits



: Jauge de carburant



: Fusibles



: Commande de feux de route et feux de croisement



: Volant de direction chauffant



: Sièges pour enfant à système LATCH



: Témoin d'anomalie



: Pression d'huile



: Rétroviseurs extérieurs rabattables à commande électrique



: Alimentation



: Démarrage à distance du véhicule



: Rappels de ceinture de sécurité



: Surveillance de la pression des pneus



: Mode remorquage



: Commande de traction asservie/ StabiliTrak^{MD}



: Sous pression



: Liquide lave-glace de pare-brise

En bref

Tableau de bord

Tableau de bord	6
-----------------------	---

Information sur la conduite initiale

Information sur la conduite initiale	8
Système de télédéverrouillage	8
Démarrage à distance du véhicule	9
Serrures de porte	9
Hayon	10
Glaces	11
Réglage de siège	11
Fonctions de mémorisation	15
Sièges de deuxième rangée ...	15
Sièges de la troisième rangée	15
Sièges avant chauffants et refroidis	15
Réglage d'appui-tête	16
Ceintures de sécurité	16
Système de détection des occupants	16
Réglage de rétroviseur	17
Réglage de volant de direction	18

Réglage des pédales d'accélérateur et de frein	18
Éclairage intérieur	18
Éclairage extérieur	19
Essuie-glace/Lave-glace	20
Commandes de la climatisation	20
Transmission	22
Quatre roues motrices	22

Fonctions du véhicule

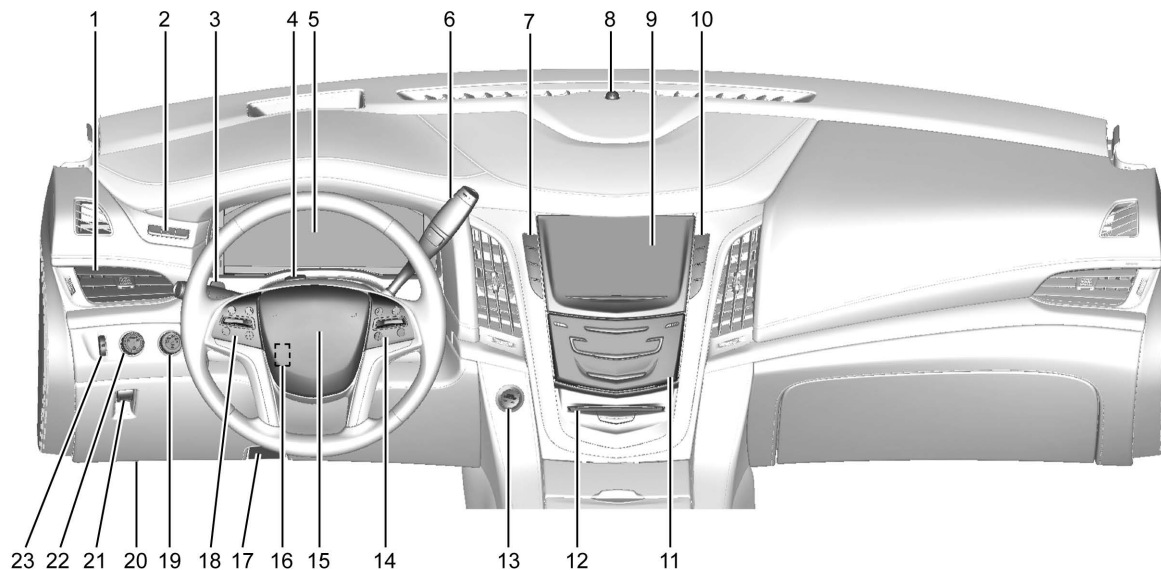
Système Infodivertissement	23
Commandes de volant de direction	23
Régulateur automatique de vitesse	23
Centralisateur informatique de bord	24
Système d'alerte de collision avant	24
Système de freinage automatique avant (FAB)	24
Assistance au maintien de trajectoire (LKA)	25
Alerte de changement de voie (LCA)	25
Vision panoramique	25
Caméra de vision arrière (RVC)	26

Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA)	26
Parking Assist (assistance au stationnement)	26
Système de freinage automatique en marche arrière (RAB)	26
Prises d'alimentation	27
Système de télécommande universelle	27
Toit ouvrant	27

Performance et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	28
Surveillance de la pression des pneus	29
Indicateur d'usure d'huile à moteur	29
Conduite pour une meilleure économie de carburant	30
Assistance routière	31

Tableau de bord



Version anglaise illustrée, version métrique semblable

1. *Bouches d'air* ⇨ 214.
2. *Affichage tête haute (HUD)*
⇨ 165 (selon l'équipement).
3. Levier de clignotants. Se reporter à *Feux de direction et de changement de voie* ⇨ 200.
Essuie-glace/Lave-glace avant ⇨ 135.
Essuie-glace/lave-glace de lunette arrière ⇨ 137.
4. *Feux de détresse* ⇨ 200.
5. *Groupe d'instruments du tableau de bord* ⇨ 145.
6. Levier de vitesses. Se reporter à *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 246.
Bouton de sélection de mode Remorquage. Se reporter à *Mode Remorquage* ⇨ 252.
Boutons de mode de sélection de gamme (selon l'équipement). Se reporter à *Mode manuel* ⇨ 249.
7. *Marchepieds à assistance électrique* ⇨ 51 (selon l'équipement).

- Commutateur de réglage de pédale (selon l'équipement). Se reporter à *Pédales d'accélérateur et de frein réglables* ⇨ 236.
- Bouton de suspension magnétique. Se reporter à *Suspension magnétique* ⇨ 264.
8. Capteur de lumière. Se reporter à *Système d'allumage automatique des phares* ⇨ 199.
 9. *Infodivertissement* ⇨ 205.
 10. Bouton de boîte à gants. Se reporter à *Boîte à gants* ⇨ 129.
Bouton d'assistance au stationnement. Se reporter à *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul* ⇨ 278.
Assistance au maintien de trajectoire (LKA) ⇨ 291 (selon l'équipement).
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique ⇨ 262.
 11. *Système de double climatisation automatique* ⇨ 206.

- Rangement du tableau de bord* ⇨ 128.
12. Lecteur de CD. Se reporter au manuel d'infodivertissement.
 13. Bouton START/STOP (démarrage/arrêt) DU MOTEUR. Se reporter à *Positions d'allumage* ⇨ 236.
 14. *Commandes au volant* ⇨ 134.
Commandes du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ 162.
 15. *Avertisseur sonore* ⇨ 135.
 16. *Réglage du volant* ⇨ 134.
 17. Ouverture du capot. Se reporter à la rubrique *Capot* ⇨ 315.
 18. *Régulateur de vitesse* ⇨ 265 (selon l'équipement).
Régulateur de vitesse adaptatif ⇨ 268 (selon l'équipement).
Système d'alerte anticollision avant (FCA) ⇨ 284 (selon l'équipement).

Volant chauffé ⇨ 135 (selon l'équipement).

Touche de téléphone. Se reporter au manuel d'Infodivertissement.

19. Bouton de la boîte de transfert automatique (option). Voir *Transmission à quatre roues motrices* ⇨ 253.
20. Connecteur de diagnostic (DLC) (invisible). Se reporter à *Témoin d'anomalie (vérifier le témoin du moteur)* ⇨ 152.
21. *Frein de stationnement électrique* ⇨ 259 (selon l'équipement).
22. *Commandes d'éclairage extérieur* ⇨ 195.
23. *Commande d'éclairage du tableau de bord* ⇨ 201.

Information sur la conduite initiale

Cette section présente brièvement d'importantes caractéristiques qui peuvent ou non faire partie de votre véhicule.

Pour des informations plus détaillées, se reporter à chacune des caractéristiques décrites plus loin dans ce guide du propriétaire.

Système de télédéverrouillage

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est utilisé pour verrouiller et déverrouiller à distance les portes jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.



 : Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur. Réappuyer sur  dans les trois secondes pour déverrouiller les autres portes.

 : Presser pour verrouiller toutes les portes.

La confirmation de verrouillage et de déverrouillage peut être personnalisée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

 : Appuyer deux fois pour ouvrir ou fermer le hayon. Appuyer une fois pour arrêter le déplacement du hayon.

 : Appuyer deux fois pour ouvrir la vitre du hayon.

 : Presser et relâcher pour lancer la localisation du véhicule. Les feux de direction clignotent et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Appuyer sur  et le maintenir enfoncé pendant plus de trois secondes pour faire retentir l'alarme de panique.

Presser  à nouveau pour arrêter l'alarme de panique.

Se reporter à *Clés* ⇨ 32 et à *Système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 33.

Démarrage à distance du véhicule

Si l'équipement le prévoit, le moteur peut être démarré depuis l'extérieur du véhicule.

Démarrage du véhicule

1. Enfoncer et relâcher le bouton  sur l'émetteur de télédéverrouillage.

2. Appuyer immédiatement sur  et le maintenir enfoncé pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à ce que les clignotants s'allument.
3. Démarrer normalement le véhicule après être entré.

Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument.

Le démarrage à distance peut être prolongé.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarage véhicule, appliquer l'une des procédures suivantes :

- Maintenir enfoncé  jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre puis couper le contact.

Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 41.

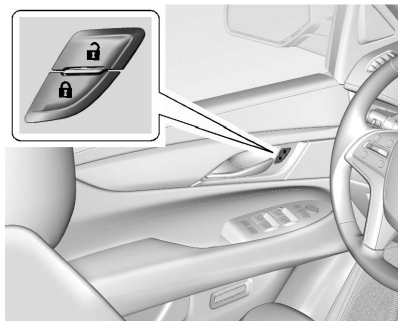
Serrures de porte

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'intérieur du véhicule :

- Appuyer sur  ou  du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Enfoncer le bouton de verrouillage manuel de la porte du conducteur pour verrouiller toutes les portes. Enfoncer le bouton de verrouillage d'une porte passager pour verrouiller uniquement cette porte.
- Tirer une fois sur la poignée de porte pour déverrouiller cette porte. Tirer une seconde fois sur la poignée pour l'ouvrir.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes de l'extérieur du véhicule, enfoncer  ou  sur l'émetteur RKE ou utiliser la clé dans les portes avant. Le barillet est protégé par un capuchon. Voir *Serrures de porte* ⇨ 43. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 34.

Portes à verrouillage électrique



 : Presser pour verrouiller les portes.

 : Presser pour déverrouiller les portes.

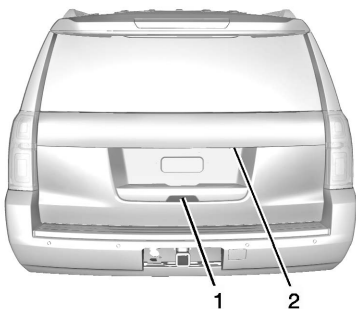
Voir *Serrures de porte* ⇨ 43.

Accès sans clé

L'émetteur RKE doit se trouver à une distance de 1 m (3 pi) de la porte à ouvrir. Une pression sur le bouton de la poignée de porte du

conducteur déverrouille la porte du conducteur. Si le bouton de la poignée est pressé une seconde fois dans les cinq secondes, les portes de passager et de hayon se déverrouillent. Se reporter à « Fonctionnement de l'accès sans clé » dans *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 34.

Hayon



Pour ouvrir le hayon, presser  sur le commutateur de serrure de porte à commande électrique ou presser

deux fois sur  sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) pour déverrouiller toutes les portes. Appuyer sur le patin tactile (1) du dessous de la poignée du hayon et lever le hayon. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 34.

Utiliser la poignée pour baisser et fermer le hayon. Ne pas appuyer sur le pavé tactile en fermant le hayon. Ceci entraînerait l'ouverture du hayon.

Pour ouvrir la vitre du hayon, enfoncer le bouton (2) situé au-dessus de la plaque minéralogique. Fermer la vitre du hayon avant d'ouvrir le hayon afin d'éviter de l'endommager.

Fonctionnement électrique du hayon

En cas de hayon à commande électrique, le commutateur se trouve sur la console suspendue. Le véhicule doit occuper la position de stationnement (P).

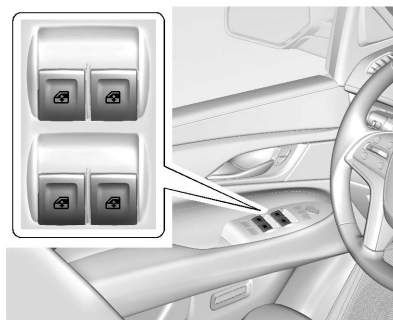
Choisir le mode de hayon à commande électrique en sélectionnant MAX ou 3/4. Presser  sur la console de plafond ou presser deux fois rapidement  sur l'émetteur RKE.

Enfoncer n'importe quel bouton du hayon pour arrêter le mouvement du hayon. Une nouvelle pression relance l'opération en sens inverse.

Pour fermer, appuyer sur  sur le bas du hayon, près du loquet.

Pour désactiver la fonction de commande électrique du hayon, sélectionner OFF (arrêt) sur le commutateur du hayon. Se reporter à *Hayon* ⇨ 46

Glaces



Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contacteur d'allumage est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Enfoncer le commutateur pour descendre la glace. Tirer le commutateur pour la lever. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP)* ⇨ 241.

Les vitres avant et arrière possèdent une fonction d'abaissement rapide (option). Les vitres avant possèdent une fonction de levage rapide. Se reporter à *Glaces* ⇨ 58 et *Glaces à commande électrique* ⇨ 58.

Réglage de siège

Réglage du siège, version haut de gamme

Selon l'équipement, le contact doit être mis pour utiliser les fonctionnalités de siège de la version haut de gamme.

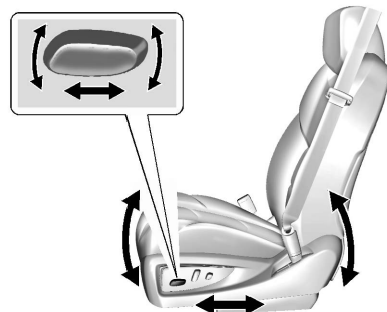
Commandes de siège, version haut de gamme



1. Sélection des fonctionnalités
2. Haut
3. Arrière
4. Bas
5. Avant

- Déplacer Sélection des fonctionnalités (1) pour afficher les réglages de siège sur la console centrale. Appuyer et relâcher ou maintenir enfoncé pour naviguer parmi les fonctionnalités.
- Appuyer sur Haut (2) pour effectuer des réglages vers le haut de la fonctionnalité sélectionnée.
- Appuyer sur Arrière (3) pour effectuer des réglages vers l'arrière de la fonctionnalité sélectionnée.
- Appuyer sur Bas (4) pour effectuer des réglages vers le bas de la fonctionnalité sélectionnée.
- Appuyer sur Avant (5) pour effectuer des réglages vers l'avant de la fonctionnalité sélectionnée.

Réglage de commande électrique de siège



Base illustrée, niveau supérieur similaire

Pour régler le siège :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.

- Soulever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

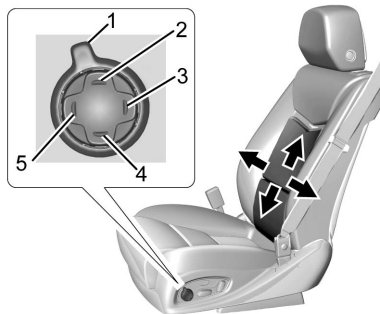
Voir *Réglage de siège à commande électrique* ⇨ 65.

Soutien lombaire et rembourrage

Réglage du siège, version haut de gamme

Selon l'équipement, le contact doit être mis pour utiliser les fonctionnalités de siège de la version haut de gamme.

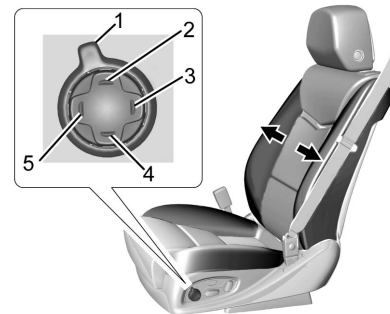
Pour régler le soutien lombaire, selon l'équipement :



- Appuyer et relâcher ou maintenir la sélection des fonctionnalités (1) pour faire défiler jusqu'au soutien lombaire sur la console centrale.
- Appuyer sur Avant (5) ou Arrière (3) pour régler le soutien lombaire vers l'avant ou vers l'arrière.
- Appuyer sur Haut (2) ou Bas (4) pour régler le soutien lombaire vers le haut ou vers le bas.

Voir *Réglage du soutien lombaire* ⇨ 67.

Pour régler le rembourrage, selon l'équipement :

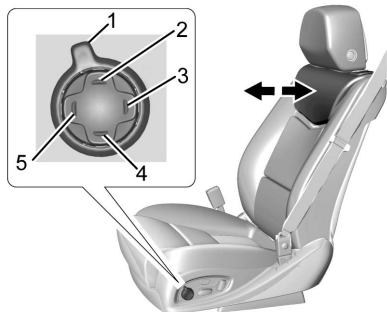


- Appuyer et relâcher ou maintenir la sélection des fonctionnalités (1) pour faire défiler jusqu'au soutien d'assise sur la console centrale.
- Appuyer sur Avant (5) ou Arrière (3) pour régler le soutien d'assise vers l'intérieur ou vers l'extérieur.

Voir *Réglage du soutien lombaire* ⇨ 67.

Soutien d'épaule supérieur

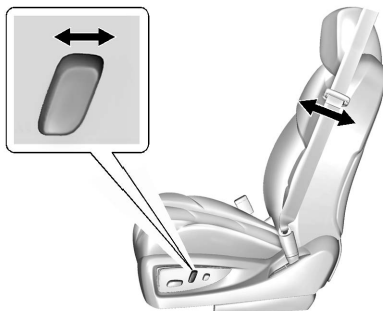
Pour régler le soutien d'épaule supérieur, selon l'équipement :



- Appuyer et relâcher ou maintenir la sélection des fonctionnalités (1) pour faire défiler jusqu'au soutien d'épaule supérieur sur la console centrale.
- Appuyer sur Avant (5) ou Arrière (3) pour régler le soutien d'épaule vers l'avant ou vers l'arrière.

Voir *Réglage du soutien lombaire* ➔ 67.

Sièges à dossier inclinable



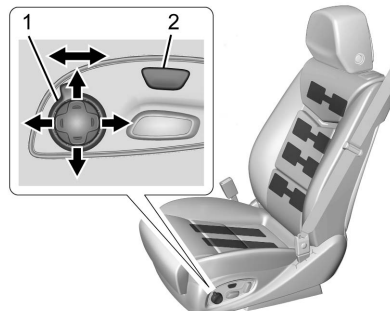
Base illustrée, niveau supérieur similaire

Pour régler le dossier de siège :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour l'inclinaison.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour redresser.

Voir *Inclinaison des dossiers de siège* ➔ 68.

Massage



Siège conducteur illustré, siège passager similaire

Selon l'équipement, le contact doit être mis pour utiliser la fonctionnalité de massage.

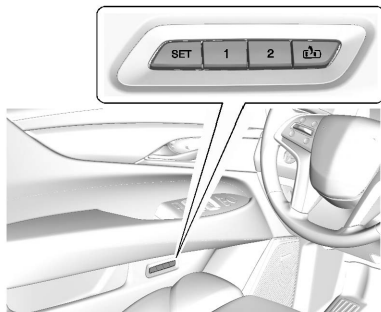
Le massage peut être activé et réglé comme suit :

1. Faire tourner la commande de sélection (1) pour afficher les options de massage sur l'écran de la console centrale.
2. Sélectionner la fonction massage.

- Presser sur Haut ou Bas pour sélectionner le type de massage.

Voir *Massage* ⇨ 71.

Fonctions de mémorisation



Les boutons 1, 2 et  (sortie), sur la porte du conducteur, sont utilisés pour enregistrer et rappeler manuellement les réglages de mémoire pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs, l'inclinaison et la profondeur de la colonne de

direction, les pédales réglables, et les réglages du massage (selon l'équipement).

Les fonctions Rappel de mémoire automatique et/ou Rappel de sortie aisée peuvent être activées dans les menus de personnalisation afin de rappeler automatiquement les positions mémorisées dans les boutons 1, 2 et .

Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 68 et à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Sièges de deuxième rangée

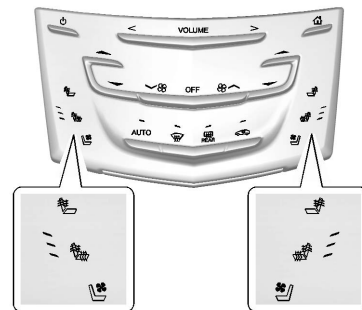
Les dossiers de siège de seconde rangée peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement. Les sièges peuvent être rabattus et indexés pour un accès/une sortie aisée ou sièges de troisième rangée. Les dossiers de siège s'inclinent également.

Voir *Sièges de la seconde rangée* ⇨ 73.

Sièges de la troisième rangée

Les dossiers de siège de troisième rangée peuvent être rabattus. Se reporter à *Sièges de troisième rangée* ⇨ 78.

Sièges avant chauffants et refroidis



Les boutons se trouvent près des commandes de climatisation sur la colonne centrale. Le moteur doit tourner pour qu'ils soient opérationnels.

Appuyer sur  ou sur  pour chauffer uniquement le dossier de siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur  ou  pour chauffer l'assise et le dossier du siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur  ou sur  pour refroidir le siège du conducteur ou du passager.

Voir *Sièges avant chauffants et refroidis* ⇨ 71.

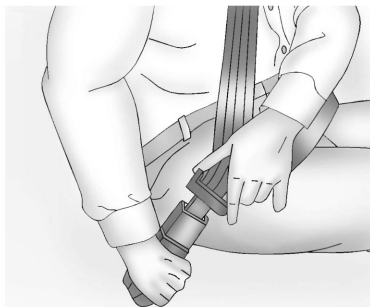
Réglage d'appui-tête

Ne pas conduire avant l'installation et le réglage de l'appui-tête pour tous les occupants.

Pour trouver une position assise confortable, modifier aussi peu que possible l'angle d'inclinaison du dossier de siège tout en gardant le siège et la hauteur de l'appui-tête dans une position appropriée.

Se reporter à *Appui-têtes* ⇨ 64 et à *Réglage de siège à commande électrique* ⇨ 65.

Ceintures de sécurité



Se reporter aux sections suivantes pour une importante information sur l'utilisation correcte des ceintures de sécurité :

- *Ceintures de sécurité* ⇨ 81.
- *Comment porter correctement les ceintures de sécurité* ⇨ 82.
- *Ceinture baudrier* ⇨ 83.
- *Ancrages inférieurs et sangles pour enfants (système LATCH)* ⇨ 113.

Système de détection des occupants



États-Unis



Canada et Mexique

Le système de détection de passager désactive le sac gonflable frontal de passager extérieur avant dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a d'incidence sur aucun autre sac gonflable. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 99

Le témoin d'état de sac gonflable du passager s'allumera sur la console de pavillon au démarrage du véhicule. Se reporter à *Témoin d'état du sac gonflable du passager* ➔ 151.

Réglage de rétroviseur

Rétroviseur intérieur

Réglage

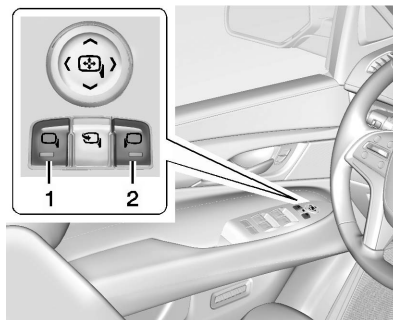
Régler le rétroviseur pour avoir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Rétroviseur à gradation automatique

Le rétroviseur s'atténue automatiquement pour réduire l'éblouissement des phares des véhicules derrière vous. La fonction d'atténuation automatique s'active au démarrage du véhicule.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs électriques

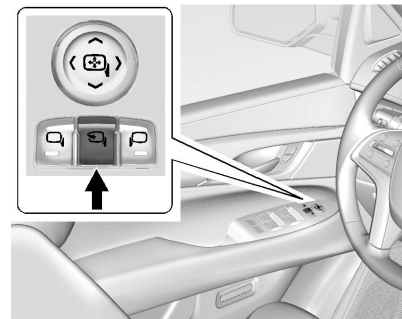


Pour régler les rétroviseurs :

1. Appuyer sur 1 ou sur 2 pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.
2. Appuyer sur les flèches du pavé de commande pour déplacer chaque rétroviseur dans la direction souhaitée.
3. Appuyer sur (1) ou (2) à nouveau pour désélectionner le rétroviseur.

Voir *Rétroviseurs à commande électrique* ➔ 55.

Rétroviseurs à rabattement électrique



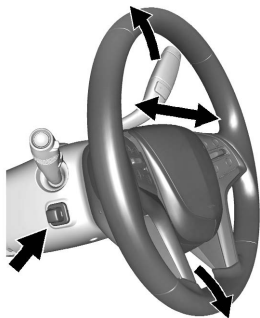
1. Appuyer sur  pour rabattre les rétroviseurs vers l'intérieur.
2. Appuyer sur  à nouveau pour replacer les rétroviseurs en position de conduite.

Rétroviseurs chauffants

Selon l'équipement, appuyer sur  pour réchauffer les rétroviseurs extérieurs.

Se reporter à « dégivreur de lunette » dans la rubrique *Système de double climatisation automatique* ➔ 206.

Réglage de volant de direction



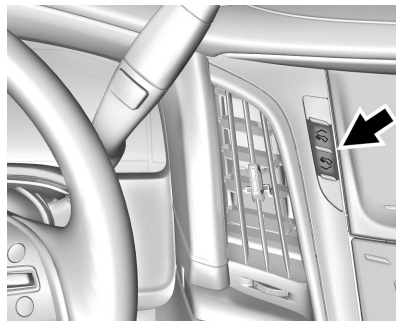
Pour régler le volant inclinable électriquement et télescopique (option) :

Appuyer sur la commande pour placer le volant vers le haut et vers le bas, ou vers l'avant et vers l'arrière.

Ne pas régler le volant en roulant.

Réglage des pédales d'accélérateur et de frein

La position des pédales d'accélérateur et de frein peut être modifiée (option).



Le commutateur utilisé pour régler les pédales se trouve sur la colonne centrale, à gauche de l'écran tactile.

Appuyer sur le haut du commutateur pour rapprocher les pédales de votre corps. Appuyer sur le bas du commutateur pour écarter les pédales.

Voir *Pédales d'accélérateur et de frein réglables* ➔ 236.

Le véhicule peut être doté d'une fonction de mémoire permettant la sauvegarde et le rappel des réglages de positions de pédale. Se reporter à *Sièges à mémoire* ➔ 68.

Éclairage intérieur

Plafonniers



Des plafonniers de console suspendue et de garniture du pavillon peuvent être disponibles (option).

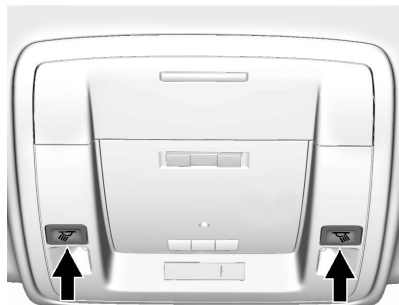
Pour modifier les paramétrages de plafonnier, agir comme suit :

OFF : Éteint les lampes, même si une porte est ouverte.

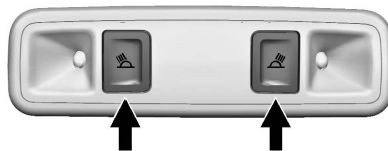
DOOR : Les lampes s'allument automatiquement lorsqu'une porte est ouverte.

ON : Allumer tous les plafonniers.

Lampes de lecture



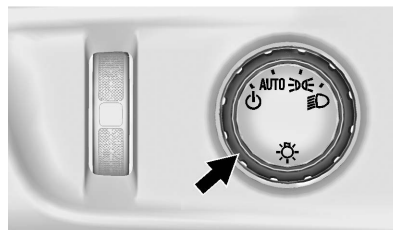
Des lampes de lecture équipent la console suspendue et la garniture de pavillon, en option. Pour les activer, le commutateur d'allumage doit occuper les positions ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche), ou il faut utiliser l'alimentation prolongée des accessoires (RAP).



Appuyer sur ou à côté de chaque lampe de lecture pour l'allumer ou l'éteindre.

Pour plus d'informations au sujet de l'éclairage intérieur, se reporter à *Commande d'éclairage du tableau de bord* ➔ 201.

Éclairage extérieur



La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant.

: Éteint les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ). Tourner à nouveau la commande des phares en position d'arrêt pour rallumer les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la position hors fonction fonctionne uniquement quand la boîte est en position de stationnement (P).

AUTO (automatique) : Allumage et extinction automatiques de l'éclairage extérieur en fonction de la luminosité extérieure.

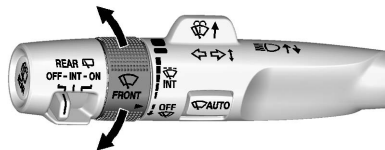
: Allume les feux de stationnement avec tous les feux, sauf les phares.

: Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Se reporter à :

- *Commandes d'éclairage extérieur* ⇨ 195
- *Feux de circulation de jour (FCJ)* ⇨ 198
- *Système d'allumage automatique des phares* ⇨ 199

Essuie-glace/Lave-glace



La commande d'essuie-glace se trouve sur le levier des clignotants.

L'essuie-glace avant est commandé en tournant l'anneau portant FRONT.

: Balayages rapides.

: Balayages lents.



INT : Utiliser ce réglage pour des balayages intermittents ou le Rainsense^{MC}. Pour des balayages intermittents, faire tourner la bande FRONT vers le haut pour des balayages plus fréquents ou vers le bas pour des balayages moins fréquents.

Pour activer le Rainsense, presser AUTO sur le levier, puis faire tourner la bande FRONT sur le levier d'essuie-glace afin de régler la sensibilité.

- Pour augmenter la sensibilité à l'humidité, tourner la bande vers une plus haute fréquence de balayage INT (intermittent).

- Pour diminuer la sensibilité à l'humidité, tourner la bande vers la fréquence de balayage INT (intermittent) inférieure.

Déplacer la bande hors de la position INT pour désactiver le Rainsense.

OFF : Met les essuie-glaces hors fonction.

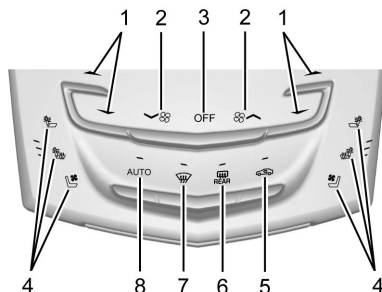
: Pour un seul balayage, faire tourner vers puis relâcher. Pour plusieurs balayages, maintenir la bande sur plus longtemps.

↑ : Pousser la palette au sommet du levier pour pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

Voir *Essuie-glace/Lave-glace avant* ⇨ 135.

Commandes de la climatisation

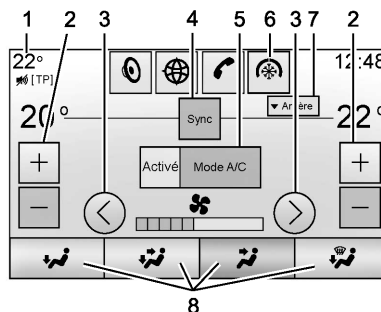
Les boutons de commande de climatisation et l'écran tactile sont utilisés pour régler le chauffage, le refroidissement et la ventilation.



Boutons de commande de climatisation

1. Commandes de température côté conducteur et côté passager
2. Commande du ventilateur
3. OFF (arrêt) (ventilateur)
4. Sièges chauffants et refroidis conducteur et passager (option)
5. Recyclage

6. Désembueur de lunette arrière
7. Dégivrage
8. AUTO (fonctionnement automatique)



Commandes de l'écran tactile de climatisation

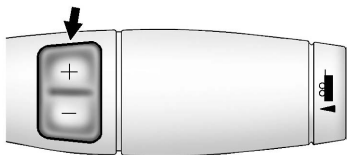
1. Affichage de la température extérieure
2. Commandes de température côté conducteur et côté passager

3. Commande du ventilateur
4. SYNC (température synchronisée)
5. Mode A/C (climatisation)
6. Sélection de commande de climatisation (bouton du plateau d'application)
7. Arrière (écran tactile de commande de climatisation arrière)
8. Bouton de mode de distribution d'air

Se reporter à *Système de double climatisation automatique* ⇨ 206 et *Système de commande de climatisation arrière* ⇨ 212 (si le véhicule en est équipé).

Transmission

Mode de sélection de gamme



Le commutateur de mode de sélection de gamme, selon l'équipement, est sur le levier de changement de rapport.

1. Pour activer la fonction de sélection de gamme, déplacer le levier de changement de rapport en mode manuel (M). La gamme en cours s'affiche à côté de M. C'est la gamme la plus élevée qui peut être atteinte avec tous les rapports inférieurs accessibles. Par exemple, lorsque la cinquième est sélectionnée, les rapports 1 à 5 sont disponibles.

2. Appuyer sur les boutons plus/moins du levier de changement de vitesses pour sélectionner la gamme de vitesses désirée pour les conditions de conduite actuelles. Se reporter à *Mode manuel* ⇨ 249.

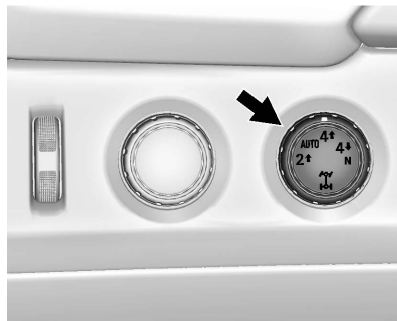
En mode de sélection de gamme, il est possible d'utiliser le régulateur de vitesse automatique et le mode remorquage/traction.

Le freinage de rapport n'est pas disponible quand le mode de sélection de gamme est actif. Se reporter à *Mode Remorquage* ⇨ 252.

Quatre roues motrices

Selon l'équipement, la transmission à quatre roues motrices engage l'essieu avant pour une meilleure adhérence.

Boîte de transfert automatique



Boîte de transfert automatique à deux rapports

Le bouton de la boîte de transfert est à gauche du volant. Utiliser ce bouton pour sélectionner ou non les différents modes quatre roues motrices.

2 ↑ : Ce réglage est utilisé pour la plupart des trajets citadins et routiers.

AUTO (automatique) : Ce réglage est idéal lorsque les conditions d'adhérence de la chaussée sont variables.

4 ↑ : Utiliser la position des quatre roues motrices/gamme haute lorsque vous avez besoin de capacité de traction supplémentaire, par exemple sur des routes enneigées ou verglacées ou dans la plupart des situations hors route.

4 ↓ : Ce réglage engage l'essieu avant et fournit un couple supplémentaire. Choisir 4 ↓ si vous roulez hors route dans du sable, de la boue, de la neige profonde ou lors de l'ascension ou la descente de pentes raides.

N (point mort) : Ne sélectionner la position N (point mort) de la boîte de transfert que lors du remorquage du véhicule. Se reporter à *Remorquage derrière un véhicule de plaisance* ↗ 392 ou *Remorquage du véhicule* ↗ 392.

Voir *Transmission à quatre roues motrices* ↗ 253.

Fonctions du véhicule

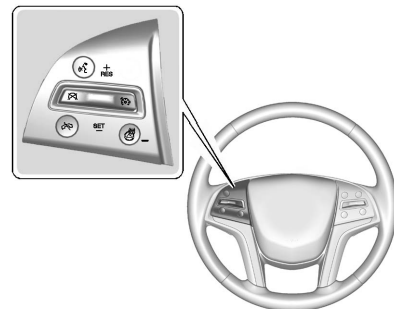
Système Infodivertissement

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour des informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation et la reconnaissance vocale. Ce manuel comprend également des informations sur les réglages.

Commandes de volant de direction

Le système infodivertissement peut être actionné en utilisant les commandes au volant. Se reporter à la description des commandes au volant du manuel infodivertissement.

Régulateur automatique de vitesse



Ⓜ : Presser pour mettre le système en fonction/hors fonction. Un témoin blanc apparaît sur le groupe d'instruments quand le régulateur est activé.

+RES (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, relever brièvement la commande pour revenir à cette vitesse ou appuyer et maintenir enfoncé pour accélérer. Si le régulateur de vitesse

automatique est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

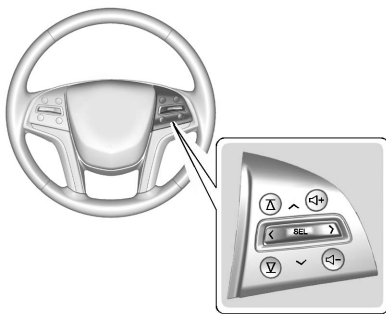
SET- (réglage) : Appuyer brièvement sur la commande pour régler la vitesse et activer le régulateur de vitesse. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, utiliser pour diminuer la vitesse du véhicule.

 : Appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Voir *Régulateur de vitesse* ⇨ 265 ou *Régulateur de vitesse adaptatif* ⇨ 268 (selon l'équipement).

Centralisateur informatique de bord

L'écran du centralisateur informatique de bord (CIB) se trouve sur le tableau de bord. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule.



^ ou v : Déplacer le SEL (sélecteur) vers le haut ou le bas pour aller à la sélection précédente ou suivante.

< ou > : Appuyer pour naviguer entre les zones d'affichage interactif du tableau de bord. Presser **<** pour retourner au menu précédent.

SEL : Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément du menu. Presser et maintenir pour réinitialiser des valeurs sur certains écrans.

Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ 162.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages causés par des chocs frontaux. Le FCA déclenche un indicateur vert, , lorsqu'il détecte qu'un véhicule vous précède. Cet indicateur s'affiche en orange si vous suivez un véhicule de trop près. Lorsque vous approchez trop rapidement d'un véhicule qui vous précède, le FCA déclenche une alerte clignotante rouge affichée sur le pare-brise et il active très rapidement un signal sonore ou la vibration du siège conducteur.

Voir *Système d'alerte anticollision avant (FCA)* ⇨ 284.

Système de freinage automatique avant (FAB)

Si le véhicule est équipé d'un régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il est également équipé du freinage automatique avant FAB, qui inclut l'assistance au freinage

intelligent (IBA). Lorsque le système détecte un véhicule qui précède sur votre voie, se déplaçant dans la même direction et avec lequel vous pouvez entrer en collision, il peut renforcer le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ceci permet d'éviter ou de diminuer la gravité des accidents en roulant en marche avant.

Voir *Système de freinage automatique avant (FAB)* ⇨ 286.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA)

S'il figure parmi l'équipement, le LKA peut aider à éviter les accidents dus à des changements de voie involontaires. Il peut aider en tournant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été activé dans cette direction. Il peut également émettre un avertissement de sortie de voie (LDW) lorsque le marquage de voie est franchi. Le système n'aide pas ou n'avertit pas s'il détecte que vous tournez

volontairement le volant. Ignorez le LKA en tournant le volant. Le LKA utilise une caméra pour détecter les marquages au sol à une vitesse comprise entre 60 km/h (37 mi/h) et 180 km/h (112 mi/h).

Se reporter à *Avertisseur de changement de voie (LDW)* ⇨ 291 et à *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* ⇨ 291.

Alerte de changement de voie (LCA)

Selon l'équipement, le système LCA est une aide au changement de voie qui aide les conducteurs à éviter les collisions pendant un changement de voie qui surviennent avec des véhicules se déplaçant dans l'angle mort ou avec des véhicules qui approchent rapidement dans ces zones depuis l'arrière.

L'avertissement LCA s'allume dans le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le feu de direction est en position de marche. Le système d'avertissement d'angle mort (SBZA) fait partie du système LCA.

Se reporter à *Alerte de zone aveugle latérale (SBZA)* ⇨ 288 et à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ 288.

Vision panoramique

Selon l'équipement, une vue panoramique du véhicule s'affiche sur la colonne centrale pour faciliter les manœuvres de stationnement et à petites vitesses.

Se reporter à « Vision panoramique » sous *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul* ⇨ 278.

Caméra de vision avant

Selon l'équipement, une vue avant du véhicule est affichée sur la colonne centrale pour faciliter les manœuvres de stationnement et à petite vitesse.

Se reporter à « Caméra de vision avant » sous *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul* ⇨ 278.

Caméra de vision arrière (RVC)

Selon l'équipement, la caméra de recul (RVC) affiche une vue de la zone derrière le véhicule sur l'écran du bloc central lorsque le véhicule est mis en marche arrière (R), pour faciliter les manœuvres de stationnement et de recul à petite vitesse.

Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul* ⇨ 278.

Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA)

S'il figure parmi l'équipement, le système RCTA utilise un triangle fléché affiché sur l'écran de la caméra de vision arrière (RVC) pour vous avertir de la présence de circulation arrière pouvant croiser la trajectoire de votre véhicule lorsque le rapport R (marche arrière) est engagé. Des signaux sonores sont simultanément émis, ou le siège conducteur se met à vibrer.

Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul* ⇨ 278.

Parking Assist (assistance au stationnement)

Selon l'équipement, le système d'assistance au stationnement avant et arrière (FRPA) utilise des capteurs situés sur les pare-chocs arrière et avant pour aider au stationnement et éviter des obstacles durant des manœuvres de stationnement à petite vitesse. Il fonctionne à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h). Le FRPA peut afficher un triangle d'avertissement sur l'écran de la caméra de vision arrière et un graphique sur le tableau de bord pour indiquer la distance à laquelle l'obstacle se situe. En outre, plusieurs bips ou impulsions de siège peuvent se produire si l'obstacle est très proche.

Le véhicule peut également être équipé d'un système d'avertissement de recul à vitesse élevée et d'un système de freinage automatique arrière.

Voir *Systèmes d'assistance au conducteur* ⇨ 277.

Système de freinage automatique en marche arrière (RAB)

Si le véhicule est équipé d'un régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il dispose également du système RAB, conçu pour aider à éviter ou à réduire les dommages causés par les collisions en reculant lorsque le véhicule est en marche arrière (R). Si le système détecte que le véhicule recule trop vite pour éviter une collision avec un objet détecté sur votre trajectoire derrière votre véhicule, il peut automatiquement freiner brusquement jusqu'à l'arrêt du véhicule.

Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul* ⇨ 278.

Prises d'alimentation

Courant continu 12 volts des prises d'alimentation

Les prises de courant pour accessoires peuvent être utilisées pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire, un lecteur MP3, etc.

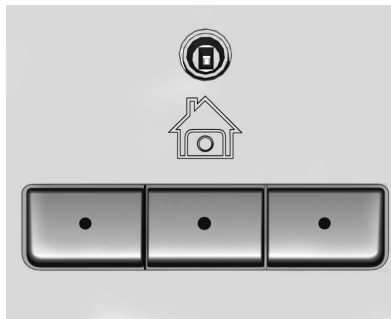
Le véhicule est équipé de cinq prises d'alimentation pour accessoires :

- Une à côté des porte-gobelets sur la console centrale.
- Une prise se trouve à l'intérieur de la console centrale.
- Une à l'arrière de la console centrale.
- Une dans le siège de troisième rangée, côté conducteur.
- Une dans l'espace utilitaire arrière, côté passager.

Soulever le couvercle pour y accéder et le replacer en cas d'inutilisation.

Voir *Prises de courant* ⇨ 140.

Système de télécommande universelle

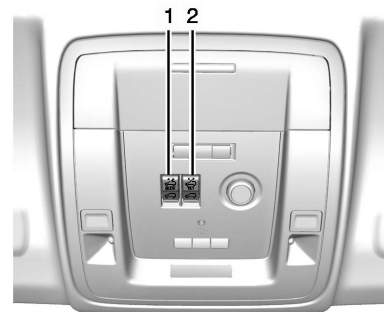


Si l'équipement comprend le système de télécommande universelle, ces boutons sont dans la console de plafond avant.

Ce système permet de remplacer jusqu'à trois télécommandes utilisées pour activer des dispositifs tels qu'une porte de garage, un système de sécurité et un éclairage de la maison.

Voir *Système de télécommande universelle* ⇨ 190.

Toit ouvrant



1. Ouverture ou fermeture
2. Ventilation

Pour les véhicules munis d'un toit ouvrant, le toit ouvrant fonctionne uniquement lorsque le commutateur d'allumage est en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (marche) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est activée. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP)* ⇨ 241.

Ventilation : Depuis la position fermée, presser la partie arrière du commutateur (2) pour mettre le toit ouvrant en position de ventilation.

Ouvrir/Fermer : Pour ouvrir le toit ouvrant, appuyer sur le commutateur (1) et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le toit ouvrant atteigne la position désirée. Appuyer sur le devant du commutateur (1) et le maintenir enfoncé afin de fermer le toit ouvrant.

Ouverture express/fermeture express : Pour ouvrir rapidement le toit ouvrant, enfoncer complètement puis relâcher l'arrière du commutateur (1) jusqu'à ce que le toit ouvrant atteigne la position désirée. Pour fermer rapidement le toit ouvrant, enfoncer complètement puis relâcher l'avant du commutateur (1). Presser de nouveau le commutateur pour l'arrêter.

Lorsque le toit ouvrant est ouvert, un déflecteur d'air sortira automatiquement. Le déflecteur d'air se rentrera lors de la fermeture du toit ouvrant.

Le toit ouvrant possède également un store qui peut être tiré vers l'avant pour bloquer les rayons du soleil. Le store peut être ouvert et fermé manuellement.

Si un objet se trouve dans la trajectoire du toit ouvrant lorsqu'il se ferme, la fonction anti-pincement détecte un objet et interrompt la fermeture du toit ouvrant.

Voir *Toit ouvrant* ⇨ 61.

Performance et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Le véhicule est équipé d'un système de traction asservie, qui limite le patinage de roues, et du système StabiliTrak, qui assiste la commande de direction du véhicule dans les situations difficiles. Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement au démarrage du véhicule et commencent à bouger.

- Pour désactiver l'antipatinage, presser et relâcher  sur la colonne centrale. Le témoin traction off (antipatinage désactivé)  s'affiche sur le groupe d'instruments. Le message du centralisateur informatique de bord (CIB) approprié s'affiche. Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette* ⇨ 177.

- Pour désactiver la traction asservie et StabiliTrak, maintenir enfoncé  jusqu'à ce que  et  s'allument dans le groupe d'instruments et que le message adéquat s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette* ⇨ 177.
- Presser et relâcher à nouveau  pour réactiver les deux systèmes.

StabiliTrak est activé automatiquement si le véhicule dépasse 56 km/h (35 mi/h). L'antipatinage reste désactivé.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 262.

Surveillance de la pression des pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signale une perte importante de pression de l'un des pneus du véhicule. Si le témoin s'allume, arrêtez-vous le plus tôt possible et gonflez le pneu à la pression recommandée, figurant dans l'étiquette d'information sur les des pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230. Le témoin demeure allumé tant que la pression du pneu n'a pas été corrigée.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une

première indication que la pression des pneus diminue et qu'il convient de gonfler les pneus à la pression correcte.

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien mensuel normal des pneus. Maintenir la bonne pression des pneus.

Voir *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 362.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Le système de durée de vie de l'huile moteur calcule la durée de vie de l'huile sur base de l'utilisation du véhicule et affiche le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT lorsqu'il est temps de vidanger l'huile moteur et de remplacer le filtre. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé à 100 % après une vidange.

Réinitialisation du système de durée de vie de l'huile

1. Au moyen des commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) du côté droit du volant, afficher Vie de l'huile au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) ⇨ 162*. Lorsque la durée de vie restante de l'huile est courte, le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT s'affiche à l'écran. Se reporter à *Messages d'huile moteur ⇨ 172*.
2. Presser SEL sur les commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) et maintenir enfoncé quelques secondes pour effacer le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT et réinitialiser la durée de vie de l'huile à 100 %.

Ne pas réinitialiser accidentellement la durée de vie de l'huile qui ne pourra être réinitialisée avec précision avant la prochaine vidange.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Mettre le contact sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncer complètement et relâcher l'accélérateur trois fois en cinq secondes.

Si le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT n'est pas affiché, le système est réinitialisé.

Voir *Indicateur d'usure de l'huile moteur ⇨ 320*.

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.

- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Assistance routière

États-Unis : 1-800-224-1400

Canada : 1-800-882-1112

Utilisateurs TTY (États-Unis seulement) : 1-888-889-2438

Les nouveaux propriétaires de Cadillac sont automatiquement inscrits au Programme d'entretien routier.

Voir *Assistance routière* ⇨ 433.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures

Clés	32
Système de télédéverrouillage	33
Fonctionnement du système de télédéverrouillage	34
Démarrage à distance du véhicule	41
Serrures de porte	43
Portes à verrouillage électrique	44
Verrouillage temporisé	45
Verrouillage central	45
Dispositif antiverrouillage	45
Serrures de sécurité	46

Portes

Hayon	46
Marchepieds à commande électrique	51

Sécurité du véhicule

Sécurité du véhicule	51
Système d'alarme du véhicule	51
Dispositif antidémarrage	54

Fonctionnement du dispositif antidémarrage	54
--	----

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes	55
Rétroviseurs électriques	55
Rétroviseurs rabattables	56
Rétroviseurs chauffants	56
Rétroviseurs inclinables en marche arrière	57

Rétroviseurs intérieurs

Rétroviseurs intérieurs	57
Rétroviseur à gradation automatique	57
Miroir de vision enfant	57

Glaces

Glaces	58
Glaces électriques	58
Pare-soleil	60

Pavillon

Toit ouvrant	61
--------------------	----

Clés et serrures

Clés

Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec émetteur d'accès sans clé (RKE) est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec l'émetteur RKE dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec un émetteur RKE.



La clé peut être utilisée pour la porte du conducteur.



L'émetteur comporte un bouton sur le côté utilisé pour retirer la clé. Ne pas retirer la clé sans appuyer sur ce bouton.

Votre concessionnaire peut vous fournir une clé de rechange ou une clé supplémentaire.

En cas d'abonnement actif à OnStar, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Présentation OnStar* ➔ 446.

Système de télédéverrouillage

Voir *Déclaration de fréquences radio* ➔ 441.

Si de la portée de l'émetteur RKE diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque l'émetteur se trouve à moins de 1 m (3 pi) du véhicule. Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » plus bas dans cette section.

Les fonctions de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peuvent fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 33.



⌚ (télédémarrage véhicule) :

Selon l'équipement, appuyer sur  et le relâcher, puis immédiatement presser et maintenir  enfoncé jusqu'à ce que les clignotants clignotent pendant au moins quatre secondes. Le moteur peut être lancé depuis l'extérieur du véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Voir *Télédémarrage véhicule* ⇨ 41.

 (**verrouillage**) : Presser pour verrouiller toutes les portes.

Si cette fonction a été activée via le centralisateur informatique de bord (CIB), les clignotants latéraux

clignotent une fois pour indiquer que le verrouillage a été effectué.

Si cette fonction a été activée via le CIB, l'avertisseur sonore retentit lorsque  est à nouveau pressé dans les trois secondes. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Si la porte du conducteur est ouverte lorsque  est pressé, toutes les portes se verrouillent puis la porte du conducteur se déverrouille immédiatement, si la fonction a été activée dans la personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183. Si la porte de passager est ouverte lorsque  est pressé, toutes les portes se verrouillent.

Si la porte du passager est ouverte lorsque  est pressé, toutes les portes se verrouillent.

Une pression sur  arme le système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 51.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables automatiquement, une pression sur  pendant une seconde rabat les rétroviseurs. La fonction de rabatement automatique ne fonctionne que si elle est activée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

 (**déverrouillage**) : Appuyer une fois pour déverrouiller la porte du conducteur. Si  est pressé à nouveau dans les trois secondes, toutes les autres portes se déverrouillent. L'éclairage intérieur s'allume et reste allumé pendant 20 secondes ou jusqu'à ce que le contact soit mis.

Si cette fonction a été activée au CIB, les feux de direction clignotent deux fois pour indiquer que le déverrouillage est effectué. Si cette fonction a été activée au CIB, il se peut que les lampes externes s'allument brièvement. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Une pression de  sur l'émetteur RKE désarme le système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 51.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables automatiquement, une pression sur  pendant une seconde déploie les rétroviseurs. La fonction de rabatement automatique ne fonctionne que si elle est activée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Maintenir enfoncé  jusqu'à ce que la glace s'ouvre complètement. Les glaces ne fonctionnent pas à moins que la commande de glace à distance soit activée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

 (**hayon supérieur vitré**) : Appuyer deux fois pour ouvrir la vitre du hayon.

 (**Hayon**) : Appuyer deux fois pour ouvrir ou fermer le hayon. Appuyer une fois pour arrêter le déplacement du hayon.

➤ (**système de localisation de véhicule/alarme**) : Appuyer et relâcher pour activer le localisateur de véhicule. Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit à trois reprises.

Appuyer et maintenir enfoncé  pendant plus de trois secondes pour activer l'alarme d'urgence. Les feux de direction clignotent et l'avertisseur sonore retentit de manière répétée pendant 30 secondes. L'alarme est désactivée quand le commutateur d'allumage est mis en position ON/RUN (en fonction/marche) ou quand  est pressé à nouveau. Le commutateur d'allumage doit être en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) pour que l'alarme d'urgence fonctionne.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

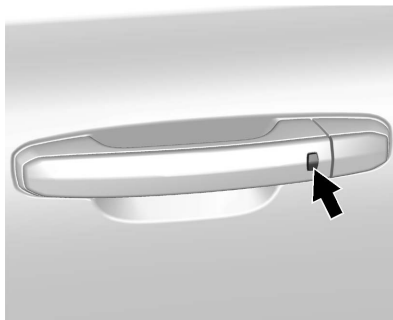
Le système d'accès sans clé permet d'accéder aux portes et au hayon sans appuyer sur le bouton de l'émetteur RKE. L'émetteur RKE doit se trouver à 1 m (3 pi) de la porte à

ouvrir. Si le véhicule est équipé de cette fonction, les poignées de portes extérieures comportent le bouton correspondant.

L'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller toutes les portes à la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage de la porte du conducteur. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du conducteur

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée de porte conducteur déverrouille la porte conducteur. En cas de nouvelle pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller dans les cinq secondes, toutes les portes passagers et le hayon se déverrouillent.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Il s'est écoulé plus de cinq secondes depuis la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage.
- Deux pressions du bouton de verrouillage/déverrouillage ont été utilisées pour déverrouiller toutes les portes.

- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis les portes passagers

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) se trouve à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, une pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage de la poignée de porte de passager déverrouille toutes les portes. Une pression du bouton de verrouillage/déverrouillage provoquera le verrouillage de toutes les portes si l'une des situations suivantes se produit :

- Le bouton de verrouillage/déverrouillage a été utilisé pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Verrouillage passif

L'accès sans clé verrouille le véhicule quelques secondes après la fermeture des portes si le

véhicule est arrêté et si au moins un émetteur RKE a été retiré du véhicule ou s'il n'en reste aucun à l'intérieur.

Si d'autres dispositifs électroniques interfèrent avec le signal de l'émetteur RKE, le véhicule peut ne pas détecter la télécommande RKE à l'intérieur du véhicule. Si le verrouillage passif est activé, les portes peuvent se verrouiller avec l'émetteur RKE à l'intérieur du véhicule. Ne pas laisser l'émetteur RKE dans un véhicule sans surveillance.

Pour déterminer si les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous quittez le véhicule, se reporter à « Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Désactivation temporaire de la fonction de verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant  enfoncé sur le commutateur

intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que le  intérieur de la porte soit enfoncé, ou jusqu'à ce que le contact du véhicule soit allumé.

Ouverture du hayon sans clé

Appuyer sur le patin tactile sur l'arrière du hayon au-dessus de la plaque d'immatriculation pour ouvrir le hayon lorsque toutes les portes sont déverrouillées ou lorsque l'émetteur se trouve à une distance de 1 m (3 pi).

Ouverture de la glace du hayon sans clé

Appuyer sur le bouton extérieur de la vitre du hayon pour ouvrir la vitre du hayon lorsque toutes les portes sont déverrouillées ou lorsque l'émetteur se trouve à une distance de 1 m (3 pi).

Accès avec clé

Pour accéder au véhicule quand la pile de l'émetteur est déchargée, voir *Serrures de porte* ⇨ 43.

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs de télédéverrouillage (RKE) programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est perdu ou volé, vous pouvez acheter et faire programmer un émetteur de rechange auprès de votre concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de sorte que les émetteurs perdus ou volés ne fonctionnent plus. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour un véhicule.

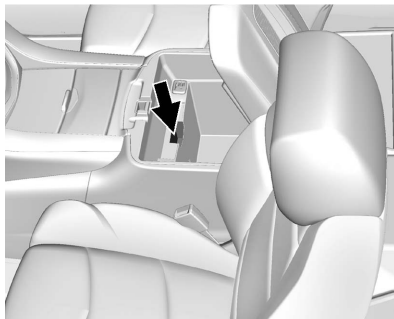
Programmation à partir d'un émetteur reconnu

Une nouvelle télécommande peut être programmée pour le véhicule si une télécommande est reconnue.

Le contact doit être coupé et toutes les télécommandes, y compris celles déjà reconnues et les nouvelles, doivent vous accompagner.

1. Déposer la clé de l'émetteur reconnu.
2. Placer les émetteurs reconnus dans le porte-gobelet ou sur le siège de passager.
3. Retirer le capuchon de barillet sur la poignée de porte du conducteur. Voir *Serrures de porte* ➔ 43. Insérer la clé du véhicule dans le barillet situé sur la poignée de porte conducteur; puis tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre, en position de déverrouillage, cinq fois en 10 secondes.

Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE #2, 3, 4, ETC.



4. Ouvrir la zone de rangement de la console centrale et le plateau de rangement.
5. Placer le nouvel émetteur dans la pochette/insert d'émetteur, à l'avant du compartiment de rangement de la console centrale.
6. Appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, l'affichage du CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.

7. Retirer l'émetteur de la pochette/insert et appuyer sur  ou  sur l'émetteur.

Répéter les étapes 4 à 7 pour programmer d'autres émetteurs.

Lorsque tous les émetteurs sont programmés, maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP pendant approximativement 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

8. Remettre la clé dans l'émetteur.

Programmation sans émetteur reconnu

Si aucun émetteur reconnu n'est disponible, agir comme suit pour programmer jusqu'à huit émetteurs. Cette caractéristique n'est pas disponible au Canada. La procédure peut prendre à 30 minutes environ. Le contact doit être coupé et tous les émetteurs à programmer doivent vous accompagner.

1. Déposer la clé du véhicule de l'émetteur.

2. Retirer le capuchon de barillet sur la poignée de porte du conducteur. Voir *Serrures de porte* ➔ 43. Insérer la clé du véhicule dans le barillet situé sur la poignée de porte conducteur; puis tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre, en position de déverrouillage cinq fois en 10 secondes.

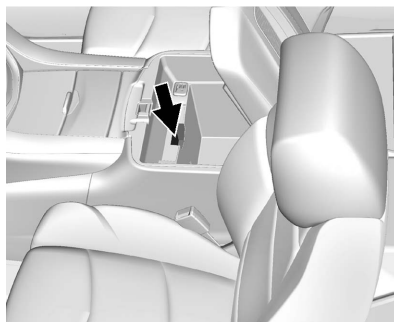
Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche CONFIGURATION DE LA TÉLÉCOMMANDE EN COURS, VEUILLEZ PATIENTER.

3. Attendre pendant 10 minutes jusqu'à ce que le CIB affiche APPUYER SUR BOUTON DÉMARRER POUR CONFIGURER, presser ensuite le bouton ENGINE START/STOP.

Le CIB affiche à nouveau CONFIGURATION DE LA TÉLÉCOMMANDE EN COURS, VEUILLEZ PATIENTER.

4. Répéter l'étape 3 à deux reprises. Après la troisième fois, aucun des émetteurs reconnus antérieurement ne fonctionnera plus avec le véhicule. Les émetteurs restants peuvent être réappris pendant les étapes suivantes.

À présent, le CIB doit afficher PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE # 1.



5. Placer le nouvel émetteur dans la pochette/insert, à l'avant du compartiment de rangement de la console centrale. Le compartiment de rangement

doit être ouvert pour avoir accès à la pochette d'émetteur/insert.

6. Appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, l'affichage du CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.
7. Retirer l'émetteur de la pochette/insert et appuyer sur  ou  sur l'émetteur.

Répéter les étapes 5 à 7 pour programmer d'autres émetteurs.

Lorsque tous les émetteurs sont programmés, maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP pendant approximativement 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

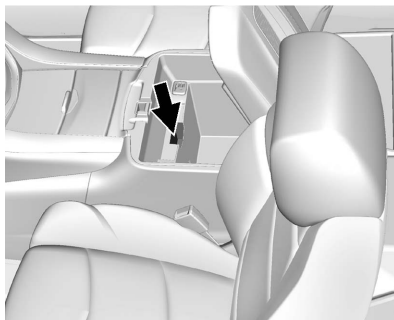
8. Replacer la clé dans l'émetteur.

Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible

En cas de faible charge de la pile de l'émetteur, ou s'il y a des interférences avec le signal, le CIB peut afficher AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE ou AUCUNE TÉLÉCOMMANDE N'A ÉTÉ DÉTECTÉE. PLACEZ TÉLÉCOMMANDE DANS LA POCHE DE L'ÉMETTEUR, PUIS DÉMARRER LE VÉHICULE. lorsque vous démarrez le véhicule. Voir *Messages de clé et de serrure* ➔ 173.

Pour démarrer le véhicule :

1. Ouvrir la zone de rangement de la console centrale et le plateau de rangement.



2. Placer l'émetteur dans la pochette/insert d'émetteur.
3. En position de stationnement (P) ou de point mort (N) appuyer sur la pédale de frein et sur le bouton ENGINE START/STOP.

Remplacer la pile de l'émetteur dès que possible.

Remplacement de la pile

Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

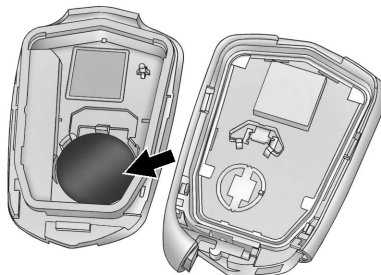
Remplacer la batterie si le message **REEMPLACER PILE DANS TÉLÉCOMMANDE** s'affiche dans le CIB.



1. Appuyer sur le bouton sur le côté de l'émetteur, près du bas et extraire la clé.



2. Séparer les deux moitiés de l'émetteur en utilisant un outil plat introduit dans le bas du centre de l'émetteur. Ne pas utiliser la fente de clé.



3. Retirer l'ancienne pile sans utiliser d'objet métallique.
4. Introduire la pile neuve sur le logement arrière, côté positif vers le bas. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
5. Aligner les logements avant et arrière puis emboîter ensemble les moitiés d'émetteur.

Démarrage à distance du véhicule

Si l'équipement comprend un dispositif de démarrage à distance, le système de commande de

climatisation est activé, selon la température extérieure, lorsque le véhicule est démarré à distance.

Le désembueur de lunette arrière ainsi que les sièges chauffants et refroidissants, selon l'équipement, peuvent aussi être activés. Se reporter à *Sièges avant chauffants et refroidis* ⇨ 71 et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Les lois en vigueur dans certaines communautés peuvent limiter l'utilisation des démarreurs à distance. Vérifier les réglementations locales pour prendre connaissance de toutes les exigences relatives au démarrage à distance des véhicules.

Ne pas démarrer à distance le véhicule si celui-ci manque de carburant.

Le véhicule ne peut pas être démarré à distance si :

- L'émetteur de télédéverrouillage est dans le véhicule.
- Le capot n'est pas fermé.

- Le système de contrôle des émissions présente un dysfonctionnement et le témoin d'anomalie est allumé.

Le moteur est coupé lors d'un démarrage à distance du véhicule si :

- La température du liquide de refroidissement monte trop haut.
- La pression d'huile baisse.

La portée de l'émetteur RKE peut être inférieure pendant que le véhicule fonctionne.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur. Se reporter à *Système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 33 ou *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage

- Presser et relâcher .
- Maintenir enfoncé  jusqu'au clignotement des clignotants ou pendant au moins quatre secondes.

Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument. Les portes se verrouillent et le système de commande de climatisation peut s'activer.

Le moteur continue à fonctionner pendant 10 minutes. Répéter les étapes 1 et 2 pour une prolongation de délai de 10 minutes.

Mettre le contact sur la position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) pour utiliser le véhicule.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée de 10 minutes, pour un total de 20 minutes, si les étapes 1 et 2 sont répétées au cours des 10 premières minutes pendant que le moteur est encore en marche. Une prolongation peut être demandée 30 secondes après le démarrage.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télédémarrages (ou un seul télédémarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

Le contact du véhicule doit être activé puis désactivé pour utiliser à nouveau le démarrage à distance.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, faire l'une des actions suivantes :

- Maintenir enfoncé  jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.

- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Serrures de porte

Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur du véhicule en train de rouler. Lorsqu'une porte est verrouillée, la poignée ne permet pas de l'ouvrir. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leurs ceintures de sécurité et les portes

(Suite)

Avertissement (Suite)

- devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.
- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.
- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans le véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Pour verrouiller les portes depuis l'intérieur du véhicule :

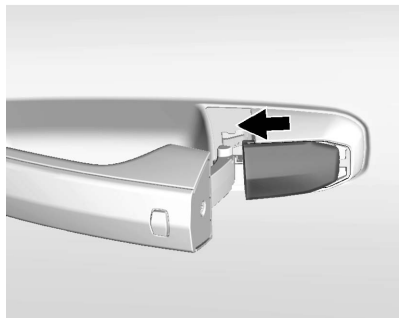
- Appuyer sur  (déverrouillage) du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Enfoncer le bouton de verrouillage manuel de la porte du conducteur pour verrouiller toutes les portes. Enfoncer le bouton de verrouillage manuel d'une porte de passager pour verrouiller uniquement cette porte.

Pour déverrouiller les portes depuis l'intérieur du véhicule :

- Appuyer sur  (déverrouillage) du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Tirer la poignée de porte une fois pour la déverrouiller. Tirer à nouveau la poignée de porte pour l'ouvrir.

Depuis l'extérieur du véhicule, utiliser l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou la clé dans les portes avant. Le barillet est protégé par un capuchon.

Accès au barillet de la clé



Pour accéder au barillet :

1. Tirer sur la poignée pour l'ouvrir complètement.
2. Faire glisser le capuchon vers l'intérieur et le retirer pour exposer le barillet.
3. Faire glisser le capuchon pour le remettre en place.

Accès sans clé

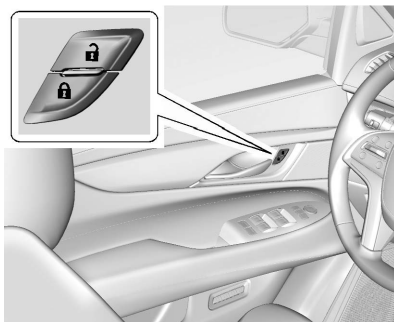
Un véhicule verrouillé peut être ouvert si l'émetteur RKE est à 1 m (3 pi) de la poignée de porte ou du patin tactile du hayon. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 34.

Serrures à libre rotation

Le barillet de serrure de porte tourne librement si une clé incorrecte est utilisée ou si la clé correcte n'est pas insérée à fond. Le dispositif de serrure de porte à rotation libre empêche de forcer la serrure. Pour réinitialiser la serrure, la tourner à la position verticale avec la clé correcte complètement insérée. Retirer la clé et l'insérer à nouveau. Si cette action ne réinitialise pas la serrure, faire tourner la clé d'un demi-tour dans le barillet et répéter la procédure de réinitialisation.

Portes à verrouillage électrique

Appuyer sur  ou  sur l'émetteur de télédéverrouillage. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 34.



 (**verrouillage**) : Presser pour verrouiller les portes.

 (**déverrouillage**) : Presser pour déverrouiller les portes.

Verrouillage temporisé

Cette fonction diffère le verrouillage des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Lorsque  est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte pendant qu'une porte ou le hayon est ouvert(e), une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est ouverte avant ce temps, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée quand toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer sur  sur le commutateur de serrure de porte ou réappuyer sur  sur l'émetteur RKE pour verrouiller les portes immédiatement.

Cette fonction peut aussi être programmée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Verrouillage central

Le véhicule peut être équipé d'une fonction de verrouillage/déverrouillage automatique. Cette fonction peut être programmée en utilisant le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Dispositif antiverrouillage

Si le véhicule se trouve en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et que le commutateur de verrouillage de porte est enfoncé avec la porte conducteur ouverte, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille.

Si le véhicule est arrêté et si le verrouillage est nécessaire pendant qu'une porte est ouverte, lorsque toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifie si des émetteurs RKE se trouvent dans l'habitacle. Si un émetteur RKE est détecté et si le nombre d'émetteurs RKE dans l'habitacle n'a pas diminué, la porte

du conducteur se déverrouille et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

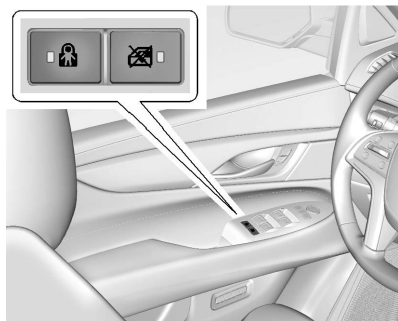
Le dispositif antiverrouillage peut être neutralisé manuellement avec la porte du conducteur ouverte en maintenant le bouton  enfoncé sur le commutateur de verrouillage de porte.

Antiblocage de porte déverrouillée

Si la fonction anti-verrouillage de porte déverrouillée est tournée en position de marche et que le contact est coupé, la porte du conducteur est ouverte et le verrouillage est demandé, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille. La fonction anti-verrouillage de porte déverrouillée peut être activée et désactivée en utilisant les menus de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Serrures de sécurité

Les serrures de sécurité des portes arrière empêchent les passagers d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.



Appuyer sur  pour activer les serrures de sécurité des portes arrière. Le témoin s'allume.

Appuyer de nouveau sur  pour désactiver les serrures de sécurité.

Portes

Hayon

Avertissement

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon ou le coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre ou le hayon. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), gaz invisible et inodore. Celui-ci peut provoquer un évanouissement et même la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon ou le coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air

(Suite)

Avertissement (Suite)

extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir « Système de climatisation » dans l'index.

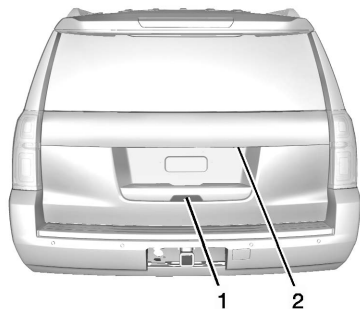
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Voir *Échappement du moteur*
➔ 245.

Attention

Pour éviter d'endommager le hayon ou sa glace, vérifier que la zone derrière et au-dessus du hayon est dégagée avant de l'ouvrir.

Hayon manuel



Pour ouvrir le hayon, appuyer sur  sur le commutateur de serrure de porte à commande électrique ou appuyer sur  sur l'émetteur RKE deux fois pour déverrouiller toutes les portes. Appuyer sur le patin tactile (1) du dessous de la poignée du hayon et lever le hayon.

Appuyer sur le bouton (2) au-dessus de la plaque minéralogique pour ouvrir la vitre du hayon, ou appuyer rapidement deux fois sur  de l'émetteur RKE. Ne pas laisser la vitre de hayon ouverte en levant le hayon.

Il existe un retard dans la libération de la vitre du hayon en cas de tentative de l'ouvrir pendant que l'essuie-glace arrière fonctionne.

Utiliser la cuvette de traction pour abaisser et fermer le hayon. Ne pas appuyer sur le pavé tactile lors de la fermeture. Cela laissera le hayon ouvert.

En cas d'accès sans clé, l'émetteur RKE doit se trouver à 1 m (3 pi) du hayon pour déverrouiller automatiquement le hayon. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ➔ 34.

Le hayon est doté d'un loquet électrique. Si la batterie est débranchée ou si sa tension est faible, le hayon ne s'ouvrira pas. Le hayon fonctionnera à nouveau lorsque la batterie sera rebranchée et rechargée.

Fonctionnement électrique du hayon

Avertissement

Vous-même ou d'autres personnes pouvez être blessés si vous vous trouvez dans le trajet du hayon électrique. S'assurer que personne ne se trouve dans le trajet du hayon électrique lors de son ouverture et de sa fermeture.



Selon l'équipement, le commutateur se trouve sur la console suspendue. Le véhicule doit occuper la position de stationnement (P).

Les modes sont :

MAX : S'ouvre à la hauteur maximum.

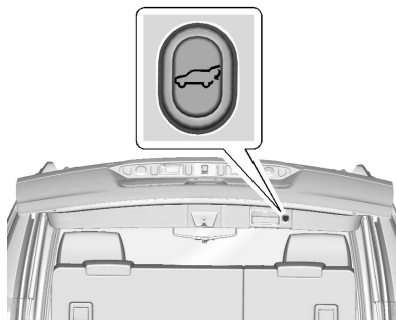
3/4 : S'ouvre à une hauteur réduite qui peut être programmée du 3/4 à l'ouverture complète. Utiliser ce mode pour éviter l'ouverture du hayon jusqu'à une porte de garage ou un chargement placé sur la galerie de toit. Le hayon peut être ouvert complètement manuellement.

OFF : S'ouvre manuellement uniquement.

Pour ouvrir ou fermer le hayon, sélectionner le mode MAX ou 3/4, puis :

- Appuyer rapidement deux fois sur  sur l'émetteur RKE jusqu'à ce que le hayon se déplace.

- Appuyer sur  sur la console suspendue. La porte du conducteur doit être déverrouillée.
- Appuyer sur le patin tactile de la poignée extérieure du hayon après le déverrouillage de toutes les portes. En cas d'accès sans clé (option), un véhicule verrouillé peut être ouvert si l'émetteur RKE se trouve à 1 m (3 pi) du patin tactile.



- Appuyer sur  au bord inférieur du hayon à côté du verrou de fermeture.

Appuyer sur un bouton du hayon, sur le patin tactile ou sur  de l'émetteur RKE pendant que le hayon se déplace pour l'arrêter. Une nouvelle pression relance l'opération dans le sens inverse. Le patin tactile de la poignée du hayon ne peut pas être utilisé pour fermer le hayon.

Ne pas forcer manuellement l'ouverture ou la fermeture du hayon pendant un cycle commandé électriquement.

Le hayon à commande électrique peut être temporairement désactivé par temps extrêmement froid ou après un fonctionnement électrique répété pendant un bref laps de temps. Dans ce cas, le hayon peut toujours être commandé manuellement. Sélectionner OFF (arrêt) sur le commutateur de hayon.

Si le véhicule sort de la position de stationnement (P) pendant que la fonction électrique est en cours, le hayon continue à fonctionner. Si le véhicule accélère avant que le hayon ne se soit complètement

déplacé, le hayon peut s'arrêter ou retourner en sens inverse. Vérifier si le hayon est fermé et verrouillé avant de conduire.

Si le vérin de support du hayon électrique a perdu de la pression, le hayon se ferme automatiquement. Contacter le concessionnaire pour un entretien avant d'utiliser le hayon électrique.

Fonctions de détection d'obstacles

Si le hayon rencontre un obstacle pendant un cycle d'ouverture ou de fermeture, le sens de déplacement du hayon sera automatiquement inversé et le hayon se déplacera à une courte distance par rapport à l'obstacle. Après avoir éliminé l'obstacle, le hayon électrique peut être à nouveau utilisé. Si le hayon rencontre plusieurs obstacles sur le même cycle, le fonctionnement électrique sera désactivé. Après avoir éliminé les obstacles, fermer manuellement le hayon. Ce qui permettra la reprise des fonctions normales du fonctionnement électrique.

Si le véhicule est verrouillé pendant que le hayon se ferme, et qu'un obstacle empêche le hayon de se fermer complètement, l'avertisseur sonore retentit à titre d'alerte sur le fait que le hayon ne s'est pas fermé.

Des capteurs de pincement sont sur les bords latéraux du hayon. Si un objet est coincé entre le hayon et le véhicule et appuie sur un capteur, le hayon repart en direction inverse et s'ouvre complètement. Le hayon reste ouvert jusqu'à ce qu'il soit actionné de nouveau ou fermé manuellement.

Réglage de mode 3/4

Pour modifier la position à laquelle le hayon s'arrête pendant l'ouverture :

1. Sélectionner le mode MAX ou 3/4 et ouvrir le hayon.
2. Arrêter le déplacement du hayon à la hauteur désirée en appuyant sur l'un des boutons. Régler manuellement la position du hayon au besoin.

3. Maintenir enfoncé  près du loquet sur l'extérieur du hayon jusqu'à ce que les feux de direction clignotent et qu'un bip retentisse. Ceci indique que le réglage a été enregistré.

Le hayon ne peut être réglé sous une hauteur programmable minimum. En cas d'absence de clignotement ou de sonnerie, le réglage de hauteur peut être trop bas.

Fonctionnement manuel

Sélectionner OFF (arrêt) pour actionner manuellement le hayon. Se reporter à la description du hayon manuel du début de cette section.

Attention

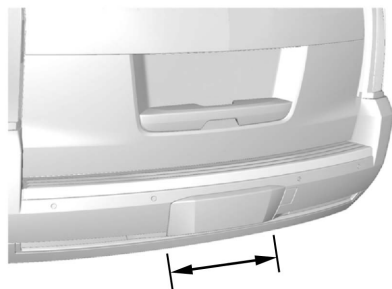
Ne pas trop forcer pour fermer le hayon afin de ne pas l'endommager.

Fonctionnement mains libres

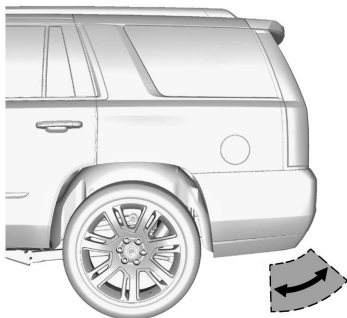
En cas d'accès du véhicule mains libres, le hayon peut être actionné au moyen d'un mouvement de coup de pied sous le pare-chocs arrière.

Le hayon ne peut pas fonctionner si l'émetteur RKE n'est pas à 1 m (3 pi).

Le dispositif mains libres ne fonctionne pas quand le hayon se déplace. Pour arrêter le mouvement du hayon, actionner l'un des commutateurs du hayon.



Longueur de la zone de coup de pied



Pour actionner, balancer la jambe et effectuer un mouvement de coup de pied au centre du pare-chocs arrière puis reculer.

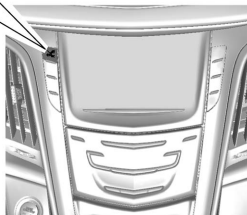
Attention

Les éclaboussures d'eau peuvent provoquer l'ouverture du hayon. Éloigner l'émetteur RKE de la zone de détection du pare-chocs arrière ou placer à OFF (arrêt) le mode de hayon en cas de nettoyage ou d'intervention à proximité du pare-chocs arrière pour éviter une ouverture accidentelle.

- Ne pas faire glisser votre pied d'un côté à l'autre.
- Ne pas laisser votre pied sous le pare-chocs; le hayon ne sera pas actionné.
- Ne pas toucher le hayon avant son arrêt complet.
- Ce dispositif peut être temporairement désactivé dans certaines conditions. Si le hayon ne réagit pas au coup de pied, ouvrir ou fermer le hayon au moyen d'une autre méthode ou démarrer le véhicule. Le dispositif sera réactivé.

Lors de la fermeture du hayon avec ce dispositif, il y aura un court délai. Les feux arrière clignotent et un carillon retentit. Se tenir à l'écart de la porte avant qu'elle ne commence à se déplacer.

Marchepieds à commande électrique



Les marche-pieds électriques se déploient lorsque la porte est ouverte et se rétractent automatiquement trois secondes après la fermeture de la porte. Les marche-pieds électriques se rétractent immédiatement si le véhicule commence à se déplacer.

Les mains, les enfants, les animaux domestiques, les objets et les vêtements doivent être dégagés des marche-pieds électriques pendant leur déplacement. Les marche-pieds inversent leur déplacement s'ils

rencontrent une obstruction en s'ouvrant ou en se fermant. Éliminer l'obstruction puis ouvrir et fermer la porte du même côté pour achever le déplacement des marche-pieds. Si l'obstruction n'est pas éliminée, les marche-pieds restent étirés pendant la conduite.

Il existe deux autres modes de fonctionnement :

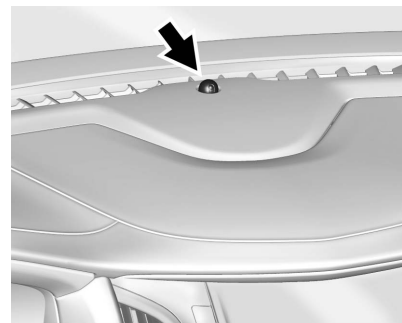
Mode déploiement : pour étirer les deux marche-pieds électriques en vue du nettoyage, appuyer sur  pendant que le véhicule est en position de stationnement (P) ou de point mort (N). Appuyer sur  à nouveau pour les rétracter. Le CIB affiche un message.

Mode verrouillage : maintenir enfoncé  pendant quatre secondes pour verrouiller et désactiver les marche-pieds électriques. Maintenir enfoncé  pendant quatre secondes à nouveau pour les activer. Le CIB affiche un message.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule



La lampe indicatrice du panneau d'instruments près du pare-brise indique le statut du système.

Éteint : Le système d'alarme est désarmé.

Allumé en continu : Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide : Le véhicule n'est pas en sécurité. Une porte, le hayon ou le capot est ouvert(e).

Clignotement lent : Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des trois méthodes :
 - Utiliser l'émetteur RKE.
 - Utiliser le système d'accès sans clé.
 - Ouvrir une porte et appuyer sur  sur l'intérieur de la porte.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement. En appuyant sur  de l'émetteur RKE une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans avoir d'abord déverrouillé avec l'émetteur RKE, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer la pré-alarme. Si le véhicule n'est pas mis en marche ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur  sur la télécommande RKE pendant les 10 secondes de pré-alarme, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, le hayon ou le capot est ouvert sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain événement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée :

- Presser  sur l'émetteur RKE.
- Déverrouiller le véhicule à l'aide du système d'accès sans clé.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après la sortie de tous les occupants.
- Toujours déverrouiller une porte avec la télécommande RKE ou utiliser le système d'accès sans clé.

Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas le système et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur  de la télécommande RKE et que l'avertisseur sonore retentit trois

fois, une alarme s'est produite précédemment alors que le système d'alarme était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages de sécurité* ➔ 178.

Avertisseur sonore, capteur d'inclinaison et capteur d'intrusion

Outre les fonctions normales d'antivol, ce système peut également être doté d'un avertisseur sonore, d'un capteur d'inclinaison et d'un capteur d'intrusion.

Une alarme audible retentit qui diffère de l'avertisseur sonore du véhicule. Il possède sa propre source d'alimentation et peut faire retentir une alarme même si la batterie du véhicule est hors d'état.

Le capteur d'inclinaison peut désactiver l'alarme s'il détecte un mouvement du véhicule tel qu'un changement d'orientation du véhicule.

Le capteur d'intrusion surveille l'habitacle du véhicule et peut activer l'alarme s'il détecte une entrée non autorisée dans le véhicule. Ne pas laisser de passager ou d'animaux domestiques dans le véhicule lorsque le capteur d'intrusion est activé.

Avant d'armer le système antivol et d'activer le capteur d'intrusion :

- S'assurer que toutes les portes et les vitres sont complètement fermées.
- Immobiliser tous les objets mobiles, comme les pare-soleil.
- Vérifier l'absence d'obstruction bloquant les capteurs dans la console suspendue avant.
- Fermer les écrans DVD avant de quitter le véhicule.

Commutateur de désactivation des capteurs d'inclinaison et d'intrusion



Il est recommandé de désactiver les capteurs d'intrusion et d'inclinaison si des animaux domestiques sont laissés dans le véhicule ou si le véhicule est transporté.

Lorsque le véhicule est arrêté, appuyer sur  sur la console de plafond avant. Le témoin s'allume temporairement pour indiquer que ces capteurs ont été désactivés pour le prochain cycle d'armement du système d'alarme.

Dispositif antidémarrage

Voir *Déclaration de fréquences radio*
⇨ 441.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque le contact est coupé.

Le système antidémarrage est désarmé lorsque le bouton d'allumage est enfoncé et qu'un émetteur valide se trouve dans le véhicule.



Le témoin de sécurité du groupe d'instruments de bord s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Le système comporte un ou plusieurs émetteurs qui sont appariés au dispositif antidémarrage dans le véhicule. Seul un émetteur correctement apparié peut faire démarrer le véhicule. Si l'émetteur est endommagé, vous ne pourrez pas démarrer le véhicule.

Si le moteur ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, cela indique un problème dans le système. Couper le contact et essayer à nouveau.

Si l'émetteur RKE semble intact, essayer un autre émetteur ou placer l'émetteur dans la pochette/l'insert d'émetteur, près de la zone de rangement de la console centrale, entre les sièges de conducteur et de passager avant. Se reporter à « Démarrage du véhicule au moyen d'un émetteur dont la pile est déchargée » sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 34.

Si le moteur ne démarre ni avec l'émetteur placé dans la pochette/insert, ni avec aucun autre émetteur, le véhicule doit être réparé. Consulter votre concessionnaire, qui peut intervenir sur le système antivol et programmer autre un émetteur programmé pour le véhicule.

Ne pas abandonner dans le véhicule l'émetteur ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

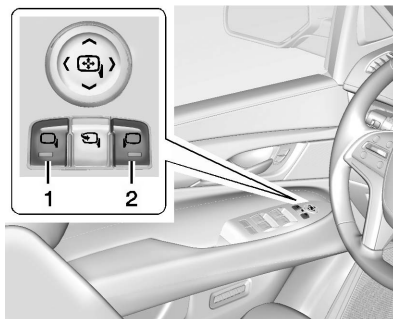
Rétroviseurs convexes

Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs électriques



Pour régler les rétroviseurs :

1. Appuyer sur (1) ou (2) pour sélectionner le rétroviseur de conducteur ou de passager. La lampe indicatrice s'allume.
2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur vers le haut, vers le bas, vers la droite ou vers la gauche.
3. Régler le rétroviseur extérieur de façon à pouvoir voir les côtés et l'arrière du véhicule.

4. Appuyer sur (1) ou (2) à nouveau pour désélectionner le rétroviseur. La lampe indicatrice s'éteint.

Rétroviseur extérieur à atténuation automatique

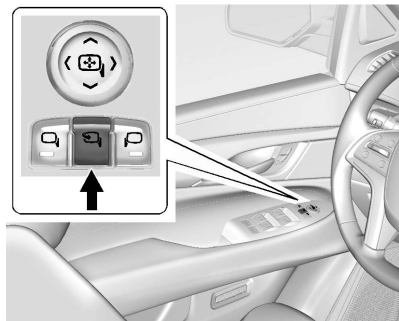
Selon l'équipement, le rétroviseur extérieur du conducteur s'atténue automatiquement afin de réduire l'éblouissement des phares du véhicule derrière. Cette fonction s'active lors du démarrage du véhicule. Se reporter à *Rétroviseur à atténuation automatique* ⇨ 57.

Clignotant

Le véhicule peut être équipé d'un témoin de clignotant placé sur les rétroviseurs. Ce témoin clignote dans le sens du changement de direction ou de voie.

Rétroviseurs rabattables

Rabattable électrique



1. Appuyer sur  pour rabattre les rétroviseurs vers l'intérieur.
2. Appuyer sur  à nouveau pour replacer les rétroviseurs en position de conduite.

Remise en place des rétroviseurs à rabattement électrique

Réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique si :

- Les rétroviseurs sont accidentellement gênés dans leur mouvement de repli.
- Ils ont été rabattus ou déployés manuellement par inadvertance.
- Les rétroviseurs ne demeurent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs vibrent à des vitesses normales.

Rabattre et déployer une fois les rétroviseurs à l'aide des commandes de rétroviseur pour les ramener à leur position de déploiement normale.

Un claquement peut être entendu lors de la réinitialisation des rétroviseurs rabattables à commandes électriques. Ce bruit est normal après un rabattement manuel.

Rétroviseur à escamotage automatique

Selon l'équipement, contact coupé, maintenir enfoncé  sur l'émetteur RKE pendant environ une seconde pour escamoter automatiquement les rétroviseurs extérieurs. Maintenir enfoncé  sur l'émetteur RKE pendant environ une seconde pour déployer les rétroviseurs. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 34.

Cette fonction est activée ou désactivée dans Personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Rétroviseurs chauffants

Pour les véhicules à rétroviseurs chauffés :

 (**désembueur de lunette arrière**) : Appuyer pour chauffer les rétroviseurs.

Voir « Désembueur de lunette arrière » sous *Système de double climatisation automatique* ⇨ 206.

Rétroviseurs inclinables en marche arrière

Si le véhicule est équipé de sièges à mémoire de position, les rétroviseurs des côtés passager et conducteur adoptent une position présélectionnée quand le véhicule est en position de marche arrière (R). Cela offre une meilleure visibilité lors du stationnement.

Le ou les rétroviseurs reviennent à leur position d'origine lorsque :

- La marche arrière (R) du véhicule est ôtée, ou lorsqu'elle reste enclenchée pendant environ 30 secondes.
- Le contact est coupé.
- Le véhicule est conduit en marche arrière (R) au-dessus d'une vitesse prédéfinie.

Pour activer ou désactiver cette fonctionnalité, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Si le véhicule est équipé du système OnStar, il existe trois boutons de commande à l'arrière du rétroviseur. Voir votre concessionnaire pour de plus amples informations au sujet du système OnStar et comment s'y abonner. Voir *Présentation OnStar* ⇨ 446.

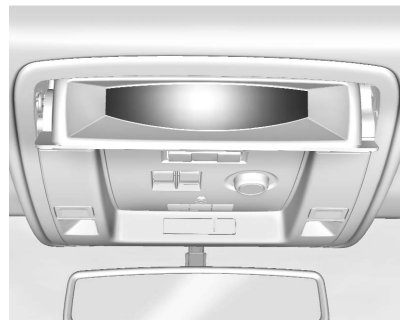
Pour éviter des appels OnStar accidentels, nettoyer le rétroviseur pendant que le contact est coupé. Ne pas vaporiser de produits de nettoyage pour le verre directement sur le rétroviseur mais utiliser une serviette douce humectée d'eau.

Rétroviseur à gradation automatique

Le rétroviseur s'atténue automatiquement afin de réduire l'éblouissement provenant des

phares à l'arrière. Cette fonction s'active lors du démarrage du véhicule.

Miroir de vision enfant



Pousser sur le casier de lunettes solaires (option) et le relâcher. Repousser le casier à moitié pour fixer le rétroviseur en place.

Repousser pour fermer le miroir.

Glaces

Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.

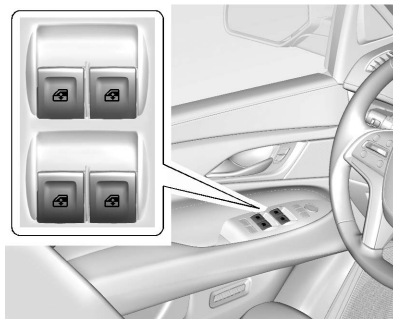


Les qualités aérodynamiques du véhicule sont conçues pour améliorer l'économie de carburant. Elles peuvent entraîner un son modulé lorsque l'une ou l'autre des glaces arrière est baissée et que les glaces avant sont levées. Pour atténuer le son, ouvrir l'une ou l'autre des glaces avant ou le toit ouvrant, selon l'équipement.

Glaces électriques

Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser les clés dans un véhicule avec des enfants seuls. Si des enfants sont assis à l'arrière, utiliser le bouton de verrouillage des glaces pour empêcher le fonctionnement des glaces. Se reporter à *Clés* ➔ 32.



Les commutateurs de la porte du conducteur possède commandent toutes les glaces. Chaque porte de passager est équipée d'un commutateur qui commande seulement cette glace. Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) ou si le dispositif de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est actif. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP)* ➔ 241.

Presser le commutateur pour abaisser la glace. Tirer le commutateur vers le haut pour lever la glace.

Abaissement rapide des vitres

Les lève-glaces à descente rapide permettent d'abaisser la glace sans maintenir le commutateur. Presser entièrement le commutateur de lève-glace et le relâcher pour activer la fonction de descente rapide. Le mode de descente rapide peut être annulé à n'importe quel moment en pressant brièvement ou en tirant le commutateur.

Lève-glace à montée rapide

Selon l'équipement, la fonction de montée rapide de glace permet de lever la glace sans maintenir le commutateur. Tirer entièrement le commutateur de lève-glace et le relâcher pour activer la fonction de montée rapide. Le mode de montée rapide peut être annulé à n'importe quel moment en pressant ou en tirant brièvement le commutateur.

Programmation des lève-glaces électriques

Si la batterie du véhicule a été rechargée, débranchée ou qu'elle est en panne, le lève-glace électrique de la porte du conducteur devra être reprogrammé pour que la fonction de montée rapide fonctionne.

Pour reprogrammer les lève-vitres électriques :

1. Fermer toutes les portes.
2. Mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN/START (en fonction/marge/démarrage).
3. À partir de n'importe quel position d'ouverture, tirer vers le haut sur le commutateur de lève-glace électrique jusqu'à la fermeture complète de la glace.
4. Maintenir le commutateur vers le haut pendant environ deux secondes après la fermeture complète de la glace.

La glace est maintenant reprogrammée.

Fonction anti-pincement de montée rapide de glace

Si un quelconque objet se trouve sur la trajectoire de la glace lorsque la montée rapide de la glace est active, elle s'arrête au niveau de l'obstacle et revient automatiquement à la position prééglée en usine. Des conditions climatiques comme une formation de givre importante peuvent également entraîner le retour automatique de la glace. Celle-ci revient à un fonctionnement normal dès que l'obstacle ou la condition a disparu.

Annulation d'anti-pincement de montée rapide de glace



Avertissement

Si l'annulation rapide est activée, la glace ne se mettra pas en marche arrière automatiquement. Vous ou vos passagers risquez

(Suite)

Avertissement (Suite)

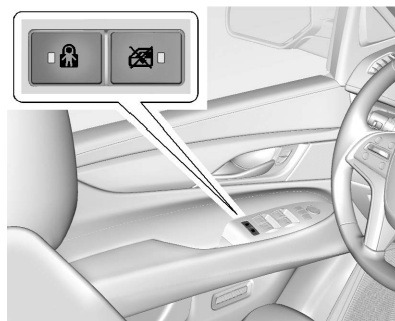
d'être blessés et la glace risque d'être endommagée. Avant d'utiliser l'annulation rapide, s'assurer que personne et aucun objet n'obstruent la glace.

La fonction peut être annulée dans un mode supervisé. Enfoncer le commutateur de glace complètement à la deuxième position. La glace remonte aussi longtemps que le commutateur est maintenu. Quand le commutateur est relâché le mode express est réactivé.

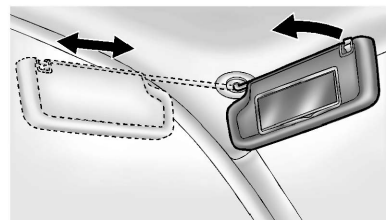
Dans ce mode, la glace peut encore se fermer sur un objet situé sur sa trajectoire. Faire attention lors de l'utilisation du mode de désactivation.

Blocage des glaces

Ce dispositif empêche le fonctionnement des glaces de passager arrière, sauf à partir de la position du conducteur.



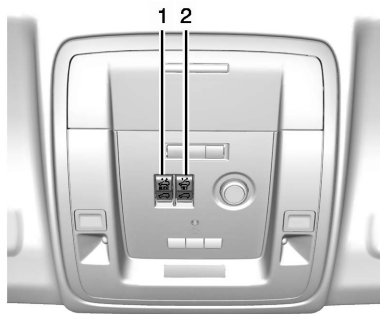
- Appuyer sur  pour activer le verrou des glaces arrière. Un témoin s'allume lorsque la fonction est activée.
- Appuyer de nouveau sur  pour désactiver les verrous de glace arrière.

Pare-soleil

Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale ou, selon l'équipement, de l'étendre le long de la tige.

Pavillon

Toit ouvrant



1. Ouverture ou fermeture
2. Ventilation

Pour les véhicules munis d'un toit ouvrant, le toit ouvrant fonctionne uniquement si l'interrupteur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque le mode de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est activé. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP)* ➔ 241.

Ventilation : Depuis la position fermée, presser la partie arrière du commutateur (2) pour mettre le toit ouvrant en position de ventilation.

Ouvrir/Fermer : Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenir enfoncé le commutateur (1) jusqu'à ce que le toit ouvrant atteigne la position désirée. Pour le fermer, maintenir enfoncé l'avant du commutateur (1).

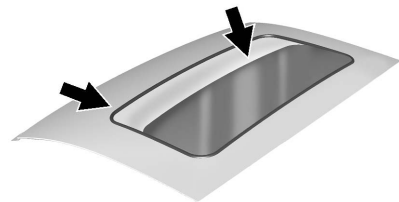
Ouverture express/fermeture express

express : Pour ouvrir rapidement le toit ouvrant, enfoncer complètement puis relâcher l'arrière du commutateur (1) jusqu'à ce que le toit ouvrant atteigne la position désirée. Pour fermer rapidement le toit ouvrant, enfoncer complètement puis relâcher l'avant du commutateur (1). Presser de nouveau le commutateur pour l'arrêter.

Lorsque le toit ouvrant est ouvert, un déflecteur d'air sortira automatiquement. Le déflecteur d'air se rentrera lors de la fermeture du toit ouvrant.

Le toit ouvrant possède également un store qui peut être tiré vers l'avant pour bloquer les rayons du soleil. Le store peut être ouvert et fermé manuellement.

Si un objet se trouve dans la trajectoire du toit ouvrant lorsqu'il se ferme, la fonction antipincement détecte l'objet et arrête la fermeture du toit ouvrant au point d'obstruction. Le toit ouvrant retourne alors en position complètement ouverte ou en position d'aération.



Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur les bourrelets d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système

d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer les bourrelets et surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse du toit ouvrant.

L'écoulement d'eau visible dans le système d'évacuation de l'eau est normal.

Sièges et dispositifs de retenue

Appuie-têtes

Appuie-têtes	64
--------------------	----

Sièges avant

Réglage de commande électrique de siège	65
Réglage du support lombaire	67
Sièges à dossier inclinable	68
Sièges à mémoire	68
Massage	71
Sièges avant chauffants et refroidissants	71

Sièges arrière

Sièges chauffants arrière	73
Sièges de deuxième rangée ...	73
Sièges de la troisième rangée	78

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité	81
Port adéquat des ceintures de sécurité	82
Ceinture-baudrier	83

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse	89
Rallonge de ceinture de sécurité	89
Vérification du système de sécurité	90
Entretien des ceintures de sécurité	90
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision	90

Système de sac gonflable

Système de sac gonflable	91
Où se trouvent les sacs gonflables?	93
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	95
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	96
De quelle façon le sac gonflable retient-il?	96
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?	97
Système de détection des occupants	99

Réparation du véhicule muni de sacs gonflables	103
Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables	104
Vérification des sacs gonflables	104
Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision	105

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés	106
Bébés et jeunes enfants	108
Appareils de retenue pour enfant	110
Où installer l'appareil de retenue	112
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)	113
Remplacement des pièces du système LATCH après une collision	122
Fixation des sièges pour enfants (siège arrière)	122
Fixation des sièges pour enfants (siège passager avant)	124

Appuie-têtes

Sièges avant

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

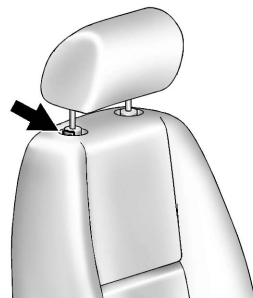


Avertissement

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.



Régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.



La hauteur de l'appuie-tête est réglable. Tirer l'appuie-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appuie-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour abaisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton situé sur le dessus du siège et pousser l'appuie-tête vers le bas. Essayer de déplacer l'appuie-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

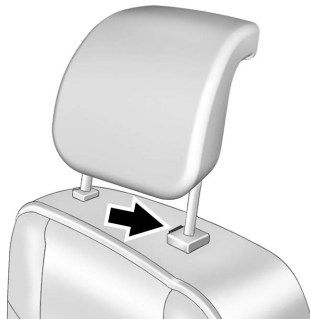
Les appuie-têtes latéraux de siège avant ne sont pas démontables.

Sièges de deuxième rangée

Les sièges de deuxième rangée du véhicule sont équipés d'appui-têtes non réglables aux positions d'assise extérieures.

Les appui-têtes latéraux de deuxième rangée de sièges avant ne sont pas démontables.

Sièges de la troisième rangée



L'appui-tête du siège de troisième rangée peut être abaissé pour permettre une meilleure visibilité lorsque le siège arrière n'est pas occupé.

Pour abaisser l'appui-tête, appuyer sur le bouton situé sur le haut du dossier et pousser l'appui-tête vers le bas.

Replacer l'appui-tête abaissé en position redressée jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Pousser et tirer sur l'appui-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour la pose d'un siège d'enfant sur la troisième rangée de siège, voir « Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH » sous *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH)* ➔ 113.

Sièges avant

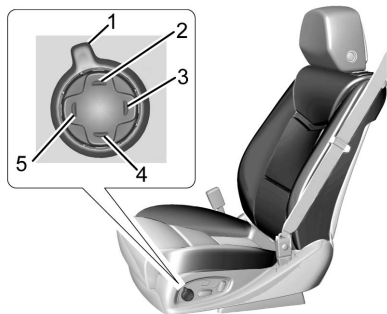
Réglage de commande électrique de siège

Réglage du siège, version haut de gamme

Avertissement

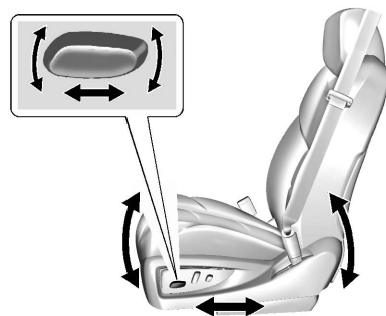
Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule si vous tentez de régler le siège du conducteur alors que le véhicule est en mouvement. Ne régler le siège du conducteur que quand le véhicule est immobile.

Selon l'équipement, le contact doit être mis pour utiliser les fonctionnalités de siège de la version haut de gamme.

Commandes de siège, version haut de gamme


1. Sélection des fonctionnalités
 2. Haut
 3. Arrière
 4. Bas
 5. Avant
- Déplacer Sélection des fonctionnalités (1) pour afficher les réglages de siège sur la console centrale. Appuyer et relâcher ou maintenir enfoncé pour naviguer parmi les fonctionnalités.

- Appuyer sur Haut (2) pour effectuer des réglages vers le haut de la fonctionnalité sélectionnée.
- Appuyer sur Arrière (3) pour effectuer des réglages vers l'arrière de la fonctionnalité sélectionnée.
- Appuyer sur Bas (4) pour effectuer des réglages vers le bas de la fonctionnalité sélectionnée.
- Appuyer sur Avant (5) pour effectuer des réglages vers l'avant de la fonctionnalité sélectionnée.

Réglage du siège de base


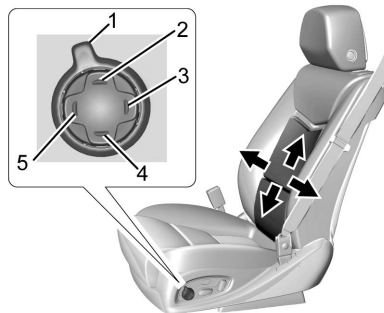
Pour régler le siège :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Réglage du support lombaire

Soutien lombaire et appuie-nuque

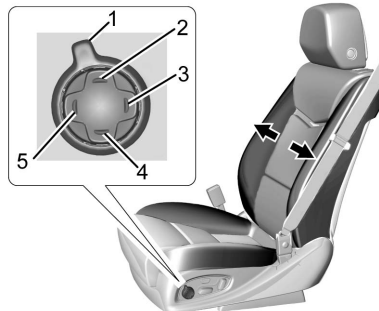
Pour régler le soutien lombaire, le cas échéant :



- Appuyer et relâcher ou maintenir enfoncé Sélection des fonctionnalités (1) pour atteindre le soutien lombaire sur la console centrale.
- Appuyer sur Avant (5) ou Arrière (3) pour ajuster la position du soutien lombaire.

- Appuyer sur Haut (2) ou Bas (4) pour ajuster la position verticale du soutien lombaire.

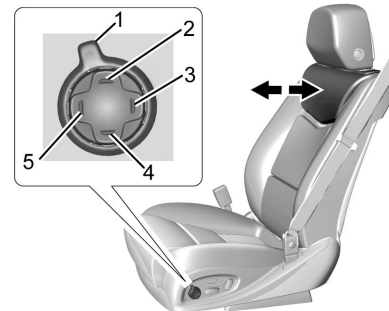
Pour régler l'appuie-nuque, le cas échéant :



- Appuyer et relâcher ou maintenir enfoncé Sélection des fonctionnalités (1) pour atteindre l'appuie-nuque sur la console centrale.
- Appuyer sur Avant (5) ou Arrière (3) pour ajuster la position de l'appuie-nuque.

Appuie-épaule supérieur

Pour régler l'appuie-épaule, le cas échéant :



- Appuyer et relâcher ou maintenir enfoncé Sélection des fonctionnalités (1) pour atteindre l'appuie-épaule sur la console centrale.
- Appuyer sur Avant (5) ou Arrière (3) pour ajuster la position de l'appuie-épaule.

Sièges à dossier inclinable

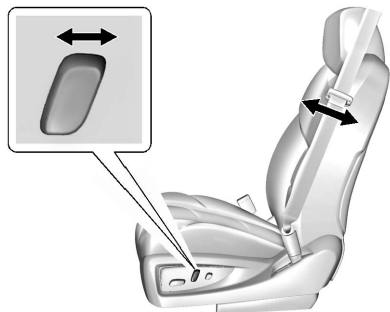


Illustration du niveau de base, niveau supérieur similaire

Pour incliner le dossier de siège :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.



Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

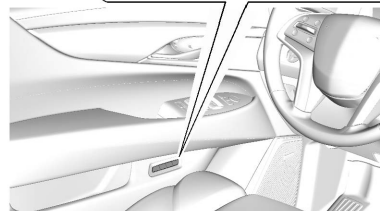
La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Il faut aussi se caler dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.



Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Sièges à mémoire



Les boutons 1, 2, SET (réglage) et  (sortie) sur la porte du conducteur sont utilisés pour mémoriser et rappeler manuellement les réglages en mémoire du siège du conducteur, des rétroviseurs extérieurs, de la colonne de direction inclinable et télescopique à commande électrique (selon l'équipement), des pédales réglables (selon l'équipement) et des réglages du massage (selon l'équipement).

Enregistrement des positions de mémoire

Pour conserver les positions dans les boutons 1 et 2 :

1. Le contact doit être sur ON/RUN ou ACC/ACCESSORY.
2. Régler le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs, la colonne de direction inclinable et télescopique à commande électrique, les pédales réglables (selon l'équipement), et les réglages du massage (selon l'équipement) aux positions désirées.

3. Appuyer sur la touche SET (régler) et la relâcher. Un signal sonore retentit.
4. Presser immédiatement et maintenir le 1 enfoncé jusqu'à ce que deux bips retentissent.
5. Répéter les étapes 1 à 4 pour un deuxième conducteur, à l'aide du 2.

Pour enregistrer les positions de sortie et les fonctionnalités de sortie facile par le bouton  (Sortie), répéter les étapes 1 à 4 en utilisant  pour enregistrer vos positions de sortie du véhicule.

Rappel manuel des positions en mémoire

Maintenir enfoncé 1, 2 ou  (Sortie) pour rappeler manuellement les positions mémorisées précédemment ainsi que les paramètres de massage (selon l'équipement). En relâchant 1, 2 ou  avant que les positions mémorisées ne soient atteintes, le rappel est annulé.

Si la fonctionnalité de massage est désactivée lorsque le rappel de mémoire est effectué, le type et l'intensité du massage précédemment enregistrés seront rappelés mais resteront sans effet tant qu'ils ne sont pas activés par la commande de massage.

Rappel automatique des positions mémorisées (rappel de mémoire automatique)

Si elle est activée dans les menus de personnalisation du véhicule, la fonction de rappel de mémoire automatique rappelle automatiquement la position 1 ou 2 actuelle du conducteur précédemment enregistrée ainsi que les paramètres de massage (selon l'équipement) lorsque le contact passe de OFF à ON/RUN ou à ACC/ACCESSORY.

Voir « Rappel de mémoire automatique » sous « Confort et commodité » dans *Personnalisation du véhicule* ➔ 183.

Pour arrêter le mouvement de rappel, appuyer une fois sur les commandes de mémoire, de

rétroviseur motorisé ou de siège motorisé. Appuyer sur la commande de colonne de direction inclinable et télescopique à commande électrique. Ou appuyer sur la commande de pédale réglable.

Si le conducteur du véhicule a changé, l'identité du conducteur peut être affichée sur certains véhicules pendant les premiers cycles de démarrage.

Les émetteurs RKE ne portent pas de numéro. Si la position mémorisée du siège est enregistrée dans 1 ou 2, mais que cette position n'est pas automatiquement rappelée, enregistrer vos positions sur l'autre bouton ou échanger les émetteurs RKE avec l'autre conducteur.

Siège à recul automatique

Si elle est programmée dans le menu de personnalisation du véhicule, la fonction de sortie facile rappelle automatiquement les

dernières positions de sortie enregistrées en quittant le véhicule. Se reporter à « Enregistrement des positions de mémoire » plus haut dans cette section. Voir également *Personnalisation du véhicule* ➔ 183.

Le siège à recul automatique s'active automatiquement dans l'un des cas suivants :

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur est rapidement ouverte dans un court délai.
- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur ouverte.

Obstructions

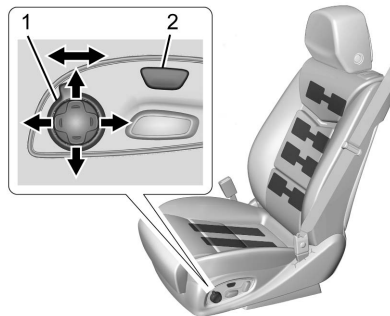
Si un objet bloque le siège du conducteur, la colonne de direction inclinable et télescopique à commande électrique et/ou les pédales réglables pendant un rappel de position de mémoire, le rappel

peut s'arrêter. Éliminer l'obstruction. Effectuer ensuite l'une des opérations suivantes :

- Pour le rappel manuel ou automatique de la position mémorisée, presser et maintenir la commande manuelle appropriée pendant deux secondes. Essayer un nouveau rappel en pressant le bouton de mémoire approprié.
- Pour rappeler la position de sortie, appuyer sans la relâcher pendant deux secondes sur la commande manuelle appropriée du dispositif de sortie dont la position n'est pas rappelée, puis essayer à nouveau de rappeler la position de sortie.

Si le rappel de la position mémorisée ne s'effectue toujours pas, consulter le concessionnaire.

Massage



Siège conducteur illustré, siège passager similaire

Selon l'équipement, le contact doit être mis pour utiliser la fonctionnalité de massage.

Le massage peut être activé et réglé de la manière suivante :

1. Appuyer et relâcher ou maintenir enfoncé la commande de sélection (1) pour atteindre les options de massage sur l'affichage de la console centrale.
2. Sélectionner Fonction de massage.
3. Appuyer vers le haut ou le bas pour sélectionner le type de massage.
4. Appuyer vers l'avant ou l'arrière pour modifier l'intensité.
5. Pour activer le massage avec les paramètres de type et d'intensité du dernier massage ou pour arrêter le massage, presser la commande Marche/Arrêt de massage (2).

Sièges avant chauffants et refroidissants

Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou en présence de douleur à la peau, le chauffage de siège risque de vous brûler. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être

(Suite)

Avertissement (Suite)

utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.



Les boutons se trouvent près des commandes de climatisation sur la colonne centrale. Pour qu'ils fonctionnent, le moteur doit être en marche.

Appuyer  ou  sur pour chauffer uniquement le dossier du conducteur ou du passager.

Presser  ou  pour chauffer le coussin de siège et le dossier du conducteur ou du passager.

Presser  ou  pour refroidir le siège de conducteur ou de passager.

Quand cette fonction est désactivée, les symboles de siège chauffé et refroidis sur les boutons sont blancs. Ils deviennent rouges quand la fonction est active. Quand un siège refroidi est allumé, le symbole devient bleu.

Appuyer une fois pour le réglage le plus élevé. À chaque pression sur le bouton, le siège passe au réglage inférieur puis à l'arrêt. Les témoins à côté des boutons sont trois pour le réglage le plus élevé et un pour le plus bas. Si les sièges chauffés sont allumés pendant une période prolongée, leurs niveau peut automatiquement s'abaisser.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Sièges chauffants et refroidissants automatiques à démarrage à distance

Durant un démarrage à distance, les sièges chauffés ou refroidis (selon l'équipement) peuvent être activés automatiquement s'ils le sont dans la personnalisation du véhicule. Quand il fait froid, les sièges chauffés sont activés et quand il fait

chaud les sièges refroidis sont activés. Ces fonctions sont annulées à la mise du contact. Appuyer sur le bouton de siège chauffé ou refroidi pour utiliser les sièges chauffés ou refroidis après le démarrage du véhicule.

Les témoins de siège chauffant ou refroidissant ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Les sièges chauffants ou refroidissant ne se mettent pas en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être activés dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Téledémarrage du véhicule* ⇨ 41 et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Chauffage automatique des sièges

Lorsque le véhicule est en marche, cette fonction active automatiquement les sièges chauffants au niveau requis par la température intérieure du véhicule.

Le niveau haut, moyen, bas ou hors fonction de chauffage des sièges est indiqué par les voyants des boutons de chauffage manuel des sièges sur la console centrale. Utiliser les boutons de chauffage manuel des sièges de la console centrale pour arrêter le chauffage automatique des sièges. Si le siège du passager est inoccupé, la fonction de chauffage automatique des sièges n'active pas le siège. La fonction de chauffage automatique des sièges peut être programmée pour être toujours activée lorsque le véhicule est en marche. Se reporter à « Chauffage automatique des sièges » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Sièges arrière

Sièges chauffants arrière

⚠ Avertissement

Si vous ne sentez pas de changement de température ou si vous ressentez une brûlure sur la peau, le chauffage du siège peut provoquer des brûlures. Voir l'avertissement sous *Sièges avant chauffants et refroidissant* ⇨ 71.



Les boutons sont à l'arrière de la console centrale.

Avec le contact sur ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage), appuyer sur ou pour réchauffer le coussin de siège extérieur gauche ou droit. Un témoin s'affiche sur l'écran de commande de climatisation arrière quand cette fonction est active.

Appuyer une fois sur le bouton pour le réglage le plus élevé. A chaque pression du bouton, le siège passe au réglage inférieur suivant, puis à l'arrêt. Les témoins près des boutons indiquent trois pour la température la plus élevée et un pour la plus basse.

Si les sièges chauffants sont en position haute pendant longtemps, le niveau de chauffage peut s'abaisser automatiquement.

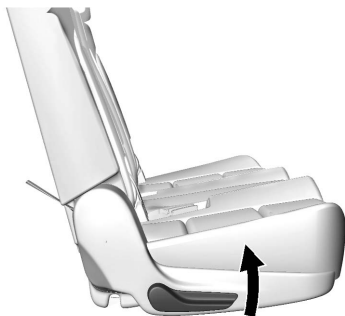
Sièges de deuxième rangée

Les sièges de seconde rangée peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement

ou rabattus et inclinés pour faciliter l'accès et la sortie au siège de troisième rangée.

Sièges à dossier inclinable

Pour incliner le dossier de siège :



1. Lever le levier du côté extérieur du siège.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

1. Lever le levier complètement en appliquant une pression sur le dossier de siège. Le dossier de siège retourne en position relevée. Si le levier est tiré sans appliquer de pression, le siège est relâché à une position rabattue.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Sièges pliants et basculants manuelles

Avertissement

Ne pas laisser le siège de seconde rangée en position inclinée pendant que le véhicule roule. Un siège incliné n'est pas verrouillé. Il peut se déplacer lorsque le véhicule se déplace. Les occupants du véhicule risquent des blessures en cas d'arrêt brutal ou de collision. S'assurer de replacer le siège en position d'assise de passager avant de rouler. Pousser et tirer sur le siège pour vérifier son verrouillage en place.

Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours

(Suite)

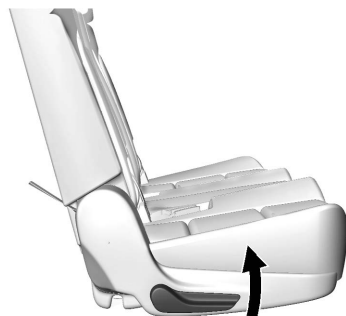
Attention (Suite)

déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.

Plier et faire basculer le siège

Pour replier et basculer le siège :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.



2. Lever le levier sur le côté extérieur du siège pour déverrouiller le dossier.



Le dossier de siège se replie vers l'avant pour créer un plancher plat de chargement.

Si le dossier ne veut pas se rabattre à plat, essayer de déplacer le siège avant vers l'avant et/ou remettre le dossier en position relevée.



3. Lever ce levier à nouveau pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Rabattre et basculer le siège de la troisième rangée**⚠ Avertissement**

Utiliser la troisième rangée de sièges si la seconde rangée est rabattue ou rabattue et basculée peut provoquer des blessures lors d'un arrêt soudain ou d'une collision. S'assurer de redresser

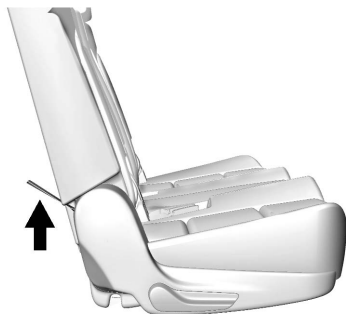
(Suite)

Avertissement (Suite)

le siège en position d'assise. Tirer et pousser sur le siège pour s'assurer qu'il est bien bloqué.

Pour plier et basculer le siège de troisième rangée :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.



2. Tirer sur la sangle se trouvant en bas à l'arrière du siège de la deuxième rangée, pour relâcher le dossier. Le dossier se rabat vers l'avant.



3. Tirer à nouveau sur la sangle pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Sièges rabattables et basculables automatiques
⚠ Avertissement

Ne pas laisser le siège de seconde rangée en position inclinée pendant que le véhicule roule. Un siège incliné n'est pas verrouillé. Il peut se déplacer lorsque le véhicule se déplace.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les occupants du véhicule risquent des blessures en cas d'arrêt brutal ou de collision. S'assurer de replacer le siège en position d'assise de passager avant de rouler. Pousser et tirer sur le siège pour vérifier son verrouillage en place.

⚠ Avertissement

Rabattre et basculer automatiquement un siège, alors que quelqu'un s'y trouve assis peut causer des blessures à cette personne. Il faut toujours s'assurer que personne ne se trouve assis sur le siège avant d'appuyer sur le bouton qui relâche le siège automatiquement.

Attention

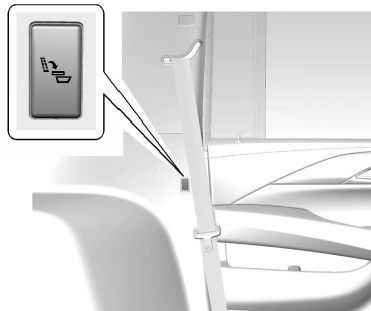
Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.

Cette option ne fonctionnera que lorsque le levier de vitesses du véhicule sera en position de stationnement (P).

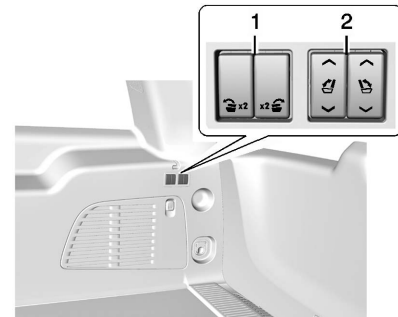
Plier et faire basculer le siège

Pour replier et basculer le siège :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.

**Illustration du bouton de panneau arrière côté conducteur**

2. Appuyer sur le bouton de déverrouillage automatique de siège sur le panneau placé derrière les portes arrière. Le dossier de siège se rabat automatiquement à plat.
3. Appuyer à nouveau sur le bouton pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Rabat et inclinaison de siège depuis la zone de chargement

1. Boutons de siège à commande électrique de seconde rangée
2. Boutons de siège à commande électrique de troisième rangée

Pour rabattre et basculer le siège depuis la zone de chargement :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.

- Appuyer sur le bouton (1) sur la garniture latérale de la zone de chargement pour rabattre le dossier de siège.

Le bouton du côté gauche rabat le dossier de siège du côté gauche, et le bouton du côté droit rabat le dossier de siège du côté droit.

- Appuyer à nouveau sur le bouton pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Les boutons (2) peuvent être utilisés pour rabattre le dossier de siège de troisième rangée à partir de la zone de chargement. Se reporter à *Sièges de la troisième rangée* ⇨ 78.

Replacer le siège en position d'assise



Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de

(Suite)

Avertissement (Suite)

blessar la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Pour replacer le siège en position assise normale lorsqu'il est en position basculée :

- Tirer le siège vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche sur le plancher. Le dossier ne peut pas être relevé tant que le siège n'est pas enclenché sur le plancher.
- Soulever le dossier et le repousser en arrière. Faire avancer et reculer le siège pour s'assurer qu'il est bloqué.
- Pour la banquette avant divisée 60/40, s'assurer que la ceinture de sécurité du siège central n'est pas coincée entre deux sièges et qu'elle n'est pas tordue.

Sièges de la troisième rangée

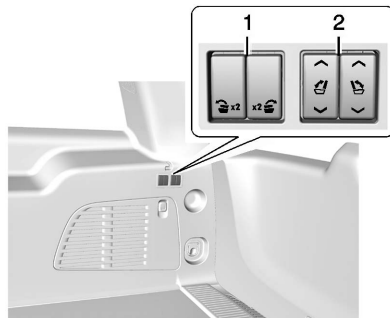
Pour rabattre le dossier de siège

Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.

Cette option ne fonctionnera que lorsque le levier de vitesses du véhicule sera en position de stationnement (P).

Les dossiers des sièges de troisième rangée peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement.

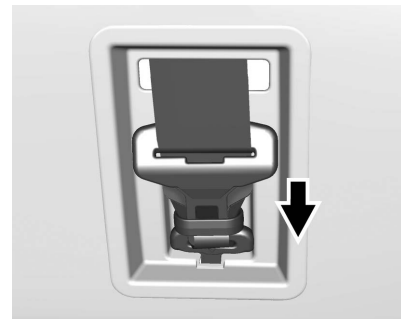
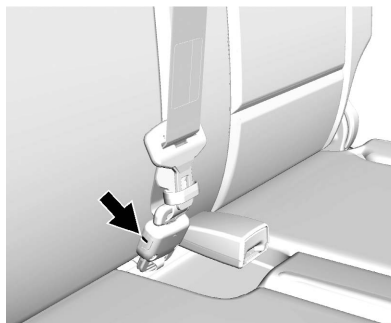


1. Boutons de siège à commande électrique de seconde rangée
2. Boutons de siège à commande électrique de troisième rangée

Pour rabattre le dossier de siège :

1. Ouvrir le hayon pour accéder aux commandes des sièges.
2. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.

3. Abaisser complètement les appuie-têtes. Voir *Appuie-têtes* ⇨ 64. Placer le dossier de siège de deuxième rangée en position verticale. Voir *Sièges de deuxième rangée* ⇨ 73.



4. Déconnecter la mini-plaque de verrouillage de la ceinture de sécurité arrière; en insérant une clé dans la fente de la mini-boucle et laisser la ceinture se rétracter dans la garniture de pavillon. Ranger la mini-plaque de verrouillage dans le support de la garniture de pavillon.

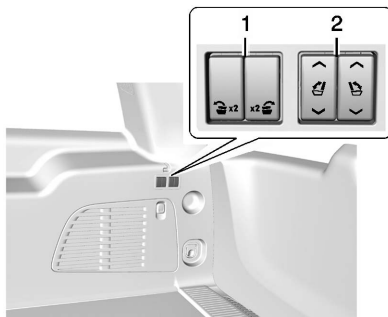
- Appuyer et maintenir enfoncé le commutateur (2) sur la garniture latérale de la zone de chargement pour rabattre le dossier de siège.

Le commutateur du côté gauche rabat le dossier de siège du côté gauche, et le commutateur du côté droit rabat le dossier de siège du côté droit.

- Au besoin, répéter les étapes pour l'autre dossier de siège.

Les commutateurs (1) peuvent être utilisés pour rabattre ou rabattre et culbuter les sièges de seconde rangée à partir de la zone de chargement. Se reporter à *Sièges de deuxième rangée* ➔ 73.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale



- Boutons de siège à commande électrique de seconde rangée
- Boutons de siège à commande électrique de troisième rangée

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

- Ouvrir le hayon pour accéder aux commandes des sièges.

- Appuyer et maintenir enfoncé le commutateur (2) sur la garniture latérale de la zone de chargement pour soulever le dossier de siège.

Le commutateur du côté gauche soulève le dossier de siège du côté gauche, et le commutateur du côté droit soulève le dossier de siège du côté droit.

Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont bien acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

3. Réenclencher la mini-patte de verrouillage de la ceinture de sécurité centrale arrière dans la mini-boucle. Ne pas la laisser se tordre.
4. Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier si la mini-plaque est bien fixée.
5. Au besoin, répéter les étapes pour l'autre dossier de siège.

Ceintures de sécurité

Cette partie du guide explique comment utiliser correctement les ceintures de sécurité. Elle indique également les choses à ne pas faire avec les ceintures de sécurité.



Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, l'intérieur ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont sanglés correctement.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ➞ 149.

Efficacité des ceintures de sécurité

Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous-même et le véhicule ralentissent ensemble. La durée d'arrêt est plus longue lorsque vous arrêtez sur une plus longue distance et lorsque la

ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est ici utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

- Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?**
- A:** C'est *possible* - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Le risque de demeurer conscient pendant et après une collision, ce qui vous permet de *vous débloquent et sortir*, est *plus grand* si vous êtes sanglé.
- Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?**
- A:** Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent en coordination avec les ceintures de sécurité - ils ne les

remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

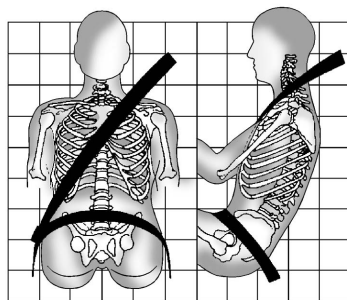
Port adéquat des ceintures de sécurité

Cette section ne concerne que les personnes de taille adulte.

Il existe des choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité et des enfants. De plus, les renseignements sont différents pour les petits enfants et les bébés. Si un enfant voyage à bord du véhicule, se reporter à la rubrique *Enfants plus âgés* ⇨ 106 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 108. Suivre les directives pour assurer la protection de tout le monde.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité! Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Il existe des informations importantes au sujet du bouclage correct d'une ceinture de sécurité.



- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi.

- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

Avertissement

Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est mal placée.

- La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.
- Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.
- Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

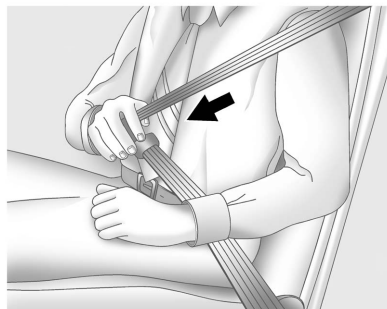
Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture-baudrier.

Si vous utilisez une position d'assise arrière avec ceinture de sécurité amovible et que la ceinture de sécurité n'est pas fixée, se reporter à *Sièges de la troisième rangée* ⇨ 78 pour les instructions de reconnexion de la ceinture de sécurité à la mini-boucle.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement la ceinture-baudrier.

1. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.



2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

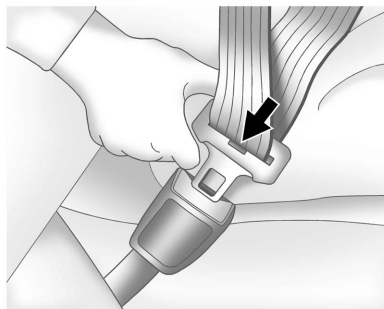
La ceinture-baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquent. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

Si la ceinture-baudrier d'une ceinture de sécurité de passager est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège pour enfant peut être engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer.

L'engagement du dispositif de blocage de siège enfant à la position d'assise extérieure avant peut affecter le système de détection de passager. Se reporter à *Système de détection du passager* ⇨ 99.



Pour les positions d'assise avant, si la sonde se bloque dans la plaque de verrouillage avant d'atteindre la boucle, incliner le méplat de la plaque de verrouillage pour le déverrouillage.

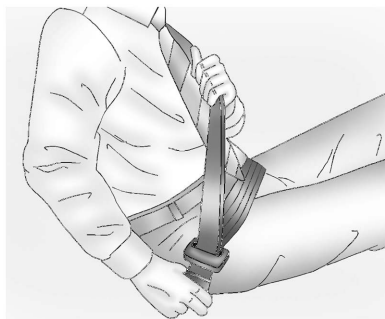


3. Pousser la plaque de blocage dans la boucle jusqu'au déclic. Si la plaque de blocage n'entre pas complètement dans la boucle, vérifier si la boucle correcte est utilisée.

Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Extenseur de ceinture de sécurité* ➔ 89.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

4. Si le véhicule est doté d'un dispositif de réglage de la hauteur de ceinture épaulière, le déplacer jusqu'à la position adéquate. Se reporter à « Réglage de hauteur de ceinture épaulière » dans cette section pour les instructions d'utilisation et d'importantes informations relatives à la sécurité.



5. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut. Pour les sièges de troisième rangée, il peut s'avérer nécessaire de tirer la couture

de la ceinture de sécurité à travers la plaque de blocage pour serrer complètement la ceinture ventrale sur les occupants de petite taille.



Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Pour les sièges de troisième rangée, relever la plaque de verrouillage sur la sangle lorsque la ceinture n'est pas utilisée. La plaque de verrouillage doit reposer sur la couture de la ceinture.

Toujours ranger la ceinture de sécurité lentement. Si la sangle de la ceinture de sécurité revient rapidement à sa position de rangement, le rétracteur peut se bloquer et ne plus pouvoir être retiré. Le cas échéant, tirer fermement la ceinture de sécurité pour débloquer la sangle, puis la relâcher. Si la sangle est toujours bloquée dans le rétracteur, contacter votre concessionnaire.

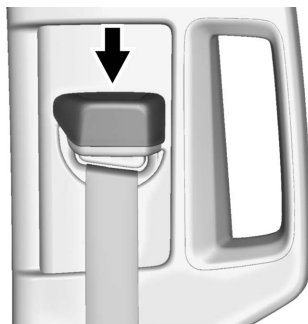
Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture de sécurité, la ceinture et le véhicule peuvent être endommagés.

Ceinture épaulière réglable en hauteur

Le véhicule est équipé d'un dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière pour le conducteur et le passager extérieur avant.

Régler la hauteur pour que la partie épaulement de la ceinture soit sur l'épaule et n'en tombe pas. La ceinture doit être proche du cou,

sans le toucher. Un mauvais réglage de la hauteur de la ceinture peut réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision. Voir *Port adéquat des ceintures de sécurité* ➔ 82.



Enfoncer le bouton de déverrouillage pour déplacer le dispositif de réglage de hauteur à la position souhaitée.

Déplacer le dispositif de réglage en poussant vers le haut le guide du dispositif de réglage de ceinture.

Lorsque le dispositif de réglage est réglé à la position désirée, essayer de le déplacer vers le bas sans pousser le bouton de dégagement afin de vérifier s'il est bien bloqué.

Système de serrage automatique de ceinture de sécurité

Le véhicule peut être équipé du système de serrage automatique des ceintures de sécurité.

Le système s'active pendant un freinage d'urgence et/ou des manœuvres brutales et se relâche lorsque les conditions de conduite retournent à la normale.

Le système ne s'active pas si le système de commande antipatinage/contrôle de la stabilité électronique ne fonctionne pas correctement. Se reporter à *Commande antipatinage/contrôle de la stabilité électronique* ➔ 262. En cas de problème du système de serrage automatique de ceinture de sécurité, un message s'affiche au

centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages de ceinture de sécurité* ⇨ 178. Les autres fonctions de ceinture de sécurité ne sont pas affectées par le système de serrage automatique de ceinture de sécurité.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de prétendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort ou impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Les prétendeurs de ceintures de sécurité peuvent également contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral ou de tonneau.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs

et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du véhicule doivent être remplacés. Se reporter à *Remplacement de pièces du système de ceintures de sécurité après une collision* ⇨ 90.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Avertissement

Une ceinture de sécurité qui n'est pas portée correctement n'assure pas une protection suffisante en cas de collision. La personne qui utilise cette ceinture pourrait être sérieusement blessée. La ceinture épaulière doit passer par dessus l'épaule puis en diagonale sur la poitrine. Ce sont ces parties du corps qui sont les plus aptes à absorber les forces générées par l'action de retenue de la ceinture.

Les guides de confort de ceinture de sécurité arrière peuvent offrir un confort accru aux enfants plus âgés trop grands pour les sièges

d'enfants ou à certains adultes. Lorsque posés sur une ceinture épaulière, le guide de confort éloigne la ceinture épaulière du cou et de la tête.

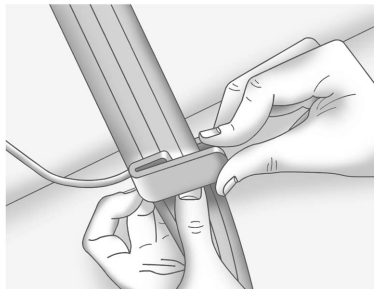
Positions aux sièges latéraux de la deuxième rangée

Ce véhicule est muni de guides de confort pour les positions aux sièges latéraux de la deuxième rangée. Les guides de confort se trouvent sur une attache de rangement sur la garniture intérieure proche du dossier de siège latéral.

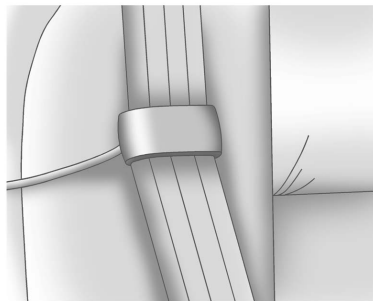
Pour leur installation :



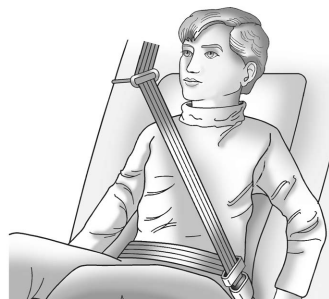
1. Détacher le guide de son attache de rangement sur la garniture intérieure proche du dossier de siège latéral.



2. Placer le guide sur la ceinture et introduire les deux bords de la ceinture dans les encoches du guide.



3. S'assurer que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle repose à plat. Le cordon élastique doit se trouver à l'arrière la ceinture et le guide de confort en plastique à l'avant.



4. Bouclez, positionnez et débouclez la ceinture de sécurité comme décrit précédemment dans cette section. Assurez-vous que la partie épaule de la ceinture passe sur l'épaule et n'en tombe pas. La ceinture doit être proche du cou, sans le toucher.

Pour enlever et ranger le guide de confort, presser les bords de la ceinture de sécurité l'un contre l'autre pour pouvoir extraire la ceinture de sécurité du guide. Glisser le guide sur son attache de rangement.

Positions aux sièges de la troisième rangée

Des guides de confort pour la troisième rangée de sièges sont disponibles auprès de votre concessionnaire. Les instructions sont incluses avec les guides.

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.



Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le fœtus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le fœtus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, la utiliser.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre concessionnaire vous permettra d'obtenir une rallonge. Lorsque vous passez votre commande, porter le plus gros manteau que vous ayez pour être certain que la ceinture sera adaptée à vous. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège pour lequel elle a été commandée. Les rallonges sont conçues pour les adultes; ne jamais l'utiliser pour fixer un siège d'enfant. Pour l'utiliser, la fixer à la ceinture de sécurité ordinaire. Pour plus de renseignements, se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification du système de sécurité

De temps en temps, vérifier le bon fonctionnement du témoin de rappel de bouclage des ceintures de sécurité, des ceintures de sécurité, des boucles, des plaques de blocage, des enrouleurs et des ancrages. Vérifier l'absence de pièces du système de ceintures de sécurité desserrées ou endommagées pouvant entraver leur fonctionnement correct. Contacter le concessionnaire pour les faire réparer. Les ceintures déchirées ou effilochées ne vous protégeront peut-être pas lors d'une collision. Elles peuvent se déchirer complètement en cas d'impact. Remplacer immédiatement toute ceinture déchirée ou effilochée.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 149.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien des ceintures de sécurité* ⇨ 90.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.



Avertissement

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision



Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer superflu. Mais

les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceintures de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables* ➔ 150.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable central avant pour le conducteur et pour le passager extérieur avant.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur ainsi que pour les passagers de seconde et troisième rangées assis directement derrière le conducteur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et pour les passagers

de seconde et troisième rangées assis directement derrière le passager extérieur avant.

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou apposé sur une étiquette près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour le sac gonflable central avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve du côté interne du dossier de siège conducteur.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier de siège, le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité, mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas

(Suite)

Avertissement (Suite)

seules les ceintures de sécurité vous protégeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler?* ➔ 95.

Le port d'une ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs de protection complémentaires » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'œil. Toute personne reposant contre

(Suite)

Avertissement (Suite)

ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule. Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables latéraux avant du passager sont plus efficaces lorsque vous êtes assis le dos bien droit dans le siège avec les deux pieds sur le plancher.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les occupants ne peuvent pas se pencher ni dormir contre la console ou l'accoudoir central avant dans les véhicules équipés d'un sac gonflable central avant.

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

**Avertissement**

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués.

Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, lire *Enfants plus âgés* ⇨ 106 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 108.



Un témoin de sac gonflable situé sur le tableau de bord montre le symbole d'un sac gonflable.

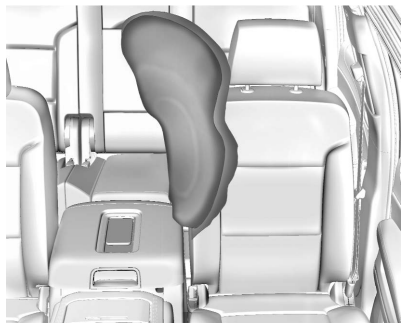
Le système procède à une vérification du système électrique des sacs gonflables pour repérer les défaillances. Le témoin vous avertit en cas de défaillance électrique. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables* ⇨ 150.

Où se trouvent les sacs gonflables?

Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.



Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.



Le sac gonflable central avant se trouve dans le côté interne du dossier de siège conducteur.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent dans le côté des dossiers de siège les plus proches de la porte.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables de longeron de toit pour le conducteur, le passager avant extérieur et les passagers extérieurs de seconde et troisième rangées se trouvent dans le plafond, au-dessus des vitres latérales.

⚠ Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement
(Suite)

Avertissement (Suite)

peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège ou de console qui bloquent la trajectoire de gonflage d'un sac gonflable latéral monté dans le siège ou d'un sac gonflable central avant.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sacs gonflables* ⇨ 91. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, des collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux issus de la technologie de pointe. Ces sacs gonflables frontaux de la technologie de pointe adaptent la protection en fonction de la gravité de l'accident.

Le véhicule possède également un capteur de position de siège qui active le système de détection pour la surveillance de la position du siège du conducteur. Le capteur de position de siège fournit l'information utilisée pour régler le déploiement du coussin gonflable frontal du conducteur.

Le sac gonflable central avant est conçu pour se gonfler lors de chocs latéraux modérés à graves suivant la localisation de l'impact, lorsque l'un des côtés du véhicule est heurté. En outre, le sac gonflable central avant est conçu pour se gonfler lorsque le système de détection anticipe un retournement latéral du véhicule. Le sac gonflable central avant n'est pas conçu pour se gonfler en cas de chocs frontaux, de chocs frontaux partiels ou de chocs arrières.

Les sacs gonflables d'impact latéral montés sur le siège sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. Les sacs gonflables latéraux montés dans le siège ne sont pas conçus pour se

déployer lors des impacts frontaux, des impacts presque frontaux, des retournements ou des impacts arrière. Un sac gonflable d'impact latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer du côté du véhicule qui est embouti.

Les sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les sacs gonflables de longeron de toit ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts arrière. Les deux sacs gonflables de longeron de toit se déploient quand l'un ou l'autre côté du véhicule est embouti, si le système de détection prévoit que le véhicule est sur le point de se retourner sur son flanc, ou en cas d'impact frontal grave.

Lors de n'importe quel accident particulier, personne ne peut dire si un sac gonflable devrait s'être

déployé simplement sur base des dégâts au véhicule ou des coûts de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ➔ 93.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de

collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables des longerons de toit anti-tonneaux sont aussi conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première, deuxième et troisième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs

gonflables. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler?* ➔ 95 pour plus d'informations.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et latéraux montés dans les sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas qu'un sac s'est gonflé. Le sac gonflable central avant et ceux des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ➔ 93.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des événements des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.



Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut-être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule

(Suite)

Avertissement (Suite)

après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule dispose d'une fonction permettant de déverrouiller automatiquement les portes, d'allumer l'éclairage intérieur ainsi que les feux de détresse et de couper le système de carburant suite à un déploiement des sacs gonflables. La fonction peut également s'activer, sans que les sacs gonflables aient été déployés, à la suite d'un événement ayant dépassé un seuil prédéterminé. Vous pouvez verrouiller les portes et éteindre l'éclairage intérieur, ainsi que les feux de détresse en utilisant les commandes de ces fonctions.

**Avertissement**

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.
- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement et confidentialité des données du véhicule* ⇨ 443 et *Enregistreurs de données d'événements* ⇨ 443.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac

gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection des occupants

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume sur la console de pavillon lors du démarrage du véhicule.



États-Unis



Canada et Mexique

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ou les symboles correspondants sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF ou le symbole correspondant, demeure visible. Se reporter à *Indicateur d'état du sac gonflable passager* ↗ 151.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur dans certaines situations. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant extérieur et aux ceintures de sécurité. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et détermine si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur doit pouvoir se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant

(Suite)

Avertissement (Suite)

orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal de passager, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Le système de détection du passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Lorsque le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit, le témoin de désactivation s'allume et demeure allumé pour rappeler l'état de désactivation du sac gonflable. Se reporter à la rubrique *Indicateur d'état du sac gonflable passager* ⇨ 151.

Le système de détection du passager est conçu pour activer le sac gonflable frontal de passager avant chaque fois qu'il détecte qu'une personne de taille adulte est correctement assise dans le siège de passager extérieur avant.

Lorsque le système de détection du passager active le sac gonflable, le témoin d'activation s'allume et reste allumé comme rappel que le sac gonflable est activé.

Dans le cas de certains enfants, y compris des enfants attachés à un siège pour enfant, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive parfois le sac gonflable frontal extérieur avant. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un siège pour enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

**Avertissement**

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables* ⇨ 150 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans un siège pour enfant. Si un siège pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.

2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Fixation des sièges pour enfants (siège arrière)* ⇨ 122 ou *Fixation des sièges pour enfant (siège passager avant)* ⇨ 124.

Lors de l'installation du siège pour enfant, s'assurer que l'enrouleur de ceinture de sécurité est verrouillé en tirant la ceinture épaulière entièrement hors de l'enrouleur, même si le siège pour enfant est équipé d'un verrouillage de ceinture de sécurité. Lorsque le verrou de l'enrouleur est activé, la ceinture peut être serrée mais pas tirée hors de l'enrouleur.

5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appuie-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appuie-tête. Se reporter à *Appuie-têtes* ⇨ 64.

6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection du passager peut désactiver ou non le sac gonflable pour un enfant, en fonction de la taille de l'enfant. Il est préférable de placer un dispositif de retenue d'enfant sur un siège arrière.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte

Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège ou que la fonction de verrouillage de siège pour enfant soit engagé. Si tel est le cas, exécuter les étapes suivantes pour permettre au

système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, déboucler la ceinture, laisser la sangle se rembobiner complètement puis

boucler la ceinture de nouveau sans tirer sur la ceinture complètement.

6. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux ou trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.

** Avertissement**

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manoeuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de sac gonflable de passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfant », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sacs gonflables* ➔ 104

pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.



Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation du véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments sont répartis en

divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation* ➔ 440.



Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables

L'ajout d'accessoires qui modifient le cadre du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale peut nuire au bon fonctionnement du système de sacs gonflables.

Le fonctionnement du système de sac gonflable peut également être affecté par un changement de pièces de sièges avant, de ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic de sac gonflable, du volant, du tableau de bord, de n'importe quel module de sac gonflable, du garnissage du plafond ou de montant, de la console suspendue, des capteurs avant, des capteurs d'impact latéral, du câblage de sac gonflable ou de la console centrale avant.

Les informations relatives à l'emplacement des capteurs des sacs gonflables, du module de détection et de diagnostic et du câblage des sacs gonflables sont

disponibles auprès de votre concessionnaire et dans le manuel de réparation.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou appareil d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du(des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s)

gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection du passager* ⇨ 99.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de différentes tailles* ⇨ 372 pour d'importantes informations supplémentaires.

Si vous devez modifier votre véhicule suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 432.

Vérification des sacs gonflables

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac

gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables* ⇨ 150.

Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 93. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision



Avertissement

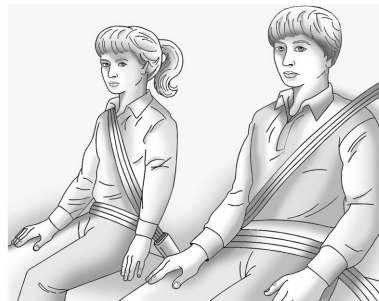
Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables* ⇨ 150.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés



Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
 - Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière, s'il est disponible. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier* ⇨ 83. En l'absence de guide de confort, ou si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur l'épaule, revenir au siège d'appoint.
 - La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
 - L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Q: Quelle est la façon appropriée de porter une ceinture de sécurité?**
- A:** Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne

devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier* ➔ 83.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectés du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.



Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture ne peut pas

(Suite)

Avertissement (Suite)

bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture ne doit servir qu'à une personne à la fois.



Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son

(Suite)

Avertissement (Suite)

dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.



Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.



Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se

(Suite)

Avertissement (Suite)

rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.



Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5.5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte. Un bébé devrait être attaché dans un siège d'enfant adéquat.



Avertissement

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège latéral avant. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans

(Suite)

Avertissement (Suite)

le siège latéral avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.



Q: Quels sont les différents types de sièges d'enfant supplémentaires?

A: Quatre types élémentaires de sièges d'enfant supplémentaires, achetés par le propriétaire du véhicule, sont disponibles. Pour la sélection d'un siège d'enfant spécifique, il faut tenir compte non seulement du poids, de la

taille et de l'âge de l'enfant, mais aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule automobile dans lequel il sera utilisé.

Pour la plupart des types de sièges d'enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège d'enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège d'enfant portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

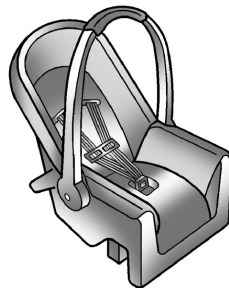
Les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant indiquent les limites de poids et de grandeur d'un siège d'enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour les enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ Avertissement

Pour réduire le risque de blessures au cou et à la tête lors d'un accident, les bébés et les tout-petits doivent être installés dans des sièges pour enfants orientés vers l'arrière jusqu'à l'âge de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent les limites de hauteur et de poids maximales de leur siège pour enfant.

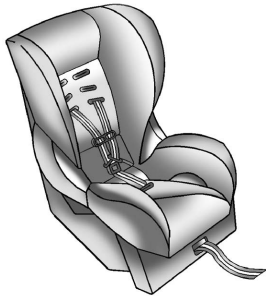
⚠ Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant**Siège pour enfant orienté vers l'arrière**

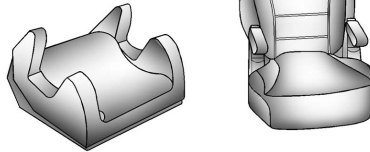
Un siège pour bébé orienté vers l'arrière assure une retenue du dos de l'enfant contre la surface du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.



Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège d'enfant orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.



Sièges d'appoint

Un siège d'appoint est un dispositif de retenue pour enfant conçu pour permettre un meilleur ajustement du système de ceintures de sécurité du véhicule. Un siège d'appoint peut aussi permettre à un enfant de voir dehors.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

Avertissement

En cas de collision, si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège d'enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège d'enfant doit être fixé dans le véhicule. Les systèmes de siège d'enfant doivent être fixés sur les sièges du véhicule au moyen des ceintures ventrales, de la section ventrale d'une ceinture-baudrier ou du système LATCH. Voir *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH)* ⇨ 113. En cas de collision,

les enfants peuvent être en danger si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de l'installation d'un siège pour enfant d'appoint, se reporter aux instructions fournies avec le siège pour enfant et qui se trouvent sur le siège pour enfant et/ou dans une brochure ainsi que dans le présent manuel. Les instructions fournies avec le siège pour enfant sont importantes. Aussi, si elles ne sont pas disponibles, en obtenir une copie auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site

internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant



Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Le véhicule est équipé d'un sac gonflable central avant dans le côté interne du siège conducteur. Même avec un sac gonflable central avant, un siège pour enfant peut être installé dans n'importe quelle position d'assise de la seconde rangée.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

**Avertissement**

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection du passager* ⇨ 99 pour obtenir de plus amples renseignements.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

La taille des sièges pour enfant et des sièges d'appoint varie énormément, et certains d'entre eux s'installent mieux sur certains sièges que d'autres.

Selon l'endroit où vous placez le siège enfant et la taille du siège, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ensembles adjacents

de ceinture de sécurité ou aux systèmes de VERROUILLAGE pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Quel que soit l'endroit où est installé le siège d'enfant, veiller à le fixer correctement.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés

pour fixer le siège pour enfant aux points d'ancrages du véhicule. Le système LATCH est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Pour utiliser le système LATCH de votre véhicule, un siège pour enfant avec des fixations LATCH est nécessaire. Les sièges pour enfant orientés vers l'arrière et vers l'avant compatibles avec le système LATCH peuvent être correctement installés avec les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule. Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant dans le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, c'est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en

l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

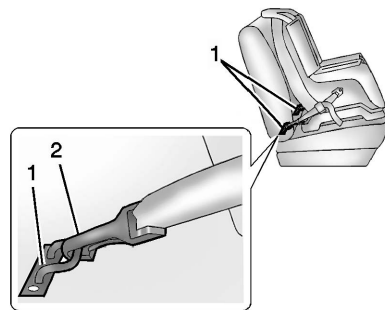
En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer correctement. Un siège pour enfant ne doit jamais être attaché en utilisant uniquement la fixation supérieure.

Le système d'ancrage LATCH peut être utilisé aussi longtemps que le poids combiné de l'enfant et du siège pour enfant ne dépasse pas 29.5 kg (65 lb). Utiliser uniquement la ceinture de sécurité, au lieu du système d'ancrage LATCH, lorsque ce poids combiné dépasse 29.5 kg (65 lb).

La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

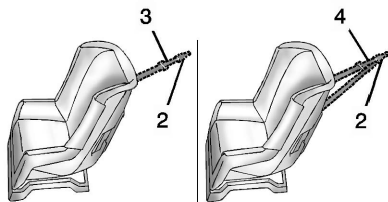
Toutes les positions d'assise du véhicule ou tous les sièges pour enfants ne disposent pas d'ancrages et de fixations inférieurs ou d'ancrages de sangle et de fixations supérieurs. Dans ce cas, la ceinture de sécurité doit être utilisée (avec sangle supérieure, si disponible) pour fixer le siège pour enfant. Voir *Fixation des sièges pour enfants (siège arrière)* ⇨ 122 ou *Fixation des sièges pour enfant (siège passager avant)* ⇨ 124.

Ancrages inférieurs



Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure



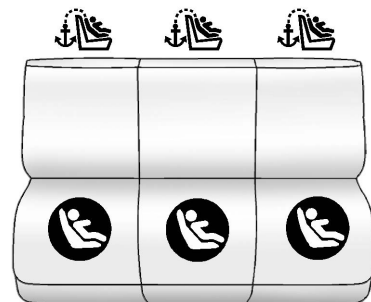
Une sangle supérieure (3, 4) retient la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est construit dans le véhicule. La fixation de la sangle supérieure (2) située sur le siège

d'enfant est raccordée à l'ancrage de sangle supérieure située dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle double (4). Chacune sera munie d'une seule fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges d'enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges d'enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège d'enfant.

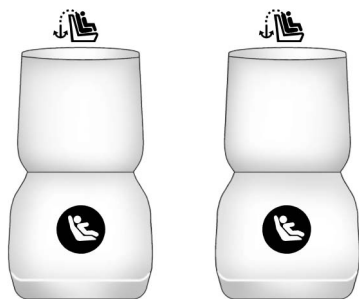
Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure



Seconde rangée — 60/40

 **(Ancrage inférieur)** : Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

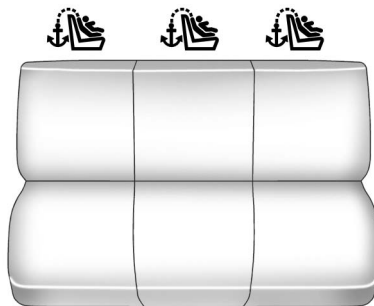
 **(Ancrage de sangle supérieure)** : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.



Deuxième rangée — Siège baquet

 **(Ancrage inférieur)** : Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

 **(Ancrage de sangle supérieure)** : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.



Sièges de la troisième rangée

 **(Ancrage de sangle supérieure)** : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

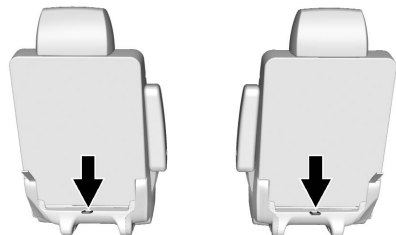


Pour vous permettre de repérer les ancrages inférieurs, chaque place assise équipée d'ancrages inférieurs comporte deux étiquettes

situées près de la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.

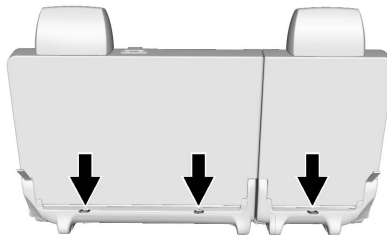


Pour localiser les ancrages d'attache supérieure, le symbole d'ancrage d'attache supérieure se trouve près des ancrages d'attache supérieure des sièges de deuxième rangée. Pour les sièges de troisième rangée, le symbole d'ancrage d'attache supérieure se trouve sur le panneau basculant.



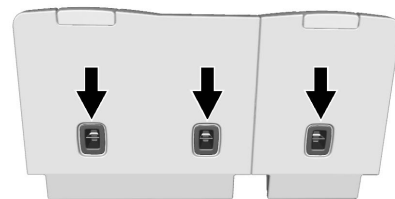
Deuxième rangée de sièges — Siège baquet

Pour les modèles avec sièges baquet sur la deuxième rangée de sièges, les points d'ancrage pour sangles supérieures se trouvent au bas de l'arrière du coussin de siège, à chaque place assise de la deuxième rangée. S'assurer d'utiliser le point d'ancrage se trouvant du même côté du véhicule que l'emplacement où le siège pour enfant sera placé.



Deuxième rangée de sièges — 60/40

Pour les modèles avec sièges rabattables 60/40 à la deuxième rangée de sièges, les points d'ancrage pour sangles supérieures se trouvent au bas de l'arrière du coussin de siège, à chaque place assise de la deuxième rangée. S'assurer d'utiliser le point d'ancrage se trouvant du même côté du véhicule que l'emplacement où le siège pour enfant sera placé.



Sièges de la troisième rangée

Pour le siège de troisième rangée, les ancrages d'attache supérieure se trouvent sur l'arrière du dossier de siège. Déplacer le panneau basculant vers l'arrière pour accéder aux ancrages. Utiliser un ancrage sur le même côté du véhicule en tant que position d'assise où le siège pour enfant sera placé.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue* ➔ 112 pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

Avertissement

Si un siège d'enfant équipé du système LATCH n'est pas fixé aux ancrages ou avec la ceinture de sécurité, l'enfant risque de ne pas être correctement protégé. En cas d'accident, l'enfant pourrait être sérieusement blessé ou même tué. S'assurer qu'un siège d'enfant équipé du système LATCH est fixé correctement aux ancrages ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour le fixer, en suivant les

(Suite)

Avertissement (Suite)

instructions fournies avec ce siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Avertissement

Pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles lors d'une collision, ne pas attacher plus d'un siège pour enfants à un seul point d'ancrage. Le fait d'attacher plus d'un siège pour enfants sur un seul point d'ancrage pourrait provoquer le desserrage du point d'ancrage ou de la fixation, voir même leur rupture, lors d'une collision. Un enfant ou d'autres occupants pourraient être blessés.

Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Boucler toutes les ceinture de sécurité non utilisées derrière le dispositif de retenue pour enfants afin que les enfants ne puissent pas les atteindre. Tirer

(Suite)

Avertissement (Suite)

entièrement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour activer le verrouillage et serrer la ceinture derrière le dispositif de retenue pour enfants une fois que le dispositif de retenue pour enfants a été installé.

Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de dégâts. Au besoin, déplacer les ceintures pour éviter le frottement.

Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture bouclée au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Le véhicule est équipé d'un sac gonflable central avant dans le côté interne du siège conducteur. Même avec un sac gonflable central avant, un siège pour enfant peut être installé dans n'importe quelle position d'assise de la seconde rangée.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer le dispositif de retenue* ⇨ 112.

Ce système est conçu pour faciliter l'installation de sièges pour enfant. Lorsque vous utilisez les ancrages inférieurs, ne pas utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Utiliser plutôt les ancrages du véhicule et les fixations du siège pour enfant pour fixer les sièges. Certains sièges pour enfant utilisent également un autre ancrage de véhicule pour fixer une sangle supérieure.

1. Fixer et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne comporte pas de fixations inférieures ou si la

position d'assise désirée ne comporte pas d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant avec les ceintures de sécurité et l'ancrage supérieur lorsque le fabricant du siège le recommande. Se reporter aux instructions du fabricant du siège pour enfant et aux instructions du présent manuel. Pour les positions assises externes de troisième rangée, si l'appuie-tête empêche l'installation adéquate du siège pour enfant, déposer l'appuie-tête. Voir « Dépose et repose de l'appuie-tête » sous *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH)* ⇨ 113.

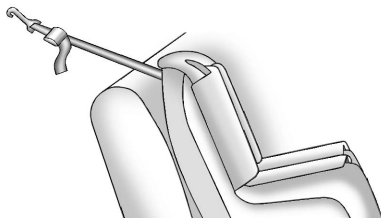
- 1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
- 1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
- 1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.

2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieur. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes qui suivent :

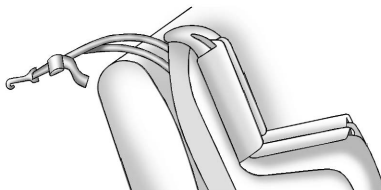
2.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.

Pour le siège de troisième rangée, déplacer le panneau basculant vers l'arrière pour accéder aux ancrages d'attache supérieure.

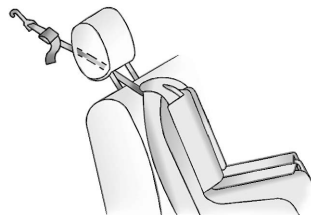
- 2.2. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège d'enfant et suivre les instructions suivantes :



Si la place utilisée ne comporte pas d'appuie-tête et si vous utilisez une sangle simple, acheminer la sangle sur le dossier du siège.



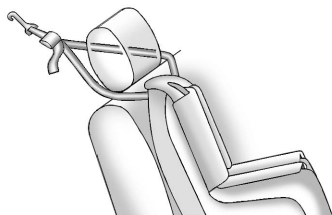
Si la place utilisée ne comporte pas d'appuie-tête et si vous utilisez une sangle double, acheminer la sangle sur le dossier du siège.



Si la position assise utilisée dispose d'un appuie-tête réglable et si vous utilisez une sangle simple, lever l'appuie-tête et passer la sangle dessous, entre ses tiges.



Si la position utilisée comporte un appui-tête fixe et qu'une attache unique est utilisée, acheminer l'attache au retour de l'intérieur ou de l'extérieur de l'appui-tête.



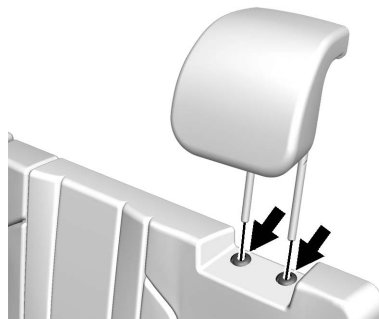
Si la place utilisée comporte un appui-tête fixe ou un réglable et que vous utilisiez une sangle double, faire passer la sangle autour de l'appui-tête.

3. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de

le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

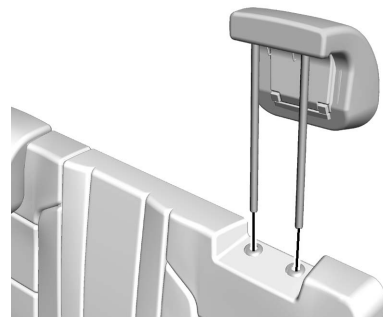
Dépose et repose de l'appui-tête

1. Replier partiellement le dossier vers l'avant. Voir *Sièges de la troisième rangée* ⇨ 78 pour de plus amples renseignements.



2. Presser les deux boutons sur les tiges de l'appui-tête en même temps et tirer l'appui-tête vers le haut.

3. Acheminer l'attache supérieure de siège pour enfant sous l'appui-tête.



4. Avec l'appui-tête dirigé vers l'arrière, introduire les montants d'appui-tête dans les orifices du haut du dossier de siège.
5. Pousser l'appui-tête vers le bas.
6. Essayer de déplacer l'appui-tête pour vous assurer qu'il est bloqué en place.
7. Lorsque le siège d'enfant est retiré, reposer l'appui-tête avant d'utiliser la position assise.

**Avertissement**

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.

Remplacement des pièces du système LATCH après une collision

**Avertissement**

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves,
(Suite)

Avertissement (Suite)

voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Fixation des sièges pour enfants (siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH)* ⇨ 113 pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH)* ⇨ 113 pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège pour enfant ou la position du siège du véhicule ne possède pas de système LATCH

(dispositif de verrouillage), vous devez utiliser la ceinture de sécurité pour le fixer. S'assurer de bien suivre les directives jointes au siège pour enfant. Attacher l'enfant dans le siège pour enfant dans les conditions indiquées et conformément aux directives données.

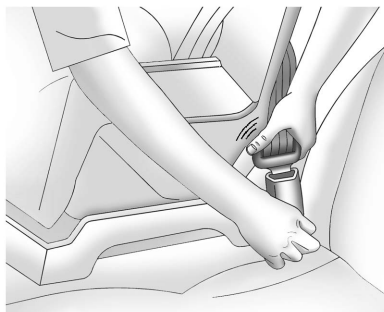
S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer le dispositif de retenue* ⇨ 112.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.

Pour les positions d'assise extérieure de troisième rangée de siège, si l'appui-tête interfère avec la bonne installation du siège enfant, l'appui-tête peut être retiré. Voir « Dépose et repose de l'appui-tête » sous *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH)* ⇨ 113.

2. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au

travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.



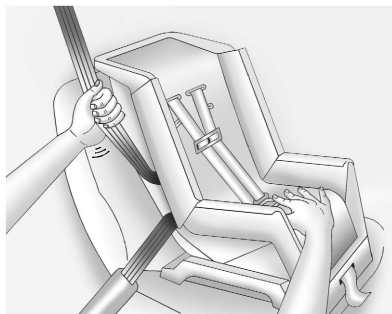
3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Si la plaque de verrouillage ne s'enfonce pas complètement dans la boucle, vérifier pour voir si la boucle correcte est utilisée.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.



4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège pour enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège pour enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège pour enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Si le siège pour enfant possède une attache supérieure, suivre les consignes du fabricant du siège pour enfant au sujet de l'utilisation de l'attache supérieure. Se reporter aux consignes qui accompagnent le siège pour enfant et voir *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH)* ⇨ 113.
7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, saisir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher.

Si l'appui-tête a été déposé pour une position d'assise extérieure de troisième rangée, le réinstaller avant d'utiliser la position d'assise. Se reporter à la description de la dépose et de la réinstallation de l'appui-tête, sous *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH)* ⇨ 113 pour plus d'information sur la réinstallation correcte de l'appui-tête.

Fixation des sièges pour enfants (siège passager avant)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue* ⇨ 112.

De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection du passager* ⇨ 99 et *Indicateur d'état du sac gonflable passager* ⇨ 151 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.



Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très

(Suite)

Avertissement (Suite)

près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours

(Suite)

Avertissement (Suite)

reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection du passager* ⇨ 99 pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le siège pour enfant utilise une sangle supérieure, voir *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH)* ⇨ 113 pour connaître les emplacements de la sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

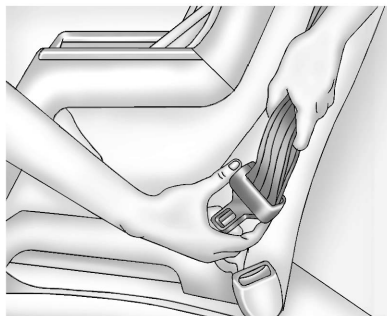
Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

1. Reculer le siège autant que possible avant de fixer le siège pour enfant dirigé vers l'avant.

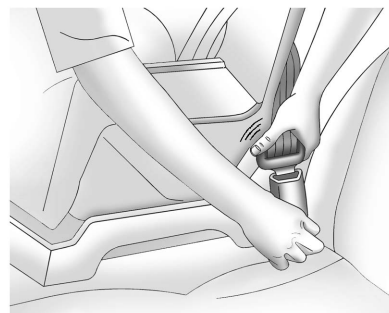
Quand le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable de passager extérieur avant, le témoin de sac gonflable hors fonction de la lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager doit s'allumer et rester allumé quand vous démarrez. Se reporter à *Indicateur d'état du sac gonflable passager* ➔ 151.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.

3. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

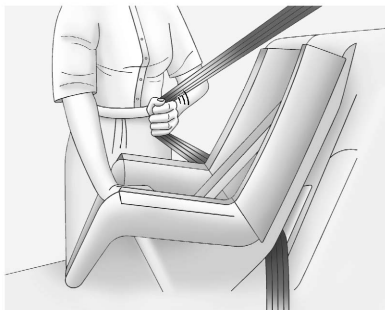


Pencher la plaque de blocage pour régler la ceinture, au besoin.

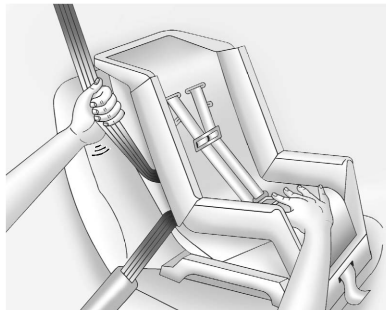


4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.



5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, saisir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Si le sac gonflable est désactivé, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant », à la rubrique *Système de détection du passager* ➔ 99.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement.

Rangement

Compartiments de rangement

Compartiments de rangement	128
Rangement de tableau de bord	128
Boîte à gants	129
Porte-gobelets	129
Rangement pour lunettes de soleil	129
Rangement d'accoudoir	130
Espace de rangement arrière	130
Rangement de la console centrale	130

Caractéristiques additionnelles de rangement

Cache-bagages	131
---------------------	-----

Porte-bagages de toit

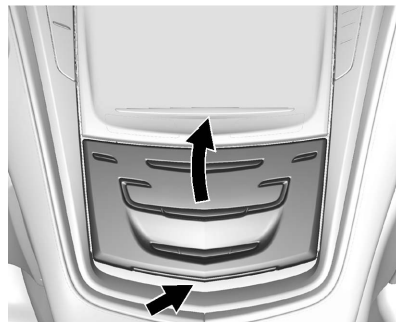
Porte-bagages de toit	132
-----------------------------	-----

Compartiments de rangement

Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Rangement de tableau de bord

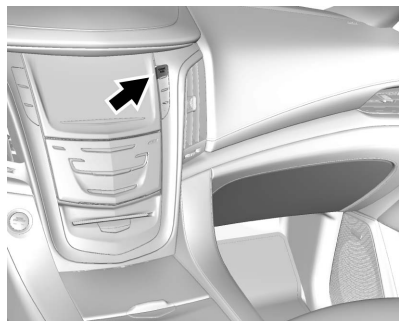


Toucher le bas du panneau du système de commande de climatisation jusqu'à ce que la porte commence automatiquement à s'ouvrir. La zone de rangement peut contenir un port USB. Se reporter au manuel d'infodivertissement.

Laisser la porte de l'aire de rangement fermée pendant la conduite.

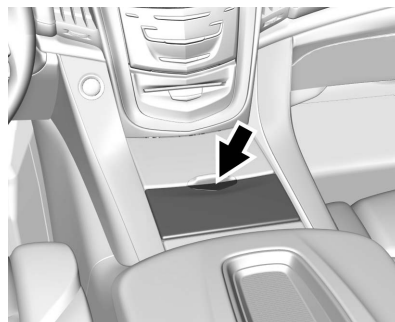
Toucher le bas du système de commande de climatisation à nouveau jusqu'à ce que le volet commence à se fermer automatiquement.

Boîte à gants



Pour ouvrir, appuyer sur le bouton. Fermer manuellement la boîte à gant.

Porte-gobelets



Pour accéder aux porte-gobelets, appuyer sur le couvercle pour le relâcher.

Il y a une zone de rangement devant les porte-gobelets. Pousser la poignée vers l'avant pour l'ouvrir.

Rangement pour lunettes de soleil

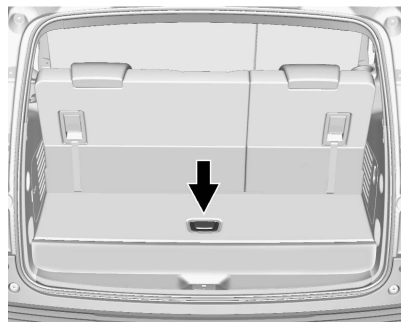


Le casier de lunettes solaires (option) se trouve sur la console suspendue. Appuyer sur le bouton fixe du couvercle et le relâcher pour l'accès. Il existe un miroir de vue d'enfant dans le casier de lunettes solaires. Relâcher le casier et pousser à mi-chemin pour fixer en place.

Rangement d'accoudoir

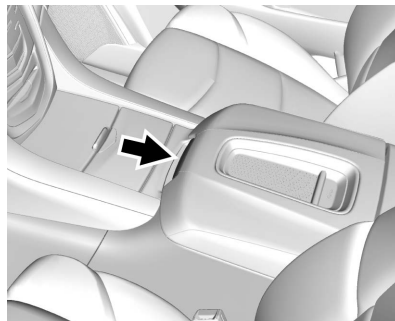
Pour accéder aux porte-gobelets sur les véhicules équipés d'un accoudoir de siège arrière, tirer la boucle située en haut de l'accoudoir vers le bas.

Espace de rangement arrière



Il existe du rangement au plancher de la zone de chargement arrière. Lever la poignée pour l'accès. Il existe un diviseur amovible pour contribuer à l'organisation de l'espace.

Rangement de la console centrale



Tirer sur la poignée et lever l'accès. Il existe des prises auxiliaires, des ports USB, une prise électrique pour les accessoires, un compartiment spécial et un support d'appareil à l'intérieur.

À l'arrière de la console se trouvent des prises auxiliaires, une prise électrique et une zone de rangement.

Se reporter à *Prises électriques* ⇨ 140 et au manuel d'infodivertissement.



Selon l'équipement, presser pour activer le compartiment refroidi dans le rangement de la console centrale.

Le compartiment refroidi maintient frais les liquides froids, mais n'est pas prévu pour refroidir des liquides chauds. Ne pas l'utiliser pour les aliments qui doivent être réfrigérés.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Cache-bagages



Avertissement

Un couvercle de chargement non sécuritaire peut frapper les gens lors d'un arrêt ou d'un virage sec, ou lors d'une collision. Placer le couvercle de chargement dans un endroit sûr ou le retirer du véhicule.

Pour utiliser le cache-bagages (option) :

1. Tirer la poignée du cache vers l'arrière du véhicule.
2. Enclencher les ergots du cache dans les douilles de retenue se trouvant sur les panneaux de garniture de l'espace de chargement.

Pour ramener le cache en position enroulée :

1. Tirer vers le haut la poignée du cache afin d'en détacher les ergots des douilles de retenue.
2. Laisser revenir le cache vers l'avant, en position entièrement enroulée.

Pour déposer le couvercle :

1. Laisser le cache revenir entièrement dans l'enrouleur.
2. En saisissant l'embout du cache côté conducteur, pousser cet embout vers le côté passager du véhicule.
3. Rabattre le cache vers l'arrière et le sortir du véhicule.

Pour remettre le cache dans le véhicule :

1. S'assurer que la fente du cache de l'enrouleur fait face à l'arrière et que la surface ronde est tournée vers le bas.
2. Tenir le cache dans un angle et placer l'embout du cache dans la fente du panneau de garniture du côté passager.

3. Déplacer l'autre extrémité du cache vers l'avant et le tenir à côté de la fente du panneau de garnissage du côté conducteur.
4. Appuyer sur les embouts afin de permettre au cache de s'insérer dans la fente du panneau de garniture.
5. Tirer doucement sur les attaches du cache-bagages pour s'assurer qu'il est bien fixé.

Sur les modèles à empattement long, il existe deux positions pour le cache-bagages. Les fentes situées à l'avant permettent d'utiliser le cache si le troisième siège est retiré ou rabattu. La pose et la dépose du cache peuvent s'effectuer par chaque côté.

Porte-bagages de toit

Avertissement

Si un objet dépasse en longueur ou en largeur le porte-bagages du véhicule - comme des panneaux de lambris, des feuilles de contre-plaqué, un matelas, etc. - le vent peut le soulever en cours de route. L'objet transporté peut être brusquement arraché par le vent, ce qui peut provoquer une collision et endommager le véhicule. Ne jamais transporter quoi que ce soit qui dépasse en longueur ou en largeur le porte-bagages du toit du véhicule, sauf en cas d'utilisation d'un porte-bagages accessoire certifié par GM.

Selon l'équipement, la galerie de toit permet de transporter des objets. Pour les galeries de toit qui ne sont pas dotées de traverses, des traverses agréées GM peuvent être

achetées comme accessoires. Consulter le concessionnaire pour plus d'informations.

Attention

Un chargement sur le porte-bagages de toit de plus de 100 kg (220 lb) ou dépassant à l'arrière ou sur les côtés du véhicule peut endommager le véhicule. Placer le chargement de manière à ce qu'il repose uniformément sur les traverses, en veillant à le fixer le plus solidement possible.

Pour éviter d'endommager ou de perdre le chargement en roulant, vérifier si les traverses et le chargement sont toujours solidement fixées. Le chargement du porte-bagages de toit élèvera le centre de gravité du véhicule. Éviter les vitesses élevées, les démarrages brutaux, les virages serrés, les freinages soudains et les manoeuvres abruptes, sous peine de perdre le contrôle du véhicule. En cas de trajet long, sur route

cahoteuse ou à grande vitesse, s'arrêter de temps en temps pour vérifier si le chargement reste en place.

Ne pas dépasser la capacité de charge maximale du véhicule. Pour obtenir plus de renseignements sur la capacité de charge du véhicule et le chargement, se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.

Le véhicule est équipé d'un feu d'arrêt central surélevé monté au-dessus de la lunette arrière. Si vous chargez des articles sur le toit du véhicule, prendre soin de ne pas bloquer ou endommager ce feu d'arrêt.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage du volant	134
Commandes au volant	134
Volant de direction chauffant	135
Klaxon	135
Essuie-glace/lave-glace avant	135
Essuie-glace/lave-glace arrière	137
Boussole	138
Horloge	139
Prises électriques	140
Charge sans fil	142
Allume-cigarette	143
Cendriers	144

Témoins, jauges et indicateurs

Témoins, jauges et indicateurs	144
Combiné d'instruments	145
Compteur de vitesse	148
Compteur kilométrique	148
Compteur journalier	148
Tachymètre	148
Jauge de carburant	148

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur	149
Rappels de ceinture de sécurité	149
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)	150
Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager	151
Témoin du système de charge	152
Témoin d'anomalie (vérifier le témoin du moteur)	152
Témoin du système de freinage	154
Témoin de frein électrique de stationnement	155
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique	155
Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)	156
Témoin de mode de remorquage/transport	156
Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA)	156
Indicateur d'obstacle devant le véhicule	157

Indicateur de traction désactivée	157
Témoin StabiliTrak ^{MD} arrêté	157
Témoin du système de traction asservie (TCS)/StabiliTrak ^{MD}	158
Témoin de température du liquide de refroidissement ...	158
Témoin de pression des pneus	158
Témoin de pression d'huile pour moteur	159
Témoin de bas niveau de carburant	160
Témoin de sécurité	160
Témoin de fonctionnement des feux de route	160
Carillon de rappel des phares	161
Indicateur du régulateur de vitesse automatique	161
Témoin de porte entrouverte	161

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB)	162
Affichage à tête haute (HUD)	165

Messages du véhicule

Messages du véhicule	168
Messages de tension et de charge de batterie	169
Messages du circuit de frein	169
Messages de boussole	170
Messages de régulateur de vitesse	170
Messages de porte ouverte ...	171
Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur	171
Messages d'huile moteur	172
Messages de puissance du moteur	173
Messages du circuit d'alimentation en carburant	173
Messages de clé et de serrure	173
Messages de lampes	174
Messages de dispositif de détection d'objet	174
Messages du système de commande suspension	177
Messages de système de sac gonflable	178
Messages relatifs à la ceinture de sécurité	178
Messages de sécurité	178

Messages de réparation du véhicule	178
Messages du système de direction	179
Messages de démarrage du véhicule	179
Messages de pneu	179
Messages de la boîte de vitesses	180
Messages de rappel du véhicule	182
Messages de vitesse du véhicule	182
Messages du liquide de lave-glacé	182
Messages de glace	182

Personnalisation du véhicule

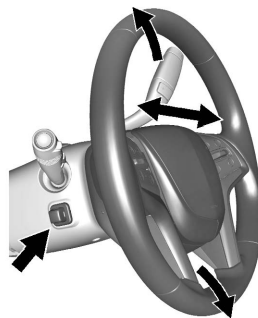
Personnalisation du véhicule	183
------------------------------------	-----

Système de télécommande universelle

Système de télécommande universelle	190
Programmation du système de télécommande universelle	190
Fonctionnement de la télécommande universelle	193

Commandes

Réglage du volant



Pour régler le volant inclinable et télescopique à commande électrique (option) :

Appuyer sur la commande pour déplacer le volant vers le haut et le bas ou vers l'avant et l'arrière.

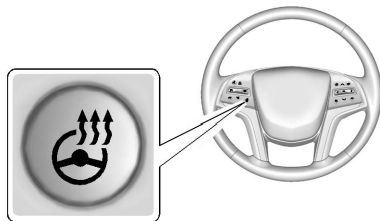
Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes au volant

Le système infodivertissement peut être actionné en utilisant les commandes au volant. Se reporter à

la description des commandes au volant, dans le manuel du système infodivertissement.

Volant de direction chauffant



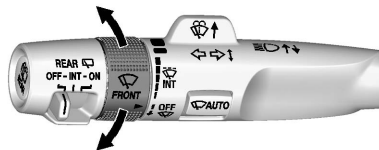
(Volant de direction chauffant) : Si le véhicule est doté d'un volant de direction chauffant, appuyer pour activer ou désactiver le chauffage. Un indicateur situé à côté du bouton s'allume lorsque la fonction est activée.

Il faut environ trois minutes au volant pour commencer à chauffer.

Klaxon

Pour faire retentir l'avertisseur, appuyer sur  au volant.

Essuie-glace/lave-glace avant



La commande de l'essuie-glace se trouve sur le levier de clignotants.

L'essuie-glace avant est commandé en tournant l'anneau portant  FRONT.

 **(vitesse rapide)** : Balayages rapides.

 **(vitesse lente)** : Balayages lents.

 **INT (balayages intermittents)** : Faire tourner la bande  FRONT vers le haut

pour des balayages plus fréquents ou vers le bas pour des balayages moins fréquents.

OFF : Met les essuie-glaces hors fonction.

 **(bruine)** : Pour un seul balayage, faire tourner vers  puis relâcher. Pour plusieurs balayages, maintenir la bande sur  plus longtemps.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Si les balais sont endommagés, en poser de nouveaux. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glace* ⇨ 337.

La neige épaisse ou la glace peut surcharger le moteur des essuie-glaces. Un disjoncteur interne au moteur arrête le moteur jusqu'à ce qu'il refroidisse.

Position de repos de l'essuie-glace

Si le contact est coupé lorsque les essuie-glace sont en position , , ou  INT (essuie-glaces intermittents), ceux-ci s'arrêteront immédiatement.

Si  FRONT est ensuite placé en position OFF avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, l'essuie-glace recommence à fonctionner et se place à la base du pare-brise.

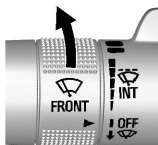
Si le contact est coupé alors que l'essuie-glace effectue des balayages pour le lavage du pare-brise ou la fonction Rainsense, il continue à fonctionner pour atteindre la base du pare-brise.

Rainsense^{MC} (détection de pluie)

Avec la fonction Rainsense (détection de pluie), un capteur placé au centre du haut du pare-brise détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et contrôle la fréquence de l'essuie-glace avant.

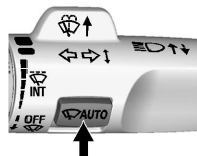
Le système fonctionne de manière optimale lorsque cette zone du pare-brise est exempte de débris.

 **INT (sensibilité de l'essuie-glace avec détection de pluie)** : Faire tourner la bande  FRONT du levier d'essuie-glace pour régler la sensibilité lorsque la fonction Rainsense (détection de pluie) est activée.



- Pour augmenter la sensibilité à l'humidité, tourner la bande vers une plus haute fréquence de balayage INT (intermittent).
- Pour diminuer la sensibilité à l'humidité, tourner la bande vers la fréquence de balayage INT (intermittent) inférieure.

Déplacer la bande hors de la position  INT pour désactiver le détecteur de pluie.



 **AUTO (On/Off) (fonctionnement automatique activé/désactivé le détecteur de pluie)** : Appuyer pour activer ou désactiver la détection de pluie. Si la détection est activée et si  FRONT se trouve dans une position de sensibilité d'essuie-glace à détection de pluie, l'essuie-glace peut être réglé pour une sensibilité plus ou moins grande à l'humidité en ajustant la position INT (intermittent). Si la sensibilité est désactivée, l'essuie-glace fonctionne par intermittence et peut être réglé pour des balayages plus ou moins fréquents.

Si le  AUTO est activé lorsque le contact est mis ou si le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (en fonction/marche) et si la bande  FRONT se trouve dans un des réglages de sensibilité lorsque  AUTO est tourné en position de marche ou d'arrêt, un message peut s'afficher indiquant si la détection de pluie est activée ou non.

Si le commutateur d'allumage occupe la position ON/RUN (en fonction/marche) et si  FRONT n'est pas dans une position de sensibilité lorsque  AUTO est mis en marche, un message peut s'afficher, indiquant que la bande d'essuie-glace peut se trouver dans un réglage de sensibilité pour le fonctionnement de la détection de pluie.

Protection de l'ensemble de bras d'essuie-glace

En cas de passage dans une station de lavage automatique, mettre le levier d'essuie-glace avant en

position OFF (hors fonction). Ceci désactive l'essuie-glace avant automatique Rainsense.

Avec la fonction Rainsense, si le point mort (N) est sélectionné et si la vitesse du véhicule est très basse, les essuie-glaces peuvent s'arrêter automatiquement à la base du pare-brise.

Le fonctionnement de l'essuie-glace redevient normal lorsque le point mort (N) est quitté ou quand la vitesse du véhicule augmente.

Lave-glace avant

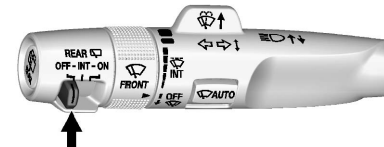
Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

 ↑ **(liquide lave-glace)** : Pousser la palette portant le symbole de lave-glace dans la partie supérieure du levier de clignotant pour

vaporiser du liquide de lave-glace et activer des essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que la palette ne sera pas relâchée ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque la palette est relâchée, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide de lave-glace* ⇨ 329 pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

Essuie-glace/lave-glace arrière



La commande de l'essuie-glace arrière se trouve sur le levier de clignotants.

Pour allumer l'essuie-glace arrière, faire glisser le levier sur la position essuie-glace.

OFF : Coupe l'essuie-glace.

INT (balayages intermittents) :

Mettre en position de marche l'essuie-glace arrière avec un délai entre les balayages.

ON (marche) (essuie-glaces arrière) : Active l'essuie-glace arrière.

 **REAR (essuie-glace/lave-glace arrière)** : Presser ce bouton à l'extrémité du levier pour pulvériser du liquide lave-glace sur la glace arrière. L'essuie-glace nettoiera la glace arrière et s'arrêtera ou se remettra à la vitesse présélectionnée. Pour effectuer plusieurs cycles de nettoyage maintenir le bouton enfoncé.

Le lave-glace/essuie-glace arrière ne pourra pas fonctionner si le hayon ou la lunette sont ouverts ou entrouverts. Si le hayon ou la lunette se trouvent ouverts, l'essuie-glace se remettra en position d'arrêt et s'arrêtera.

Protection de l'ensemble de bras d'essuie-glace arrière

En cas de passage dans une station de lavage automatique, mettre le levier d'essuie-glace avant en position OFF (arrêt) pour désactiver l'essuie-glace arrière. Sur certains véhicules, si la boîte de vitesses est au point mort (N) et si la vitesse de véhicule est très basse, l'essuie-glace arrière s'arrête automatiquement sous l'aileron arrière.

Le fonctionnement de l'essuie-glace redevient normal lorsque le point mort (N) est quitté ou quand la vitesse du véhicule augmente.

Essuie-glace arrière

Si la commande d'essuie-glace arrière est désactivée, l'essuie-glace arrière fonctionne automatiquement de manière continue lorsque le levier de changement de rapport est mis en position de marche arrière (R) et l'essuie-glace avant fonctionne à petite ou à grande vitesse. Si la commande d'essuie-glace arrière est désactivée et que le levier de

changement de rapport occupe la position de marche arrière (R) et que l'essuie-glace avant fonctionne par intermittence, l'essuie-glace arrière fonctionne également par intermittence.

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Le réservoir de liquide de lave-glace avant est utilisé pour le pare-brise et la lunette arrière. Vérifier le niveau de liquide dans le réservoir et le bon fonctionnement des lave-glaces. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ 329.

Boussole

Une boussole peut être affichée au centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), de StabiliTrak^{MD} et de la vitesse du véhicule.

Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur un certain nombre de kilomètres ou de degrés

de rotation avant d'avoir besoin d'un signal provenant des satellites GPS. Lorsque l'écran de la boussole affiche CAL, rouler sur une courte distance dans une zone dégagée où le véhicule peut capter un signal GPS. Le système de boussole déterminera automatiquement la restauration du signal GPS et fournira à nouveau un cap. Voir *Messages de la boussole* ⇨ 170 pour les messages pouvant être affichés pour la boussole.

Horloge

Les commandes du système infodivertissement permettent d'accéder aux paramètres d'heure et de date à travers le système de menu. Voir « Page d'accueil » dans le manuel Infodivertissement pour plus d'informations sur la manière d'utiliser le système de menu.

Réglage de l'horloge

Heure

Pour régler l'heure :

1. À partir de la page d'accueil, toucher le bouton d'écran RÉGLAGES, puis toucher Heure et date.
2. Toucher Régler l'heure, puis toucher le + ou - pour augmenter ou diminuer les heures ou les minutes et changer AM ou PM (heures avant midi ou après-midi).
3. Toucher 12-24 h pour l'affichage de l'horloge en 12 ou 24 heures.
4. Toucher ⏪ Retour pour revenir au menu précédent.

Date

Pour régler la date :

1. Toucher le bouton d'écran RÉGLAGES, puis toucher Heure et date.

2. Toucher Régler la date puis + ou - pour augmenter ou diminuer le mois, le jour ou l'année.
3. Toucher ⏪ Retour pour revenir au menu précédent.

Réglage automatique

En cas d'activation, l'heure et la date sont mises à jour automatiquement.

Pour un réglage automatique :

1. Toucher le bouton d'écran RÉGLAGES, puis toucher Heure et date.
2. Toucher Régler l'heure ou Régler la date.
3. Toucher Régl. Auto, puis sélectionner On-Cell Network ou Off-Manual pour régler manuellement l'heure et la date.
4. Toucher ⏪ Retour pour revenir au menu précédent.

Si le réglage automatique est activé, l'heure qui s'affiche à l'horloge peut être mise à jour après un délai lorsque vous circulez dans une nouvelle zone horaire.

Affichage de l'heure

En cas d'activation, l'horloge numérique s'affiche à l'écran d'infodivertissement.

Pour régler l'affichage de l'horloge :

1. Toucher le bouton d'écran RÉGLAGES, puis toucher Heure et date.
2. Toucher Affichage de l'heure, puis sélectionner Désactivé ou Activé.
3. Toucher  Retour pour revenir au menu précédent.

Prises électriques

Prises électriques 12 Volts courant continu

Vous pouvez utiliser les prises de courant auxiliaires pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

Le véhicule est équipé de cinq prises électriques pour accessoires :

- Une à côté des porte-gobelets sur la console centrale.
- Une prise se trouve dans la console centrale.
- Une à l'arrière de la console centrale.
- Une dans le siège de troisième rangée, côté conducteur.
- Une dans l'espace utilitaire arrière, côté passager.

Soulever le capuchon pour utiliser la prise et le remettre en place lorsque la prise n'est pas utilisée.

Les prises électriques pour les accessoires sont alimentées de la manière suivante :

- La prise électrique située à côté des porte-gobelets sur la console centrale est alimentée en mode de prolongation d'alimentation des accessoires (RAP). Cette prise peut être configurée pour fonctionner à l'aide du mode RAP ou de l'alimentation de batterie. Si la prise électrique est utilisée en mode d'alimentation de batterie, il peut y avoir des interférences entre l'émetteur RKE et le véhicule, et il se peut que le véhicule ne puisse pas démarrer. Voir *Positions du commutateur d'allumage* ➔ 236.
- Les prises de courant dans la console centrale et à l'arrière de la console centrale sont alimentées lorsque le contact est sur ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) ou ACC/ACCESSORY (accessoires), ou jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte dans les 10 minutes

suivant la mise hors fonction du véhicule. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP)* ⇨ 241.

- Les prises électriques dans le siège de troisième rangée et dans la zone de rangement arrière sont alimentées en permanence.



Avertissement

L'alimentation est toujours fournie aux prises. Ne pas laisser les équipements électriques branchés lorsque le véhicule n'est pas utilisé car le véhicule pourrait prendre feu ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Toujours débrancher les

(Suite)

Attention (Suite)

équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 15 ampères.

Certains accessoires ne sont pas compatibles avec la prise électrique des accessoires et risquent de surcharger le véhicule ou les fusibles. En cas de problème, consulter votre concessionnaire.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter à *Équipement électrique après-vente* ⇨ 310.

Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques

(Suite)

Attention (Suite)

sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Courant alternatif 110/120 Volt de la prise d'alimentation

Cette prise électrique peut être utilisée pour brancher un équipement électrique utilisant 150 watts au maximum.

La prise de courant de 110/120 Volts se trouve à l'arrière de la console centrale.

Un témoin intégré à la prise s'allume pour indiquer qu'elle est utilisée. Le témoin s'allume lorsque le contact est en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage), un équipement requérant moins de 150 watts est branché dans la prise sans détection de défaillance du système.

Le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) ou que l'équipement n'est pas entièrement branché dans la prise.

Si un équipement utilisant plus de 150 watts est connecté ou si une défaillance du système est détectée, un circuit de protection coupe l'alimentation et le témoin s'éteint. Pour réinitialiser le circuit, débrancher l'équipement et le rebrancher ou couper le contact puis la remettre en position ON/RUN (marche). L'alimentation est rétablie lorsqu'un équipement utilisant 150 watts ou moins est branché dans la prise et qu'une défaillance du système n'est pas détectée.

La prise de courant n'est pas conçue pour le branchement des appareils ci-dessous et peut ne pas fonctionner correctement si ils sont branchés :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé tels que : réfrigérateurs à compresseur et outils électriques.
- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière tels que : Couvertures électriques à microprocesseur et lampes tactiles.
- Équipement médical.

Charge sans fil

Le véhicule peut disposer d'une charge sans fil sur le dessus de la console centrale. Se reporter au *Rangement de la console centrale* ⇨ 130. Le système charge sans fil un dispositif mobile compatible PMA ou Qi. Pour vérifier la compatibilité du téléphone ou d'un autre dispositif, consulter www.my.cadillac.com/learn.



Avertissement

La charge sans fil peut affecter le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque implanté ou d'autres dispositifs médicaux. Si vous en portez un, il est recommandé de consulter votre médecin avant d'utiliser le système de charge sans fil.

Le véhicule doit être sur ON/RUN, ACC/ACCESSORY ou Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP). La fonction de charge sans fil peut ne pas signaler correctement la charge lorsque le véhicule est en Prolongation d'alimentation des accessoires. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP)* ⇨ 241.

La température de fonctionnement du système de charge est comprise entre -20 °C (-4 °F) et 60 °C (140 °F) et celle du téléphone entre 0 °C (32 °F) et 35 °C (95 °F).

Avertissement

Retirer tous les objets métalliques du bloc de charge avant de charger votre dispositif mobile. Les objets métalliques tels que les pièces, clés, bagues ou trombones, entre le téléphone et le bloc de charge vont chauffer. Dans les rares cas où le système de charge ne détecte pas d'objet métallique et que l'objet se retrouve coincé entre le téléphone et le chargeur, retirer le téléphone et laisser l'objet métallique refroidir avant de le retirer du bloc de charge pour éviter les brûlures.



Pour charger un dispositif mobile :

1. Retirer tous les objets métalliques du bloc de charge. Le système peut ne pas charger si des objets sont présents sur le bloc de charge.
2. Placer le dispositif mobile tourné vers le haut sur le symbole  du bloc de charge.
3.  s'affiche sur  sur l'écran d'infodivertissement. Cela indique que l'appareil mobile est correctement positionné et en charge. Si un téléphone est placé sur le bloc de charge et si  ne s'affiche pas, retirer

le téléphone du bloc de charge, puis attendre 3 secondes avant de replacer/aligner le téléphone sur le bloc.

Allume-cigarette

Pour les véhicules munis d'un allume-cigarette, celui-ci se trouve dans la console centrale, près de porte-gobelets. Appuyez sur le volet d'accès pour ouvrir et utiliser l'allume-cigarette.

Pour utiliser l'allume-cigarette, l'enfoncer complètement et le relâcher. Dès qu'il est prêt à l'usage, il s'éjecte de lui-même.

Maintenir un allume-cigare enfoncé pendant qu'il chauffe l'empêche de s'éloigner de l'élément chauffant lorsqu'il est chaud. L'allume-cigare ou l'élément chauffant peuvent être endommagés en raison d'une surchauffe, ou bien un fusible peut griller. Ne pas bloquer un allume-cigarette en position enfoncée pendant qu'il chauffe.

Cendriers

Certains véhicules comportent un cendrier situé dans le porte-gobelet de la console centrale.

Attention

Si des papiers, des épingles, ou d'autres objets inflammables sont placés dans le cendrier, des cigarettes chaudes ou autres objets de fumeurs risqueraient de les allumer et éventuellement endommager le véhicule. Ne jamais mettre d'objets inflammables dans le cendrier.

Pour enlever le cendrier, le retirer du porte-gobelet. Le repousser vers le bas pour s'assurer qu'il est bien fixé.

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Certains témoins s'allument brièvement lors du démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent. Lorsque l'un des témoins s'allume et reste allumé pendant la conduite, ou lorsque l'un des indicateurs signale qu'il peut y avoir un problème, vérifier la section expliquant ce qu'il faut faire. Il peut s'avérer coûteux voire dangereux d'attendre avant d'effectuer des réparations.

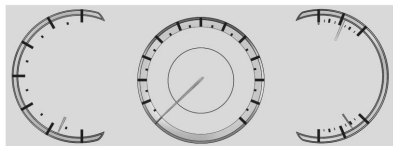
Combiné d'instruments



Groupe anglais Équilibré affiché, métrique similaire

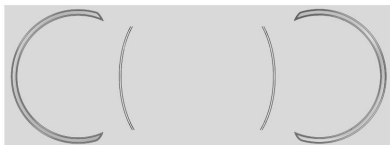
Combiné d'instruments reconfigurable

La disposition de l'affichage du groupe d'instruments peut être modifié.



Configuration Équilibré

La configuration Équilibré comporte trois zones d'affichage interactives : une au centre de chacun des compteurs.



Configuration Amélioré

La configuration Amélioré comporte trois zones d'affichage interactives.

Utiliser la commande à cinq voies situées sur le côté droit du volant de direction pour parcourir les différentes zones d'affichage et faire défiler les différents écrans.

Pour changer de configuration de combiné :

1. Atteindre la page d'options de l'une des zones d'affichage interactives du combiné.
2. Appuyer sur SEL pour entrer dans le menu Options.

3. Faire défiler vers le bas pour mettre Display Layout (disposition d'affichage) en surbrillance. Appuyer ensuite sur SEL pour le sélectionner.
4. Chaque disposition dans le menu est représentée par une petite image de prévisualisation de la disposition d'affichage. Faire défiler vers le haut ou vers le bas pour mettre la sélection en surbrillance. Appuyer sur SEL pour sélectionner la configuration de combiné désirée.
5. Sortir du menu de disposition d'affichage en appuyant sur <.

Affichages d'applications au combiné d'instruments

Le combiné peut afficher des informations relatives à la navigation, au système audio et au téléphone.

Navigation

S'il n'y a pas d'itinéraire actif, une boussole sera affichée. En cas d'itinéraire actif, appuyer sur SEL pour mettre fin au guidage sur itinéraire ou activer ou désactiver les instructions vocales.

Audio

Lorsqu'une page d'application Audio est affichée, appuyer sur SEL (sélection) pour accéder au menu Audio. Dans le menu Audio, rechercher de la musique, sélectionner parmi les favoris ou changer de source audio.

Phone (téléphone)

Lorsque la page d'application Phone (téléphone) est affichée, appuyer sur SEL pour entrer dans le menu Téléphone. Dans ce menu, s'il n'y a pas d'appel téléphonique actif, consulter les appels récents, sélectionner parmi les favoris ou faire défiler les contacts. En cas d'appel actif, mettre le téléphone en sourdine ou passer à l'utilisation du combiné téléphonique.

Menu d'options du groupe d'instruments

Pour entrer dans le menu d'options du combiné d'instruments :

1. Utiliser la commande à cinq voies situées sur le côté droit du volant de direction pour atteindre la page d'options de l'une des zones d'affichage interactives du combiné d'instruments.
2. Appuyer sur SEL au centre de la commande à cinq voies pour entrer dans le menu d'options.

Units (Unités) : Appuyer sur SEL lorsque Unités est en surbrillance pour entrer dans le menu Unités. Sélectionner les unités américaines ou métriques en appuyant sur SEL lorsque l'élément désiré est en surbrillance. Une coche sera affichée à côté de l'élément sélectionné.

Info Pages (Pages

d'information) : Appuyer sur SEL lorsque Pages d'information est en surbrillance pour sélectionner les éléments à afficher sur les écrans

d'affichage du CIB. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ 162.

Options du bouton Fav : Appuyer sur SEL lorsque Options du bouton Fav est en surbrillance pour choisir entre FAV premier et RECHERCHER premier. Cette sélection permet la configuration des commandes au volant Δ et ∇ . Lorsque FAV premier est sélectionné, appuyer sur Δ et ∇ pour aller au favori suivant ou précédent et maintenir enfoncé Δ et ∇ pour lancer la recherche. Lorsque RECHERCHER premier est sélectionné, appuyer sur Δ et ∇ pour lancer la recherche et maintenir enfoncé Δ et ∇ pour aller au favori suivant ou précédent.

Display Layout (Disposition d'affichage) : Appuyer sur SEL lorsque Disposition d'affichage est en surbrillance pour modifier la configuration du groupe d'instruments. Voir « Combiné d'instruments reconfigurable » plus haut dans cette section.

Open Source Software (Logiciel Open Source) : Appuyer sur SEL lorsque Logiciel Open Source est en surbrillance pour afficher les informations relatives au logiciel Open Source.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Compteur journalier

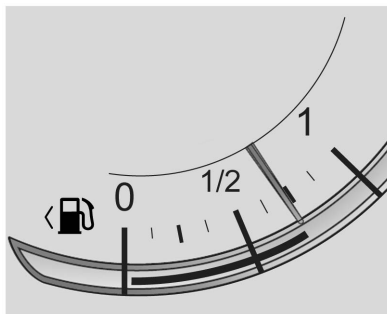
Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ 162.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

Jauge de carburant



Configuration Équilibré illustré

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

Une flèche à proximité de l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

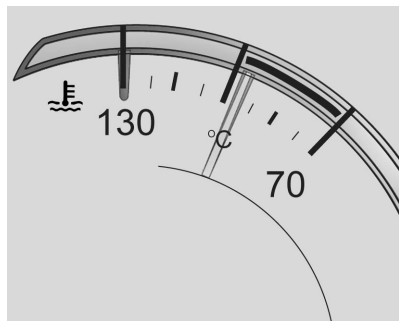
Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais un appoint sera bientôt nécessaire.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

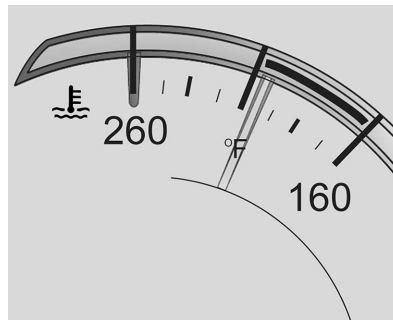
- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.

- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur



Système métrique, configuration Équilibrée illustrée



Unités anglo-saxonnes, configuration Équilibrée illustrée

Cette jauge mesure la température du moteur du véhicule.

Pendant la conduite sous des conditions normales de fonctionnement, si l'aiguille entre dans la zone rouge elle indique que le moteur est trop chaud. Sortir de la route, arrêter le véhicule et couper aussi rapidement que possible le moteur.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.



Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager se trouve à côté du témoin d'état du sac gonflable passager. Voir *Système de détection de passager* ➔ 99.



Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au passager de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle se reproduit plusieurs fois si le passager ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Si la ceinture de sécurité du passager est bouclée, le carillon et le témoin ne se déclenchent pas.

Le carillon et le témoin de rappel de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin de rappel et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le

système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable* ➔ 91.



Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler

(Suite)

Avertissement (Suite)

sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sac gonflable présente un problème, un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Messages relatifs au système de sac gonflable* ➔ 178.

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager

Le véhicule possède un système de détection des occupants. Se reporter à *Système de détection de passager* ➔ 99 pour des informations importantes sur la sécurité. Le témoin d'état de sac gonflable se trouve sur la console du pavillon.

**États-Unis****Canada et Mexique**

Lorsque le véhicule a démarré, le témoin de statut de sac gonflable de passager affiche ON (activé) et OFF (désactivé) ou les symboles correspondants pendant quelques secondes à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin affiche soit ON soit OFF ou le symbole correspondant, afin de signaler le statut du sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si le mot ON ou le symbole de marche est allumé pour le témoin de statut de sac du passager, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur peut se déployer.

Si le mot OFF (désactivé) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable est allumé, cela signifie que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

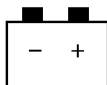
Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est

(Suite)

Avertissement (Suite)

défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 150 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge

Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas; afin de vérifier son fonctionnement. Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré.

S'il reste allumé, ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume ou clignote, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Voir *Messages de tension et de charge de la batterie* ⇨ 169.

Si vous devez conduire sur une courte distance avec ce témoin allumé, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin d'anomalie (vérifier le témoin du moteur)

Ce témoin fait partie du système de diagnostic antipollution embarqué. Si ce témoin est allumé pendant que le moteur est en marche, un dysfonctionnement a été détecté et le véhicule peut nécessiter un

entretien. Le témoin doit s'allumer pour montrer qu'il fonctionne lorsque le contact est en mode d'entretien uniquement. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 236.



Le système indique généralement les dysfonctionnements avant qu'un problème apparaisse. Surveiller le témoin et faire réviser le véhicule rapidement pour éviter des dégâts.

Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le système antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le véhicule risque

(Suite)

Attention (Suite)

de ne plus fonctionner correctement. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

Attention

Des modifications sur le moteur, la boîte de vitesses, l'échappement, l'admission ou le système d'alimentation, ou l'utilisation de pneus de secours non conformes aux spécifications d'origine, peuvent allumer ce témoin. Ceci peut entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. Ceci pourrait également empêcher le véhicule de subir avec succès un essai d'inspection des émissions/

(Suite)

Attention (Suite)

de maintenance. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 313.

Si le témoin clignote : Un dysfonctionnement a été détecté et pourrait endommager le système antipollution et augmenter les émissions du véhicule. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Afin de ne pas endommager le véhicule, réduire la vitesse et éviter les accélérations fortes et les pentes raides. Si le véhicule tire une remorque, réduire la charge tractée dès que possible.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un stationnement sécurisé. Couper le contact et attendre au moins 10 secondes avant de redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les recommandations précédentes et se

rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Si le témoin est allumé en permanence : Un dysfonctionnement a été détecté. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Vérifier ce qui suit :

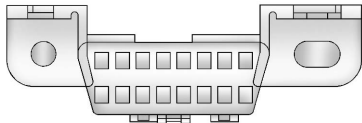
- Si du carburant a été ajouté au véhicule à l'aide de l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon, s'assurer qu'il a été retiré. Voir « Remplissage du réservoir au moyen d'un bidon d'essence » sous *Remplissage du réservoir* ⇨ 295. Le système de diagnostic peut détecter si l'adaptateur est resté sur le véhicule, ce qui permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec l'adaptateur retiré devraient éteindre le témoin.
- Une mauvaise qualité du carburant peut entraîner un fonctionnement inefficace du moteur et une mauvaise motricité, qui devrait disparaître

une fois que le moteur est monté en température. Si cela se produit, changer de marque de carburant. Au moins un plein complet avec le carburant approprié peut être nécessaire pour que le témoin s'éteigne. Se reporter à *Carburant* ⇨ 293.

Si le témoin reste allumé, contacter votre concessionnaire.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Si le véhicule nécessite un essai d'inspection des émissions/de maintenance, l'équipement d'essai se connectera probablement au connecteur de liaison de données (DLC) du véhicule.



Le connecteur de liaison de données (DLC) se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant de direction. Le fait de connecter des dispositifs qui ne sont pas utilisés pour effectuer un essai d'inspection des émissions/de maintenance ou d'entretenir le véhicule peut affecter son fonctionnement. Se reporter à *Équipement électrique après-vente* ⇨ 310. Contacter votre concessionnaire si une assistance est nécessaire.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin est allumé pendant que le moteur est en marche.
- Le témoin ne s'allume pas quand le contact est en mode entretien uniquement.
- Les systèmes antipollution essentiels n'ont pas été complètement diagnostiqués. Si cela se produit, le véhicule ne sera pas prêt pour une inspection et nécessitera plusieurs jours de conduite ordinaire avant que le système

soit prêt pour l'inspection. Cela peut se produire si la batterie 12 volts a été récemment remplacée ou s'est déchargée, ou si le véhicule a récemment été entretenu.

Contactez votre concessionnaire si le véhicule ne passe ou ne peut pas être prêt pour l'essai.

Témoin du système de freinage

Le système de freinage du véhicule se compose de deux circuits hydrauliques. Si l'un ne fonctionne pas, l'autre permet encore d'arrêter le véhicule. Pour permettre un freinage optimal, les deux circuits doivent fonctionner.

Si le témoin d'avertissement s'allume, cela signifie que le système de freinage est défectueux. Le faire vérifier immédiatement.



BRAKE

Unités métriques **Unités
anglo-saxonnes**

Ce témoin devrait s'allumer brièvement au démarrage du moteur. S'il ne s'allume pas à ce moment-là, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie qu'il y a un problème de freins.

**Avertissement**

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et

(Suite)

Avertissement (Suite)

l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

**Témoin de frein
électrique de
stationnement**

PARK

Unités métriques **Unités
anglo-saxonnes**

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein de stationnement électrique ou dans un autre système. Un message peut également s'afficher au centralisateur

informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du circuit de freinage* ⇨ 169.

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

**Témoin d'entretien de
frein de stationnement
électrique**

Si ce témoin s'allume et reste allumé, il existe un problème avec un système du véhicule qui fait fonctionner le système de frein de stationnement à un niveau réduit. Le véhicule peut encore rouler mais doit être conduit chez le concessionnaire dès que possible. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 259. Si un message s'affiche au

centralisateur informatique de bord (CIB), se reporter à *Messages du circuit de freinage* ⇨ 169.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir de la présence d'une défaillance.

Si le témoin reste allumé pendant le trajet, arrêter dès que possible en sécurité et couper le contact.

Redémarrer pour réinitialiser le système. Si le témoin ABS reste allumé ou se rallume en roulant, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir pendant que le témoin reste allumé.

Si le témoin ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'antiblocage est en panne.

Si les témoins de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, l'antiblocage des freins du véhicule ne fonctionne pas et les freins normaux présentent un problème. Consulter le concessionnaire pour une réparation.

Se reporter à *Témoin du système de freinage* ⇨ 154 et *Messages du circuit de freinage* ⇨ 169.

Témoin de mode de remorquage/transport



Sur les véhicules équipés du mode de remorquage/transport, ce témoin s'allume lorsque ce mode est activé.

Voir *Mode remorquage* ⇨ 252.

Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA)



Ce témoin est vert si l'assistance au maintien dans la trajectoire (LKA) est opérationnelle.

Le système LKA peut assister le conducteur en tournant légèrement le volant si le véhicule approche un marquage de voie détecté sans que le clignotant n'ait été utilisé dans cette direction. Le témoin LKA passe à la couleur ambre.

Ce témoin est de couleur ambre et clignote en tant qu'alerte en présence d'un avertissement de sortie de voie (LDW), pour indiquer que le marquage de voie a été franchi.

Voir *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* ⇨ 291.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule



Selon l'équipement, ce témoin s'affiche en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant et orange quand vous suivez un véhicule devant vous de beaucoup trop près.

Voir *Système d'alerte de collision avant (FCA)* ⇨ 284.

Indicateur de traction désactivée



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de traction asservie désactivée s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak.

Ce témoin et le témoin StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) s'allument lorsque la fonction StabiliTrak est désactivée.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Voir *Antipatinage/commande électronique de stabilité* ⇨ 262.

Témoin StabiliTrak^{MD} arrêté



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume quand le système StabiliTrak est désactivé. Si StabiliTrak est désactivé, le système d'antipatinage à l'accélération (TCS) est également désactivé.

Si les systèmes TCS (système d'antipatinage à l'accélération) et StabiliTrak sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer le TCS et le système StabiliTrak et le témoin d'avertissement s'éteint.

Voir *Antipatinage/commande électronique de stabilité* ⇨ 262.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak^{MD}



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin est allumé sans clignoter, le TCS et potentiellement le système StabiliTrak ont été désactivés. Un message CIB peut s'afficher. Vérifier les messages du CIB pour déterminer la panne et la nécessité d'un entretien du véhicule.

Si le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système StabiliTrak sont actifs.

Voir *Antipatinage/commande électronique de stabilité* ⇨ 262.

Témoin de température du liquide de refroidissement



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière normale, le témoin s'éteint.

Attention

Le témoin de température du liquide de refroidissement du moteur indique que le véhicule a surchauffé. La conduite avec ce

(Suite)

Attention (Suite)

témoin peut entraîner des dégâts au moteur qui peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule. Voir *Surchauffe du moteur* ⇨ 327.

Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume lorsque le moteur est en surchauffe.

Si cela se produit, se garer et arrêter dès que possible le moteur. Se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ 327.

Témoin de pression des pneus



Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume

brèvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages des pneus* ⇨ 179. Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 360.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque

cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus* ⇨ 363.

Témoin de pression d'huile pour moteur

Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.



Ce témoin doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie que l'huile ne circule pas correctement dans le moteur. Il n'y a peut-être pas assez d'huile ou il y a un autre problème dans le système. Consulter le concessionnaire.

Témoin de bas niveau de carburant



Ce témoin est placé près de l'indicateur de carburant et s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour vous indiquer qu'il fonctionne.

Ce témoin s'allume également lorsque le niveau de carburant du réservoir est bas. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire vérifier le véhicule.

Témoin de sécurité



Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de Estème antivol. Voir *Fonctionnement de l'antidémarrage* ⇨ 54.

Témoin de fonctionnement des feux de route



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Inverseur route/croisement* ⇨ 198.

Témoin de l'IntelliBeam^{MD}



Ce témoin s'allume lorsque le système IntelliBeam est activé, selon l'équipement.

Voir *Commandes de l'éclairage extérieur* ⇨ 195.

Carillon de rappel des phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs sont allumés. Se reporter à *Commandes de l'éclairage extérieur* ⇨ 195.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique



Le témoin du régulateur de vitesse automatique est blanc si le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

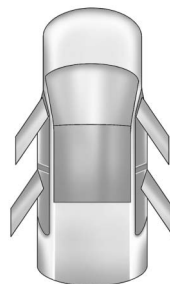
Voir *Régulateur automatique de vitesse* ⇨ 265.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif



Ce témoin est blanc si le régulateur de vitesse adaptatif (ACC, en option) est en fonction et prêt. Il devient vert lorsque l'ACC est réglé et actif. Voir *Régulateur de vitesse adaptatif* ⇨ 268.

Témoin de porte entrouverte

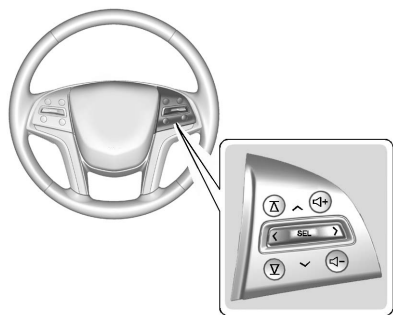


Ce témoin s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée. Avant de démarrer, vérifier que toutes les portes sont bien fermées. Voir *Messages de porte ouverte* ⇨ 171.

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB)

Le CIB est affiché dans le combiné d'instruments. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule.



△ ou ∇ : Déplacer SEL (sélection) vers le haut ou vers le bas pour atteindre la sélection précédente ou la suivante.

< ou > : Appuyer pour basculer entre les zones d'affichage interactives du combiné. Appuyer sur **<** pour revenir au menu précédent.

SEL (sélection) : Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément de menu. Appuyer et maintenir pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans.

Options d'affichage d'informations au CIB

Les informations affichées sur le CIB peuvent être activées ou désactivées via le menu Settings (paramètres).

1. Appuyer sur SEL dans la page Paramètres de l'une des zones d'affichage interactives du combiné.
2. Faire défiler jusqu'à Pages d'information et appuyer sur SEL.
3. Appuyer sur **△** ou **∇** pour parcourir la liste des informations affichables.

4. Appuyer sur SEL lorsqu'un élément est en surbrillance pour sélectionner ou désélectionner cet élément. Lorsqu'un élément est sélectionné, une coche s'affiche à côté de lui.

Affichages d'informations au CIB

On trouvera ci-dessous la liste de tous les affichages d'informations possibles au CIB. Certains d'entre eux peuvent ne pas être disponibles pour votre véhicule particulier.

Trajet 1 ou trajet 2 et économie moyenne de carburant : L'écran Trajet affiche la distance parcourue, en kilomètres (km) ou milles (mi) depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier. Le compteur journalier peut être réinitialisé en appuyant sur SEL et en le maintenant lorsque cet écran est actif.

L'écran Économie moyenne affiche l'économie moyenne approximative en nombre de litres aux 100 kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallon (mpg). Ce chiffre

est calculé sur base des valeurs enregistrées en l/100 km (mpg) depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce chiffre reflète uniquement l'économie moyenne approximative actuelle de carburant du véhicule et il varie en fonction du changement de conditions de conduite. L'économie moyenne de carburant peut être remise à zéro en même temps que le compteur journalier en appuyant sur SEL et en le maintenant enfoncé quand cet écran est actif.

Affiche également si la gestion active du carburant est active et en mode V4 ou inactive et en mode V8. Voir *Gestion active du carburant*^{MD}
 ↗ 244.

Autonomie : Indique la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. LOW (bas) s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

Consommation instantanée : Indique la consommation actuelle de carburant en litres par 100 kilomètres (L/100 km) ou en miles par gallon (mpg). Ce chiffre reflète uniquement l'économie de carburant approximative actuelle du véhicule et varie fréquemment avec les conditions de circulation.

Vitesse moyenne : Indique la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en miles par heure (mph). Cette moyenne est calculée d'après les différentes vitesses du véhicule enregistrées depuis la dernière réinitialisation de cette valeur. La vitesse moyenne peut être réinitialisée en appuyant sur SEL (sélection) et en le maintenant enfoncé pendant que cet affichage est actif.

Chronomètre : Cet écran peut être utilisé comme minuterie. Pour lancer le chronomètre, appuyer sur SEL lorsque cet écran est actif. L'écran affichera le temps passé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour arrêter le chronomètre, appuyer brièvement

sur SEL lorsque cet écran est actif et que le chronomètre fonctionne. Pour remettre le chronomètre à zéro, appuyer sur SEL et le maintenir lorsque cet écran est actif.

Flèche de virage : Indique le prochain changement de direction lors de l'utilisation du guidage d'itinéraire.

Estimation de l'heure d'arrivée : Affiche l'heure d'arrivée estimée à destination.

Distance jusqu'à la destination : Indique la distance jusqu'à la destination lors de l'utilisation du guidage d'itinéraire.

Limite de vitesse : Indique la limite de vitesse actuelle. L'information de cette page provient d'une base de données routières.

Avertissement de vitesse : Permet au conducteur de définir une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur SEL (sélection) lorsque l'avertissement de vitesse est affiché. Appuyer sur $\wedge$ ou sur $\vee$ pour régler la valeur. Cette fonction

peut être désactivée en appuyant sur SEL (sélection) et en le maintenant enfoncé lorsque cette page est affichée. Si la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, un avertissement contextuel s'affiche et un signal sonore peut retentir.

Vitesse définie pour le régulateur de vitesse : Indique la vitesse à laquelle le régulateur de vitesse automatique ou le régulateur de vitesse adaptatif est réglé.

Suivre l'indicateur de distance. : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) n'est pas enclenché, la durée effective pour atteindre le véhicule qui précède est affichée sur cette page en valeur de temps. Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est enclenché, l'affichage permute sur la page de réglage de l'espace de sécurité. Cette page affiche le réglage de l'espace actuel avec le témoin du véhicule qui précède.

Tension de la batterie : Indique la tension de la batterie actuelle.

Durée de vie de l'huile moteur : Indique une estimation de la vie utile restante de l'huile. Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message VIDANGER HUILE MOTEUR BIENTÔT s'affiche. Se reporter à *Messages d'huile moteur* ⇨ 172. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile moteur* ⇨ 317. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, un entretien additionnel est recommandé. Se reporter à *Calendrier de maintenance* ⇨ 411.

L'écran de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Ne pas réinitialiser accidentellement l'écran de durée de vie de l'huile à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile. Pour réinitialiser l'indication, maintenir enfoncé SEL pendant plusieurs secondes lorsque l'écran

de durée de vie de l'huile est actif. Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur* ⇨ 320.

Pression d'huile : Affiche la pression de l'huile moteur en kPa (kilopascals) ou en psi (livres par pouce carré).

Heures de fonctionnement du moteur : Indique le nombre total des heures pendant lesquelles le moteur a tourné.

Température du liquide de boîte de vitesses : Indique la température du liquide de boîte de vitesses automatique en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

Pression des pneus : Indique les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 362 et *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus* ⇨ 363.

Page vierge : Permet de ne pas afficher d'informations dans les zones d'affichage d'informations du combiné d'instruments.

Affichage à tête haute (HUD)

Avertissement

Si l'image HUD est trop brillante ou trop haute dans votre champ de vision, les informations affichées pourraient être difficiles à lire lorsqu'il fait sombre à l'extérieur. L'image HUD doit rester atténuée et placée bas dans votre champ de vision.

Si l'équipement comprend un HUD (affichage tête haute), certaines informations relatives au fonctionnement du véhicule sont projetées sur le pare-brise. L'image est projetée à travers la lentille HUD du haut du tableau de bord. L'information apparaît sous la forme d'une image centrée vers l'avant du véhicule.

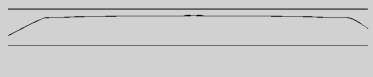
Attention

Si vous utilisez l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement, vous pouvez sous-évaluer la distance et endommager le véhicule. Ne pas utiliser l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement.

Les informations du HUD peuvent s'afficher dans diverses langues. La lecture du compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La sélection de langue s'effectue via la radio et celle des unités de mesure via le groupe d'instruments. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183 et « Menu Paramètres du combiné d'instruments » sous *Groupe d'instruments de bord* ⇨ 145.

35_{MPH}



Affichage du HUD sur le pare-brise du véhicule

Le HUD peut afficher certaines des informations suivantes au sujet du véhicule ainsi que des messages et des alertes au sujet du véhicule :

- Vitesse
- Tachymètre
- Audio
- Phone (téléphone)
- Navigation
- Alerte de collision
- Régulateur automatique de vitesse

- Sortie de voie
- Bas niveau de carburant

Certains messages et alertes du véhicule affichés dans le HUD peuvent être effacés en utilisant les commandes au volant. Se reporter à *Messages du véhicule* ⇨ 168.

Les informations illustrées peuvent ne pas être disponibles sur votre véhicule s'il n'est pas équipé de ces fonctions.



La commande du HUD se trouve à gauche du volant.

Pour régler l'image du HUD :

1. Régler le siège du conducteur.
2. Démarrer le moteur.

3. Utiliser les réglages suivants pour régler le HUD.

HUD (Réglage de l'image) : Presser vers le bas ou vers le haut pour centrer l'image HUD. Celle-ci ne peut être ajustée que verticalement et non pas horizontalement.

INFO (Écran d'affichage) : Appuyer pour sélectionner l'affichage. Chaque pression modifie l'affichage.

±☀ (intensité lumineuse de l'image) : Lever vers le haut pour augmenter la luminosité de l'affichage. Maintenir la commande vers le bas pour assombrir l'affichage. Maintenir la commande vers le bas pour éteindre l'affichage.

L'image du HUD s'atténuera ou s'intensifiera automatiquement pour compenser l'éclairage extérieur. La commande de luminosité du HUD peut également au besoin être réglée.

L'image du HUD peut s'éclaircir momentanément selon l'angle et la position des rayons du soleil sur l'écran du HUD. Ceci est normal.

Des lunettes à verres polarisés peuvent rendre l'image du HUD difficile à voir.

Vues HUD

Il existe quatre vues dans le HUD. Certaines informations au sujet du véhicule et certains messages ou alertes du véhicule peuvent s'afficher dans n'importe quelle vue.

56 km/h

Unités métriques

35 MPH

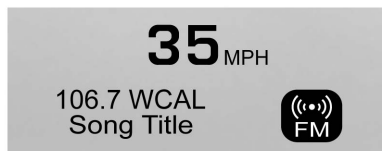
Unités anglo-saxonnes

Affichage de la vitesse : Cet affichage indique la vitesse du véhicule (en unités anglo-saxonnes ou métriques), la limite de vitesse,

la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif, l'avertissement de changement de voie et l'indicateur d'obstacle devant le véhicule. Certaines informations s'affichent uniquement sur les véhicules qui sont équipés de ces fonctions et lorsqu'elles sont actives.



Unités métriques



Unités anglo-saxonnes

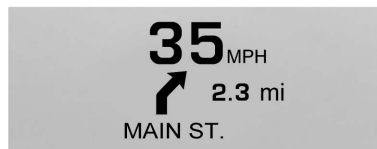
Système audio/Téléphone : La vitesse et les informations du système audio/téléphone sont affichées. La station radio actuelle, le type de média et les appels entrants seront affichés.

Toutes les vues HUD peuvent afficher brièvement l'information audio lorsque le conducteur utilise les commandes au volant pour régler les paramètres audio qui apparaissent dans le groupe d'instruments.

Les appels téléphoniques entrants qui s'affichent au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.



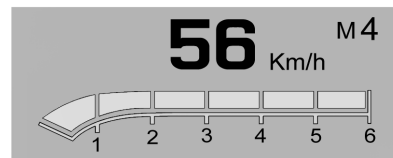
Unités métriques



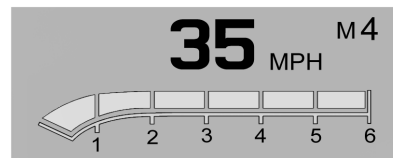
Unités anglo-saxonnes

Navigation : La vitesse et les instructions de navigation virage par virage sont affichées. Le cap de la boussole est affiché si le guidage sur itinéraire n'est pas actif.

Les alertes de changement de direction de navigation affichées au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.



Unités métriques



Unités anglo-saxonnes

Performances : Cette vue affiche le compteur de vitesses, le compte-tours, les positions de boîte de vitesses et l'indicateur de changement de rapport.

Entretien du HUD

Nettoyer l'intérieur du pare-brise pour éliminer toute saleté ou pellicule risquant de diminuer la clarté ou la netteté de l'image du HUD.

Nettoyer la lentille du HUD à l'aide d'un chiffon doux imbibé de produit de nettoyage pour vitres. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer.

Dépistage des pannes de HUD

Vérifier si :

- Rien ne recouvre la lentille du HUD.
- Le réglage de luminosité du HUD n'est pas trop faible ou trop fort.
- Le HUD est réglé à la bonne hauteur.
- Des lunettes à verres polarisés ne sont pas utilisées.
- Le pare-brise et la lentille du HUD sont propres.

Si l'image du dispositif d'affichage à tête haute est incorrecte, contacter votre concessionnaire.

Le pare-brise fait partie du système HUD. Voir *Remplacement du pare-brise* ⇨ 338.

Messages du véhicule

Les messages affichés au CIB indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Il est possible d'accuser réception des messages qui n'exigent pas de prendre immédiatement des mesures et de les effacer en appuyant sur SEL. Il est impossible d'effacer les messages exigeant des mesures immédiates tant qu'elles n'ont pas été prises. Tous les messages devraient être pris au sérieux, car le fait de les effacer ne corrige pas le problème pour autant.

Voici quelques-uns des messages du véhicule pouvant être affichés en fonction de l'équipement du véhicule.

Messages de tension et de charge de batterie

ÉCONOMISEUR DE BATTERIE ACTIF

Ce message s'affiche lorsque le véhicule a détecté que la tension de batterie a chuté en-dessous d'un point raisonnable. Le système de protection contre la décharge de la batterie commence à réduire la consommation de dispositifs du véhicule, ce qui peut être constaté. Lorsque ces dispositifs sont désactivés, ce message s'affiche. Couper tous les accessoires non nécessaires pour permettre le rechargement de la batterie.

BATTERIE FAIBLE

Ce message s'affiche si la tension de la batterie est faible. Voir *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 333.

ENTRETIEN SYSTÈME DE CHARGE DE BATTERIE

Ce message s'affiche en cas de défectuosité du système de charge de la batterie. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

MODE TRANSPORT ACTIVÉ

Ce message est affiché lorsque le véhicule est en mode transport. Certaines fonctions peuvent être désactivées dans ce mode, y compris le télédéverrouillage (RKE), le télé démarrage et le système d'alarme du véhicule. Amener le véhicule chez le concessionnaire afin de faire désactiver le mode transport.

Messages du circuit de frein

NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN BAS

Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide de frein est bas. Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ 331.

FREINS SURCHAUFFÉS

Ce message s'affiche lorsque les freins surchauffent. Ceci peut se produire en montagne. Rétrograder pour soulager les freins.

APPUYER SUR FREIN POUR DESSERRER FREIN STATIONNEMENT.

Ce message s'affiche si vous tentez de relâcher le frein de stationnement électrique sans appuyer sur la pédale de frein. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 259.

RELÂCHER LE FREIN DE STATIONNEMENT

Ce message s'affiche si le frein de stationnement électrique est activé lorsque le véhicule est en mouvement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 259.

ENTRETIEN ASSISTANCE AU FREINAGE

Ce message peut s'afficher en cas de panne d'assistance au freinage. On peut entendre le moteur de

servofrein et ressentir des pulsations dans la pédale de frein. Ceci est normal dans ces conditions. Amener le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer.

ENTRETIEN FREIN DE STATIONNEMENT

Ce message s'affiche en cas de défectuosité du frein de stationnement. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de boussole

L'affichage de la boussole est vierge si le véhicule perd temporairement la communication avec le système de positionnement global (GPS).

Messages de régulateur de vitesse

RÉG. VITESSE ADAPT. RÉGLÉ À XXX

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est réglé. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif* ⇨ 268.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF NON DISPONIBLE TEMPORAIREMENT

Ce message s'affiche en cas de tentative d'activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque celui-ci est temporairement indisponible. Le système ACC ne doit pas faire l'objet d'un entretien.

Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- Le radar n'est pas propre. Les capteurs de radar doivent être exempts de boue, de saleté, de neige, de glace et de gadoue. Nettoyer tout l'avant et/ou l'arrière du véhicule. Pour les

instructions de nettoyage, se reporter à *Entretien extérieur* ⇨ 397.

- Une pluie forte ou de la neige perturbe la détection d'objets du radar ou les performances de la caméra.

RÉGUL. DE VITESSE FIXÉ À XXX

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse automatique est réglé. Se reporter à *Régulateur automatique de vitesse* ⇨ 265.

PÉDALE DE L'ACCÉLÉRATEUR ENFONCÉE. AUTOFREINAGE DÉSACTIVÉ

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est actif et que le conducteur presse la pédale d'accélérateur. Lorsque ceci se produit, l'ACC ne freine pas. Se reporter à *Régulateur de vitesse adaptatif* ⇨ 268.

ENTRETIEN RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) doit être réparé. Amener le véhicule chez le concessionnaire.

EMBRAYER À LA POSITION STATIONNEMENT AVANT DE SORTIR

Ce message peut s'afficher si le régulateur de vitesse automatique (ACC) est engagé en maintenant le véhicule à l'arrêt et que le conducteur tente de quitter le véhicule. Placer le véhicule en position de stationnement (P) avant de le quitter.

Messages de porte ouverte

PORTE OUVERTE

Un symbole de porte ouverte est affiché au CIB pour indiquer la porte ouverte. Si le véhicule a quitté la position de stationnement (P), un message DOOR OPEN est également affiché. Le message

DOOR OPEN peut être affiché si le véhicule commence à bouger. Fermer complètement la porte.

CAPOT OUVERT

Ce message s'affiche avec un pictogramme de capot ouvert lorsque le capot est ouvert. Un signal sonore peut également retentir. Fermer complètement le capot.

COFFRE OUVERT

Ce message s'affiche avec un symbole lorsque le coffre est ouvert. Fermer complètement le coffre.

Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur

CLIMATISATION DÉSACTIVÉE À CAUSE DE TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DU MOTEUR

Ce message s'affiche lorsque la chaleur du liquide de refroidissement du moteur devient plus élevée que la température de fonctionnement normale. Voir

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur ⇨ 149. Pour éviter une contrainte accrue sur un moteur chaud, le compresseur du climatiseur se désactive automatiquement. Lorsque la température du liquide de refroidissement redevient normale, le compresseur du climatiseur est réactivé. Vous pouvez continuer à conduire votre véhicule.

Si ce message continue d'apparaître, faire réparer le système par votre concessionnaire dès que possible pour éviter d'endommager le moteur.

SURCHAUFFE DU MOTEUR, FAIRE TOURNER LE MOTEUR AU RALENTI

Ce message apparaît lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse. Voir *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur* ⇨ 149.

En cas de remorquage, utiliser le mode Remorquage/Traction pour éviter d'endommager le moteur ou la transmission. Se reporter à *Mode remorquage* ⇨ 252.

SURCHAUFFE DU MOTEUR, ARRÊTER LE MOTEUR

Ce message s'affiche et un carillon peut retentir si le circuit de refroidissement du moteur atteint des températures dangereuses pour le fonctionnement. Arrêter le véhicule en lieu sûr et couper le moteur pour éviter d'importants dégâts. Ce message disparaît quand le moteur a refroidi à une température de fonctionnement sûre.

Messages d'huile moteur

VIDANGER HUILE MOTEUR BIENTÔT

Ce message s'affiche quand l'huile moteur doit être remplacée. Quand l'huile moteur est remplacée, veiller à réinitialiser le système de durée de vie de l'huile. Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur* ⇨ 320, *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ 162, *Huile moteur* ⇨ 317 et *Calendrier de maintenance* ⇨ 411.

TEMPÉRATURE DE L'HUILE MOTEUR ÉLEVÉE. RALENTIR LE MOTEUR

Ce message apparaît lorsque la température de l'huile moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse.

NIVEAU BAS POUR L'HUILE MOTEUR — AJOUTER DE L'HUILE

Sur certains véhicules, ce message s'affiche lorsque le niveau d'huile moteur peut être trop bas. Vérifier le niveau d'huile avant le remplissage au niveau recommandé. Si le niveau n'est pas bas et que ce message reste affiché, amener le véhicule chez le concessionnaire pour un entretien. Se reporter à *Huile moteur* ⇨ 317.

BASSE PRESSION D'HUILE — ARRÊTER LE MOTEUR

Ce message s'affichera en cas de bas niveau de pression d'huile. Arrêter le véhicule en lieu sûr et ne plus le faire fonctionner avant d'avoir résolu le problème de basse pression d'huile. Vérifier l'huile dès que possible et faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Messages de puissance du moteur

PUISSANCE MOTEUR RÉDUITE

Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur du véhicule est réduite. Une puissance de moteur réduite peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule à vitesse réduite lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dans les meilleurs délais.

Messages du circuit d'alimentation en carburant

NIVEAU CARBURANT BAS

Ce message s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. Faire l'appoint dès que possible.

Messages de clé et de serrure

AUCUNE TÉLÉCOMMANDE N'A ÉTÉ DÉTECTÉE. PLACEZ TÉLÉCOMMANDE DANS LA POCHE DE L'ÉMETTEUR, PUIS DÉMARRER LE VÉHICULE.

Ce message s'affiche lors d'une tentative de démarrage du véhicule sans détection de télécommande RKE. La pile de la télécommande peut être déchargée. Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une pile de télécommande déchargée » sous *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE)* ➔ 34.

AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE

Ce message s'affiche lorsque la batterie de l'émetteur est faible. Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une batterie d'émetteur faible », sous *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE)* ➔ 34.

AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE. APPUYER SUR FREIN POUR REDÉMARRER

Ce message s'affiche en tentant de couper le contact alors que l'émetteur RKE n'est plus détectée. Un nouveau démarrage est autorisé sans l'émetteur RKE pendant cinq minutes. Pressez la pédale de frein pour faire redémarrer le véhicule.

NOMBRE DE CLÉS PROGRAMMÉES

Ce message s'affiche lors de la programmation de nouvelles clés pour le véhicule.

TÉLÉCOMMANDE LAISSÉE DANS LE VÉHICULE

Ce message s'affiche lorsque la télécommande est abandonnée dans le véhicule.

REEMPLACER PILE DANS TÉLÉCOMMANDE

Ce message s'affiche quand la pile de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) doit être remplacée.

Messages de lampes

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE MARCHE/ARRÊT

Ce message s'affiche lorsque la commande des feux extérieurs est en position AUTO et que les feux sont mis en ou hors fonction. Se reporter à *Système de phares automatiques* ⇨ 199.

DÉFAILLANCE DU CLIGNOTANT XXX

Lorsque l'un des clignotants est hors fonction, ce message s'affiche pour indiquer l'ampoule à remplacer. Se reporter à *Remplacement d'ampoule* ⇨ 339 et *Ampoules de rechange* ⇨ 340.

CLIGNOTANT ACTIVÉ

Ce message s'affiche si le clignotant est resté allumé. Mettre hors fonction le clignotant.

Messages de dispositif de détection d'objet

RADARS 24 GHz DÉSACTIVÉS

Ce message s'affiche lorsque l'on roule dans certaines zones où peuvent se produire des interférences avec le radar. Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA) et le système de freinage automatique avant (FAB) peuvent ne pas fonctionner ou ne pas

fonctionner correctement.

Un entretien du véhicule n'est pas nécessaire.

PRÉPARATION DE COLLISION AUTOMATIQUE DÉSACTIVÉE

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage automatique avant (FAB) a été désactivé. Se reporter à *Système de freinage automatique avant (FAB)* ⇨ 286.

PRÉPARATION DE COLLISION AUTOMATIQUE RÉDUITE

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage automatique avant (FAB) a été réglé sur le paramètre Alerte. Ce paramètre désactive la plupart des fonctions FAB. Une possibilité de freinage automatique de dernier recours est toujours fournie avec le paramètre Alerte, mais les probabilités de déclenchement d'un freinage sont moindres. Se reporter à *Système de freinage automatique avant (FAB)* ⇨ 286.

PRÉPARATION DE COLLISION AUTOMATIQUE NON DISPONIBLE

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage automatique avant (FAB) a été indisponible pendant un certain temps. L'entretien du système FAB n'est pas requis. Ce message peut s'afficher dans les conditions suivantes :

- L'avant du véhicule ou le pare-brise n'est pas propre. Maintenir ces zones propres et exemptes de boue, de saletés, de neige, de glace et de neige fondue. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Entretien extérieur* ⇨ 397.
- Une pluie forte ou de la neige perturbe les performances de détection des objets.

Ce message peut également s'afficher en cas de problème du système StabiliTrak. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité* ⇨ 262.

ALERTE DE COLLISION AVANT DÉSACTIVÉE

Ce message s'affiche lorsque l'alerte de collision avant (FCA) a été désactivée.

CAMÉRA AVANT OBSTRUÉE. NETTOYER LE PARE-BRISE

Ce message s'affiche en cas d'obstruction de la caméra. Le nettoyage de l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur peut corriger le problème. Les systèmes d'assistance au maintien de trajectoire (LKA) et d'avertissement de sortie de voie (LDW) ne fonctionneront pas. L'alerte de collision avant (FCA) peut ne pas fonctionner ou ne pas fonctionner correctement.

ALERTE DE CHANGEMENT DE VOIE DÉSACTIVÉ

Ce message indique que le conducteur a désactivé le système d'avertissement d'angle mort (SBZA) et le système d'alerte de changement de voie (LCA).

ASSISTANCE AU MAINTIEN DE TRAJECTOIRE INDISPONIBLE

Ce message s'affiche lorsque les systèmes d'assistance au maintien de trajectoire (LKA) et d'avertissement de sortie de voie (LDW) sont temporairement indisponibles. Un entretien du système LKA n'est pas exigé.

Ce message peut être dû à une obstruction de la caméra. Nettoyer l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur.

AUTOFREINAGE ARRIÈRE/ AIDE AU STATIONNEMENT DÉSACTIVÉS

Ce message s'affiche lorsque le système d'assistance au stationnement a été désactivé ou dans une situation temporaire ayant désactivé le système.

AUTOFREINAGE ARRIÈRE ET AIDE STATIONNEMENT NON DISPONIBLES

Ce message s'affiche en cas de tentative d'activation des fonctions de stationnement et de recul du système d'assistance du conducteur lorsque celles-ci sont temporairement indisponibles. Un entretien du système n'est pas requis.

Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- Le radar n'est pas propre. Les capteurs de radar doivent être exempts de boue, de saleté, de neige, de glace et de gadoue. Nettoyer tout l'avant et/ou l'arrière du véhicule. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Entretien extérieur* ⇨ 397.
- Une pluie forte ou de la neige perturbe la détection d'objets du radar ou les performances de la caméra.

Voir *Systèmes d'assistance du conducteur* ⇨ 277.

ENTRETIEN PRÉPARATION DE COLLISION AUTOMATIQUE

Si ce message s'affiche, conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation du système. Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA) et/ou le système de freinage automatique avant (FAB) peuvent ne pas fonctionner. Ne pas utiliser ces systèmes avant la réparation du véhicule.

ENTRETIEN SYSTÈME D'ASSISTANCE DU CONDUCTEUR

Si ce message s'affiche, amener le véhicule chez le concessionnaire pour faire réparer le système.

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), l'alerte de collision avant (FCA), le système de freinage automatique avant (FAB), les systèmes d'assistance au freinage ou au recul et/ou le système d'assistance au maintien de trajectoire (LKA) peuvent ne pas

fonctionner. Ne pas utiliser ces systèmes tant que le véhicule n'a pas été réparé.

ENTRETIEN CAMÉRA AVANT

Si ce message reste affiché après un trajet continu, un entretien du véhicule est requis. Ne pas utiliser les fonctions d'assistance au maintien de trajectoire (LKA), d'avertissement de changement de voie (LDW), de freinage automatique avant (FAB) et d'alerte de collision avant (FCA). Amener le véhicule chez le concessionnaire.

ENTRETIEN ASSISTANCE AU STATIONNEMENT

Ce message s'affiche en cas de problème du système d'assistance au stationnement. Ne pas utiliser ce système pour faciliter le stationnement. S'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

ENTRETIEN AUTOFREINAGE ARRIÈRE ET AIDE STATIONNEMENT

Ce message s'affiche en cas de problème des fonctions de stationnement et de recul du système d'assistance du conducteur. Ne pas utiliser ce système pour faciliter le stationnement ou les manœuvres de recul. S'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

ENTRETIEN SYSTÈME D'ALERTE ANGLE MORT

Si ce message reste affiché après un trajet continu, un entretien du véhicule est requis. Les dispositifs d'avertissement d'angle mort (SBZA), alerte de changement de voie (LCA) et d'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) ne fonctionneront pas. Amener le véhicule chez le concessionnaire.

SYSTÈME SURVEILLANCE ANGLE MORT NON DISPONIBLE

Ce message indique que l'avertissement d'angle mort (SBZA), l'alerte de changement de voie (LCA) et l'alerte de trafic transversal arrière (RCTA) sont désactivés, soit parce que le capteur est obstrué et ne peut détecter les véhicules dans l'angle mort, soit parce que le véhicule se trouve en terrain ouvert, comme un désert par exemple, où il ne dispose que de données insuffisantes pour un fonctionnement normal. Ce message peut également être généré en cas de forte pluie ou de route détrempée. Le véhicule ne requiert aucune réparation. Pour le nettoyage, se reporter à « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur* ⇨ 397.

Messages du système de commande suspension

ENTRETIEN SYSTÈME CORRECTEUR D'ASSIETTE

Ce message s'affiche en cas de problème avec la commande automatique de réglage de niveau arrière. Se reporter à *Correcteur d'assiette automatique* ⇨ 265. S'adresser à votre concessionnaire pour faire entretenir le véhicule.

ENTRETIEN STABILITRAK

Ce message s'affiche en cas de problème du système StabiliTrak. Se reporter à *Antipatinage/ commande électronique de stabilité* ⇨ 262.

ENTRETIEN SYSTÈME DE SUSPENSION

Ce message s'affiche en cas de problème au niveau du système de suspension magnétique. Se reporter à *Contrôle de conduite magnétique* ⇨ 264. S'adresser au concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

ENTRETIEN TRACTION ASSERVIE

Ce message s'affichera en cas de problème du système de traction asservie (TCS). Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité* ➔ 262.

MODE SPORT ACTIVÉ

Ce message s'affiche lorsque le mode Sport est activé. Voir *Contrôle de conduite magnétique* ➔ 264.

MODE TOUR ACTIVÉ

Ce message s'affiche lorsque le mode Tour est activé. Voir *Contrôle de conduite magnétique* ➔ 264.

TRACTION ASSERVIE DÉSACTIVÉE

Ce message s'affiche lorsque le système antidérapage (TCS) a été désactivé. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité* ➔ 262.

TRACTION ASSERVIE ACTIVÉE

Ce message s'affiche lorsque le système antidérapage (TCS) a été activé. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité* ➔ 262.

Messages de système de sac gonflable

ENTRETIEN SAC GONFLABLE

Ce message apparaît s'il y a un problème avec le système de sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour une réparation.

Messages relatifs à la ceinture de sécurité

SERRAGE AUTOMATIQUE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ INDISPONIBLE

Ce message s'affiche lorsque le système de serrage automatique de ceinture de sécurité en option devient indisponible. Ceci peut être

dû à une situation temporaire. Si l'affichage du message se prolonge, consulter votre concessionnaire.

ENTRETIEN SYSTÈME DE SERRAGE AUTOMATIQUE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Si ce message s'affiche, amener le véhicule chez le concessionnaire pour faire réparer le système de serrage automatique de ceinture de sécurité, selon l'équipement.

Messages de sécurité

TENTATIVE DE VOL

Ce message s'affiche si le véhicule détecte une tentative de vol.

Messages de réparation du véhicule

ENTRETIEN VÉHICULE NÉCESSAIRE

Ce message s'affiche en cas de problème du véhicule. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages du système de direction

L'AIDE À LA DIRECTION EST RÉDUITE CONDUIRE PRUDEMMENT

Ce message peut s'afficher en cas d'apparition d'un problème relatif au système de direction assistée électrique. Si ce message apparaît, l'effort exercé sur le volant pour diriger le véhicule peut être légèrement plus élevé que la normale. Le véhicule peut toujours être conduit en toute sécurité. Faire preuve de prudence en conduisant en mode Assistance réduite. Si ce message persiste ou apparaît à plusieurs reprises, diriger le véhicule chez votre concessionnaire pour le faire entretenir. Se reporter à *Direction* ⇨ 219.

ENTRETIEN DIRECTION ASSISTÉE

Ce message s'affiche en cas de problème de direction assistée électrique. Si ce message s'affiche et une réduction des performances

de la direction ou une perte d'assistance de direction assistée est remarquée, contacter votre concessionnaire. Voir *Direction* ⇨ 219.

Messages de démarrage du véhicule

APPUYER SUR LE FREIN POUR DÉMARRER

Ce message s'affiche si vous tentez de démarrer avant d'appuyer sur la pédale de frein.

ENTRETIEN SYSTÈME DE DÉMARRAGE SANS CLÉ

Ce message s'affiche en cas de problème du système de démarrage par bouton-poussoir. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de pneu

ENTRETIEN SYSTÈME SURVEILLANCE PNEUS

Ce message s'affiche si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) présente un problème. Voir *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus* ⇨ 363.

APPRENTISSAGE PNEU EN COURS

Ce message s'affiche lorsque le système est en cours d'apprentissage de nouveaux pneus. Voir *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus* ⇨ 363.

BASSE PRESSION DES PNEUS, GONFLER LES PNEUS

Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou plusieurs pneus est faible.

Ce message affiche en outre LEFT FRONT, RIGHT FRONT, LEFT REAR ou RIGHT REAR (avant

gauche, avant droit, arrière gauche ou arrière droit) pour indiquer l'emplacement du pneu dégonflé.

Le témoin de basse pression des pneus s'allume également. Voir *Témoin de pression des pneus* ⇨ 158.

Si un message de pression de pneu s'affiche au CIB, arrêter dès que possible. Gonfler les pneus en ajoutant de l'air pour atteindre la pression mentionnée sur l'étiquette d'information au sujet des pneus et du chargement. Voir *Pneus* ⇨ 352, *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230 et *Pression des pneus* ⇨ 360.

Plusieurs messages au sujet de la pression des pneus peuvent s'afficher simultanément. Le CIB affiche également les valeurs de pression des pneus. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ 162.

Messages de la boîte de vitesses

4RM DÉSACTIVÉ

En cas de traction intégrale, ce message s'affiche lorsque la traction intégrale est temporairement désactivée à la suite d'une surchauffe. Le véhicule fonctionne en deux roues motrices pendant que ce message est affiché. Après le refroidissement de la traction intégrale, le message s'éteint et le fonctionnement normal de la traction intégrale reprend.

CHANGEMENT EN 4RM EN COURS

Ce message s'affiche pendant le passage à la traction intégrale.

POUR 4RM GAMME BASSE PASSER AU POINT MORT

Si un passage en 4 ↓ est demandé en traction intégrale et si la vitesse du véhicule est correcte mais la

position de point mort (N), ce message s'affiche jusqu'à la sélection du point mort (N).

POUR 4RM GAMME BASSE RALENTIR À XXX

Si un passage en 4 ↓ est demandé en traction intégrale, mais la vitesse du véhicule est trop élevée, ce message s'affiche jusqu'à ce que la vitesse correcte du véhicule soit atteinte.

FREINAGE EN PENTE ACTIF

Ce message s'affiche lorsque le freinage dans une pente a été activé pendant la conduite sur des pentes descendantes. Ce message apparaîtra seulement la première fois que la fonction est activée dans un cycle d'allumage. Se reporter à *Mode remorquage* ⇨ 252, *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 246 et à *Régulateur automatique de vitesse* ⇨ 265.

FREINAGE EN PENTE DESSERRÉ

Ce message s'affiche lorsque le freinage dans une pente a été désactivé avec le bouton de mode remorquage qui se trouve sur l'extrémité du levier de vitesses. Se reporter à *Mode remorquage* ⇨ 252, *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 246 et à *Régulateur automatique de vitesse* ⇨ 265.

FREINAGE EN PENTE SERRÉ

Ce message s'affiche lorsque le freinage dans une pente a été activé avec le bouton de mode remorquage qui se trouve sur l'extrémité du levier de vitesses. Se reporter à *Mode remorquage* ⇨ 252, *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 246 et à *Régulateur automatique de vitesse* ⇨ 265.

ENTRETIEN 4RM

Si le véhicule est équipé de quatre roues motrices, ce message peut s'afficher en cas d'anomalie du système de transmission à quatre roues motrices. Si ce message s'affiche, arrêter le véhicule dès que

possible et couper le moteur. Couper le moteur pendant au moins une minute puis redémarrer et vérifier la disparition du message au CIB. Si le message est toujours affiché ou s'affiche à nouveau quand vous commencez à rouler, le système de transmission à quatre roues motrices doit être réparé. Consulter votre concessionnaire.

CHANGEMENT DE VITESSE REFUSÉ

Ce message s'affiche quand le levier de vitesses est en mode manuel (M) et qu'un rapport non disponible à la vitesse actuelle du véhicule est sélectionné.

POUR QUITTER 4RM GAMME BASSE PASSER AU POINT MORT

Si une sortie de 4 ↓ est demandée en traction intégrale et si la vitesse du véhicule est correcte mais la boîte de vitesses n'occupe pas la position de point mort (N), ce message s'affiche jusqu'à la sélection du point mort (N).

POUR QUITTER 4RM GAMME BASSE RALENTIR À XXX

Si une sortie de 4 ↓ est demandée en traction intégrale, mais la vitesse du véhicule est trop élevée, ce message s'affiche jusqu'à ce que la vitesse correcte du véhicule soit atteinte.

SURCHAUFFE DE LA BOÎTE DE VITESSES. RALENTIR MOTEUR

Ce message s'affiche et un carillon peut retentir si le liquide de la boîte de vitesses est trop chaud. Conduire avec le liquide de la boîte de vitesses trop chaud peut endommager le véhicule. Arrêter le véhicule et laisser tourner le moteur au ralenti jusqu'au refroidissement de la boîte de vitesses. Le message disparaîtra et le carillon s'arrêtera quand la température du liquide aura atteint un niveau de sécurité.

En cas de remorquage, utiliser le mode Remorquage/Traction pour éviter d'endommager le moteur ou la transmission. Se reporter à *Mode remorquage* ⇨ 252.

VÉHICULE EN 4RM GAMME BASSE

Ce message s'affiche si le véhicule est conduit en 4 ↓ pendant environ 10 minutes au-dessus de 72 km/h (45 mi/h).

Messages de rappel du véhicule**GEL POSSIBLE. CONDUIRE AVEC PRUDENCE**

Ce message s'affiche en cas de gel.

Messages de vitesse du véhicule**LIMITE DE VITESSE SÉLECTIONNÉE DÉPASSÉE**

Ce message est affiché lorsque la vitesse du véhicule dépasse la vitesse sélectionnée. Se reporter à « Avertissement de vitesse » sous *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ 162.

Messages du liquide de lave-glace**LIQUIDE LAVE-GLACE BAS. AJOUTER DU LIQUIDE**

Ce message peut apparaître lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas. Remplir le réservoir de lave-glace de pare-brise dès que possible. Pour connaître l'emplacement du réservoir de lave-glace, se reporter à la rubrique *Vue d'ensemble du compartiment-moteur* ⇨ 316. Se reporter également à la rubrique *Liquide de lave-glace* ⇨ 329.

Messages de glace**OUVRIR PUIS FERMER LA GLACE DU CONDUCTEUR/ PASSAGER**

Ce message s'affiche lorsque la glace doit être programmée à nouveau. Si la batterie du véhicule a été rechargée ou débranchée, programmer chaque glace avant pour la fonction de montée rapide. Voir *Glaces à commande électrique* ⇨ 58.

Personnalisation du véhicule

Utiliser les commandes du système audio pour accéder au menu de personnalisation des caractéristiques du véhicule.

Voici toutes les fonctions de personnalisation possibles. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Commandes du système audio

1. Appuyer sur la fonction voulue pour afficher une liste des options disponibles.
2. Appuyer pour sélectionner le réglage de fonction voulu.
3. Appuyer sur < Retour pour retourner au menu précédent ou quitter.

Appuyer sur RÉGLAGES à partir de la page d'accueil de l'écran du système infodivertissement.

Menus de personnalisation

Voici la liste des éléments de menu pouvant être disponibles :

- Heure et date
- Langue (Language)
- Mode de verrouillage
- Radio
- Véhicule
- Bluetooth
- Vocal
- Écran
- Caméra de recul
- Rétablir réglages usine
- Info logiciel

Des informations détaillées pour chaque menu suivent.

Heure et date

Régler manuellement l'heure et la date. Voir *Horloge* ⇨ 139.

Langue (Language)

Sélectionner Langue puis sélectionner parmi les langues disponibles.

La langue sélectionnée s'affiche sur le système et la reconnaissance vocale fonctionne avec la langue sélectionnée.

Mode de verrouillage (option)

Le système Infodivertissement et les commandes au volant seront verrouillés. L'accès aux emplacements de rangement du véhicule peut également être limité (selon l'équipement).

Pour activer le mode de verrouillage :

1. Saisir un code à quatre chiffres sur le clavier.
2. Sélectionner Confirmer pour aller à l'écran de confirmation.
3. Saisir le code à quatre chiffres de nouveau.

Appuyer sur VERROUILLER ou DÉVERROUILLER pour verrouiller ou déverrouiller le système. Appuyer sur Retour pour revenir au menu précédent.

Radio

Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu Radio et les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Gérer les favoris
- Nombre de favoris affichés
- Confirmation tactile audible
- Bose AudioPilot
- Réglage automat. du volume
- Vol. max. à la mise en marche
- Volume du signal sonore

Gérer les favoris

Ceci permet de modifier les favoris. Se reporter à Gérer les favoris dans Réglages sous Radio dans le guide du système infodivertissement.

Nombre de favoris affichés

Appuyer pour paramétrer le nombre des éléments favoris à afficher.

Sélectionner le nombre désiré ou sélectionner Auto et le système infodivertissement ajuste automatiquement le nombre de favoris affichés.

Confirmation tactile audible

Ceci permet d'activer ou de désactiver Confirmation tactile audible.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Bose AudioPilot

Ceci permet d'activer ou de désactiver Bose AudioPilot.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Réglage automat. du volume

Cette fonction permet de régler le volume en fonction de la vitesse du véhicule et du bruit ambiant.

Sélectionner Désactivé, Bas, Moyen-bas, Moyen, Moyen-haut ou Haut.

Vol. max. à la mise en marche

Cette fonction permet de définir le vol. max. à la mise en marche. Si le véhicule est démarré alors que le volume est supérieur à ce niveau, le volume est réglé sur ce niveau. Pour définir le vol. max. à la mise en marche, appuyer sur + ou - pour l'augmenter ou le diminuer.

Volume du signal sonore

Cette fonction définit le volume des fichiers audio lus au démarrage du système et à l'arrêt.

Sélectionner Activé, puis appuyer sur + ou - pour augmenter ou diminuer le volume.

Véhicule

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Climatisation et qualité d'air
- Systèmes collision/détection
- Confort et commodité
- Éclairage
- Verrouillage électrique portes
- Verr., déverr., démarr. à dist.

Climatisation et qualité d'air

Sélectionner le menu Climatisation et qualité d'air et ce qui suit peut s'afficher :

- Vitesse maximale du ventilateur automatique
- Chauffage automat. des sièges
- Désembuage automatique

- Désembuage automat. arrière

Vitesse maximale du ventilateur automatique

Cette fonction règle la vitesse maximale du ventilateur automatique.

Sélectionner Bas, Moyen ou Haut.

Chauffage automat. des sièges

Lorsque le véhicule est en marche, cette fonction active automatiquement le chauffage de siège au niveau requis par la température intérieure. Se reporter à « Chauffage automatique des sièges » sous « Commande de climatisation » dans *Système de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 206.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Désembuage automatique

Lorsque le désembuage automatique est réglé sur Activé, il s'allume quand la commande de climatisation détecte un risque d'humidité basé sur la température extérieure, la température du

pare-brise et l'humidité dans l'habitacle. L'air est dirigé vers le pare-brise.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Désembuage automat. arrière

Selon l'équipement, cette fonction active automatiquement sur le dégivreur de lunette arrière quand il fait froid dehors.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Systèmes collision/détection

Sélectionner le menu Systèmes collision/détection et ce qui suit peut s'afficher :

- Type d'alerte
- Préparation collision autom.
- Avertissement "Voie libre"
- Assistant stationnement
- Alerte changement de voie
- Alerte circulation arrière

Type d'alerte

Cette fonction permet de définir les alertes de collision sur des bips sonores ou des vibrations du siège.

Ce réglage affecte toutes les alertes de collision, y compris Alerte collision frontale, l'avertissement de sortie de voie et les alertes de Assistant stationnement. Voir *Systèmes d'assistance du conducteur* ⇨ 277.

Sélectionner Alerte sonore ou Alerte sous le siège.

Préparation collision autom.

Cette fonction active ou désactive le Alerte collision frontale (FCA) et le freinage automatique avant (FAB). La désactivation désactive toutes les fonctions FCA et FAB. Avec le réglage d'alerte et de frein, le FCA et le FAB sont tous deux disponibles. Le réglage d'alerte désactive le FAB, mais un freinage automatique de dernière seconde est encore possible, bien que moins susceptible de se produire. Se reporter à *Système de freinage automatique avant (FAB)* ⇨ 286.

Sélectionner Désactivé, Alerte et freinage ou Alerte.

Avertissement "Voie libre"

Ce dispositif fournit un rappel émis par Adaptive Cruise Control (régulateur de vitesse adaptatif) lorsqu'il a arrêté complètement le véhicule derrière un autre véhicule à l'arrêt et que le véhicule roule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Assistant stationnement

Selon l'équipement, ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul* ⇨ 278.

Sélectionner Désactivé, Activé ou Act. (barre remorq. attachée).

Alerte angle mort

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Avertissement d'angle mort (SBZA)* ⇨ 288.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Alerte changement de voie

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ 288.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Confort et commodité

Sélectionner le menu Confort et commodité et ce qui suit peut s'afficher :

- Rappel auto. de mémorisation
- Options sortie aisée
- Volume carillon
- Rétrovis. bascul. marche arr.
- Rabatt. auto. des rétroviseurs
- Essuyage auto. en marche arr.

Rappel auto. de mémorisation

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 68.

Sélectionner Activé ou Désactivé.

Options sortie aisée

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 68.

Sélectionner Activé ou Désactivé.

Volume carillon

Ceci permet la sélection du volume du carillon.

Appuyer sur + ou - pour régler le volume.

Rétrovis. bascul. marche arr.

Lorsque la fonction est active, les rétroviseurs de conducteur et/ou de passager s'inclinent vers le bas lorsque la marche arrière (R) est sélectionnée pour améliorer la visibilité du sol près des roues arrière.

Sélectionner Désactivé, Activé - conduct. et passager, Activé - conducteur ou Activé - passager.

Rabatt. auto. des rétroviseurs

Lorsque la fonction est active, les rétroviseurs extérieurs s'escamotent ou se déploient automatiquement en

maintenant enfoncé le bouton  ou  d'accès à distance sans clé (RKE).

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Essuyage auto. en marche arr.

Lorsqu'il est activé ainsi que l'essuie-glace avant, l'essuie-glace arrière est automatiquement activé quand le véhicule passe en marche arrière (R).

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Éclairage

Sélectionner le menu Éclairage et ce qui suit peut s'afficher :

- Lumières pour localiser véh.
- Éclairage à la descente

Lumières pour localiser véh.

Cette fonction fait clignoter les feux extérieurs et permet à certains feux extérieurs ainsi qu'à la plupart de l'éclairage intérieur de s'allumer brièvement lorsque la touche  de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est pressée, afin de localiser le véhicule.

Sélectionner Activé ou Désactivé.

Éclairage à la descente

Ceci permet la sélection de la durée de fonctionnement des feux en quittant le véhicule dans l'obscurité.

Sélectionner Désactivé, 30 secondes, 60 secondes ou 120 secondes.

Verrouillage électrique portes

Sélectionner Verrouillage électrique portes et ce qui suit peut s'afficher :

- Ne pas verrouill. porte ouverte
- Déverrouillage auto. des portes
- Verrouillage retardé des portes

Ne pas verrouill. porte ouverte

Activée, cette fonction empêche le verrouillage de la porte du conducteur quand le contact est coupé, la porte du conducteur est ouverte et le verrouillage est requis. Toutes les portes sont verrouillées et seule la porte du conducteur est déverrouillée. Voir *Dispositif antiverrouillage* ⇨ 45.

Si Désactivé est sélectionné, le menu Verrouillage retardé des portes est disponible.

Sélectionner Activé ou Désactivé.

Déverrouillage auto. des portes

Ceci permet la sélection des portes qui sont déverrouillées automatiquement en sélectionnant la position de stationnement (P).

Sélectionner Désactivé, Toutes les portes ou Porte conducteur.

Verrouillage retardé des portes

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Sélectionner Activé ou Désactivé.

Verr., déverr., démarr. à dist.

Sélectionner Verr., déverr., démarr. à dist. et ce qui suit peut s'afficher :

- Déverr. à dist. signal lumineux
- Confirm. verrouill. à distance
- Déverrouill. portes à distance

- Refroid. sièges, démarr. à dist.
- Chauff. sièges, démarr. à dist.
- Télécommande des fenêtres
- Déverrouill. passif des portes
- Verrouillage passif des portes
- Alerte télécomm. dans véhicule

Déverr. à dist. signal lumineux

Si la fonction est activée, les feux extérieurs clignotent lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE.

Sélectionner Désactivé ou Appel de feux.

Confirm. verrouill. à distance

Ceci permet de choisir le type de rétroaction lors du verrouillage du véhicule au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Désactivé, Éclairage et klaxon, Seulement éclairage ou Seulement klaxon.

Déverrouill. portes à distance

Ceci permet de choisir les portes qui seront déverrouillées en appuyant sur le bouton  de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Refroid. sièges, démarr. à dist.

Si cette fonction en option est activée, elle commande les sièges rafraîchis en utilisant le démarrage à distance par temps chaud.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Chauff. sièges, démarr. à dist.

Si cette fonction en option est en marche, elle commande le chauffage de siège en utilisant le démarrage à distance par temps froid.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Télécommande des fenêtres

Ceci permet d'ouvrir la fenêtre en appuyant sur  de l'émetteur de télédéverrouillage. Se reporter à

Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ⇨ 34.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Déverrouill. passif des portes

Ceci permet de sélectionner les portes à déverrouiller en utilisant le bouton de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Verrouillage passif des portes

Ceci permet d'activer et de désactiver le verrouillage passif et de sélectionner la rétroaction. Se reporter *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ⇨ 34.*

Sélectionner Désactivé, Verrouill. confirmé par klaxon ou Activé.

Alerte télécomm. dans véhicule

Ce dispositif déclenche une alerte lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Bluetooth

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Jumeler nouvel appareil
- Gestion des appareils
- Sonneries
- Numéros de messagerie vocale

Jumeler nouvel appareil

Sélectionner pour jumeler un nouvel appareil. Se reporter à « Jumelage » dans la section « Bluetooth (commandes d'infodivertissement) » du manuel d'infodivertissement.

Gestion des appareils

Sélectionner pour se connecter à une source téléphonique différente, déconnecter un téléphone ou supprimer un téléphone.

Sonneries

Appuyer pour modifier la sonnerie téléphonique du téléphone spécifique. Le téléphone ne doit pas être connecté pour modifier la tonalité de la sonnerie.

Numéros de messagerie vocale

Cette fonction affiche le numéro de messagerie vocale de tous les téléphones connectés. Pour changer le numéro de messagerie vocale, sélectionner ÉDITER ou appuyer sur le bouton EDIT. Taper un nouveau numéro puis sélectionner ENR. ou appuyer sur le bouton SAVE.

Vocal

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Seuil de fiabilité
- Longueur de l'invite
- Vitesse confirmation vocale

Seuil de fiabilité

Cette fonction permet d'ajuster la sensibilité du système de reconnaissance vocale.

Sélectionner Court ou Long.

Longueur de l'invite

Cette fonction règle la longueur des invites vocales.

Sélectionner Confirmer plus souvent ou Confirmer moins souvent.

Confirmation vocale, vitesse

Cette fonction permet de régler la vitesse de réaction audio.

Sélectionner Lent, Moyen ou Rapide.

Écran

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Mode
- Détection de proximité
- Calibrer écran tactile
- Éteindre l'écran

Mode

Sélectionner pour modifier l'affichage du système infodivertissement.

Sélectionner Auto, Jour ou Nuit.

Détection de proximité

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désactivé, Activé ou Activé-carte seulement.

Calibrer écran tactile

Sélectionner pour étalonner l'écran tactile. Ensuite, suivre les invites.

Éteindre l'écran

Sélectionner pour désactiver l'affichage. Appuyer n'importe où dans la zone d'affichage ou sur n'importe quel bouton de la façade pour réactiver l'affichage.

Caméra de recul

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lignes de guidage
- Symboles aide stationn. arrière

Lignes de guidage

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul* ⇨ 278.

Symboles aide stationn. arrière

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance au stationnement ou au recul* ⇨ 278.

Rétablir réglages usine

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Restaurer réglages véhicule

- Suppr. données personnelles
- Restaurer réglages radio

Restaurer réglages véhicule

Ceci permet la sélection de la restauration des paramètres du véhicule.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Suppr. données personnelles

Ceci permet la sélection de l'effacement de toute l'information personnelle du véhicule.

Sélectionner Supprimer ou Annuler.

Restaurer réglages radio

Ceci permet la sélection de la restauration des paramètres de radio.

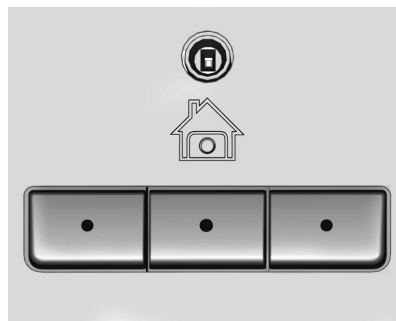
Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Info logiciel

Sélectionner pour afficher l'information du logiciel actuel du système infodivertissement.

Système de télécommande universelle

Voir *Déclaration de fréquences de radio* ⇨ 441.

Programmation du système de télécommande universelle

S'ils font partie de l'équipement, ces boutons se trouvent dans la console de plafond.

Ce système peut remplacer jusqu'à trois émetteurs de commande à distance utilisés pour activer des dispositifs comme des appareils d'ouverture de garage, des systèmes de sécurité et des dispositifs domotiques. Ces instructions font référence à un dispositif d'ouverture de porte de garage mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système le système de télécommande universel avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire les instructions complètement avant de programmer le système de télécommande universelle. La présence d'un assistant peut être utile lors de la programmation.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour toute utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour toute programmation ultérieure. Effacer la programmation en cas de

revente du véhicule. Voir « Effacement des boutons du système de télécommande universelle », plus loin dans cette section.

Pour programmer un dispositif d'ouverture de porte de garage, se stationner à l'extérieur dans l'alignement du récepteur du dispositif et face à lui. Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

S'assurer que l'émetteur portatif contient une pile neuve pour une transmission rapide et précise du signal à haute fréquence.

Programmation de la télécommande universelle

Pour tout renseignement concernant la programmation du système de télécommande universelle, appeler le 1-800-355-3515 ou visiter www.homelink.com.

La programmation comprend des actions sensibles au temps. En cas de dépassement de délai, la procédure doit être recommencée.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

1. Maintenir l'extrémité de l'émetteur portatif à environ 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) des boutons du système de télécommande universelle, avec un œil sur le témoin. L'émetteur a été fourni par le fabricant du récepteur d'ouvre-porte de garage.
2. Simultanément, appuyer et maintenir enfoncés à la fois le bouton de l'émetteur portatif et l'un des trois boutons du système de télécommande universelle. Ne relâcher aucun bouton avant que le témoin ne passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Ensuite, relâcher les deux boutons.

Pour certains dispositifs d'ouverture de porte de garage, l'étape 2 doit être remplacée par la procédure de la rubrique « Signaux radio pour le

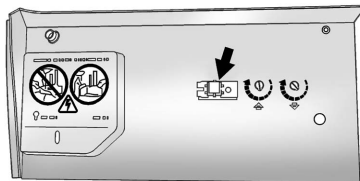
Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte », plus loin dans cette section.

3. Presser et maintenir le bouton du système de télécommande universelle qui vient d'être programmé pendant cinq secondes, tout en observant le témoin et l'activation de la porte de garage.

- Si le témoin reste allumé en permanence ou si la porte de garage se déplace quand le bouton est pressé, la programmation est terminée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer les étapes 4-6.
- Si le témoin ne s'allume pas ou si la porte de garage ne se déplace pas, une seconde pression sur le bouton peut être nécessaire. Pour la seconde fois, presser et maintenir le bouton qui vient d'être programmé pendant cinq secondes.

Si le témoin reste allumé ou si la porte de garage se déplace, la programmation est terminée.

- Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis reste allumé, sans que la porte de garage ne se déplace, poursuivre la programmation par les étapes 4-6.



Bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire)

4. Après avoir effectué les étapes 1 à 3, repérer les boutons Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire) à l'intérieur du garage, sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage. Le

nom et la teinte du bouton peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

5. Presser et relâcher le bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire). L'étape 6 doit être achevée dans les 30 secondes suivant la pression sur ce bouton.
6. À l'intérieur du véhicule, presser et maintenir le bouton du système de télécommande universel qui vient d'être programmé pendant deux secondes et puis le relâcher. Si la porte du garage ne se déplace pas ou si la lampe du récepteur de l'ouvre-porte de garage ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une seconde fois pendant deux secondes puis le relâcher. À nouveau, si la porte ne se déplace pas ou si sa lampe ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une troisième fois pendant deux secondes puis le relâcher.

Le système de télécommande universel doit maintenant activer la porte du garage.

Recommencer la programmation pour les deux boutons restants.

Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte

Pour des questions ou de l'aide à la programmation, appeler le numéro 1-800-355-3515 ou visiter le site www.homelink.com.

Les lois canadiennes sur la radiofréquence et certains dispositifs d'ouverture de porte des États-Unis exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 2 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Appuyer sur le bouton du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé tout en pressant et en relâchant le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal ait été accepté par le système de télécommande universelle. Le témoin du système de télécommande universelle clignote lentement au début puis plus rapidement. Exécuter l'étape 3 décrite dans la rubrique « Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer la programmation.

Fonctionnement de la télécommande universelle

Utilisation du système de télécommande universel

Appuyer sur le bouton approprié du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Effacement des touches du système de télécommande universel

Effacer tous les boutons programmés en cas de revente du véhicule.

Pour effacer :

1. Maintenir les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'au clignotement du témoin. Ceci doit prendre environ 10 secondes.
2. Relâcher les deux touches.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Maintenir n'importe quel bouton enfoncé. Ne pas le relâcher.
2. Le témoin commence à clignoter au bout de 20 secondes. Tout en maintenant enfoncé le bouton du système d'accueil universel à distance, exécuter l'étape 1 de « Programmation du système de télécommande universel ».

Éclairage

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs	195
Rappel d'extinction des feux extérieurs	197
Commande de feux de route et feux de croisement	198
Appel de phares	198
Feux de circulation de jour (FCJ)	198
Système de phares automatiques	199
Feux de détresse	200
Signaux de changement de direction et de changement de voies	200
Feux de virage	201

Éclairage intérieur

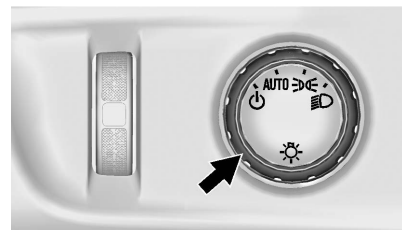
Commande d'éclairage de tableau de bord	201
Plafonniers	202
Lampes de lecture	202

Caractéristiques d'éclairage

Éclairage d'entrée	203
Éclairage de sortie	203
Gestion de la charge de la batterie	203
Protection de l'alimentation de batterie	204

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs



La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant.

Faire tourner la commande aux positions suivantes :

⏻ (arrêt) : Éteint les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ). Tourner à nouveau la commande des phares en position d'arrêt pour rallumer les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la position hors fonction fonctionne uniquement quand la boîte est en position de stationnement (P).

AUTO (automatique) : Allumage et extinction automatiques de l'éclairage extérieur en fonction de la luminosité extérieure.

 **(feux de stationnement) :** Permet d'allumer les feux de stationnement et tous les feux, sauf les phares.

 **(phares) :** Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Quand les phares sont allumés et que le véhicule fonctionne, ils s'éteignent automatiquement 10 minutes après que le contact est coupé. Quand les phares sont allumés et que le véhicule ne fonctionne pas, ils restent allumés pendant 10 minutes avant de se couper automatiquement pour éviter une décharge de la batterie. Placer la commande des phares en

position hors fonction puis à nouveau en fonction pour obtenir un délai supplémentaire de 10 minutes.

Système IntelliBeam^{MD}

Si équipé, ce système allume et éteint les feux de route en fonction des conditions de circulation alentours.

Ce système allume les feux de route quand il fait assez sombre et qu'aucun autre véhicule n'est présent.

Ce témoin  s'allume sur le combiné d'instruments quand le système IntelliBeam est activé.

Mise en fonction et activation d'IntelliBeam

Pour activer le système IntelliBeam, avec le levier de clignotant de voie en position neutre, tourner la commande de feux extérieurs sur AUTO. Le témoin de feux de route allumés apparaît sur le combiné d'instruments quand les feux de route sont allumés.

Conduire avec Intellibeam

Le système n'active les feux de route que si vous roulez à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Un capteur près de la partie supérieure centrale du pare-brise contrôle automatiquement le système. Maintenir cette zone du pare-brise exempte de débris pour permettre au système de fonctionner au mieux.

Les feux de route restent allumés, sous le contrôle automatique, jusqu'à ce qu'une de ces situations se produise :

- Le système détecte les phares d'un véhicule qui approche.
- Le système détecte les feux arrière d'un véhicule qui vous précède.
- La luminosité extérieure est suffisante pour que les feux de route ne soient pas nécessaires.
- La vitesse du véhicule descend en-dessous de 20 km/h (12 mi/h).

- Le levier des clignotants est déplacé vers l'avant à la position des feux de route ou l'appel de phares est utilisé. Se reporter à *Inverseur route/croisement* ⇨ 198 et *Avertisseur de dépassement* ⇨ 198.
- Le système IntelliBeam est désactivé par l'inverseur route/croisement ou par la fonction Appel de phare. Si cela se produit, l'inverseur route/croisement doit être activé deux fois dans les cinq secondes pour réactiver le système IntelliBeam. Le témoin du groupe d'instruments s'allume pour indiquer que l'IntelliBeam est réactivé. Se reporter à *Inverseur route/croisement* ⇨ 198 et *Avertisseur de dépassement* ⇨ 198.

Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement si le système ne peut pas détecter les phares d'un autre véhicule dans l'un des cas suivants :

- Les phares de l'autre véhicule manquent, sont endommagés, masqués à la vue ou non détectés pour une autre raison.
- Les phares de l'autre véhicule sont couverts de saleté, de neige et/ou d'éclaboussures de la route.
- Les phares de l'autre véhicule ne peuvent pas être détectés à cause d'une épaisse fumée d'échappement, de la fumée, du brouillard, de la neige, des éclaboussures de la route, de l'humidité ou d'autres raisons atmosphériques.
- Le pare-brise de votre véhicule est sale, fendu ou quelque chose bouche la vue du capteur de luminosité.
- Le véhicule est chargé de telle façon que l'avant pointe vers le haut, impliquant que le capteur de luminosité vise trop haut et ne détecte pas les phares et les feux arrière.

- Le véhicule circule sur des routes sinueuses ou montagneuses.

Les feux de route automatiques doivent peut-être être désactivés dans l'une des conditions ci-dessus.

Rappel d'extinction des feux extérieurs

Si une porte est ouverte, un carillon avertisseur retentit si les phares ou les feux de stationnement sont allumés manuellement et que le contact est coupé. Pour arrêter le carillon, mettre la commande des feux extérieurs en position d'arrêt ou AUTO puis le ramener en position de marche ou fermer puis rouvrir la porte. En mode AUTO, les phares s'éteignent lorsque le contact est coupé ou restent allumés jusqu'à la fin de la temporisation (si la fonction a été activée au CIB). Voir « Éclairage de sortie » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Commande de feux de route et feux de croisement

☰● (inverseur feux de route/feux de croisement) : Pousser le levier des clignotants vers le tableau de bord pour passer des feux de croisement aux feux de route.

Tirer vers soi le levier des clignotants et le relâcher pour repasser aux feux de croisement.



Lorsque les feux de route sont allumés, ce témoin s'allume également dans le groupe d'instruments.

Appel de phares

Cette fonctionnalité vous permet d'utiliser vos phares de route afin de signaler à un conducteur qui vous précède que vous désirez le

dépasser. Elle fonctionne même si les phares sont en mode automatique.

Pour l'utiliser, tirer le levier du clignotant vers vous, puis le relâcher.

Si les phares sont en mode automatique ou si les feux de croisement sont allumés, les feux de route s'allument. Ils demeurent allumés tant que vous tenez le levier vers vous. Le témoin des feux de route s'allume dans le groupe d'instruments. Il faut le relâcher pour retourner au mode normal.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant du véhicule en plein jour. Des feux de circulation de jour complètement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules vendus pour la première fois au Canada.

Le système FCJ entre en fonction quand les conditions suivantes sont satisfaites :

- Le contact est mis.
- La commande d'éclairage extérieur est à la position AUTO (automatique).
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.

Lorsque le système FCJ est en fonction, seuls les FCJ sont allumés. Les feux arrière, les feux de position latéraux et les autres feux ne sont pas allumés. L'éclairage du tableau de bord ne s'allume pas non plus.

Lorsqu'il commence à faire sombre, les phares automatiques allumeront les phares à la place des feux de circulation de jour (FCJ).

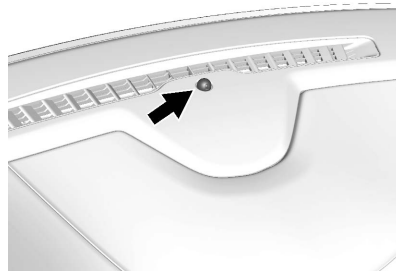
Pour éteindre les feux de jour (FCJ), faire tourner la commande des feux à la position d'arrêt puis la relâcher. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, la

désactivation fonctionne uniquement lorsque le véhicule est en position de stationnement (P).

Système de phares automatiques

Dès qu'il fait suffisamment sombre, votre système automatique de phares allumera les phares à l'intensité normale en même temps que les feux arrière, les feux de position latéraux, les feux de stationnement, et l'éclairage du tableau de bord. L'éclairage de la radio s'atténue également.

Pour désactiver le système d'éclairage automatique, tourner la commande des feux extérieurs sur , puis la relâcher.



Le véhicule est équipé d'un capteur de luminosité situé sur le dessus du tableau de bord, qui contrôle le système d'allumage automatique des phares. Ne pas couvrir le capteur, cela pourrait provoquer un allumage intempestif des phares.

Les phares peuvent aussi s'allumer lorsque vous conduisez dans un garage étagé, sous un ciel très nuageux ou dans un tunnel. C'est normal.

Il y a un délai dans le passage du fonctionnement de jour et de nuit du système de phares automatiques, afin que la conduite sous les ponts ou sous les réverbères n'affecte pas

le système. Les phares automatiques seront affectés seulement si le capteur de lumière détecte un changement de luminosité dont la durée est supérieure à celle du délai.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, il faut environ une minute pour que le système d'allumage automatique des phares change. Pendant ce délai, il est possible que le groupe d'instruments ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que la commande de luminosité du tableau de bord soit en position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage du tableau de bord* ⇨ 201.

Pour faire tourner le véhicule au ralenti avec le système de phares automatiques désactivé, placer la commande à la position d'arrêt.

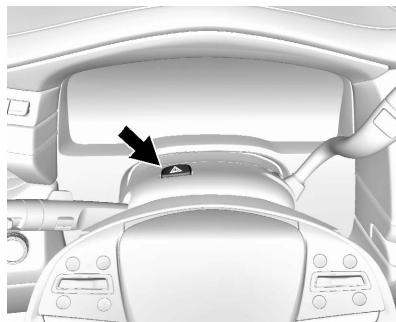
L'éclairage automatique restera aussi en fonction une fois que vous serez sorti du véhicule.

Le système de phares ordinaires peut être activé en cas de besoin.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur sur  ou  pour désactiver cette fonction.

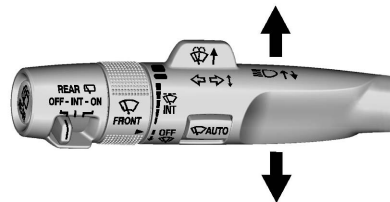
Feux de détresse



 **(feux de détresse)** : Appuyer sur ce bouton pour mettre en marche les feux de détresse. Pour les arrêter, appuyer de nouveau sur le bouton.

Quand les feux de détresse clignent, les clignotants ne fonctionnent pas.

Signaux de changement de direction et de changement de voies



Une flèche située dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier de clignotants.

Pour signaler un changement de voie, soulever ou appuyer sur le levier pendant moins d'une seconde, jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter. Cela actionnera automatiquement trois fois les clignotants. Ils clignoteront six fois si le mode remorquer/tracter est activé. Tenir le levier de

clignotants pendant plus d'une seconde actionnera les clignotants jusqu'à ce que le levier est relâché.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant peut être grillée.

Remplacer toutes les ampoules grillées. Si l'ampoule n'est pas grillée, vérifier les fusibles. Se reporter à *Fusibles* ➔ 341.

Carillon de rappel des clignotants

Si le clignotant reste activé pendant plus de 1.2 km (0.75 mille), un carillon retentit à chaque clignotement. Le message TURN SIGNAL ON (clignotant activé) s'affiche également sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Pour arrêter le carillon et effacer le message, déplacer le levier de clignotants à la position d'arrêt.

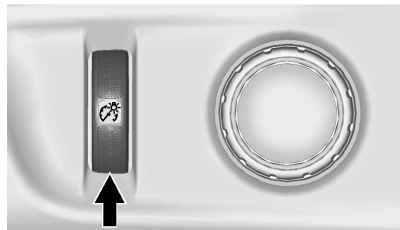
Feux de virage

Les feux de virage des véhicules qui en sont équipés s'allument automatiquement dans tous les cas suivants :

- Les feux de croisement sont allumés.
- Les clignotants sont activés ou le volant est à un angle calibré.
- La vitesse du véhicule est inférieure à la valeur calibrée.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord



Ce dispositif contrôle l'intensité d'éclairage du tableau de bord et se trouve près de la commande d'éclairage extérieur.

 **Éclairage du tableau de bord :** Déplacer la molette vers le haut ou vers le bas pour accroître ou réduire l'intensité des lampes.

Plafonniers



Des plafonniers peuvent équiper en option la console suspendue et la garniture du pavillon.

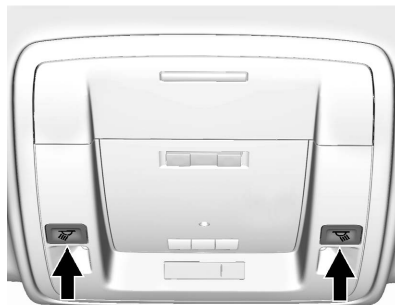
Pour modifier les paramètres de plafonnier, agir comme suit :

OFF : Éteint les lampes même si une porte est ouverte.

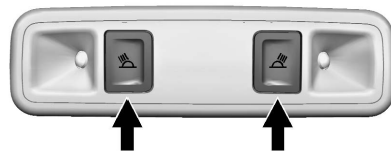
DOOR : Les lampes s'allument automatiquement lorsqu'une porte est ouverte.

ON : Allumer tous les plafonniers.

Lampes de lecture



Des lampes de lecture peuvent équiper la console suspendue et la garniture de pavillon, en option. Pour les commander, le commutateur d'allumage doit occuper la position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche), ou il faut utiliser l'alimentation prolongée des accessoires (RAP).



Appuyer sur  ou  à côté de chaque lampe de lecture pour l'allumer ou l'éteindre.

Caractéristiques d'éclairage

Éclairage d'entrée

Certains feux extérieurs et intérieurs s'allument brièvement le soir ou dans les zones peu éclairées lorsque  est pressé sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Lorsqu'une porte est ouverte, l'éclairage intérieur s'allume si la commande des plafonniers est en position DOOR. Après 30 secondes environ, les feux extérieurs s'éteignent. L'éclairage d'entrée peut être désactivé manuellement en coupant le contact ou en pressant le bouton  de l'émetteur RKE.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à « Éclairage de localisation de véhicule » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Éclairage de sortie

Certains feux extérieurs et l'éclairage intérieur s'allument le soir ou dans les zones peu éclairées lorsque la porte du conducteur est ouverte après avoir coupé le contact. Les feux extérieurs et l'éclairage intérieur restent allumés après la fermeture de la porte pendant une durée déterminée, puis s'éteignent automatiquement.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède une fonction de gestion de l'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter une surcharge. Si la jauge du voltmètre ou l'affichage de la tension au centralisateur informatique de bord (CIB), selon l'équipement, peut afficher la tension vers le haut ou vers le bas. Ceci est normal. S'il existe un problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

La charge est élevée en cas d'utilisation des éléments suivants : phares, feux de route, feux antibrouillard, dégivrage arrière, ventilateur de climatisation à grande vitesse, chauffage des sièges, ventilateurs de refroidissement du moteur, feux de remorque, accessoires branchés aux prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et imperceptibles, sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB et il est recommandé de réduire la consommation électrique. Voir *Messages de tension et de charge de batterie* ⇨ 169.

Protection de l'alimentation de batterie

Cette fonction éteint le plafonnier et les liseuses s'ils restent allumées plus de 10 minutes après que le contact a été coupé ce qui évite la décharge de la batterie.

Système infodivertissement

Introduction

Infodivertissement 205

Introduction

Infodivertissement

Se reporter au manuel d'Infodivertissement pour de plus amples informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation et la reconnaissance vocale. Il inclut également des informations sur les paramètres.

Commandes de la climatisation

Systèmes de commande de la climatisation

- Commande de climatisation automatique à deux zones 206
- Système de régulation de la climatisation arrière 212

Bouches d'aération

- Bouches d'aération 214

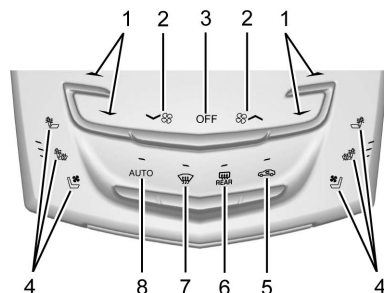
Entretien

- Filtre à air de l'habitacle 214

Systèmes de commande de la climatisation

Commande de climatisation automatique à deux zones

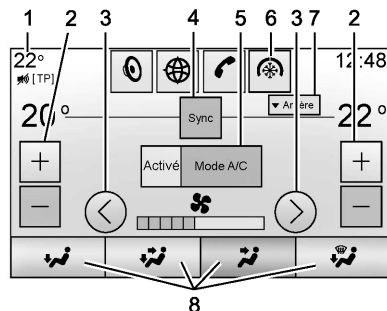
Les boutons de commande de climatisation et l'écran tactile sont utilisés pour régler le chauffage, le refroidissement et la ventilation.



Boutons de commande de climatisation

1. Commandes de température côté conducteur et côté passager
2. Commande du ventilateur
3. OFF (hors fonction) (ventilateur)
4. Sièges chauffants et refroidis conducteur et passager (option)
5. Recyclage
6. Désembueur de lunette arrière
7. Dégivrage

8. AUTO (Fonctionnement automatique)



Commandes de l'écran tactile pour la climatisation

1. Affichage de la température extérieure
2. Commandes de température côté conducteur et côté passager
3. Commande du ventilateur
4. SYNC (température synchronisée)
5. Mode A/C (climatisation)

6. Sélection de la commande de climatisation (bouton du plateau d'application)

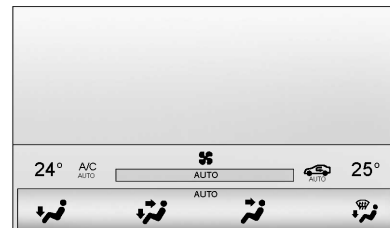
7. Arrière (écran tactile de commande de climatisation arrière)

8. Bouton de mode de distribution d'air

Écran tactile de commande de climatisation

Il est possible de contrôler le ventilateur, le mode de distribution d'air, la température côté conducteur et passager et les réglages SYNC en appuyant sur CLIMATE sur l'écran d'accueil d'infodivertissement ou sur le bouton de climatisation du plateau d'application de l'écran tactile. On peut alors effectuer une sélection sur la page de commande de climatisation avant qu'il s'affiche. Se reporter au manuel d'infodivertissement.

Écran d'état de la commande de climatisation



L'écran d'état de la commande de climatisation s'affiche brièvement lorsque les boutons de commande de climatisation de la façade sont réglés. On peut régler le mode de distribution d'air sur l'écran d'état de la commande de climatisation.

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée.

Quand le témoin est allumé ou AUTO s'affiche sur l'écran tactile, le système est en mode de fonctionnement entièrement automatique. Si le mode de distribution d'air ou les paramètres du ventilateur sont réglés manuellement, le témoin de fonctionnement automatique s'éteint et l'écran affiche les réglages sélectionnés. Le fonctionnement automatique peut être désactivé individuellement pour les paramètres de climatisation.

Pour le fonctionnement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température. Laisser le système se stabiliser. Ensuite, régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

Pour améliorer le rendement du carburant et pour refroidir le véhicule plus rapidement, il est possible de sélectionner automatiquement le recyclage à température chaude. Le témoin et de recyclage ne s'allume pas.

Appuyer sur  pour sélectionner le recyclage; appuyer de nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

Il est possible de passer des unités anglo-saxonnes aux unités métriques à travers le groupe d'instruments. Se reporter à « Menu Réglages de groupe d'instruments » sous *Groupe d'instruments* ⇨ 145.

OFF (hors fonction)

(ventilateur) : Presser le bouton OFF pour mettre le ventilateur en ou hors fonction. Il est encore possible de régler la commande de température et le mode de distribution d'air avec le ventilateur hors fonction.

 /  **(Commandes de température côté conducteur et côté passager) :** On peut régler la température séparément pour le conducteur et pour le passager. Presser pour augmenter ou diminuer la température. Presser et maintenir pour rapidement augmenter ou diminuer la température.

La température côté conducteur et passager peut également être réglée en appuyant sur les commandes de l'écran tactile.

SYNC (température

synchronisée) : Appuyer sur SYNC à l'écran tactile pour relier tous les réglages de zone de climatisation aux réglages du conducteur. Ajuster la commande de température du côté conducteur pour modifier la température reliée. Lorsque les paramètres du passager sont réglés, le bouton SYNC est affiché quand les températures ne sont pas reliées.

Arrière (selon l'équipement) :

Presser ce bouton sur l'écran tactile de commande de climatisation avant pour ouvrir l'écran de commande de climatisation arrière. Les réglages de la commande de climatisation arrière peuvent à présent être réglés depuis la zone du passager avant.

Fonctionnement manuel

 (**commande de ventilateur**) : Presser les boutons de commande du ventilateur ou la commande de ventilateur à l'écran tactile pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. Presser et maintenir les boutons ou la commande de l'écran tactile pour régler la vitesse plus rapidement. Le paramètre de la vitesse du ventilateur s'affiche. Une pression sur n'importe quel bouton annule la commande automatique du ventilateur et ce dernier peut être contrôlé manuellement. Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique. Pour désactiver le ventilateur et le système de commande de climatisation, presser le bouton OFF.

Bouton de mode de distribution d'air : Quand les informations de climatisation sont affichées, appuyer sur le mode de distribution d'air souhaité de l'écran tactile pour modifier la direction du débit d'air. Le bouton du mode de distribution d'air sélectionné est allumé. Une

pression sur n'importe quel bouton de distribution d'air annule la commande d'alimentation d'air automatique, puis la direction du débit d'air peut être contrôlée manuellement. Appuyer sur AUTO pour revenir en fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner l'une des positions suivantes :

 (**ventilation**) : L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

 (**deux niveaux**) : L'air est réparti entre les bouches du tableau de bord et celles du plancher.

 (**plancher**) : L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

 (**désembuage**) : Ce mode élimine la buée et l'humidité des glaces. L'air est dirigé vers les bouches du plancher et celles du pare-brise.

 (**dégivrage**) : Ce mode élimine la buée ou le givre du pare-brise plus rapidement. L'air est dirigé vers le pare-brise. Presser le bouton 

pour activer/désactiver. Changer le mode de distribution d'air désactive également le dégivrage.

Mode A/C (climatisation) :
Appuyer sur la commande du mode de climatisation à l'écran tactile pour activer ou désactiver la climatisation automatique. Si le ventilateur est mis hors fonction ou si la température extérieure tombe sous zéro, la climatisation ne fonctionne pas.

Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique et le climatiseur fonctionne en cas de besoin.

Recyclage automatique de l'air :
Lorsque la lampe indicatrice AUTO est allumée, l'air est recyclé automatiquement, selon les besoins, pour contribuer au rafraîchissement accéléré de l'habitacle.

Le système de commande de climatisation peut être équipé d'un capteur de détection de la pollution de l'air. Lorsqu'on utilise le recyclage automatique de l'air, le système de commande de la qualité

de l'air peut fonctionner. Pour régler la sensibilité du capteur de qualité de l'air, se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

 **(recyclage)** : Appuyer pour alterner entre le recyclage de l'air de l'habitacle et l'admission de l'air extérieur. Le témoin sur le bouton s'allume lorsque le mode de recyclage est activé. Cela permet de refroidir rapidement l'air à l'intérieur du véhicule et de réduire la pénétration de l'air et des odeurs extérieures.

En appuyant sur ce bouton, le recyclage automatique est désactivé. Appuyer sur AUTO pour rétablir le fonctionnement automatique; le recyclage fonctionne automatiquement selon les besoins.

Le mode de recirculation manuelle n'est pas disponible dans les modes de dégivrage et de désembuage.

Dégivrage automatique : Le système de commande de la climatisation peut être équipé d'un capteur pour détecter

automatiquement un haut degré d'humidité dans l'habitacle. Lorsqu'un haut degré d'humidité est détecté, le système de commande de climatisation peut régler l'admission d'air extérieur et mettre en fonction le climatiseur. Si le système de commande de climatisation ne détecte pas de buée sur la vitre, il repasse en fonctionnement normal. Pour activer ou désactiver le dégivrage automatique, se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Désembueur de lunette arrière

 **(désembueur de lunette arrière)** : Appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin intégré au bouton s'allume pour signaler que le désembueur de lunette arrière est activé.

Le désembueur de lunette arrière ne fonctionne que si le contact est sur ON/RUN (en fonction/marche). Le désembueur s'arrête lorsque le

contact est mis sur ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Les rétroviseurs extérieurs chauffés sont en fonction lorsque le bouton du désembueur de lunette arrière est en fonction et aide à éliminer la buée ou la glace de la surface des rétroviseurs.

Attention

Ne pas essayer d'éliminer le givre ou toute autre matière de l'intérieur du pare-brise et de la lunette arrière à l'aide d'une lame de rasoir ou de tout autre instrument de ce genre. Cela peut endommager la grille du désembueur arrière et empêcher la radio de recevoir les stations clairement. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Sièges chauffants et refroidis conducteur et passager (option) :

Appuyer sur  ou  pour chauffer le dossier de siège conducteur ou passager uniquement.

Presser  ou  pour chauffer le coussin de siège et le dossier du conducteur ou du passager.

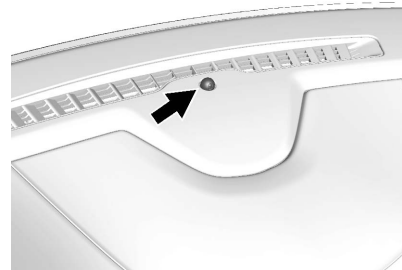
Appuyer sur  ou  pour refroidir le siège conducteur ou passager. Se reporter à *Sièges avant chauffants et refroidis* ⇨ 71.

Le véhicule est également équipé de sièges chauffants qui s'activent lorsque le véhicule est en marche. Les sièges s'activent au niveau requis par la température intérieure du véhicule. Pour désactiver, appuyer sur  ou sur . Les sièges chauffants automatiques peuvent être activés ou désactivés. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183 et *Sièges avant chauffants et refroidis* ⇨ 71.

Fonctionnement de la climatisation en cas de démarrage à distance :

Si l'équipement comprend la fonction de démarrage à distance, le système de commande de climatisation peut se mettre en marche lorsque le véhicule est démarré à distance. Le système utilise les paramètres précédents du conducteur pour chauffer ou rafraîchir l'habitacle. Le désembuage de lunette arrière peut s'activer durant un démarrage à distance, en fonction des conditions de froid ambiant. Le témoin de désembuage de lunette arrière ne s'allume pas durant un démarrage à distance. Si l'équipement comprend des sièges chauffés ou refroidis, ils peuvent s'activer lors un démarrage à distance. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 41 et *Sièges avant chauffants et refroidis* ⇨ 71.

Capteur



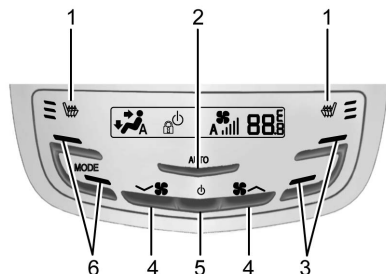
Le capteur solaire, placé au sommet du tableau de bord près du pare-brise, surveille la chaleur solaire.

Le système de commande de climatisation utilise l'information du capteur pour régler la température, le régime du ventilateur, le recyclage de l'air et sa répartition pour le meilleur confort.

Si le capteur est couvert, le système de commande automatique de la climatisation risque de mal fonctionner.

Système de régulation de la climatisation arrière

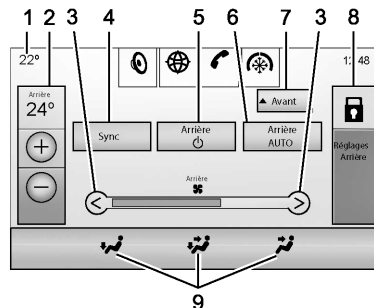
Si le véhicule est équipé d'un système de commande de climatisation arrière, les paramètres peuvent être réglés au moyen des boutons de commande de climatisation arrière et de l'écran tactile sur la colonne centrale.



Boutons de commande de climatisation arrière

1. Sièges arrière chauffants
2. AUTO (Fonctionnement automatique)
3. Régulateur de température

4. Commande du ventilateur
5. (en/hors fonction)
6. Bouton de mode de distribution d'air



Commandes de l'écran tactile pour la climatisation arrière

1. Affichage de la température extérieure
2. Commande de température de la climatisation arrière
3. Commande du ventilateur
4. SYNC (températures synchronisées)

5. REAR (arrière) (marche/arrêt)
6. AUTO arrière (Fonctionnement automatique)
7. Front (avant) (écran tactile de commande de climatisation avant)
8. Verrouillage de commande arrière
9. Bouton de mode de distribution d'air

Arrière : Presser ce bouton sur l'écran tactile de commande de climatisation avant pour ouvrir l'écran de commande de climatisation arrière. Les réglages de la commande de climatisation arrière peuvent à présent être réglés depuis la zone du passager avant.

(en/hors fonction) : Appuyer sur ou REAR (en/hors fonction) pour activer ou désactiver la commande de climatisation arrière. Si la commande de climatisation arrière est désactivée à l'aide de REAR (en/hors fonction) sur l'écran tactile, le bouton (en/hors fonction) et les boutons du mode de distribution de

température ou d'air sur la façade de commande de climatisation arrière doivent être enfoncés dans les cinq secondes.

SYNC : Appuyer sur SYNC de l'écran tactile pour harmoniser la température de commande de climatisation arrière avec la température de commande de climatisation avant du conducteur. Le bouton SYNC s'allume. Appuyer deux fois sur le bouton TEMP (température), MODE (mode) ou AUTO (automatique) pour dissocier les réglages des températures conducteur et arrière. Le bouton SYNC s'éteint.

Verrouillage de commande arrière : Enfoncer Rear Control Lockout sur l'écran tactile pour verrouiller ou déverrouiller la commande du système de commande de climatisation arrière de l'écran tactile de commande de climatisation avant. Lorsque la commande de climatisation arrière est verrouillée, elle ne peut pas être réglée à partir de la façade de commande de climatisation arrière.

Fonctionnement automatique

AUTO arrière : Presser pour activer ou désactiver. La distribution de l'air et la vitesse du ventilateur sont contrôlées automatiquement. Le témoin AUTO apparaît à l'écran. Si le Mode ou les boutons de commande du ventilateur sont réglés manuellement, cela annule le fonctionnement entièrement automatique.

Fonctionnement manuel

<  > (commande de ventilateur) : Appuyer brièvement ou appuyer et maintenir enfoncés les boutons ou l'écran tactile de commande de climatisation arrière, pour augmenter ou diminuer le débit d'air. Une pression sur  > lorsque le système est désactivé active le système. Le mode de répartition d'air conserve le réglage établi précédemment.

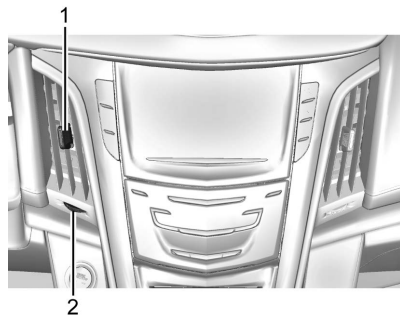
△ / ▽ (contrôle de la température) : Presser brièvement ou presser et maintenir les boutons de commande de température arrière ou l'écran tactile pour régler la température de passager arrière. Presser △ pour de l'air plus chaud et ▽ pour de l'air plus froid.

↺ / ↻ / ↷ (commande de mode de distribution d'air) : Presser le bouton du mode souhaité sur l'écran tactile ou le bouton MODE sur la façade arrière pour modifier la direction du débit de l'air dans la zone d'assise arrière.

 ou  (sièges arrière chauffants) : Presser  ou  pour chauffer le coussin de siège extérieur et le dossier gauche ou droit. Se reporter à *Sièges arrière chauffants* ➔ 73.

Bouches d'aération

Les bouches d'aération réglables se trouvent au centre et sur le côté du tableau de bord.



1. Bouton coulissant
2. Molette

Déplacer les boutons coulissants (1) pour changer la direction du débit d'air.

Utiliser les molettes (2) près des bouches d'aération pour ouvrir ou fermer le débit d'air.

Conseils d'utilisation

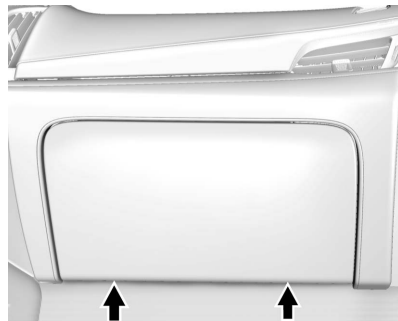
- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- Lorsque vous entrez dans un véhicule par temps froid, sélectionner la vitesse maximale du ventilateur avant de partir. Cela contribue à débarrasser les conduites d'air de la neige et de l'humidité et réduit les risques d'embuage de votre pare-brise.
- Ne rien mettre sous les sièges avant afin de permettre à l'air de circuler librement dans tout l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système. Vérifier avec votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.

Entretien

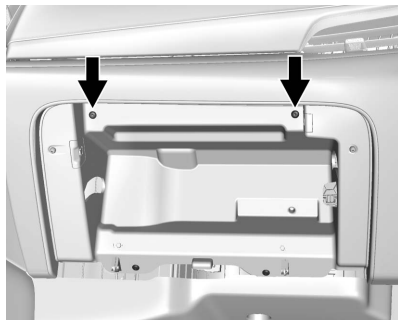
Filtre à air de l'habitacle

Le filtre réduit la poussière, le pollen et les autres irritants en suspension dans l'air extérieur aspiré dans le véhicule.

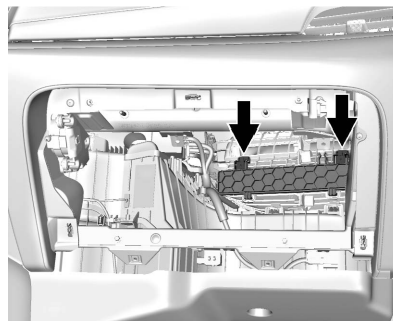
Le filtre doit être changé dans le cadre de l'entretien de routine régulier. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 411. Pour savoir quel type de filtre utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de change pour l'entretien* ⇨ 423.



1. Avant d'ouvrir la boîte à gants, retirer les deux vis inférieures (non illustrées).



2. Ouvrir complètement la boîte à gants et retirer les deux vis supérieures.
3. Débrancher la prise électrique et retirer la boîte à gants complète.



4. Relâcher les deux languettes maintenant le volet d'entretien. Ouvrir le volet d'entretien et déposer le filtre usagé.
5. Poser le filtre à air neuf.
6. Fermer le volet d'entretien et fixer les languettes.
7. Inverser les étapes pour reposer la boîte à gants.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite

Distraction au volant	217
Conduite défensive	218
Conduite en état d'ébriété	218
Contrôle du véhicule	219
Freinage	219
Direction	219
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement	220
Perte de contrôle	220
Conduite tout terrain	221
Conduite sur chaussées mouillées	226
Routes onduleuses et de montagne	227
Conduite hivernale	228
Si le véhicule est coincé	229
Limites de charge du véhicule	230

Démarrage et fonctionnement

Rodage de véhicule neuf	235
Accélérateur et pédale de frein ajustable	236
Positions du commutateur d'allumage	236

Démarrage du moteur	239
Chauffage du bloc moteur	240
Prolongation d'alimentation des accessoires	241
Sélection de la position de stationnement (P)	242
Quitter la position de stationnement	243
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent	244
Active Fuel Management ^{MD} (gestion active de carburant)	244

Gaz d'échappement

Gaz d'échappement	245
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement	245

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique	246
Mode manuel	249
Mode remorquage	252

Systèmes de conduite

Quatre roues motrices	253
-----------------------------	-----

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)	257
---	-----

Frein de stationnement	258
Frein de stationnement électrique	259
Aide au freinage	261
Aide au démarrage en côte (HSA)	261

Systèmes de suspension variable

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	262
Suspension électromagnétique	264
Essieu arrière verrouillable ...	265
Correcteur automatique d'assiette	265

Régulateur automatique de vitesse

Régulateur automatique de vitesse	265
Régulateur de vitesse à commande adaptative	268

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'assistance au conducteur	277
---	-----

Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul ...	278
Systèmes d'assistance pour la conduite	283
Système d'alerte de collision avant	284
Système de freinage automatique avant (FAB)	286
Avertissement d'angle mort (SBZA)	288
Alerte de changement de voie (LCA)	288
Avertissement de changement de voie (LDW)	291
Assistance au maintien de trajectoire (LKA)	291

Carburant

Carburant	293
Exigences de carburant - Californie	294
Carburants dans les pays étrangers	295
Additifs de carburant	295
Remplissage du réservoir	295
Remplissage d'un bidon de carburant	297

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage	298
Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage	298
Traction de remorque	302
Équipement de remorquage	306
Contrôle du roulis de remorque (TSC)	309

Conversions et ajouts

Équipement électrique complémentaire	310
--	-----

Information sur la conduite

Distraction au volant

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter les distractions, toujours garder les yeux sur la route, les mains sur le volant et l'esprit à la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.

- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

**Avertissement**

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Voir le manuel d'infodivertissement pour des informations sur le système ou le système de navigation, selon l'équipement, y compris sur le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité* ➔ 81.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents

et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.

**Avertissement**

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez avoir un grave accident, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à

100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à appuyer.

Direction

Direction à assistance électrique

Ce véhicule est équipé d'une direction assistée électrique. Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite d'une panne, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps, son efficacité peut diminuer.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter aux messages spécifiques au sujet de la direction du véhicule sous *Messages du système de direction* ⇨ 179. Consulter votre concessionnaire en cas de problème.

Conseils en virage

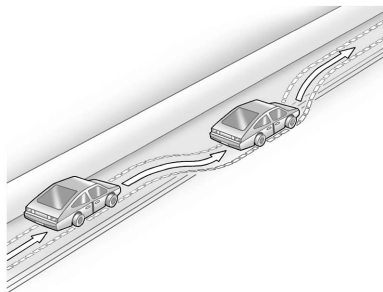
- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.

- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement



Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.

2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapiage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapiage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapiage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapiage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux

conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.

- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite tout terrain

Les véhicules à quatre roues motrices peuvent être utilisés en conduite hors route. Les véhicules sans quatre roues motrices et les véhicules qui ne sont pas équipés de pneus tout-terrain (AT) ou de pneus route-hors route (OOR) ne doivent pas être utilisés hors route sauf sur une surface de niveau et ferme. Pour de plus amples renseignements sur les pneus d'origine, se reporter au guide d'information sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire.

Une des meilleures manières de conduire hors route est de contrôler la vitesse.



Avertissement

En conduite hors route, les bonds et les changements de direction rapides peuvent facilement vous projeter hors position. Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise du véhicule et faire une collision. Tous les occupants du véhicule doit toujours porter les ceintures de sécurité.

Avant la conduite hors route

- Procéder aux réparations et entretiens nécessaires.
- Faire le plein de carburant, ajuster les niveaux de liquide et vérifier la pression de gonflage de tous les pneus, incluant la roue de secours si le véhicule en est équipé.
- Lire tous les renseignements relatifs aux véhicules tout terrain du présent manuel.
- Connaître les lois locales qui s'appliquent à la conduite hors route.

S'il faut gagner davantage de garde au sol, il peut être nécessaire de déposer le déflecteur inférieur avant du carénage avant.

Attention

La conduite du véhicule sans déflecteur avant inférieur sur le carénage avant pendant de longues périodes peut causer un problème d'écoulement de l'air vers le moteur. Remettre le déflecteur avant en place après la conduite hors route.

Chargement du véhicule pour la conduite hors route

Avertissement

- Un chargement errant sur le plancher de chargement peut vous heurter ou heurter vos passagers et doit donc être arrimé.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Maintenir le chargement dans l'espace de chargement le plus loin vers l'avant et le plus bas possible. Les éléments les plus lourds doivent être sur le plancher, à l'avant de l'essieu arrière.
- Des objets lourds placés sur la galerie de toit relèvent le centre de gravité du véhicule, augmentant le risque de capotage et de blessure, voire de décès. Placer les objets lourds à l'intérieur de l'espace de chargement et non sur la galerie de toit.

Pour de plus amples renseignements sur le chargement du véhicule, se reporter à *Si le véhicule est coïncé*. ⇨ 229 et *Pneus* ⇨ 352.

Questions environnementales

- Toujours conduire dans des régions, sur des pistes, des routes, réservées à la conduite tout terrain récréative. Obéir aux règlements affichés.
- Ne pas abîmer les arbustes, les fleurs, les arbres ou les herbes et ne pas déranger les animaux.
- Ne pas garer le véhicule au-dessus d'objets inflammables. Se reporter à *Stationnement au-dessus de matières qui brûlent* ⇨ 244.

Conduite sur les côtes

Pour conduire prudemment sur les côtes, il faut faire preuve de jugement et bien connaître les limites du véhicule.

Avertissement

De nombreuses collines sont simplement trop abruptes pour tout type de véhicule. Le véhicule peut caler en gravissant les

(Suite)

Avertissement (Suite)

pent. Vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule en descendant les pentes. Le véhicule pourrait partir en tonneau si vous conduisez à travers les pentes. Vous pourriez être blessé ou tué. Ne pas conduire dans les pentes abruptes.

Avant de conduire dans une pente, évaluer son inclinaison, la traction et les obstacles. S'il n'est pas possible de voir le terrain situé en avant, descendre du véhicule et marcher dans la pente avant de poursuivre la route.

Conduite dans les pentes :

- Utiliser une position de basse vitesse et tenir fermement le volant.
- Maintenir une base vitesse.
- Lorsque cela est possible, monter ou descendre la pente en ligne droite.

- Ralentir lorsque vous approchez du sommet de la pente.
- Allumer les phares même pendant la journée pour rendre votre véhicule plus visible.

Avertissement

Franchir un col à vitesse élevée présente des risques d'accident. Le sommet peut dissimuler un abaissement de la route, un talus, une falaise ou un autre véhicule. Vous risqueriez des blessures graves, voire le décès. En approchant du col, ralentir et rester vigilant.

- Ne jamais descendre une pente en marche avant ou en marche arrière lorsque la boîte de vitesses ou la boîte de transfert est au point mort (N). Les freins pourraient surchauffer et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

Avertissement

Si le véhicule est équipé de la boîte de transfert automatique à deux vitesses, le véhicule peut se mettre à rouler si la boîte de transfert est mise au point mort (N) même si la boîte de vitesse est en position de stationnement (P). Cela se produit parce que le point mort (N) de la boîte de transfert neutralise la boîte de vitesses. Vous ou quelqu'un d'autre pourrait être blessé. Si vous quittez le véhicule, serrer le frein de stationnement et mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Mettre la boîte de transfert dans n'importe quelle vitesse sauf le point mort (N).

- Lorsque vous descendez une pente, maintenir le véhicule en ligne droite. Utiliser une base vitesse pour que le moteur travaille avec les frein pour ralentir le véhicule et vous aider à garder la maîtrise du véhicule.

**Avertissement**

Un freinage brutal dans une descente peut surchauffer et affaiblir les freins. Ceci peut entraîner une perte de contrôle et vous ou les autres occupants pourriez être blessés ou tués. Serrer les freins légèrement en descente et rétrograder pour garder le contrôle de la vitesse du véhicule.

Si le véhicule cale dans une pente :

1. Serrer les freins pour arrêter le véhicule, puis serrer le frein de stationnement.
2. Passer en position P (stationnement) puis redémarrer le moteur.
 - Si le véhicule cale lorsque vous montez une pente, passer en marche arrière (R), relâcher le frein de stationnement et descendre en ligne droite.

- Ne jamais essayer de faire demi-tour. Si la côte est assez raide pour que le moteur cale, elle est aussi assez raide pour faire capoter le véhicule si vous essayez de faire demi-tour.
 - Si vous ne pouvez pas monter la côte, vous devez la descendre en reculant en ligne droite.
 - Ne jamais descendre une pente à reculons au point mort (N) en utilisant seulement que les freins.
Le véhicule pourrait rouler vers l'arrière rapidement et vous pourriez en perdre la maîtrise.
 - Si le véhicule cale lorsque vous descendez une pente, rétrograder, relâcher le frein de stationnement et descendre la pente en ligne droite.
3. S'il n'est pas possible de redémarrer le véhicule après qu'il ait calé, serrer le frein de

stationnement, mettre en position de stationnement (P) et couper le contact.

- 3.1. Quitter le véhicule et chercher de l'aide.
- 3.2. Demeurer à l'écart du chemin que le véhicule prendrait s'il roulait vers le bas de la pente.

- Éviter les virages qui placeraient le véhicule à travers l'inclinaison d'une pente. Une pente qu'il est possible de monter ou descendre peut être trop abrupte pour être traversée. Le fait de conduire en travers d'une pente ajoute du poids sur les roues qui donnent vers le bas de la pente, ce qui pourrait entraîner une glissade ou un capotage.
- L'état du terrain peut aussi présenter un problème quand vous croisez une pente. En effet, le gravier meuble, la boue ou même l'herbe mouillée peuvent faire glisser les pneus de côté, vers le bas. Si le véhicule glisse

de côté, il peut heurter quelque chose (une roche, une ornière, etc.) qui le fera capoter.

- Les obstacles cachés peuvent accentuer la raideur d'une pente. Si les roues du côté du haut de la pente roulent sur une roche ou si les roues du côté du bas tombent dans une ornière ou une dépression, votre véhicule peut pencher davantage.
- S'il faut conduire en travers d'une pente et que le véhicule commence à glisser, tourner en direction du bas de la pente. Cela devrait ramener le véhicule en ligne droite et éviter une glissade latérale.

Avertissement

En quittant un véhicule arrêté en travers d'une pente du côté de la pente, vous risquez d'être écrasé ou tué par le véhicule qui se renverse. Toujours quitter le véhicule du côté le plus élevé et rester à l'écart du chemin de capotage éventuel.

Conduite dans la boue, le sable, la neige ou sur la glace

Utiliser une basse vitesse lorsque le véhicule roule dans la boue. Plus la boue est profonde, plus la vitesse doit être basse. Maintenir le véhicule en mouvement pour éviter un enlèvement.

La traction change lorsque l'on conduit sur du sable. Sur le sable meuble, comme sur les plages ou les dunes de sable, les pneus ont tendance à s'enfoncer dans le sable, ce qui affectera la direction, l'accélération et le freinage. Conduire à une vitesse réduite et éviter les virages brusques et les manœuvres rudes.

La traction est réduite sur la neige compacte et sur la glace, et il est facile de perdre la maîtrise du véhicule. Réduire la vitesse du véhicule lorsqu'on conduit sur de la neige compacte ou de la glace.

Avertissement

Il peut être dangereux de conduire sur des lacs, des étangs ou des rivières gelées. Les conditions de la glace varient grandement et le véhicule pourrait faire céder la glace et tomber; vous et vos passagers pourriez vous noyer. Conduire le véhicule uniquement sur des surfaces sécuritaires.

Conduite dans l'eau

Avertissement

Il peut s'avérer dangereux de traverser un cours d'eau à gué. L'eau profonde peut entraîner votre véhicule en aval, au risque de vous noyer et de noyer vos passagers. Si l'eau est peu profonde, elle peut rendre le sol glissant sous vos roues. Vous pourriez perdre l'adhérence et le véhicule pourrait capoter. Ne pas rouler à travers l'eau à gué.

Attention

Ne pas conduire dans de l'eau stagnante si elle est assez profonde pour couvrir les moyeux de roue, les essieux ou le tuyau d'échappement. L'eau profonde peut endommager les essieux et les autres pièces du véhicule.

Si l'eau n'est pas trop profonde, rouler lentement pour traverser. Aux vitesses plus rapides, l'eau peut éclabousser et le véhicule peut caler. En traversant l'eau, les freins se mouillent et la durée d'arrêt s'allonge. Se reporter à la description de la conduite sur routes mouillées, plus loin dans cette section.

Après la conduite tout terrain

Enlever toute broussaille ou les débris qui se seraient accumulés sous la carrosserie, le châssis, ou le capot. Ces éléments présentent un risque d'incendie.

Après la conduite dans la boue ou le sable, faire nettoyer et vérifier les garnitures de freins. Ces éléments peuvent former une pellicule et donner un freinage irrégulier. Vérifier la structure de la carrosserie, la direction, la suspension, les roues, les pneus et le système d'échappement afin de repérer tout dommage. De plus, inspecter les canalisations de carburant et le système de refroidissement pour repérer les fuites.

Un entretien plus fréquent est nécessaire. Se reporter à *Programme d'entretien* ◇ 411.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

**Avertissement**

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et roulent par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus* ➔ 352.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur les pentes abruptes ou les routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Quelques conseils :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.



Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même causer une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.



Avertissement

Descendre au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Conduire à des vitesses qui permettent de maintenir le véhicule sur sa trajectoire. Ne pas faire d'embardées, ni traverser la ligne centrale.

- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (par ex. une voiture arrêtée ou un accident).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (par ex. une zone de chute de pierres, des routes sinueuses, de longues pentes, des zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

La neige ou la glace entre les pneus et la route diminuent la traction ou l'adhérence : il faut donc conduire prudemment. La glace fond à environ 0°C (32°F) lorsque la pluie verglaçante commence à tomber. Éviter de conduire sur de la glace mouillée ou sous la pluie verglaçante jusqu'à ce que les routes puissent être entretenues.

Pour la conduite sur routes glissantes :

- Accélérer en douceur. Une accélération trop rapide peut faire patiner les roues et rendre la surface glissante sous les pneus.
- Activer l'antipatinage. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique* ⇨ 262.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule pendant les arrêts brusques, mais les freins doivent être appliqués plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage avec antiblocage des roues (ABS)* ⇨ 257.
- Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent et être attentif aux endroits glissants. Même sur une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante

ne l'est plus. Éviter les manœuvres et freinages brusques sur la glace.

- Désactiver le régulateur de vitesse.

Tempête de neige

Rester près du véhicule, à moins d'une assistance à proximité. Utiliser si possible l'assistance routière. Se reporter à *Assistance routière* ⇨ 433. Pour obtenir de l'aide et assurer la sécurité des personnes à bord :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. Il peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Dégager la neige de la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté abrité du vent du véhicule, pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de commande de climatisation pour faire circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse

(Suite)

Avertissement (Suite)

maximale. Se reporter à « Systèmes de commande de climatisation ».

Pour d'autres informations sur le CO, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 245.

Pour économiser du carburant, faire tourner le moteur pendant de courtes périodes pour chauffer le véhicule, puis couper le moteur et fermer partiellement la glace. Le fait de bouger aide également à se réchauffer.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, en faisant tourner le moteur, enfoncer légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé.

Tourner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est enlisé dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige. Se reporter à « Balancement du véhicule pour le dégager » plus loin dans cette section.

Le système antipatinage (TCS) permet souvent de désembourber un véhicule embourbé. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique* ⇨ 262. Si la fonction TCS ne peut désembourber le véhicule, se reporter à la description de la méthode de désembourbement qui suit.

** Avertissement**

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le

(Suite)

Avertissement (Suite)

compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Pour plus d'informations sur l'utilisation de chaînes à neige sur le véhicule, se reporter à *Chaînes pour pneu* ⇨ 375.

Désembourbement du véhicule

Faire tourner le volant à gauche et à droite pour dégager la zone autour des roues avant. Pour les véhicules à quatre roues motrices, sélectionner le mode quatre roues motrices et gamme haute. Désactiver la fonction TCS. Alternier entre la marche arrière (R) et la marche avant en faisant tourner les roues le plus lentement possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre l'arrêt des roues avant de changer de rapport. Faire patiner lentement les roues en avant et en arrière provoque un

mouvement de bascule qui peut libérer le véhicule. Si plusieurs essais se révèlent infructueux, un remorquage est peut-être nécessaire. Se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ 392.

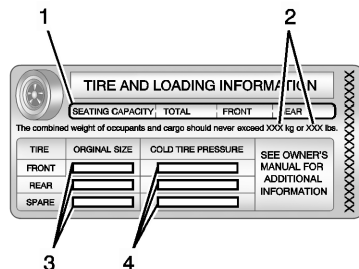
Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que votre véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes affichées sur votre véhicule peuvent indiquer le poids qui peut être transporté de manière sécuritaire, l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité et de pneus.

**Avertissement**

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule), ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la distance de freinage, endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement



Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, spécifique au véhicule est fixée sur le montant central (montant B). L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression de gonflage à froid recommandée (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et gonflage, se reporter à *Pneus* ⇨ 352 et *Pression des pneus* ⇨ 360.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière peuvent y être reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité/Pneus » plus loin dans cette section.

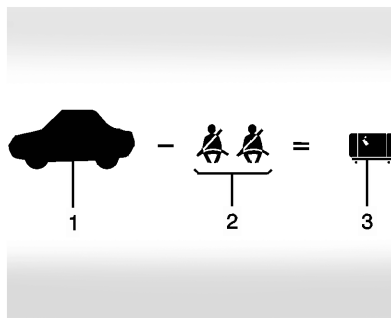
Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1400 lb et que cinq

occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lb).

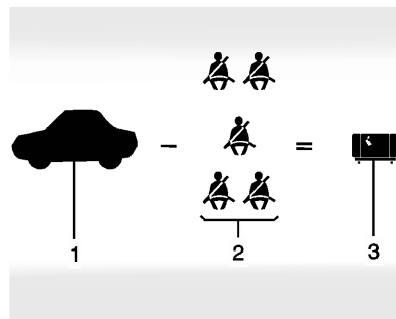
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

Se à *Traction d'une remorque* ⇨ 302 pour obtenir des renseignements importants sur la façon de tracter une remorque de manière sécuritaire.



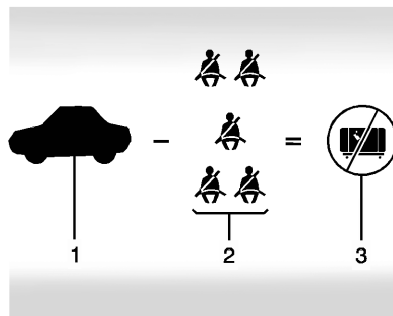
Exemple 1

1. Capacité nominale maximale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg ($150 \text{ lb} \times 2 = 300 \text{ lb}$)
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb)



Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg ($150 \text{ lb} \times 2 = 300 \text{ lb}$)
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb)


Exemple 3

1. Capacité nominale maximale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb)
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb)

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et

aux places. Le poids combiné du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

Exemple d'étiquette

Une étiquette de conformité/pneus propre au véhicule est fixée au montant B. L'étiquette peut indiquer la taille des pneus d'origine du véhicule et les pressions de gonflage nécessaires pour obtenir la capacité de poids brut de votre

véhicule. Ce poids est appelé poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants, du carburant et de la charge.

L'étiquette de conformité peut également indiquer le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), c'est-à-dire les poids maximaux pour les essieux avant et arrière. Pour trouver ces charges, faire peser le véhicule à un poste de pesée. Votre concessionnaire peut apporter son aide. S'assurer de bien répartir la charge uniformément de part et d'autre de la ligne médiane.

La garantie ne couvre ni les pièces ni les éléments qui se brisent à la suite d'une surcharge.

Cette étiquette aidera à déterminer le poids de la charge et de l'équipement installé que le véhicule peut transporter.

L'utilisation de pièces de suspension plus lourdes pour augmenter la durabilité peut ne pas modifier les poids nominaux du véhicule. Demander au concessionnaire de vous expliquer la façon appropriée de charger le véhicule.

**Avertissement**

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes pendant un arrêt brusque, un virage soudain ou une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Tenter de répartir le poids uniformément.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.
- Lorsque vous transportez un objet dans le véhicule, le fixer si possible.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sans nécessité.

Ce manuel comprend également des renseignements importants sur le chargement pour la conduite tout-terrain. Se reporter à la rubrique « Chargement du véhicule pour la conduite tout terrain » sous *Conduite tout terrain* ⇨ 221.

Équipement électrique ajouté après-vente

Lors du transport d'éléments amovibles, le nombre de personnes transportées dans le véhicule peut être limité. Tenir compte du poids avant d'acheter et installer un nouvel équipement.

Attention

Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.

S'assurer de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant ou arrière.

Correcteur automatique d'assiette

Voir *Correcteur d'assiette automatique* ⇨ 265.

Si vous utilisez un attelage répartiteur de charge, il est recommandé de permettre aux amortisseurs de se gonfler, et donc de mettre à niveau le véhicule, avant d'en régler la hauteur. Voir « Attelages » sous *Équipement de remorquage* ⇨ 306 .

Démarrage et fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Attention

Le véhicule n'exige pas de rodage complexe. Toutefois, il ne s'en portera que mieux à long terme si vous suivez les recommandations suivantes :

- Conduire le véhicule à une vitesse inférieure ou égale à 88 km/h (55 mi/h) pendant les premiers 805 km (500 mi).
- Ne pas conduire à vitesse constante, rapide ou lente, pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles). Ne pas démarrer pleins gaz. Il faut éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule.

(Suite)

Attention (Suite)

- Au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles) environ, il faut éviter de freiner brusquement, car les nouvelles garnitures de frein ne sont pas encore rodées. Le fait d'effectuer des arrêts brusques alors que les garnitures sont neuves peut provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Suivre ces directives chaque fois que de nouvelles garnitures des freins sont installées.
- Ne pas tracter de remorque pendant le rodage. Pour connaître les capacités de traction de remorque du véhicule et obtenir plus d'informations, se reporter à *Traction d'une remorque* ⇨ 302.

(Suite)

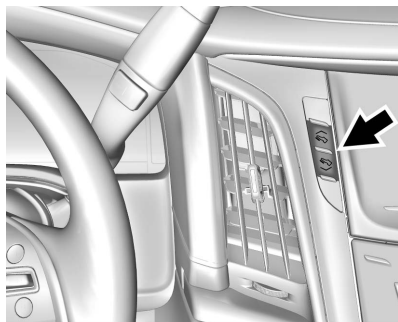
Attention (Suite)

Suite au rodage, la vitesse du moteur et la charge peuvent être augmentées progressivement.

Accélérateur et pédale de frein ajustable

En option, la position des pédales d'accélérateur et de frein peut être modifiée.

Le réglage des pédales n'est possible que lorsque le véhicule est en position de stationnement (P).



Le commutateur utilisé pour régler les pédales se trouve sur la colonne centrale, à la gauche de l'écran tactile.

Appuyer sur le haut du commutateur pour déplacer les pédales plus près de votre corps. Appuyer sur le bas du commutateur pour déplacer les pédales à l'écart.

Avant de commencer à conduire, enfoncer complètement la pédale de frein pour confirmer que le réglage vous convient.

Le véhicule peut être équipé d'une fonction de mémoire permettant la sauvegarde et le rappel des réglages de position des pédales. Se reporter à *Sièges à mémoire* ➔ 68.

Positions du commutateur d'allumage

Les véhicules avec accès sans clé possèdent un démarrage à bouton-poussoir.

Le fait d'appuyer sur le bouton permet de sélectionner trois modes : ACC/ACCESSORY (accessoires), ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et Stopping the Engine/OFF (arrêt du moteur/hors fonction).

L'émetteur de télédéverrouillage doit se trouver dans le véhicule pour que le système fonctionne. Si le

démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas, le véhicule est peut-être proche d'un émetteur radio puissant causant une interférence avec le système d'accès sans clé. Se reporter à *Fonctionnement du système de téléverrouillage* ⇨ 34.

Pour quitter la position de stationnement (P), le véhicule doit occuper la position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (marche) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Arrêt du moteur/LOCK (verrouillage)/OFF (hors fonction) : Lorsque le véhicule est arrêté, presser une fois le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour couper le moteur.

Si le véhicule est en position de stationnement (P), le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP)* ⇨ 241.

Si le véhicule n'occupe pas la position de stationnement (P), l'allumage retourne en position ACC/ACCESSORY (accessoires) et le message PLACER LE LEVIER DE VITESSE À LA POSITION P (PARK) s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses* ⇨ 180. Lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée, l'allumage se coupe.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Le véhicule peut être équipé d'un verrou de colonne de direction électrique. Le verrou est activé lorsque le véhicule est mis en position d'arrêt et qu'une porte avant est ouverte. On peut entendre un son lorsque le verrou s'engage ou se relâche. La colonne de direction ne peut pas se déverrouiller si les roues ne sont pas centrées. Si cela se produit, le véhicule ne peut pas démarrer. Faire tourner le volant de gauche à

droite en essayant de faire démarrer le véhicule. Si cela ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
3. Arrêter complètement le véhicule, passer à la position de stationnement (P) et tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction). Dans le cas des véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatique, le levier de vitesses doit être à la position

de stationnement (P) pour tourner le commutateur d'allumage à la position OFF.

4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 258.

**Avertissement**

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être désactivé en roulant, maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pendant plus de deux secondes, ou appuyer dessus deux fois en cinq secondes.

ACC/ACCESSORY (accessoires) (témoin de couleur ambre) : Ce mode permet d'utiliser certains accessoires électriques pendant que le moteur est arrêté.

Lorsque le contact est coupé, le fait d'appuyer une fois sur le bouton sans appuyer sur la pédale de frein aura pour effet de placer le système d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

L'allumage passe de la position ACC/ACCESSORY (accessoires) à OFF (hors fonction) après cinq minutes pour éviter la décharge de la batterie.

ON/RUN/START (en fonction/marche/départ) (témoin vert) : Ce mode s'utilise pour démarrer et rouler. Lorsque le contact est coupé et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer une fois sur le bouton pour placer l'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage). Dès le début du lancement du moteur, relâcher le bouton. Le lancement du moteur se poursuit jusqu'au

démarrage du moteur. Se reporter à *Démarrage du moteur* ⇨ 239. L'allumage reste en position ON/RUN (en fonction/marche).

Mode entretien seulement

Ce mode de puissance peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin d'anomalie, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, le fait de maintenir le bouton enfoncé pendant plus de cinq secondes mettra le véhicule en mode Entretien seulement. Les instruments et le système audio fonctionneront comme si le commutateur d'allumage était en position ON/RUN (contact mis/marche), mais il ne sera pas possible de conduire le véhicule. Le moteur ne démarre pas en mode Entretien seulement. Appuyer sur le bouton à nouveau pour arrêter le véhicule.

Démarrage du moteur

Placer le levier de sélection en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Le démarrage à toute autre position est impossible. Pour redémarrer alors que le véhicule roule, utiliser uniquement le point mort (N).

Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout
(Suite)

Attention (Suite)

dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique après-vente* ↗ 310.

Méthode de démarrage (accès sans clé)

1. Avec le système d'accès sans clé, l'émetteur RKE doit se trouver dans le véhicule. Appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP avec la pédale de frein enfoncée. Lorsque le moteur du véhicule est lancé, relâcher le bouton.

Le régime de ralenti diminue lorsque le moteur du véhicule se réchauffe. Ne pas lancer le moteur du véhicule immédiatement après son démarrage.

L'émetteur RKE ne se trouve pas dans le véhicule. En cas d'interférence ou si la pile RKE est déchargée, le centralisateur

informatique de bord (CIB) affiche un message. Se reporter à *Messages sur la clé et le verrouillage* ↗ 173.

Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en remplaçant la clé de contact en position START (démarrage) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

2. Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18°C ou 0°F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur jusqu'au

plancher et la maintenir enfoncée en appuyant sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du démarreur. Une fois le moteur en marche, relâcher le bouton et l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement, puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Chauffage du bloc moteur

Le chauffe-liquide de refroidissement du moteur facilite le démarrage et diminue la

consommation pendant la phase de réchauffement du moteur par temps froid, à des températures inférieures ou égales à -18 °C (0 °F). Le chauffage du moteur doit être branché au moins quatre heures avant de démarrer. Il peut exister un thermostat interne au cordon, qui empêche le fonctionnement du chauffe-liquide de refroidissement lorsque la température est supérieure à -18 °C (0 °F).

Pour utiliser le chauffe-moteur

1. Arrêter le moteur.
2. Lever le capot et dérouler le cordon électrique. Le cordon se trouve près de l'aile avant gauche, près du boîtier à fusibles de compartiment moteur.

Vérifier que le cordon de réchauffeur n'est pas endommagé. S'il est endommagé, ne pas l'utiliser. Contacter votre concessionnaire pour le remplacer. Une fois par an, vérifier que le cordon n'est pas endommagé.

3. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts avec mise à la terre.



Avertissement

Une mauvaise utilisation du cordon de réchauffeur ou d'une rallonge peut endommager le cordon et de ce fait entraîner une surchauffe et un incendie.

- Brancher le cordon dans une prise à trois plots de service public d'électricité protégée par une fonction de détection de défaut de mise à la terre. Une prise sans mise à la terre peut provoquer un choc électrique.
- Au besoin, utiliser un cordon de rallonge étanche, à haute résistance, d'une intensité nominale de 15 A. Le fait de ne pas utiliser le cordon de rallonge recommandé en bon état de fonctionnement,

(Suite)

Avertissement (Suite)

- ou l'utilisation d'un cordon de réchauffeur ou d'une rallonge en mauvais état, pourrait le faire surchauffer et provoquer un incendie, des dommages matériels, un choc électrique et de blessures.
- Ne pas faire fonctionner le véhicule avec le cordon de réchauffeur raccordé en permanence au véhicule. Cela pourrait provoquer un endommagement du cordon de réchauffeur ou du thermostat.
 - En cours d'utilisation, ne pas laisser le cordon de réchauffeur en contact avec les pièces ou les arêtes

(Suite)

Avertissement (Suite)

- vives du véhicule. Ne jamais refermer le capot sur le cordon de réchauffeur.
- Avant de démarrer le véhicule, débrancher le cordon, replacer le couvercle de la prise et fixer solidement le cordon. Maintenir le cordon éloigné des pièces en mouvement.
4. Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le tenir loin des pièces mobiles du moteur, sinon il risque d'être endommagé.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs. Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Les accessoires du véhicule peuvent être utilisés jusqu'à 10 minutes après l'arrêt du moteur :

- Système audio
- Glaces électriques
- Système OnStar (option)
- Toit ouvrant (si monté)
- Prises électriques des accessoires. Les prises de console et de siège centrales sont équipées de l'alimentation différée des accessoires (RAP).

Ces dispositifs fonctionnent lorsque le contact est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Lorsque le contact quitte ces positions, les glaces et le toit ouvrant continuent à fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture d'une porte. La radio continue à fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur.

Sélection de la position de stationnement (P).

Avertissement

Il est dangereux de quitter le véhicule si le levier de vitesses n'est pas complètement engagé à la position de stationnement (P) et si le frein de stationnement n'est pas fermement serré. Le véhicule peut rouler. Si vous quittez le véhicule alors que le moteur tourne, le véhicule peut se déplacer soudainement. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même si vous êtes sur un terrain relativement plat, observer les consignes suivantes. Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices à boîte de transfert avec point mort (N), si la boîte de transfert est au point mort (N), le véhicule est libre de rouler, même si le levier de vitesses est à la

(Suite)

Avertissement (Suite)

position de stationnement (P). S'assurer que la boîte de transfert est en prise. Si vous tractez une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage* ⇨ 298.

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée, puis serrer le frein de stationnement.
Voir *Frein de stationnement* ⇨ 258.
2. Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P) en le tirant vers vous et en le déplaçant le plus haut possible.
3. S'assurer que la boîte de transfert est à une vitesse de marche avant — et non au point mort (N).
4. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (arrêt/verrouillage).

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur

Avertissement

Il peut être dangereux de quitter votre véhicule pendant que le moteur tourne. Votre véhicule pourrait soudainement se déplacer si le levier de vitesses n'est pas parfaitement engagé à la position de stationnement (P) et le frein de stationnement solidement serré.

Si la boîte de transfert de votre véhicule à quatre roues motrices est au point mort (N), le véhicule peut se mettre à rouler même si le levier sélecteur se trouve à la position de stationnement (P). S'assurer donc que la boîte de transfert est engagée dans une vitesse de marche avant et non au point mort (N).

De plus, si vous quittez le véhicule pendant que le moteur tourne, ce dernier risque de

(Suite)

Avertissement (Suite)

surchauffer et même de prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Ne jamais quitter le véhicule lorsque le moteur tourne, à moins d'en être absolument obligé.

Si vous devez quitter le véhicule alors que le moteur tourne, s'assurer que le levier de sélection est en position de stationnement (P) et que le frein de stationnement est bien serré. Après avoir déplacé le levier de sélection en position de stationnement (P), maintenir la pédale de frein ordinaire enfoncée. Ensuite, vérifier si le levier de sélection peut être déplacé hors de la position de stationnement (P) sans d'abord le tirer vers soi. Si tel est le cas, cela signifie que le levier de sélection n'est pas totalement bloqué en position de stationnement (P).

Blocage de couple

Si vous stationnez en pente et que vous n'engagez pas correctement la boîte de vitesses en position P (stationnement), le poids du véhicule peut exercer trop de force sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Il vous sera peut-être difficile de déplacer le levier de sélection hors de la position P (stationnement). C'est ce qu'on appelle le blocage de couple. Pour éviter le blocage de couple, serrer le frein de stationnement, puis déplacer correctement le levier de sélection en position P (stationnement) avant de sortir du véhicule. Pour savoir comment procéder, se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)*.
⇒ 242.

Quand vous êtes prêt à reprendre la route, déplacer le levier de sélection hors de la position de stationnement (P) avant de desserrer le frein de stationnement.

Si un blocage de couple survient, il peut être nécessaire de vous faire pousser par un autre véhicule pour

remonter légèrement la pente afin de diminuer la pression exercée sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Vous pourrez ensuite déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement).

Quitter la position de stationnement

Ce véhicule est doté d'un système de déverrouillage électronique du levier de sélection. Ce système est conçu pour empêcher le déplacement du levier hors de la position de stationnement (P) à moins que le commutateur d'allumage soit en position ON/RUN (marche) et que la pédale de frein régulière soit enfoncée.

Le déverrouillage du levier de sélection fonctionne en permanence excepté lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible (moins de 9 V).

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de démarrer le moteur

à l'aide de câbles. Se reporter à.
Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord ⇨ 388.

Pour sortir de la position de stationnement (P)

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher la pression sur le levier de sélection.
2. Tout en maintenant enfoncée la pédale de freins, pousser complètement le levier de sélection en position de stationnement (P).
3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

Si le problème de changement de rapport subsiste, le véhicule doit être réparé dès que possible.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent



Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Active Fuel Management^{MD} (gestion active de carburant)

Ce système permet au moteur de fonctionner sur tous les cylindres ou seulement la moitié du cylindre en fonction du trajet.

Lorsque vous avez besoin de moins de puissance, par exemple, à vitesse de croisière constante, le véhicule utilisera la moitié de ses cylindres, permettant ainsi d'économiser du carburant. Si un surcroît de puissance est nécessaire, par exemple, en cas d'accélération après un arrêt, de dépassement ou d'entrée sur une autoroute, le système maintiendra le fonctionnement de tous les cylindres.

Gaz d'échappement



Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.
- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.
- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)*. ↗ 242 et *Échappement du moteur* ↗ 245.

En cas de stationnement en pente et de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage* ↗ 298.

Boîte de vitesses automatique

Selon l'équipement, il existe un témoin électronique de levier de position de boîte de vitesses placé dans le groupe d'instruments. Cet écran s'allume quand le contact est à la position ON/RUN (marche).

Il y a plusieurs positions du levier de sélection.

P R N D M

Se reporter à « Sélection de gamme de vitesses » sous la rubrique *Mode manuel* ⇨ 249.

P : Cette position verrouille les roues arrière. C'est la meilleure position à utiliser pour démarrer le moteur parce que le véhicule ne peut se déplacer facilement. En côte, spécialement si le véhicule est très chargé, vous pourriez constater une augmentation de l'effort nécessaire pour quitter la position de stationnement (P). Se reporter à « verrouillage de couple », sous *Sélection de la position de stationnement (P)*. ⇨ 242.



Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (p) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)*. ⇨ 242 et *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage* ⇨ 298.

**Avertissement**

En quatre roues motrices, le véhicule pourra rouler librement — même si le levier de vitesses est à la position P (stationnement) — si la boîte de transfert est à la position N (point mort). Il faut donc s'assurer que la boîte de transfert est engagée sur un rapport de conduite, deux roues motrices High ou quatre roues motrices Low — et non pas à la position N (point mort). Se reporter à la rubrique *Sélection de la position de stationnement (P)*.
⇒ 242.

R : Utiliser cette position pour reculer.

Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche

(Suite)

Attention (Suite)

avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesse, se reporter à *Si le véhicule est coincé*.
⇒ 229.

N : Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer alors que le véhicule est déjà en mouvement, utiliser uniquement le point mort (N). Utiliser aussi le point mort (N) lorsque le véhicule est remorqué.

**Avertissement**

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

D : Ceci est la position de conduite normale. Elle réduit la consommation de carburant du véhicule. Si vous désirez plus de puissance pour dépasser, et :

- À moins de 55 km/h (35 mi/h) environ, enfoncer l'accélérateur jusqu'à mi-course environ.
- Vous roulez à environ 55 km/h (35 mi/h) ou plus, enfoncer complètement l'accélérateur.

En faisant ceci, le véhicule rétrogradera à la vitesse inférieure et possèdera plus de puissance.

Utiliser la position de marche avant (D) et le mode Traction/remorquage pour tracter une remorque, transporter une charge lourde, conduire dans des côtes raides ou en conditions tout terrain. Passer à une vitesse inférieure si la boîte change trop souvent de vitesse.

La rétrogradation de la boîte de vitesses sur une route glissante peut entraîner un dérapage. Se reporter à « Dérapage », sous *Perte de maîtrise* ➔ 220.

Le véhicule possède une fonction de stabilisation de changement de rapport qui ajuste les changements de rapport aux conditions du trajet afin de réduire la fréquence des changements de rapport. Cette fonction de stabilisation est conçue pour déterminer avant un passage au rapport supérieur si le moteur est capable de maintenir la vitesse du véhicule en analysant les paramètres tels que la vitesse du véhicule, la position du papillon et la charge du véhicule. Si la fonction de stabilisation détermine que la vitesse actuelle du véhicule ne peut être maintenue, la boîte ne passe pas au rapport supérieur mais maintient le rapport en cours. Dans certains cas, ceci peut sembler un retard de changement de rapport alors que la boîte fonctionne normalement.

La boîte de vitesses utilise des commandes adaptatives de changement de rapport. Ces commandes adaptatives comparent en permanence les principaux paramètres de changement de rapport aux changements idéaux préprogrammés enregistrés dans l'ordinateur de la boîte de vitesses. La boîte effectue en permanence des adaptations pour améliorer le rendement du véhicule en fonction de son mode d'utilisation, de la charge du véhicule et des changements de température. Pendant ces commandes adaptatives, le changement des rapports peut sembler différent étant donné que la boîte de vitesses détermine les meilleurs réglages.

En cas de très basses températures, le changement de vitesses peut être temporisé, permettant des changements de vitesse plus stables jusqu'au réchauffement du moteur. Les changements de vitesse peuvent être davantage perceptibles avec une boîte de vitesses froide. Cette différence est normale.

M : Cette position permet la sélection d'une gamme de rapports adaptés aux circonstances actuelles du trajet. Dans le cas de cette option, se reporter à la description du mode de sélection de gamme, sous *Mode manuel* ⇨ 249.

Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si vous êtes embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Mode normal de freinage en pente

Ce mode est activé lorsque le véhicule est démarré, mais n'est pas activé en mode de sélection de

gamme. Il aide à maintenir la vitesse du véhicule désirée lors de la conduite en pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule. La première fois que le système s'active pour chaque cycle d'allumage, un message du CIB est affiché. Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses* ⇨ 180.

Pour désactiver ou activer le freinage en pente en mode normal pendant le cycle actuel d'allumage, maintenir enfoncée la touche Tow/Haul (remorquage) pendant cinq secondes. Lorsque la touche est relâchée, le mode demandé change. Un message s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses* ⇨ 180.

Pour connaître les autres formes de freinage en pente, se reporter à *Mode remorquage* ⇨ 252 et *Régulation automatique de vitesse* ⇨ 265.

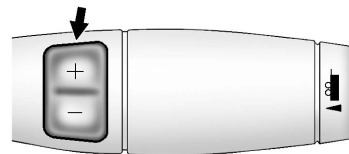
Mode de rétrogradation forcée

La pédale d'accélérateur fournit une rétrogradation supplémentaire après pression grâce à la fonction de rétrogradation forcée.

Son engagement requiert une pression supplémentaire de la pédale à proximité de la fin de sa course.

Mode manuel

Mode de sélection de gamme



Ce mode (option) contribue à commander la boîte de vitesses et la vitesse du véhicule en montagne ou lors de la traction d'une remorque en vous permettant de sélectionner une plage désirée de rapports.

Mode d'emploi :

1. Déplacer le levier de vitesse en position M (mode manuel).
2. Appuyer sur les boutons +/- du levier de vitesses pour sélectionner les gammes de rapports désirées adaptées aux conditions de circulation. Il est aussi possible de maintenir les boutons +/- pour sélectionner la gamme la plus haute ou la plus basse disponible adaptée à la vitesse du véhicule.

Lorsque le levier de changement de rapport est déplacé de la position de surmultipliée automatique (D) à la position de mode manuel (M), un chiffre s'affiche à côté de la lettre M, indiquant la gamme actuelle de la boîte de vitesses.

Ce chiffre représente le rapport le plus élevé que la boîte de vitesses commandera en fonctionnant en mode manuel (M). Tous les rapports inférieurs à ce chiffre sont disponibles. Lorsque les circonstances du trajet changent, la boîte de vitesses peut rétrograder automatiquement. Par exemple, lorsque 5 (5ème) est sélectionné, 1 (1ère) à 5 (5ème) est sélectionné automatiquement par la boîte de vitesses. Cependant, 6 (6ème) ne peut être utilisé avant d'utiliser le bouton plus/moins du levier sélecteur pour changer de gamme.

En cas de moteurs essence, lorsque le levier sélecteur est déplacé de la position de surmultipliée automatique (D) au mode manuel (M), une rétrogradation peut se produire. Le rapport en cours pendant le déplacement du levier sélecteur détermine l'opportunité d'une rétrogradation. Se reporter au tableau qui suit.

Rapport précédant le changement entre la position de surmultipliée automatique (D) et le mode manuel (M)	8ème	7ème	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère
Plage après passage de D (marche avant) en M (mode manuel) – Remorquage/ Traction non engagé	M6	M6	M5	M4	M3	M3	M2	M1
Plage après passage de D (marche avant) en M (mode manuel) – Remorquage/ Traction engagé	M6	M5	M4	M3	M3	M3	M2	M1

Le freinage de rapport n'est pas disponible quand le mode de sélection de gamme est actif. Se reporter à *Mode remorquage* ⇨ 252.

L'utilisation de la fonction de sélection de gamme de vitesses est compatible avec l'utilisation des modes régulateur de vitesse automatique et remorquer/tracter.

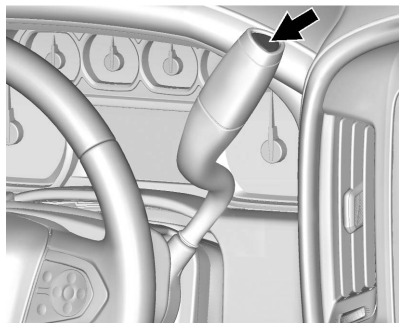
Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si vous êtes embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Mode traction réduite

Le mode de fonctionnement en cas de faible adhérence contribue à l'accélération du véhicule lorsque la route est glissante, sur le verglas ou dans la neige. Pendant l'arrêt du véhicule, sélectionner M2 en utilisant le mode sélection de gamme. Ceci limite le couple transmis aux roues et contribue à éviter le patinage des pneus.

Mode remorquage



Le mode Remorquage ajuste la configuration de la boîte de vitesses pour réduire la fréquence des

changement de rapports. Cela améliore les performances, la maîtrise du véhicule et le refroidissement de la boîte de vitesses et du moteur lors de la conduite sur de fortes descentes, d'un remorquage ou du transport de lourdes charges.

Le bouton sélecteur est à l'extrémité du levier de changement de vitesses. Activer et désactiver le mode remorquage en appuyant sur le bouton. Lorsque le mode remorquage est en fonction, un témoin s'allume dans le groupe d'instruments.

Voir les rubriques *Témoin de mode remorquage* ⇨ 156 et *Routes onduleuses et de montagne* ⇨ 227.

Se reporter également à « Mode remorquage » sous *Équipement de remorquage* ⇨ 306.

Freinage en pente en mode remorquage

Le freinage en pente en mode remorquage est seulement activé lorsque le mode remorquage est sélectionné et que le véhicule n'est

pas en mode de sélection de gamme. Se reporter à « mode remorquage » détaillé ci-dessus et *Mode manuel* ⇨ 249. Le freinage en pente en mode remorquage aide à maintenir la vitesse de véhicule désirée lors de la conduite dans une pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule.

Pour désactiver ou activer le freinage en pente en mode remorquage pendant le cycle actuel d'allumage, maintenir enfoncée la touche Tow/Haul (remorquage) pendant cinq secondes. Lorsque la touche est relâchée, le mode demandé change. Un message s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses* ⇨ 180.

Voir *Équipement de remorquage* ⇨ 306.

Pour connaître les autres formes de freinage en pente, se reporter à *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 246 et *Régulation automatique de vitesse* ⇨ 265.

Systèmes de conduite

Quatre roues motrices

Selon l'équipement, le mode Quatre roues motrices engage l'essieu avant pour bénéficier d'une traction supplémentaire. Lire la section relative au fonctionnement de la boîte de transfert avant de l'utiliser.

Attention

Ne pas conduire sur des routes sèches et lisses en modes 4 ↑ et 4 ↓ (option) pendant une période prolongée. Ces conditions peuvent causer une usure prématurée du groupe motopropulseur du véhicule.

Conduite sur chaussée propre et sèche en quatre roues motrices peut :

- Provoquer une vibration ressentie dans le système de direction.

- Provoquer une usure prématurée des pneus.
- Provoquer des difficultés de sélection de la boîte de transfert, ainsi qu'un fonctionnement moins silencieux.



Avertissement

Régler la boîte de transfert au point mort (N) risque de faire rouler le véhicule même si la boîte de vitesses est à la position de stationnement (P). Vous ou une autre personne risquez d'être gravement blessé. S'assurer de serrer le frein de stationnement avant de mettre la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 258.

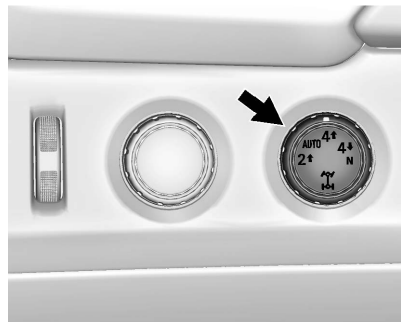
Attention

Un fonctionnement prolongé à grande vitesse en 4 ↓ peut endommager la transmission ou en réduire la durée de vie.

Le bruit et l'à-coup d'engagement en déplaçant le sélecteur entre la position 4 ↓ et la position 4 ↑, ou à partir de la position N (point mort) lorsque le moteur est en marche, est normal.

En déplaçant le sélecteur sur 4 ↓, la traction asservie et le StabiliTrak^{MD} sont désactivés. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique* ⇨ 262.

Boîte de transfert automatique à deux rapports



Utiliser le bouton de la boîte de transfert proche du volant pour engager ou désengager le mode Quatre roues motrices.

Les témoins lumineux affichent le réglage sur lequel se trouve la boîte de transfert. La position N (point mort) est indiquée sur le bouton. Les témoins lumineux s'affichent brièvement lorsque le contact est mis et un témoin reste allumé. Si les témoins s'affichent momentanément lorsque contact est sur la position ON/RUN (en marche/démarrage),

mais qu'aucun témoin ne reste allumé, le bouton peut avoir été tourné alors que le contact était coupé. Pour voir le témoin, tourner le bouton sur une autre position afin qu'il corresponde au réglage effectif de la boîte de transfert. Si aucun témoin n'est affiché, diriger le véhicule chez votre concessionnaire pour le faire entretenir. Un témoin lumineux clignote pendant le déplacement du levier de boîte de transfert et reste allumé lorsque le transfert est terminé.

Si la boîte de transfert ne peut pas effectuer un transfert requis, elle se repositionne sur le dernier réglage choisi. Ramener le bouton en arrière vers le réglage précédent de la boîte de transfert pour voir le témoin.

Les paramétrages sont :

N (point mort) : N'utiliser que lorsque le véhicule doit être remorqué. Se reporter à
 ◇ 392 ou Remorquage du véhicule
 ◇ 392.

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute) : Utiliser pour la conduite sur la plupart des voies et des autoroutes. L'essieu avant n'est pas engagé. Ce réglage offre la meilleure économie de carburant.

AUTO (quatre roues motrices automatique) : Utiliser lorsque les conditions d'adhérence de la chaussée sont variables. En conduisant en position AUTO, l'essieu avant est engagé et la puissance du véhicule est automatiquement transmise aux roues avant et arrière en fonction des conditions de conduite. Ce réglage offre une économie de carburant légèrement inférieure à la position 2 ↑.

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute) : Utiliser cette position lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire, tel que lors de la conduite sur des routes enneigées ou verglacées, lors de la conduite en tout terrain, ou lors du déneigement.

4 ↓ (quatre roues motrices, gamme basse) : Ce réglage engage l'essieu avant et délivre un couple supplémentaire. Choisir 4 ↓ lors de la conduite en tout-terrain dans le sable profond, la boue profonde, ou la neige profonde, et en montant ou descendant des pentes raides.

En déplaçant le sélecteur sur 4 ↓, l'antipatinage et le StabiliTrak sont désactivés. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique* ⇨ 262.

Sélection de la position 4 ↑ ou AUTO (automatique)

Tourner le bouton sur la position 4 ↑ ou AUTO à n'importe quelle vitesse, sauf à partir de la position 4 ↓. Le témoin lumineux clignote pendant la sélection et se stabilise lorsque le rapport est engagé.

Sélection de la position 2 ↑

Tourner le bouton sur 2 ↑ à n'importe quelle vitesse, sauf lors d'un changement de rapport à partir

de la position 4 ↓. Le témoin lumineux clignote pendant la sélection et se stabilise lorsque le rapport est engagé.

Sélection de la position 4 ↓

Lorsque la position 4 ↓ est engagée, maintenir la vitesse du véhicule au-dessous de 72 km/h (45 mph).

Pour passer à la position 4 ↓ :

1. Le contact doit être sur la position ON/RUN (en marche/démarrage) et le véhicule doit être arrêté ou se déplacer à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph), la boîte de vitesses étant sur la position N (point mort). Il est préférable que le véhicule se déplace à une vitesse de 1.6 à 3.2 km/h (1 à 2 mph).
2. Tourner le bouton sur la position 4 ↓. Attendre que le témoin lumineux de position 4 ↓ cesse de clignoter avant de sélectionner un rapport de boîte de vitesses.

Attention

L'engagement d'un rapport de boîte de vitesses avant que le témoin lumineux du mode requis n'ait cessé de clignoter peut endommager la boîte de transfert.

Si un rapport de boîte de vitesses est engagé et/ou que le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mph), le témoin lumineux 4 ↓ clignote pendant 30 secondes et le rapport ne s'engage pas. Après 30 secondes, la boîte de transfert se déplace sur la position 4 ↑. Tourner le bouton sur la position 4 ↑ pour afficher le témoin. Le véhicule se déplaçant à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph), et la boîte de vitesses étant sur la position N (point mort), tenter à nouveau d'engager le rapport.

Pour quitter la position 4 ↓

Pour sélectionner un rapport :

1. Le véhicule doit être arrêté ou se déplacer à moins de 5 km/h (3 mph) avec la boîte de vitesses sur la position N (point mort) et le contact sur la position ON/RUN (marche/démarrage). Il est préférable que le véhicule se déplace à la vitesse de 1.6 à 3.2 km/h (1 à 2 mph).
2. Tourner le bouton sur la position 4 ↑, AUTO ou 2 ↑. Attendre que le témoin lumineux de position 4 ↑, AUTO ou 2 ↑ cesse de clignoter avant de sélectionner un rapport de boîte de vitesses.

Attention

L'engagement d'un rapport de boîte de vitesses avant que le témoin lumineux du mode requis n'ait cessé de clignoter peut endommager la boîte de transfert.

Si un rapport de boîte de vitesses est engagé et/ou que le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mph), le témoin lumineux 4 ↑, AUTO ou 2 ↑ clignote pendant 30 secondes, mais le rapport ne s'engage pas. Le véhicule se déplaçant à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph), et la boîte de vitesses étant sur la position N (point mort), tenter à nouveau d'engager le rapport.

Passage au point mort (N)

Pour sélectionner un rapport :

1. Garer le véhicule sur une surface plate.
2. Serrer le frein de stationnement, puis enfoncer et maintenir la pédale de frein. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 258.
3. Démarrer le véhicule ou tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche).
4. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).

5. Embrayer la boîte de transfert à la position 2 ↑.
6. Faire tourner le bouton de la boîte de transfert dans le sens horaire au point (N) jusqu'à la butée et la maintenir dans cette position jusqu'à ce que le témoin du point mort (N) clignote, soit environ 10 secondes. Ensuite, relâcher lentement la commande vers la position 4 ↓. Le témoin de point mort (N) s'allume quand le passage au point mort (N) est effectué.
7. Le moteur étant en marche, vérifier que la boîte de transfert est sur la position N (point mort) en engageant la boîte de vitesses sur la position R (marche arrière), engager ensuite la boîte de vitesses sur la position D (marche avant). Aucun mouvement du véhicule ne doit être perceptible lors du déplacement du levier de boîte de vitesses.

8. Couper le moteur et mettre le contact sur la position ACC/ACCESSORY (accessoires).
9. Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Remorquage d'un véhicule de loisirs* ⇨ 392.
10. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (arrêt/verrouillage).

Sortie du point mort (N)

Pour sélectionner un rapport :

1. Serrer le frein de stationnement et appuyer sur la pédale des freins.

2. Tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche) sans faire démarrer le moteur.
3. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
4. Tourner le bouton de boîte de transfert sur la position choisie.

Lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort (N), le témoin de point mort (N) s'éteint.

5. Desserrer le frein de stationnement.
6. Démarrer le moteur et passer au rapport de vitesse voulu.

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé de l'ABS. Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)* ⇨ 156.

En roulant en sécurité sur une chaussée humide, s'il devient nécessaire de freiner brusquement et de continuer à freiner pour éviter un obstacle imprévu, un ordinateur détecte que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut permettre de contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête

soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

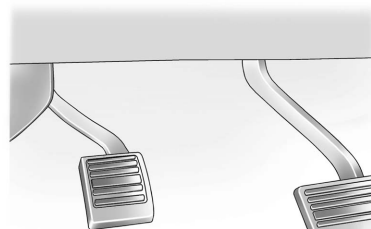
Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d'antiblocage travailler. Vous pouvez entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système de freinage antiblocage et ressentir une pulsation de la pédale de freinage. C'est normal.

Freinage d'urgence

L'ABS vous permet de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d'urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Frein de stationnement



Pour serrer le frein de stationnement, maintenir la pédale des freins ordinaires enfoncée, puis enfoncer la pédale du frein de stationnement.

Si le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allumera. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ 154.

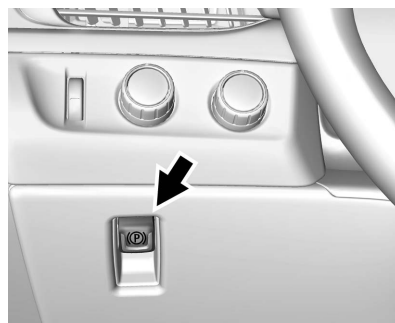
Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Pour desserrer le frein de stationnement, maintenir la pédale de freinage ordinaire enfoncée, puis enfoncer brièvement la pédale du frein de stationnement jusqu'à sentir le relâchement de la pédale. Retirer lentement le pied de la pédale de frein de stationnement. Si le frein de stationnement n'est pas desserré lorsque vous commencez à conduire, un message s'affiche sur le CIB et un carillon retentit pour vous avertir que le frein de stationnement est encore serré.

Si vous tirez une remorque et que vous stationnez dans une côte, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage* ⇨ 298.

Frein de stationnement électrique



En cas de frein électrique de stationnement (EPB), le commutateur se trouve sur la gauche du volant de direction du tableau de bord, sous les commandes de feux extérieurs. L'EPB peut toujours être activé,

même si le contact est coupé. Pour éviter la décharge de la batterie, éviter d'actionner l'EPB de manière répétitive lorsque le moteur est arrêté.

Le système possède un témoin rouge d'état de frein de stationnement et un témoin d'avertissement ambre de frein de stationnement. Se reporter à *Témoin de frein de stationnement électrique* ⇨ 155 et *Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique* ⇨ 155. Il existe également des messages de frein de stationnement au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages sur les système de freinage* ⇨ 169. En cas d'alimentation électrique insuffisante, l'EPB ne peut être ni serré ni desserré.

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin rouge d'état de frein de stationnement pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Lever momentanément le commutateur EPB.

Le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote puis reste allumé une fois que l'EPB est complètement appliqué. Si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote en permanence, l'EPB est appliqué seulement partiellement ou il existe un problème EPB. Un message CIB s'affiche. Relâcher l'EPB puis tenter de l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, le véhicule doit être réparé. Ne pas rouler si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote. Se reporter à votre concessionnaire. Voir *Témoin de frein de stationnement électrique* ➔ 155.

Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, lever et maintenir levé le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin rouge d'état de frein de stationnement reste allumé. Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu levé. Si le commutateur est maintenu levé jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

Le véhicule peut appliquer automatiquement l'EPB dans certains circonstances lorsque le véhicule est arrêté. Ceci est normal et est effectué périodiquement pour vérifier le fonctionnement du système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage).
2. Maintenir enfoncée la pédale de frein en :
3. Enfoncer momentanément le commutateur EPB.

L'EPB est relâché lorsque le témoin rouge d'état de frein de stationnement est éteint.

Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, relâcher l'EPB en enfonçant le commutateur EPB et en le maintenant enfoncé. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin rouge d'état de frein de stationnement. Si l'un des témoins reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB sera automatiquement desserré si le véhicule roule, un rapport est sélectionné et vous tentez de le faire avancer. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

En stationnement dans une pente ou lors de l'utilisation d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage* ➔ 298.

Aide au freinage

Le système d'assistance au freinage conçu pour aider le conducteur lors d'un arrêt ou d'un ralentissement du véhicule en cas d'urgence. Ce système utilise le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité pour compléter le système d'assistance des freins lorsque le conducteur a enfoncé rapidement et avec force la pédale de frein afin de ralentir ou arrêter rapidement le véhicule. Le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité augmente la pression des quatre freins du véhicule jusqu'à ce que l'ABS soit activé. De légères trépidations de la pédale de frein sont normales et le conducteur doit continuer à appuyer sur la pédale lorsque les conditions l'exigent. Le système d'assistance au freinage se désengage automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pression sur la pédale de frein diminue rapidement.

Aide au démarrage en côte (HSA)

Ce véhicule est équipé d'une fonction HSA, qui peut être utile lorsque le véhicule est à l'arrêt dans une côte suffisamment importante pour activer la HSA. Cette fonction vise à empêcher le véhicule de rouler vers l'avant ou l'arrière lors du départ. La fonction HSA sera automatiquement activée une fois que le conducteur a complètement immobilisé le véhicule dans une côte. Pendant la période de transition entre le moment où le conducteur relâche la pédale de frein et démarre pour accélérer dans une pente, la fonction HSA maintient la pression de freinage pendant deux secondes au maximum, pour s'assurer qu'il n'y a pas de roulis. Les freins sont automatiquement relâchés lorsque la pédale d'accélérateur est appliquée dans un délai de deux secondes. La fonction n'est pas activée si le véhicule est en position de conduite, en descente, monte une côte ou est en marche arrière (R).

Systèmes de suspension variable

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Fonctionnement du système

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et StabiliTrak^{MD}, un système de contrôle électronique de la stabilité. Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci arrive, la fonction TCS applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage.

StabiliTrak est activé lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. StabiliTrak applique de

manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue. Le dispositif anti-louvoiemment (TSC) s'active automatiquement au démarrage du véhicule. Se reporter à *Dispositif anti-louvoiemment (TSC)* ⇨ 309.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé.* ⇨ 229 et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.

Lorsque la boîte de transfert (selon l'équipement) est sur quatre roues motrices gamme basse, le système de stabilité est automatiquement désactivé,  s'allume et le message correspondant s'affiche sur le CIB. Dans ce cas, la commande de traction asservie et le StabiliTrak sont automatiquement désactivés.



La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- Clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues.
- Clignote lorsque la fonction StabiliTrak est activée.
- S'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas.

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et  s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si  s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si  s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système



Le bouton pour les systèmes TCS et StabiliTrak se trouve sur la colonne centrale.

Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver la fonction TCS uniquement, presser et relâcher le bouton . Le témoin Traction Off (antipatinage désactivé)  s'affiche au groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche dans le CIB. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension* ⇨ 177. Pour remettre en fonction le TCS, presser et relâcher le bouton . Le témoin traction Off (antipatinage désactivé)  du groupe d'instruments s'éteint.

Si le TCS limite le patinage des roues pendant que le bouton  est pressé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver à la fois les fonctions TCS et StabiliTrak, maintenir enfoncée la touche  jusqu'à ce que les témoins traction off (traction désactivée)  et StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé)  s'allument et restent allumés au groupe d'instruments puis relâcher la touche. Le message

adéquat s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension* ⇨ 177.

Pour réactiver les fonctions TCS et StabiliTrak, presser et relâcher la touche . Les témoins traction off (traction désactivée)  et StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé)  du groupe d'instruments s'éteignent.

La fonction StabiliTrak est activée automatiquement si le véhicule dépasse 56 km/h (35 mi/h). La commande de traction reste désactivée.

Le véhicule possède un dispositif anti-louvoiem (TSC) et une aide au démarrage en côte (HSA). Se reporter à *Dispositif anti-louvoiem (TSC)* ⇨ 309 ou *Aide au démarrage en côte (HSA)* ⇨ 261.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 313.

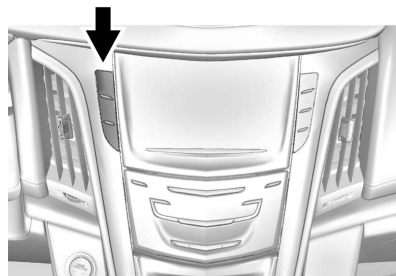
Suspension électromagnétique

La suspension électromagnétique gère le système de suspension.

Selon les conditions routières, l'angle du volant de direction et la vitesse de votre véhicule, le système se règle automatiquement pour assurer le plus grand confort et la meilleure tenue de route. Il n'y a pas de différence entre le mode tourisme (Tour) et le mode sport sur un revêtement plat.

Tour (tourisme) : Pour la conduite urbaine et routière normale. Ce réglage procure une conduite confortable.

Sport : Pour des conditions routières ou préférences personnelles exigeant davantage de contrôle. Ce réglage procure une plus grande « sensation », ou réaction aux conditions routières.



Le véhicule se trouve habituellement en mode Tour. Le mode Sport est engagé quand le bouton de suspension électromagnétique de la colonne centrale est enfoncé. Presser une nouvelle fois le bouton pour revenir en mode Tour.

Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche brièvement le message correspondant au démarrage du véhicule ou lors de la sélection d'un nouveau mode. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension* ⇨ 177.

Essieu arrière verrouillable

Les véhicules à pont arrière verrouillable offrent une traction supplémentaire sur la neige, la boue, la glace, le sable et le gravier. L'essieu fonctionne la plupart du temps comme un essieu normal, mais lorsque la traction est faible, ce dispositif permet à la roue arrière ayant le plus de traction de faire rouler le véhicule.

Correcteur automatique d'assiette

La suspension arrière à correcteur d'assiette automatique fait partie du système de commande de suspension électromagnétique.

Ce type de correcteur d'assiette est complètement automatique et offrira une position de suspension plus égale de même qu'une meilleure tenue de route dans diverses conditions de charge et de nombre de passagers. Un compresseur d'air raccordé aux amortisseurs arrière montera ou baissera l'arrière du

véhicule pour garder la hauteur de véhicule appropriée. Le système est activé lorsque le contact est en position ON/RUN (marche) et règle automatiquement la hauteur du véhicule par la suite. Le système peut libérer de l'air (baisser la hauteur du véhicule) pendant une durée maximale de 10 minutes après avoir coupé le contact. Il est possible que vous entendiez le fonctionnement du compresseur d'air lorsqu'il règle la hauteur du véhicule.

Si vous utilisez un attelage répartiteur de charge, il est recommandé de permettre aux amortisseurs de se gonfler, pour mettre à niveau le véhicule avant de régler l'attelage.

Régulateur automatique de vitesse

Avertissement

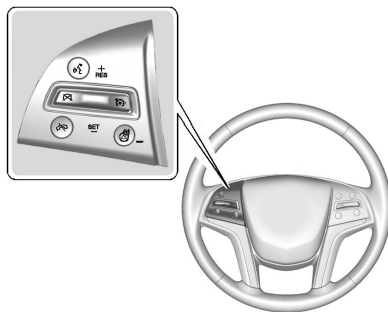
L'utilisation du régulateur de vitesse automatique peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas rouler en toute sécurité à une vitesse fixe. Ne pas l'utiliser sur des routes sinueuses ou dans la circulation intense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissement excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

S'il est équipé du régulateur de vitesse automatique, une vitesse supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) peut être maintenue sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mi/h).

Si le système antipatinage/contrôle de la stabilité électronique commence à limiter le patinage des roues lorsqu'on utilise le régulateur de vitesse automatique, le régulateur de vitesse automatique se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique* ⇨ 262. Si une alerte de collision se produit lorsque le régulateur de vitesse automatique est activé, celui-ci se désengage. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA)* ⇨ 284. Lorsque les conditions de route vous permettent de l'utiliser à nouveau en toute sécurité, le régulateur de vitesse automatique peut être réactivé.

Si vous freinez, le régulateur de vitesse automatique se désengage.



Ⓢ (marche/arrêt) : Appuyer sur ce bouton pour activer et désactiver le système. Un indicateur blanc apparaît dans le combiné d'instruments quand le régulateur de vitesse est actif.

+RES (reprise/accélération) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, relever brièvement la commande pour reprendre cette vitesse ou appuyer et maintenir enfoncé pour accélérer. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET – (réglage/roue libre) :

Appuyer brièvement sur la commande vers le bas pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

ⓧ (annuler) : Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Réglage du régulateur de vitesse

Si **Ⓢ** est en marche quand il n'est pas utilisé, SET- ou +RES pourrait être pressé et activer le régulateur. Laisser **Ⓢ** désactivé lorsque le régulateur de vitesse n'est pas utilisé.

Pour régler le régulateur automatique de vitesse :

1. Appuyer sur **Ⓢ**.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher SET- .

4. Relever le pied de l'accélérateur.

Une fois que le régulateur de vitesse automatique a été réglé à la vitesse voulue, un témoin vert de régulateur apparaît sur le combiné d'instruments et un message de vitesse réglée s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB), selon l'équipement.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez ou que  est pressé, le régulateur de vitesse est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que le véhicule atteint une vitesse d'environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, appuyer brièvement sur +RES vers le haut. Le véhicule reprend la vitesse sélectionnée antérieurement.

Accélération lorsque le régulateur de vitesse fonctionne à une vitesse réglée

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir enfoncé +RES vers le haut jusqu'à ce que le véhicule est accéléré à la vitesse désirée puis relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, relever brièvement +RES . À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments* ⇨ 145. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Diminution de la vitesse lorsque le régulateur de vitesse fonctionne à une vitesse réglée

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir le bouton SET- vers le bas jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour diminuer la vitesse du véhicule par petits incréments, enfoncer brièvement SET- . À chaque pression, le véhicule décélère d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments* ⇨ 145. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter votre vitesse. Chaque fois que vous relâchez l'accélérateur, le véhicule ralentit à la vitesse réglée précédemment.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur ou en suivant brièvement le relâchement pour neutraliser le régulateur de vitesse, une brève application de la commande SET- entraîne le réglage du régulateur sur la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le comportement du régulateur automatique de vitesse dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et de la déclivité des côtes. Lorsque le véhicule monte des côtes abruptes, il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. Lorsque le véhicule descend, le freinage en pente de la régulation automatique de vitesse aide à maintenir la vitesse sélectionnée par le conducteur.

Le freinage en pente de la régulation automatique de vitesse est activé lorsque le véhicule est démarré et que le régulateur automatique de vitesse est activé.

Il n'est pas activé en mode de sélection de gamme. Il aide à maintenir la vitesse du véhicule sélectionnée par le conducteur lors de la conduite sur une pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule.

Pour activer et désactiver le mode de freinage en pente à régulation automatique de vitesse dans le cycle d'allumage en cours, maintenir le bouton de remorquage enfoncé pendant cinq secondes.

Un message du centralisateur informatique de bord (CIB) s'affiche. Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses* ⇨ 180.

Pour connaître les autres formes de freinage en pente, se reporter à *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 246 et *Mode remorquage* ⇨ 252.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe quatre façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .

- Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
- Pour désactiver le régulateur de vitesse automatique, appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton  ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Régulateur de vitesse à commande adaptative

Si équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), le conducteur a la possibilité de sélectionner la vitesse du régulateur de vitesse et l'écart de suivi. Lire l'ensemble de cette section avant d'utiliser ce système. L'écart suivant est la durée de suivi entre votre véhicule et un véhicule détecté directement sur votre voie qui se déplace dans le même sens. Si aucun véhicule n'est détecté sur votre chemin, l'ACC agit comme un régulateur de vitesse normal. L'ACC

utilise une caméra et des capteurs radar. Se reporter à *Déclaration de fréquences radio* ⇨ 441.

Si un véhicule est détecté sur votre chemin, l'ACC peut accélérer ou décélérer modérément de manière à maintenir l'écart de suivi sélectionné. Pour désengager l'ACC, appuyer sur le frein. Si l'ACC contrôle la vitesse de votre véhicule alors que le système de commande de la traction asservie (TCS) ou le système de contrôle de la stabilité électronique s'active, l'ACC se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique* ⇨ 262. Quand les conditions routières autorisent l'utilisation de l'ACC, l'ACC peut être réactivé.

La fonction ACC ne s'engage pas si la fonction TCS ou le système de contrôle de la stabilité électronique est désactivé.



Avertissement

L'ACC a une capacité de freinage limitée et peut ne pas avoir le temps de ralentir suffisamment le véhicule pour éviter une collision avec un autre véhicule devant vous. Cela peut se produire lorsque des véhicules freinent brusquement ou s'arrêtent ou pénètrent sur votre voie. Voir aussi « Alerte du conducteur » dans cette section. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner. Voir *Conduite défensive* ⇨ 218.



Avertissement

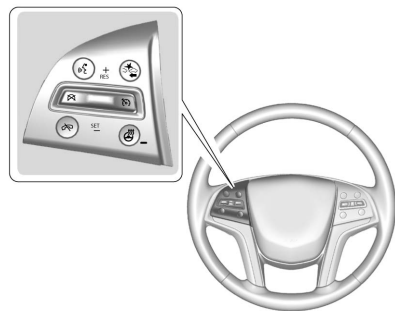
La fonction ACC ne détecte pas ou ne freine pas devant les enfants, les piétons, les animaux ou d'autres objets.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas utiliser la fonction ACC lorsque :

- Sur les routes sinueuses et montagneuses ou quand les capteurs sont bloqués par de la neige, de la glace ou de la saleté. Le système peut ne pas détecter un véhicule roulant devant. Maintenir propre tout l'avant du véhicule.
- La visibilité est faible, par exemple dans le brouillard, sous la pluie ou la neige. Le rendement du système ACC est limité dans ces conditions.
- Sur les routes glissantes, ou des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent entraîner un dérapage excessif des roues.



☺ (marche/arrêt) : Appuyer pour mettre le système en position de marche ou d'arrêt. L'indicateur devient blanc au groupe d'instruments lorsque la fonction ACC est tournée en position de marche.

+RES (reprise/accélération) : Appuyer brièvement sur la commande vers le haut pour reprendre la vitesse sélectionnée précédemment ou la maintenir vers le haut pour accélérer. Si l'ACC est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET – (réglage/roue libre) :

Appuyer brièvement sur la commande vers le bas pour sélectionner la vitesse et activer l'ACC. Si l'ACC est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

✖ (annuler) : Appuyer pour désactiver l'ACC sans effacer la vitesse sélectionnée.

★ (distance de suivi) : Appuyer sur cette commande pour sélectionner un temps d'écart de suivi (ou une distance) pour l'ACC : Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche).

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

Si le bouton du régulateur de vitesse est en marche quand il n'est pas utilisé, il pourrait être actionné et activer le régulateur. Laisser le bouton du régulateur de vitesse à la position d'arrêt lorsqu'il n'est pas utilisé.

Sélectionner la vitesse désirée pour le régulateur. Il s'agit de la vitesse du véhicule quand aucun véhicule n'est détecté sur le chemin.

L'ACC ne se réglera pas à une vitesse inférieure à 25 km/h (15 mi/h), bien qu'elle puisse être reprise lors d'une circulation à faible vitesse.

Pour régler l'ACC :

1. Appuyer sur **☺**.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher la commande SET– au volant.
4. Relever le pied de l'accélérateur.

Après son réglage, l'ACC peut immédiatement appliquer les freins si un véhicule détecté à l'avant est plus proche que l'écart de suivi sélectionné.



L'indicateur ACC s'affiche sur le combiné d'instruments et sur l'affichage tête haute (HUD). Quand l'ACC est actif, l'indicateur s'allume en vert.

Respecter les limites de vitesse, les vitesses des véhicules alentours et les conditions météo lors du choix de la vitesse du régulateur.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si l'ACC est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Pour commencer à réutiliser l'ACC, relever +RES brièvement sur le volant. Le véhicule revient à la vitesse réglée précédemment.

Accélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser l'accélérateur pour atteindre une vitesse plus élevée. Abaisser le bouton SET- (réglage). Le relâcher ainsi que l'accélérateur. La vitesse de croisière est maintenant plus élevée.

Quand la pédale d'accélérateur est actionnée, l'ACC ne freine pas car il est ignoré.

Un message d'avertissement s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB) et sur l'affichage tête-haute (HUD). Se reporter à *Messages sur le régulateur de vitesse automatique* ⇨ 170.

- Presser et maintenir le bouton +RES (reprise) vers le haut jusqu'à ce que la vitesse désirée s'affiche, puis le relâcher.

- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, relever +RES. À chaque pression, le véhicule accélère de 1 km/h (1 mi/h).

Quand il est déterminé qu'il n'existe pas de véhicule à l'avant ou que le véhicule en avant est au-delà l'écart de suivi sélectionné, la vitesse du véhicule augmente jusqu'à la vitesse sélectionnée.

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments* ⇨ 145. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Décélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser le frein pour atteindre la vitesse souhaitée. Abaisser le bouton SET- (réglage) et relâcher la pédale d'accélérateur. Le véhicule roule à la vitesse inférieure réglée.

- Presser et maintenir le bouton SET- vers le bas jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour diminuer la vitesse du véhicule par plus petits incréments, enfoncer SET-. À chaque pression, le véhicule décélère d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments* ⇨ 145. La valeur d'instrument utilisée dépend des unités affichées.

Sélection de l'écart de distance de suivi

Quand un véhicule plus lent est détecté à l'avant dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC ajuste la vitesse du véhicule et tente de maintenir l'écart de distance sélectionné.

Appuyer sur  sur le volant pour régler l'écart de suivi. Chaque pression fait passer le bouton de

réglage d'écart entre les réglages : Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche).

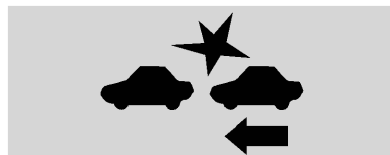
À chaque pression, le réglage d'écart s'affiche brièvement sur le CIB et le HUD. Le réglage d'écart est maintenu jusqu'à sa modification.

Dans la mesure où chaque réglage d'écart correspond à une durée de suivi (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)), la distance d'écart varie en fonction de la vitesse du véhicule. Plus le véhicule roule vite, plus votre véhicule restera éloigné de celui roulant devant vous. Tenir compte du trafic et des conditions météo lors de la sélection de l'écart de suivi. La gamme d'écarts sélectionnables peut ne pas convenir pour tous les conducteurs et toutes les conditions de circulation.

Le changement de réglage d'écart change automatiquement la sensibilité de durée d'alerte (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)) ou la fonction d'alerte de

collision avant (FCA). Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA)* ⇨ 284.

Alerte du conducteur



Si la fonction ACC est engagée, l'action du conducteur peut s'avérer nécessaire lorsque la fonction ACC ne peut appliquer un freinage suffisant lors de l'approche trop rapide d'un véhicule.

Quand cette condition survient, le symbole d'alerte de collision sur le HUD clignote sur le pare-brise. Soit huit bips retentissent depuis l'avant, soit les deux côtés du siège d'alerte de sécurité vibreront cinq fois. Se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Voir *Conduite défensive* ⇨ 218.

Se rapprocher d'un véhicule et le suivre



Le symbole de véhicule à l'avant se trouve dans le groupe d'instruments et l'affichage tête haute.

Le symbole indiquant qu'un véhicule se trouve devant ne s'affiche que lorsqu'un véhicule circulant dans la même direction est détecté sur votre trajectoire.

Si ce symbole n'apparaît pas, l'ACC ne réagira pas ou ne freinera pas en fonction des véhicules roulant devant.

L'ACC ralentit automatiquement le véhicule et règle ensuite votre vitesse afin de suivre le véhicule précédent à l'écart de suivi préréglé. Votre vitesse augmente ou diminue pour s'adapter au véhicule devant vous mais ne dépasse jamais la vitesse réglée. Un freinage modéré

peut être appliqué, au besoin. Lorsque le freinage est activé, vos feux stop s'allument. Le freinage automatique peut sembler différent de ce qu'il est lorsque vous freinez manuellement. Ceci est normal.

Objets stationnaires ou extrêmement lents



Avertissement

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) peut ne pas détecter et réagir face à des véhicules arrêtés ou lents devant vous. Par exemple, le système peut ne pas freiner pour un véhicule qu'il n'a jamais détecté en mouvement. Ceci est possible dans un trafic embouteillé ou lorsqu'un véhicule apparaît subitement à l'avant en changeant de voie. Votre véhicule peut ne pas s'arrêter et provoquer un accident. Faire preuve de prudence avec l'ACC. Votre attention complète est toujours

(Suite)

Avertissement (Suite)

requis quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner.

Désengagement automatique de l'ACC

L'ACC se désengage automatiquement et le conducteur doit actionner manuellement les freins pour ralentir le véhicule quand :

- Les capteurs sont bloqués.
- Le système de commande de traction (TCS) pour le système de contrôle de la stabilité électronique est activé ou désactivé.
- Aucune circulation et aucun objet ne sont détectés.
- Le système est défectueux.

Le symbole ACC actif n'apparaît pas quand l'ACC n'est plus actif.

Notification de reprise de l'ACC

L'ACC maintient un écart de suivi derrière un véhicule détecté et ralentit votre véhicule pour l'arrêter derrière le véhicule détecté.

Si le véhicule arrêté devant s'est éloigné et que l'ACC n'a pas repris son fonctionnement, le symbole de véhicule à l'avant clignote en guise de rappel afin de vérifier la circulation devant avant l'activation. En outre, les côtés droit et gauche du siège d'alerte de sécurité émet trois vibrations ou trois bips retentissent. Se reporter à « Type d'alerte » et « Notification d'avancée » dans « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Quand le véhicule devant s'éloigne, appuyer sur +RES ou sur la pédale d'accélérateur pour reprendre le régulateur de vitesse. En cas d'arrêt pendant plus de deux minutes ou si la porte du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur déboutée, l'ACC applique automatiquement le frein de stationnement électrique (EPB)

pour maintenir le véhicule. Le témoin d'état de l'EPB s'allume. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 258. Pour reprendre l'ACC et relâcher l'EPB, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Un message d'avertissement au CID peut afficher l'indication de sélectionner la position de stationnement (P) avant de quitter le véhicule. Se reporter à *Messages relatifs au véhicule* ⇨ 168.

 Avertissement

Si l'ACC a arrêté le véhicule et si l'ACC s'est désengagé, a été désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu à l'arrêt. Il peut se déplacer. Quand l'ACC maintient le véhicule à l'arrêt, être toujours prêt à freiner manuellement.

 Avertissement

Quitter le véhicule sans l'avoir mis en position P (stationnement) peut être dangereux. Ne pas quitter le véhicule pendant qu'il est maintenu à l'arrêt par l'ACC. Toujours placer le véhicule en position de stationnement (P) et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Ignorer l'ACC

En cas d'actionnement de la pédale d'accélérateur tandis que l'ACC est actif, un message d'avertissement au CIB signale qu'il ne se produira pas de freinage automatique. Se reporter à *Messages relatifs au véhicule* ⇨ 168. L'ACC reprend son fonctionnement quand la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.

⚠ Avertissement

L'ACC n'applique pas automatiquement les freins si votre pied repose sur la pédale d'accélérateur. Il y a un risque de collision avec le véhicule roulant devant vous.

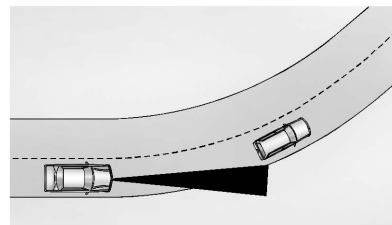
Virages sur la route**⚠ Avertissement**

Dans les virages, l'ACC peut ne pas détecter un véhicule roulant sur la même voie. Vous pourriez être surpris si le véhicule accélère jusqu'à la vitesse réglée, en particulier lorsque vous conduisez sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Ne pas utiliser l'ACC sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Être toujours prêt à freiner si nécessaire.

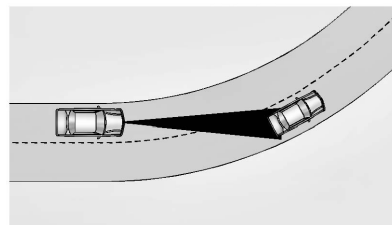
⚠ Avertissement

Dans les courbes, l'ACC peut réagir à un véhicule d'une autre file, ou ne pas avoir le temps de réagir à un véhicule dans votre file. Vous pourriez entrer en collision avec un véhicule devant de vous, ou perdre le contrôle de votre véhicule. Apporter une attention accrue dans les courbes et être prêt à freiner si nécessaire. Sélectionner une vitesse appropriée en conduisant dans des courbes.

L'ACC peut fonctionner différemment dans un virage prononcé. Il peut diminuer votre vitesse si le virage est trop serré.



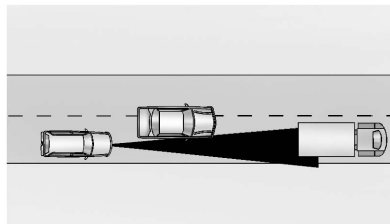
Lorsque vous suivez un véhicule et que vous entrez dans un virage, l'ACC peut ne pas détecter le véhicule roulant devant vous et accélérer jusqu'à la vitesse réglée. Dans ce cas, le symbole de véhicule devant ne s'affiche pas.



L'ACC peut détecter un véhicule qui n'est pas sur votre file et appliquer les freins.

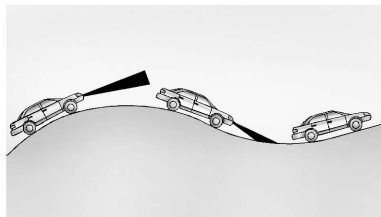
L'ACC peut occasionnellement émettre une alerte et/ou effectuer un freinage considéré inutile. Il peut réagir à des véhicules roulant sur d'autres voies, des panneaux, des barrières de sécurité ou à d'autres objets stationnaires à l'entrée ou à la sortie d'un virage. Ceci est un fonctionnement normal. Le véhicule n'exige aucune réparation.

Changements de file des autres véhicules



L'ACC ne détecte pas un véhicule roulant devant avant qu'il ne soit complètement entré sur votre voie. Un freinage manuel peut s'avérer nécessaire.

Ne pas utiliser l'ACC en côte et en tractant une remorque



Ne pas utiliser l'ACC en côte ou en tractant une remorque. L'ACC ne détecte pas un véhicule dans la voie en roulant en côte. Le conducteur doit souvent accélérer et freiner en côte, spécialement en tractant une remorque. Si les freins sont appliqués, l'ACC est désengagé.

Désactiver l'ACC

Il existe trois façons de désengager l'ACC :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton  ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Nettoyage du système de détection

Le capteur caméra sur le pare-brise devant le rétroviseur et les capteurs radar à l'avant du véhicule peuvent être masqués par la neige, la glace ou la boue. Ces zones doivent être nettoyées pour que l'ACC fonctionne correctement.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur* ➔ 397.

Le fonctionnement du système peut être limité dans la neige, l'averse ou des éclaboussures.

Systèmes d'assistance au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manœuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.



Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ces systèmes. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort

(Suite)

Avertissement (Suite)

ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ 218.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyer ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore ou siège d'alerte de sécurité

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en modifier le volume, se reporter à « Confort et praticité » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Si le véhicule est équipé du siège d'alerte de sécurité, l'assise du siège du conducteur émet une impulsion de vibration au lieu de biper. Pour changer ce réglage, se

reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

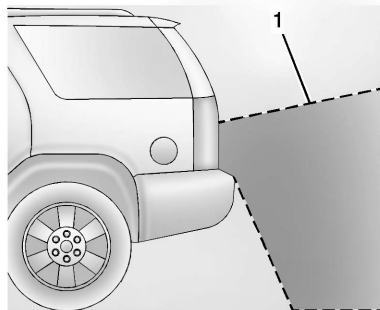
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul

Selon l'équipement, la caméra de vision arrière (RVC), l'assistance au stationnement arrière (RPA), l'assistance au stationnement avant (FPA), la vision panoramique, la caméra de vision avant, le freinage automatique en marche arrière (RAB), le système d'avertissement de recul et l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) peuvent aider le conducteur à stationner ou à éviter les obstacles. Toujours vérifier les environs du véhicule en stationnant ou en reculant.

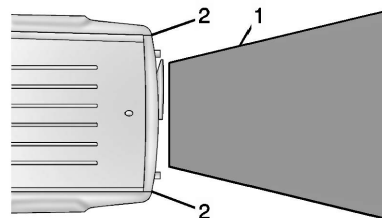
Caméra de vision arrière (RVC)

Lors de la sélection de la marche arrière (R), le RVC affiche une image de la zone située derrière le véhicule, dans l'écran de l'empilement central. L'écran

précédent apparaît lorsque la position de marche arrière (R) est quittée après un bref délai. Pour retourner plus rapidement à l'écran précédent, appuyer sur un bouton du système Infodivertissement, sélectionner la position de stationnement (P) ou atteindre une vitesse de 8 km/h (5 mi/h). La caméra de vision arrière se trouve au-dessus de la plaque d'immatriculation.



1. Vue affichée par la caméra arrière.



1. Vue affichée par la caméra arrière.
2. Coins du pare-choc arrière.

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-choc ou sous le pare-choc n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher sur l'écran RVC pour indiquer que l'assistance de stationnement arrière (RPA) a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que se rapproche l'objet.

Vision panoramique

Selon l'équipement, la vision panoramique fournit une image de la zone entourant le véhicule, en plus des vues fournies par la caméra avant ou arrière et affichées sur la colonne centrale. La caméra avant se trouve dans la calandre ou à proximité de l'écusson de marque avant, les caméras latérales se trouvent au bas des rétroviseurs extérieurs et la caméra arrière se trouve au-dessus de la plaque d'immatriculation.



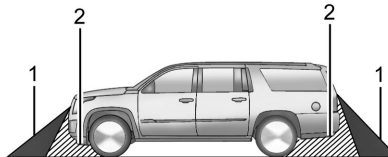
Avertissement

Les caméras de vision panoramique comportent des angles morts et n'affichent pas tous les objets proches des coins du véhicule. Les rétroviseurs extérieurs rabattables ne fournissent pas une vue panoramique correcte lorsqu'ils ne sont pas dans la bonne position. Il faut toujours examiner

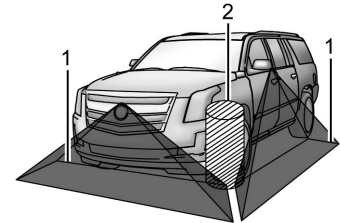
(Suite)

Avertissement (Suite)

la zone autour du véhicule lors de manœuvres de stationnement ou de recul.



1. Vues affichées par les caméras de vision panoramique.
2. Zone non montrée



1. Vues affichées par les caméras de vision panoramique.
2. Zone non montrée

Caméra de vision avant



Selon l'équipement, une vue de la zone à l'avant du véhicule s'affiche dans la console centrale. La vue s'affiche après un passage de la marche arrière (R) à un rapport de marche avant ou en appuyant sur

CAMERA dans la console centrale et lorsque le véhicule roule en marche avant à moins de 8 km/h (5 mi/h). Selon l'équipement, la vue de la caméra de vision avant s'affiche également lorsque le système d'assistance au stationnement détecte un objet à moins de 30 cm (12 po).

 Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras. Toujours vérifier derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne pas prendre les précautions

(Suite)

Avertissement (Suite)

appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.

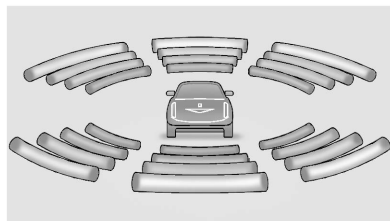
Parking Assist (assistance au stationnement)

Avec l'assistance au stationnement avant et arrière, pendant que le véhicule se déplace à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h), les capteurs des pare-chocs peuvent détecter des objets jusqu'à 1,2 m (4 pi) à l'avant et 2,5 m (8 pi) à l'arrière du véhicule, à l'intérieur d'une zone de 25 cm (10 po) au-dessus du sol et sous le niveau du pare-chocs. Ces distances de détection peuvent être réduites quand le climat est plus chaud ou plus humide. Des capteurs obstrués ne détecteront pas les objets et peuvent également occasionner de fausses détections. Garder les capteurs exempts de boue, saletés, neige, glace et neige fondante; et

nettoyer les capteurs après un lavage de la voiture par des températures glaciales.

 Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.



Le groupe d'instruments peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement avec des barres qui indiquent la distance vers l'objet et l'information relative à son emplacement dans le cas des systèmes d'assistance au stationnement avant et arrière. Plus l'objet se rapproche, plus de barres apparaissent et changent de couleur, en passant du jaune à l'ambre et au rouge.

Lorsqu'un objet est détecté la première fois à l'arrière, un bip provenant de l'arrière ou des deux côtés du système de siège avec alerte de sécurité retentit deux fois. Lorsqu'un objet est très proche ($<0,6$ m (2 pi) de l'arrière du véhicule, ou $<0,3$ m (1 pi) à l'avant du véhicule), un bip continu venant

de l'avant ou de l'arrière selon l'emplacement de l'objet retentit, ou les deux côtés du siège avec alerte de sécurité émettent cinq vibrations. Les alertes sonores de l'assistance au stationnement avant sont plus aiguës que celles de l'assistance au stationnement arrière.

Avertissement en reculant et freinage automatique en marche arrière.

Les véhicules dotés du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) possèdent le système d'avertissement de recul et de freinage automatique arrière (RAB). La partie Avertissement de recul de ce système peut avertir de la présence d'objets à l'arrière en reculant à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h).

Le système d'avertissement de recul bipe une fois de l'arrière la première fois qu'un objet est détecté ou vibre deux fois des deux côtés du siège d'alerte de sécurité. Quand le système détecte une collision potentielle, des bips sont émis de

l'arrière ou le siège d'alerte de sécurité vibre cinq fois. Il peut aussi se produire une application brève et nette des freins.

Avertissement

Le système d'avertissement de recul ne fonctionne qu'à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Il ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Dans certains cas, par exemple à vitesse assez élevée, le système peut ne pas avoir assez de temps pour appliquer les freins. Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec le système d'avertissement de recul, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant de reculer.

Lorsque le véhicule est en position R (marche arrière), si le système détecte que le véhicule recule trop rapidement pour éviter une collision avec un objet détecté derrière le véhicule sur votre parcours, il peut freiner automatiquement et s'arrêter brusquement pour éviter ou réduire les dommages causés par une collision en marche arrière.



Avertissement

Le freinage automatique arrière ne peut pas éviter toutes les sortes de collisions en marche arrière. Ne pas attendre que le freinage automatique s'applique. Ce système n'est pas destiné à remplacer le freinage exercé par le conducteur et ne fonctionne qu'en marche arrière (R) quand un objet est détecté directement derrière le véhicule. Il peut ne pas freiner ou s'arrêter à temps pour éviter une collision. Il ne freinera pas pour des objets quand le véhicule se déplace à de très

(Suite)

Avertissement (Suite)

petites vitesses. Il ne détecte pas les enfants, les piétons, les cyclistes, les animaux ou les objets sous le pare-chocs ou qui sont trop près ou trop loin du véhicule. Afin d'éviter des blessures, la mort ou des dégâts au véhicule, même avec le système de freinage automatique arrière, contrôler toujours la zone autour du véhicule avant et pendant le freinage.

Une pression sur la pédale de frein après que le véhicule se soit arrêté relâche le système de freinage automatique arrière. Si la pédale de frein n'est pas actionnée rapidement après l'arrêt, le frein de stationnement électrique peut être engagé. Quand votre sécurité est assurée, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur à tout moment pour annuler le système de freinage automatique arrière.



Avertissement

Il peut arriver qu'un freinage automatique inattendu ou non souhaité se produise. Dans ce cas, appuyer sur la pédale de frein ou appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur pour relâcher les freins du système de freinage automatique arrière. Avant de relâcher les freins, vérifier l'écran RVC et vérifier la zone alentour pour s'assurer qu'il est possible de continuer.

Alerte de circulation transversale arrière (Rear Cross Traffic Alert/RCTA)

Lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et selon l'équipement, le RTCA affiche sur l'écran de la RVC un triangle d'avertissement rouge avec une flèche tournée vers la gauche ou vers la droite pour signaler un trafic venant de la gauche ou de la droite. Ce système détecte jusqu'à 20 m (65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite du véhicule. Quand un objet

est détecté, il se produit soit trois bips à gauche ou à droite, soit trois vibrations d'alerte de sécurité du siège du côté droit ou du côté gauche, selon la direction du véhicule détecté.

La prudence est requise en reculant pendant la traction d'une remorque étant donné que les zones de détection RCTA qui s'étendent vers l'extérieur à partir de l'arrière du véhicule ne se déplacent pas au-delà d'une remorque tractée.

Activation et désactivation des fonctions



Le bouton **P** dans la colonne centrale sert à activer ou désactiver conjointement l'assistance au stationnement avant ou arrière, l'alerte de trafic transversal arrière, le système de freinage automatique arrière et le système

d'avertissement de recul. Le témoin à côté du bouton s'allume quand les fonctions sont activées et s'éteint quand elles sont désactivées.

L'assistance au stationnement avant et arrière peut être désactivée, activée ou activée avec une barre de remorquage dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à « Assistance au stationnement » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183. Si l'assistance au stationnement est désactivée dans le menu de personnalisation du véhicule, la touche d'assistance au stationnement est désactivée. Pour réactiver l'assistance au stationnement, sélectionner l'option On (en fonction) dans le menu de personnalisation du véhicule. La position d'activation avec barre de remorquage permet un fonctionnement correct de l'assistance au stationnement lorsqu'un petit élément est fixé à l'attelage de remorque.

Désactiver l'assistance au stationnement et le freinage automatique arrière pour tracter une remorque.

Pour faire apparaître ou disparaître les symboles du RPA, les barres de guidage (sur certains modèles) ou l'alerte de circulation transversale arrière, se reporter à « Caméra arrière » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Sur certains véhicules, le réglage du RCTA peut être effacé. Se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Systèmes d'assistance pour la conduite

Selon l'équipement, lorsque vous conduisez le véhicule sur un rapport de marche avant, le système d'alerte de collision avant (FCA), d'avertissement de sortie de voie (LDW), d'assistance au maintien dans la trajectoire (LKA), d'avertissement d'angle mort (SBZA), d'avertissement de changement de voie (LCA) et/ou de

freinage automatique avant (FAB) peut contribuer à éviter une collision ou en réduire les dégâts.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le système FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages provoqués par des chocs frontaux. Lors d'une approche trop rapide d'un véhicule qui précède, FCA active une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et déclenche rapidement une alerte sonore ou la vibration du siège conducteur. FCA active également une alerte visuelle ambre jaune si le véhicule suit de trop près un autre véhicule.

Le FCA détecte les véhicules à une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 40 km/h (25 mi/h). Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il peut détecter des véhicules à des distances d'environ 110 m (360 pi) et fonctionne à

toutes les vitesses. Se reporter à *Régulateur automatique de vitesse adaptatif* ⇨ 268.

Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Conduite défensive* ⇨ 218.

La fonction FCA peut être désactivée avec la commande au volant FCA ou si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), à travers la personnalisation du véhicule. Se reporter à la description de la préparation de prévention automatique des collisions, des systèmes de collision/détection, sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Détection du véhicule devant vous



Les avertissements du FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. Quand un véhicule est détecté, l'indicateur de véhicule devant apparaît en vert. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les

rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, en raison d'une mauvaise visibilité; ou si un véhicule qui précède est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets. Le FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.

Avertissement

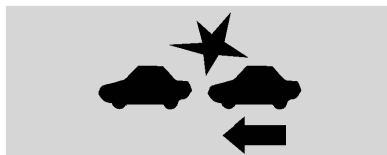
Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision



Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un autre véhicule détecté, l'affichage rouge de FCA clignote sur le pare-brise. De même, huit alertes sonores aiguës retentissent rapidement à partir de l'avant, ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent à cinq reprises. Lorsque cette alerte de collision se déclenche, le système de freinage anticipe le freinage du conducteur pour qu'il soit activé plus rapidement. Continuer à enfoncer la pédale de frein selon les besoins. Il se peut que le régulateur de

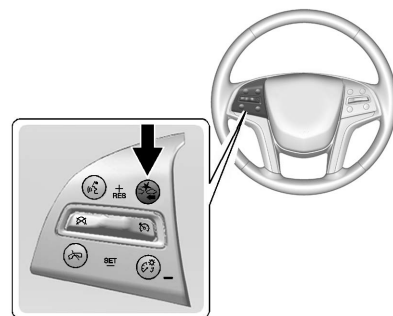
vitesse automatique soit désengagé lors du déclenchement de l'alerte de collision.

Alerte de talonnage



L'indicateur de véhicule devant s'affiche en orange quand vous suivez un véhicule de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte



La commande d'alerte de collision se trouve sur le volant de direction. Appuyer sur  pour régler le minutage du FCA sur Far (loin), Medium (moyen), Near (proche) ou Off (arrêt). Une première pression du bouton affiche le réglage actuel de la commande sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Des pressions additionnelles du bouton changeront ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et affectera le minutage des fonctions d'alerte de collision et d'alerte de talonnage. Le minutage de ces deux alertes variera en fonction de la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus l'alerte se fera tôt. Tenir compte des conditions de la circulation et des conditions météorologiques lors de la sélection du minutage de l'alerte. La plage de minutages de l'alerte pouvant être sélectionnée peut ne pas être appropriée pour tous les conducteurs et toutes les conditions de conduite.

Si votre véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), le changement du paramétrage de temporisation FCA modifie automatiquement le réglage de l'écart de suivi de l'ACC (lointain, moyen ou proche).

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système FCA ne semble pas fonctionner correctement, le nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le capteur de caméra sur le pare-brise derrière le rétroviseur et le nettoyage de l'avant du véhicule où se trouvent les capteurs radar et les phares peuvent résoudre le problème.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur* ⇨ 397.

Le fonctionnement du système peut être limité dans la neige, l'averse ou des éclaboussures.

Système de freinage automatique avant (FAB)

Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il possède également le FAB, qui comprend l'assistance au freinage intelligent (IBA). Lorsque le système détecte un véhicule devant sur votre voie et qui roule dans le même sens, avec lequel vous êtes sur le point d'entrer en collision, il peut augmenter le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ceci permet d'éviter ou de réduire la gravité des accidents en roulant en marche avant. Selon la situation, le véhicule peut freiner automatiquement de façon modérée ou brusque. Ce freinage automatique avant ne peut se produire que si un véhicule est détecté. Ceci est indiqué par le

témoin FCA d'un véhicule devant qui s'allume. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant (FCA)* ↗ 284.

Le système fonctionne en roulant en marche avant à plus de 4 km/h (2 mi/h). Il peut détecter des véhicules jusqu'à environ 60 m (197 pi).

Avertissement

Le FAB est une fonction d'urgence de préparation aux collisions qui n'est pas conçue pour éviter les accidents. Ne pas se fier au FAB pour freiner le véhicule. Le FAB ne freine pas hors de sa plage de vitesses de fonctionnement et ne réagit qu'aux véhicules détectés.

Le FAB peut ne pas :

- Détecter un véhicule roulant devant sur des routes sinueuses ou en pente.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Détecter tous les véhicules, notamment ceux avec une remorque, des tracteurs, des véhicules boueux, etc.
- Détecter un véhicule lorsque les intempéries réduisent la visibilité, comme dans le brouillard, sous la pluie ou sous la neige.
- Détecter un véhicule devant s'il est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Le FAB peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour essayer d'éviter une collision potentielle. Si c'est le cas, le FAB peut enclencher le frein de stationnement électrique (EPB) pour maintenir le

véhicule à l'arrêt. Pour désengager le freinage automatique, relâcher l'EPB ou enfoncer fermement la pédale d'accélérateur.

Avertissement

Le FAB peut automatiquement freiner le véhicule de manière brusque dans des situations inattendues et non souhaitées. Il peut réagir face à un véhicule qui tourne devant vous, des garde-fou, des panneaux de signalisation et d'autres objets immobiles. Pour neutraliser le FAB, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, si votre sécurité est assurée.

Assistance au freinage intelligente (IBA)

L'IBA peut s'activer quand la pédale de frein est actionnée rapidement en apportant un surplus de puissance au freinage, en fonction de la vitesse d'approche et de la distance avec un véhicule qui roule devant vous.

Il est normal de ressentir de légères pulsations de la pédale de frein ou un mouvement de la pédale à ce moment-là et il ne faut pas cesser d'appuyer sur la pédale de frein, selon les besoins. L'IBA se désengage automatiquement uniquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Avertissement

L'IBA peut accroître le freinage dans des situations où cela peut ne pas être nécessaire. Vous pourriez bloquer le flux de circulation. Dans ce cas, retirer le pied de la pédale de frein puis réappuyer sur le frein en fonction des besoins.

Le FAB et le IBA peuvent être désactivés par la personnalisation du véhicule. Se reporter à « Préparation automatique à la collision » dans « Collision/ Systèmes de détection » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183.

Avertissement

En utilisant le FAB ou le IBA en tractant une remorque, vous risquez la perte de contrôle du véhicule et une collision. Désactiver le système pendant la traction d'une remorque.

Avertissement d'angle mort (SBZA)

Le système SBZA (option) est une aide au changement de voie qui permet au conducteur d'éviter des collisions qui surviennent lorsque des véhicules en mouvement dans la zone latérale aveugle. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'affichage de rétroviseur du côté gauche ou droit s'allume si un véhicule se déplaçant est détecté dans cette zone aveugle. Si le feu de direction est activé et qu'un véhicule est également détecté de même côté, l'affichage clignote pour un avertissement supplémentaire de ne pas changer de voie. Étant donné

que ce système fait partie du système d'alerte de changement de voie, lire le chapitre entier au sujet de l'alerte de changement de voie avant d'utiliser cette fonction.

Alerte de changement de voie (LCA)

Selon l'équipement, le système LCA est une aide au changement de voie pour aider le conducteur à éviter un accident de changement de voie avec les véhicules se déplaçant dans les angles morts ou avec des véhicules qui s'approchent rapidement de ces zones de derrière. L'afficheur d'avertissement LCA s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.

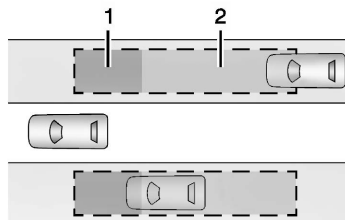
Avertissement

Le système LCA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules à l'extérieur des zones de détection du système, de piétons, de cyclistes ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'animaux. Il ne peut pas délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.



1. Zone de détection du SBZA
2. Zone de détection du LCA

Zone de détection du LCA

Le capteur LCA couvre une zone d'environ une voie des deux côtés du véhicule, soit 3,5 m (11 pi). La hauteur de la zone est environ comprise entre 0,5 m (1,5 pi) et 2 m (6 pi) du sol. La zone d'alerte de l'avertissement d'angle mort (SBZA) commence environ au milieu du véhicule et en arrière sur 5 m (16 pi). Les conducteurs sont également avertis de la rapidité du véhicule en approche jusqu'à 70 m (230 pi) derrière le véhicule.

Fonctionnement du système

Le symbole du système LCA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule se déplaçant dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort ou qui s'approche rapidement de cette zone par derrière. Un symbole LCA indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifier l'écran LCA et les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser les clignotants.



Écran du
rétroviseur
gauche



Écran du
rétroviseur droit

Au démarrage du véhicule, les écrans LCA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon fonctionnement du système. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule se déplaçant est détecté dans la prochaine voie dans l'angle mort ou s'approche rapidement de la zone. Si le clignotant est activé dans la direction d'un véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

Le LCA peut être désactivé via la personnalisation du véhicule à l'aide de l'option d'alerte d'angle mort. Voir « Systèmes de détection/

collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 183. Si le conducteur a désactivé le LCA, les affichages de rétroviseur LCA ne s'allument pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système LCA exige un peu de conduite pour que le système s'étalonne au rendement maximum. Cet étalonnage survient plus rapidement si le véhicule est conduit sur une autoroute rectiligne comportant des panneaux routiers et des objets sur le bord de la route (des rails de protection, des barrières).

L'écran LCA peut ne pas s'allumer en dépassant rapidement un véhicule, en présence d'un véhicule à l'arrêt, ou en tractant une remorque. Les zones de détection LCA vers l'arrière du côté du véhicule ne reculent pas lorsqu'une remorque est tractée. Faire très attention en changeant de voie lorsque vous tractez une remorque. Le LCA peut vous avertir de la présence d'objets fixés au véhicule, comme une remorque, une

bicyclette ou un objet qui dépasse d'un côté ou de l'autre du véhicule. Les objets attachés peuvent interférer avec la détection des véhicules. Ce fonctionnement du système est normal et le véhicule ne nécessite pas de réparation.

Le LCA peut ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans la voie suivante, en particulier par temps pluvieux ou en conduisant sur des virages serrés. Le système n'a pas besoin d'être réparé. Il peut s'allumer à cause de la présence de garde-fou, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et d'autres objets immobiles. Cela fait partie du fonctionnement normal du système, il est inutile d'amener le véhicule à l'atelier.

Le LCA peut ne pas fonctionner lorsque les capteurs LCA des angles droit ou gauche du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou en cas de fortes pluies. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à la description du « Lavage du

véhicule » sous *Entretien extérieur* ⇨ 397. Si le centralisateur informatique de bord affiche le message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si les affichages du LCA ne s'allument pas quand des véhicules qui se déplacent se trouvent dans l'angle mort latéral ou s'approchent rapidement de cette zone et que le système est propre, le système peut nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Lorsque le LCA est désactivé d'une autre façon que par le conducteur, l'option Side Blind Zone Alert On (Alerte d'angle mort latéral Marche) n'est pas disponible dans le menu de personnalisation.

Informations de fréquence radio

Voir *Déclaration de fréquences radio* ⇨ 441.

Avertissement de changement de voie (LDW)

S'il figure parmi l'équipement, le LDW peut aider à éviter les accidents dus à des sorties de voie involontaires. Il peut activer un avertissement si le véhicule franchit un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été utilisé dans la direction de la sortie de voie. Ce système faisant partie du système d'assistance au maintien dans la trajectoire (LKA), lire toute la section relative au LKA avant d'utiliser ce dispositif.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA)

S'il figure parmi l'équipement, le LKA peut aider à éviter les accidents dus à des sorties de voie involontaires. Il peut fournir une assistance en contre-braquant légèrement le volant si le véhicule

s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été utilisé dans cette direction. Il peut également activer une alerte du système d'avertissement de sortie de voie (LDW) dès que le marquage de la voie est franchi. Le système LKA ne peut pas fournir d'assistance ou activer une alerte de LDW s'il détecte que vous êtes entrain de tourner le volant. Neutraliser l'assistance du LKA en tournant le volant. Le LKA utilise une caméra pour détecter les marquages au sol à des vitesses comprises entre 60 km/h (37 mi/h) et 180 km/h (112 mi/h).



Avertissement

Le système LKA ne dirige pas le véhicule de façon continue. Il ne peut pas maintenir le véhicule sur la voie ou activer un avertissement de sortie de voie (LDW), même si un marquage de voie est détecté.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les systèmes LKA et LDW ne peuvent pas :

- Activer une alerte ou fournir assez d'assistance du volant afin d'éviter une sortie de voie ou une collision.
- Détecter les marquages de voie dans des conditions météorologiques où la visibilité est mauvaise. Cela peut se produire si le pare-brise ou les phares sont masqués par de la saleté, de la neige ou de la glace, s'ils ne sont pas en bon état, ou si le soleil brille directement dans la caméra.
- Détecter les bordures de route.
- Détecter les marquages de voie sur les routes sinueuses ou vallonnées.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Si le LKA ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne fournira une assistance ou n'activera une alerte de LDW que si vous approchez la voie du côté où il a détecté un marquage de voie. Même lorsque le LKA et le LDW sont activés, vous devez diriger votre véhicule. Toujours vous concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de blessures ou de mort. Toujours maintenir le pare-brise, les phares, et les capteurs de la caméra propre et en bon état. Ne pas utiliser le LKA par mauvais temps.

**Avertissement**

L'utilisation du LKA pendant le remorquage d'une remorque ou sur des routes glissantes pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et un accident. Désactiver le système.

Fonctionnement du système

Le capteur de la caméra de l'assistance au maintien de trajectoire (LKA) est sur le pare-brise, devant le rétroviseur. Pour activer et désactiver la LKA, appuyer sur  sur la colonne centrale.



Lorsque le LKA est activé,  est allumé en vert si le système est disponible pour fournir une

assistance et activer des alertes de LDW. Il peut fournir une assistance en contre-braquant légèrement le volant et en affichant  en orange si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été activé dans cette direction. Il peut également activer une alerte de LDW en faisant clignoter  en orange dès que le marquage de voie est franchi. Corrélativement, trois signaux sonores retentissent, ou le siège du conducteur vibre à trois reprises, du côté droit ou gauche, selon la direction de la sortie de voie.

Le système LKA ne dirige pas le véhicule de façon continue. Si le LKA ne détecte pas une activation du volant par le conducteur, une alerte et une sonnerie peuvent être activées. Tourner le volant pour les rejeter.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Les performances du système peuvent être influencées par :

- Véhicules proches à l'avant.
- Changements brusques de luminosité, tel que lors de la conduite dans des tunnels.
- Routes escarpées.
- Les routes dont les marquages de voies sont limités, telles que les routes à deux voies.

Si le système LKA ne fonctionne pas correctement lorsque les marquages de voie sont bien visibles, le nettoyage du pare-brise peut en améliorer le fonctionnement.

L'assistance du LKA et/ou les alertes de LDW peuvent être provoquées par la présence de traces, ombres portées, fissures sur le revêtement de chaussée, de marquages temporaires ou de marquages de voie en construction, ou d'autres imperfections de la chaussée. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système; le véhicule ne nécessite pas d'entretien. Désactiver le LKA si ces conditions perdurent.

Carburant

Utiliser le carburant qui convient est une partie importante de l'entretien correct de ce véhicule. Aux États-Unis et au Canada, pour vous aider à garder le moteur propre et préserver ses performances, nous vous recommandons d'utiliser les essences TOP TIER Detergent. Se reporter au site www.toptiergas.com pour une liste des essences TOP TIER Detergent.



Utiliser du carburant super sans plomb répondant aux spécifications ASTM D4814 avec un indice d'octane supérieur ou égal à 91. Du

carburant normal sans plomb d'indice d'octane supérieur ou égal à 87 peut être utilisé, mais les accélérations et l'économie de carburant peuvent être réduites et un cliquetis peut se faire entendre. Si tel est le cas, utiliser dès que possible du carburant d'un indice d'octane supérieur ou égal à 91, faute de quoi le moteur pourrait être endommagé. Si un cliquetis prononcé se produit alors que le carburant à indice d'octane de 91 est utilisé, le moteur nécessite un entretien.

Utilisation de carburants saisonniers

Utiliser les carburants d'été et d'hiver pendant la saison appropriée. L'industrie des carburants modifie automatiquement le carburant pour la saison appropriée. Si le carburant devait être conservé dans le réservoir du véhicule pendant de longues périodes, la conduite ou le démarrage pourraient être affectées. Conduire le véhicule jusqu'à ce que le niveau de carburant baisse à la

moitié du réservoir ou moins, faire ensuite le plein avec le carburant de saison en cours.

Carburants interdits

Des essences contenant des composés oxygénés, comme l'éther et l'éthanol, ainsi que des essences reformulées sont disponibles dans certaines villes. Si ces essences sont conformes aux spécifications décrites précédemment, elles peuvent être utilisées. Toutefois, le carburant E85 (85% d'éthanol) et les autres carburants contenant plus de 15% d'éthanol ne peuvent être utilisés que dans les véhicules à carburant FlexFuel (mixte).

Attention
Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.

Certains carburants, principalement les carburants de compétition à indice d'octane élevé, peuvent contenir un additif d'amélioration de l'indice d'octane appelé méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyl (MMT). Ne pas utiliser de carburants et/ou d'additifs pour carburants avec MMT car ils peuvent réduire la durée de vie des bougies d'allumage et nuire au rendement du système de contrôle des émissions. Le témoin de dysfonctionnement peut s'allumer. Dans ce cas, consultez votre concessionnaire pour une intervention.

Exigences de carburant - Californie

Si le véhicule est conforme aux normes d'émission automobile de la Californie, il est conçu pour fonctionner avec les carburants qui satisfont à ces normes. Voir l'étiquette de dispositif antipollution sous le capot. Il se peut que votre état ou province ait adopté ces normes californiennes, mais que ce carburant n'y soit pas offert. Le

véhicule fonctionnera tout de même de façon satisfaisante avec les carburants conformes aux exigences fédérales, mais le rendement de votre système antipollution en sera peut-être réduit. Le témoin d'anomalie peut s'allumer et le véhicule peut échouer lors d'une vérification antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin d'anomalie (Vérifier le témoin du moteur)* ⇨ 152. Dans ce cas, consulter votre concessionnaire pour le diagnostic. Si le type de carburant utilisé est la cause du mauvais fonctionnement du véhicule, les réparations nécessaires peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Carburants dans les pays étrangers

Si vous prévoyez de voyager dans des pays en dehors des États-Unis ou du Canada, le carburant correct peut se trouver difficilement. Vérifier les clubs automobiles régionaux ou les sites Web des marques de distribution de carburant pour les disponibilités dans le pays de

destination. Ne jamais utiliser de carburant au plomb ni de carburant contenant du méthanol, du manganèse ni aucun autre carburant non recommandé. De coûteuses réparations peuvent faire suite à l'utilisation d'un carburant incorrect et elles ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Additifs de carburant

Pour maintenir la propreté des circuits d'alimentation en carburant, l'essence TOP TIER Detergent est recommandée. Se reporter à *Carburant* ⇨ 293.

Si l'essence TOP TIER Detergent est indisponible, un flacon de Fuel System Treatment PLUS ajouté au détergent à carburant à changement d'huile moteur peut aider. Fuel System Treatment PLUS est le seul additif d'essence recommandé par General Motors. Il est disponible chez votre concessionnaire.

Remplissage du réservoir

Avertissement

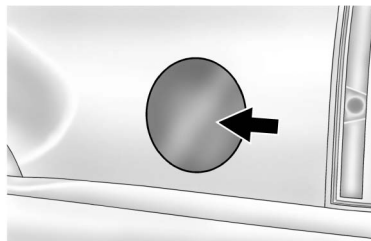
Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

- Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'îlot des pompes de la station service.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Ne pas utiliser de téléphone cellulaire en faisant le plein.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.
- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le pistolet de carburant est inséré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Insérer le pistolet de carburant lentement et attendre que le sifflement s'arrête avant de commencer à verser le carburant.



Localiser la porte du réservoir de carburant. La jauge de carburant est une flèche qui indique de quel côté du véhicule se trouve la porte du réservoir de carburant. Selon l'équipement, la porte est verrouillée lorsque les portes du véhicule sont verrouillées. Enfoncer  sur l'émetteur RKE pour déverrouiller. Pour ouvrir la porte du réservoir de carburant, presser et relâcher le bord central arrière de la porte.

Le véhicule est équipé d'un système d'approvisionnement en carburant sans bouchon et ne possède pas de bouchon de carburant. Le pistolet

de carburant doit être entièrement inséré et sécurisé pour commencer à faire couler le carburant.

** Avertissement**

Un débordement du réservoir de carburant de plus de trois clics sur le pistolet de distribution peut provoquer :

- Des problèmes de rendement du véhicule, avec le calage du moteur et des dégâts au circuit d'alimentation.
- Des déversements de carburant.
- Des risques d'incendie de carburant.

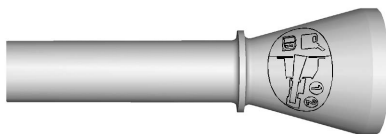
Ne pas renverser de carburant. Attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet. Nettoyer le plus tôt possible le carburant déversé sur les surfaces peintes. Se reporter à *Entretien extérieur* ⇨ 397.

Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Remplissage du réservoir avec un bidon portatif

Si le véhicule tombe en panne de carburant et doit être approvisionné avec un bidon portatif :



1. Localiser l'adaptateur d'entonnoir sans capuchon depuis l'intérieur du véhicule.
2. Insérer et fixer l'entonnoir dans le système de carburant sans bouchon.

Avertissement

Tenter de faire le plein sans utiliser l'adaptateur d'entonnoir peut entraîner des éclaboussures de carburant et endommager le système de carburant sans bouchon. Cela peut provoquer un incendie et vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures et le véhicule pourrait être endommagé.

3. Retirer et nettoyer l'adaptateur d'entonnoir et le remettre dans son rangement.

Remplissage d'un bidon de carburant

Avertissement

Le fait de remplir un contenant de carburant portable pendant qu'il se trouve dans le véhicule peut entraîner la formation de vapeurs

(Suite)

Avertissement (Suite)

de carburant, qui peuvent s'enflammer en raison de l'électricité statique ou d'un autre moyen. Vous ou toute autre personne pourriez être gravement brûlé et le véhicule endommagé. Toujours :

- Utiliser des contenant de carburant homologué.
- Retirer le conteneur du véhicule, du coffre ou de la boîte de la camionnette avant d'effectuer remplissage.
- Placer le conteneur sur le sol.
- Mettre la buse à l'intérieur de l'orifice de remplissage du contenant avant de déverser le carburant et la garder en contact avec l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le remplissage soit terminé.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas remplir le conteneur à plus de 95% afin de permettre la dilatation.
- Ne pas fumer ni mettre feu à des allumettes ni utiliser de briquet pendant le pompage du carburant.
- Éviter d'utiliser des téléphones cellulaires ou d'autres appareils électroniques.

Traction de remorque**Généralités au sujet du remorquage**

Utiliser uniquement l'équipement de remorquage conçu pour le véhicule. Contacter votre concessionnaire ou le détaillant de dispositifs de remorquage pour vous aider à préparer le véhicule à la traction d'une remorque. Lire l'ensemble de cette section avant de tracter une remorque.

Pour la traction d'un véhicule en panne, se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ 392. Pour la traction du véhicule derrière un autre véhicule, comme une autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule de loisirs* ⇨ 392.

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage**Conduite avec une remorque**

Lors de la traction d'une remorque :

- Se familiariser avec les lois nationales et locales s'appliquant à la traction d'une remorque.
- Ne pas tracter de remorque les premiers 800 km (500 mi) afin de préserver le moteur, l'essieu et d'autres pièces.
- Ensuite, pendant les premiers 800 km (500 mi) de remorquage, ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne pas démarrer à pleins gaz.
- Vous pouvez tirer une remorque à la position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.

- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif pendant un remorquage.
- Désactiver l'assistance au stationnement lors d'un remorquage.
- Le système de freinage automatique avant doit être désactivé pendant un remorquage. Se reporter à *Système de freinage automatique avant (FAB)* ⇨ 286.



Avertissement

En cas de traction d'une remorque, des gaz d'échappement peuvent s'accumuler à l'arrière du véhicule et y pénétrer par le hayon, le coffre ou la glace arrière, si ceux-ci sont ouverts.

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne pas rouler avec le hayon, le coffre ou la glace arrière ouvert(e).

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler aussi le système de commande de climatisation sur un réglage ne laissant pénétrer que de l'air extérieur. Se reporter à « Systèmes de climatisation » dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 245.

La traction d'une remorque exige une certaine expérience. La combinaison que vous conduisez est plus longue et n'est plus aussi maniable que le véhicule seul. Se familiariser avec la maniabilité et le freinage de l'ensemble véhicule-remorque avant de prendre la route.

Avant le départ, vérifier l'attelage et les pièces de fixation, les chaînes de sécurité, les connecteurs électriques, les feux, les pneus et les rétroviseurs. Si la remorque est équipée de freins électriques, mettre la combinaison en marche puis actionner manuellement le contrôleur de freins de cette dernière pour s'assurer qu'ils fonctionnent.

Au cours du voyage, vérifier de temps en temps la fixation de la charge, de même que les feux et les freins de remorque pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

Distance entre les véhicules

Garder au moins deux fois plus de distance entre le véhicule et celui qui vous précède que lorsque vous ne tractez pas de remorque. Cette mesure de sécurité permet d'éviter des freinages brusques et des virages inattendus.

Manoeuvre de dépassement

Une plus grande distance est nécessaire pour effectuer des manoeuvres de dépassement en cas de traction d'une remorque. La combinaison n'accélère pas aussi rapidement et elle est plus longue, la distance à parcourir avant de réintégrer la voie est donc plus longue.

Marche arrière

Tenir le bas du volant avec une main. Ensuite, pour faire reculer la remorque vers la gauche, tourner la main vers la gauche. Pour faire reculer la remorque vers la droite, tourner la main vers la droite. Reculer toujours lentement et, si possible, se faire guider.

Virages

Attention

Si vous effectuez des virages très serrés lors d'un remorquage, la remorque peut toucher le véhicule et le détériorer. Éviter les virages trop serrés.

Quand vous tractez une remorque, prendre vos virages plus larges qu'à l'habitude. Ainsi, la remorque ne montera pas sur l'accotement ou sur les trottoirs et n'accrochera pas les panneaux de signalisation, les arbres ou d'autres objets. Éviter les manoeuvres brusques et soudaines. Mettre les clignotants bien à l'avance.

Si les ampoules de clignotant de la remorque grillent, les flèches au groupe d'instruments continuent de clignoter. Il est important de vérifier de temps en temps le bon fonctionnement des ampoules de la remorque.

Conduite en pente

Ralentir et rétrograder *avant* de descendre une pente longue ou raide. Si vous ne rétrogradez pas, les freins risquent de chauffer et fonctionner moins bien.

Vous pouvez tirer une remorque à la position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.

Pendant le remorquage, utiliser le mode remorquage/traction d'une remorque pour éviter d'endommager le moteur du véhicule et la boîte de vitesses. Se reporter à *Mode remorquage* ⇨ 252.

Lorsque vous tractez une remorque à haute altitude sur des pentes raides, considérer ceci : le liquide de refroidissement du moteur bouillira à une température plus basse qu'à une altitude normale. Si le moteur est arrêté immédiatement après avoir tracté une remorque à haute altitude sur des pentes raides, le véhicule pourrait montrer des signes

semblables à ceux d'une surchauffe du moteur. Pour éviter cette situation, laisser le moteur tourner quelques minutes à l'arrêt, de préférence en terrain plat, avec la boîte de vitesses en position de stationnement (P) avant de le couper. Si l'avertissement de surchauffe du moteur apparaît, se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ 327.

Stationnement en pente



Avertissement

Il peut être dangereux de garer le véhicule dans une pente avec une remorque attachée. En cas de problème, l'attelage peut se mettre en branle. Des personnes peuvent être blessées, votre véhicule et la remorque peuvent être endommagés. Chaque fois que c'est possible, garer l'attelage sur une aire horizontale.

En cas de stationnement de l'ensemble véhicule-remorque en pente :

1. Serrer les freins ordinaires, mais ne pas déplacer immédiatement le levier des vitesses à la position de stationnement (P). Tourner ensuite les roues vers le trottoir si le véhicule est stationné dans le sens de la descente ou vers la route s'il est stationné vers le haut de la côte.
2. Faire placer des cales contre les roues de la remorque.
3. Quand les cales sont en place, desserrer les freins ordinaires jusqu'à ce que les cales absorbent le poids.

4. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).
5. Relâcher la pédale de frein.

Démarrage après stationnement en pente

1. Maintenir enfoncée la pédale de frein en :
2. Démarrer le moteur.
3. Passer en vitesse.
4. Desserrer le frein de stationnement.
5. Relâcher la pédale de frein.
6. Avancer lentement pour libérer les cales.
7. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.

Entretien du véhicule lors de la traction d'une remorque

Le véhicule a plus fréquemment besoin d'entretien en cas de traction d'une remorque. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 411.

Lorsque le véhicule tracte une remorque, il est très important de vérifier les éléments suivants : le niveau de liquide de la boîte de vitesses automatique, l'huile moteur, le lubrifiant d'essieu, les courroies d'entraînement, le système de refroidissement et le système de freinage. Il est conseillé d'inspecter ces éléments avant et pendant le trajet.

Vérifier périodiquement que tous les écrous et boulons d'attelage de la remorque sont serrés.

Traction de remorque

Ne pas tracter de remorque pendant le rodage. Se reporter à la rubrique *Rodage de véhicule neuf* ⇨ 235.

Avant de tracter une remorque, se reporter à « Fonctionnement mains-libre » sous *Hayon* ⇨ 46.



Avertissement

Le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule pendant le tractage d'une remorque si l'équipement utilisé n'est pas adéquat ou si le véhicule n'est pas conduit de façon correcte. Par exemple, si la remorque est trop lourde, les freins risquent de fonctionner de manière insuffisante – voire pas du tout. Le conducteur et les passagers pourraient être gravement blessés. Le véhicule pourrait également être détérioré et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas tracter de remorque sans respecter toutes les consignes de cette section. Demander conseil à votre concessionnaire.

Attention

Tracter une remorque incorrectement peut endommager le véhicule et entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule. Pour savoir comment tracter correctement une remorque, observer les instructions contenues dans la présente section et consulter le concessionnaire pour obtenir plus de renseignements sur la façon de tracter une remorque à l'aide du véhicule.

Pour déterminer la capacité de remorquage du véhicule, lire la rubrique « Poids de la remorque » plus loin dans cette section.

La conduite avec remorque est différente de celle sans remorque. Le remorquage modifie la maniabilité, l'accélération, le freinage, la durabilité et la consommation. Pour tracter une remorque correctement et de manière sécuritaire, il faut utiliser l'équipement et la méthode appropriés.

Cette rubrique donne des conseils importants sur la traction de remorque et présente des règles de sécurité ayant fait leurs preuves et qui assureront votre sécurité et celle de vos passagers. Il convient donc de lire cette section attentivement avant de tracter une remorque.

Poids de la remorque

Quel est le poids maximal de la remorque que votre véhicule peut tracter en toute sécurité?

Cela dépend de l'utilisation de l'ensemble véhicule-remorque. La vitesse, l'altitude, la déclivité, la température extérieure et la fréquence d'utilisation du véhicule pour tracter une remorque sont tous des facteurs importants. Cela dépend aussi de l'équipement spécial monté sur le véhicule, et du poids au timon que votre véhicule peut supporter. Se reporter à « Poids au timon » plus loin dans cette section.

Le poids maximal de la remorque (TWR) est calculé en supposant que seul le conducteur prend place dans le véhicule tracteur mais que ce dernier est équipé de tout le matériel nécessaire à la traction de la remorque. Le poids de l'équipement optionnel supplémentaire, des passagers et du chargement dans le véhicule qui remorque doit être soustrait du TWR.

Utiliser le tableau suivant pour déterminer quel poids peut atteindre le véhicule en fonction du modèle du véhicule et des options.

Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque	PNBC*
Escalade 2 roues motrices, empattement court	3.23/3.42	3 765 kg (8 300 lb)	6 350 kg (14,000 lb)
Escalade 4 roues motrices, empattement court	3.23/3.42	3 674 kg (8 100 lb)	6 350 kg (14,000 lb)
Escalade 2 roues motrices, empattement long	3.23/3.42	3 674 kg (8 100 lb)	6 350 kg (14,000 lb)
Escalade 4 roues motrices, empattement long avec roues de 20 pouces	3.23/3.42	3 583 kg (7 900 lb)	6 350 kg (14,000 lb)
Escalade 4 roues motrices, empattement long avec roues de 22 pouces	3.23/3.42	3 538 kg (7 800 lb)	6 350 kg (14,000 lb)

*Le poids nominal brut combiné (PNBC) est le poids total permis pour un véhicule et sa remorque entièrement chargés, c'est-à-dire avec tous les passagers, le chargement, l'équipement et les éléments de conversion. Le PNBC du véhicule ne devrait pas être dépassé.

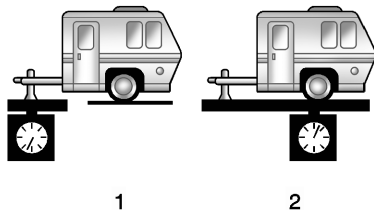
Vous pouvez interroger votre concessionnaire pour obtenir des renseignements ou des conseils sur le remorquage.

Poids au timon

Le poids au timon (1) d'une remorque est très important car c'est également une part du poids du véhicule. Le poids brut du véhicule (PBV) comprend le poids à

vide du véhicule, le poids du chargement et celui des passagers ainsi que le poids au timon. Les options du véhicule, l'équipement, les passagers et le chargement à bord du véhicule réduisent le poids au timon que le véhicule peut

supporter, ce qui réduit sa capacité de remorquage. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230 pour plus de renseignements sur la capacité de charge maximale du véhicule.



Le poids au timon (1) doit représenter entre 10 % et 15 % du poids total de la remorque chargée (2) dans la limite des maximums pour les séries de véhicule et les types d'attelage.

Série du véhicule	Type d'attelage	Poids au timon maximal
1500	Sellette d'attelage	272 kg (600 lb)
1500	Attelage répartiteur de charge	453 kg (1,000 lb)

Ne pas dépasser le poids de charge sur le timon maximal du véhicule. Choisir une barre d'attache de l'attelage la plus courte possible, de sorte que l'attelage à rotule soit la plus près possible du véhicule. Cette mesure aidera à réduire l'effet de la charge sur le timon sur le pont arrière.

Le poids nominal de remorquage peut être limité par la capacité du véhicule de porter le poids au timon. Le poids au timon ne doit pas faire dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ou le PNBE arrière (poids nominal brut sur l'essieu arrière). Se reporter à « Poids total reposant sur les pneus du véhicule » plus loin dans cette section.

Une fois la remorque chargée, peser séparément la remorque et ensuite le timon, pour voir si les poids sont appropriés. Si ce n'est pas le cas, on peut remédier à la situation en déplaçant certains articles dans la remorque.

Si un support de chargement est utilisé dans le récepteur d'attelage de la remorque, choisir un support qui place la charge aussi près que possible du véhicule. Le poids total, support compris, ne peut dépasser la moitié du poids total maximum autorisé sur l'attelage pour le véhicule ou 227 kg (500 lb) selon le poids le moins élevé.

Poids total reposant sur les pneus du véhicule

S'assurer que les pneus du véhicule sont gonflés à la pression indiquée sur l'étiquette de conformité apposée sur la colonne centrale ou se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230. S'assurer ensuite de ne pas dépasser le PNBV, ou le PNBE arrière, avec le véhicule tracteur et la remorque complètement chargés pour le trajet, poids au timon compris. En cas d'utilisation d'un attelage répartiteur de charge, prendre soin de ne pas dépasser le PNBE arrière avant d'installer les barres de torsion.

Poids de la combinaison remorquée

Il est important que la combinaison du véhicule tracteur et de la remorque n'excède aucun de ces poids nominaux – PNBC, PNBV, PNBE arrière, TWR ou poids au timon. La seule façon de vérifier cela est de peser la combinaison du véhicule tracteur et de la remorque

complètement chargée pour le trajet en obtenant les poids de chacun de ses éléments.

Équipement de remorquage

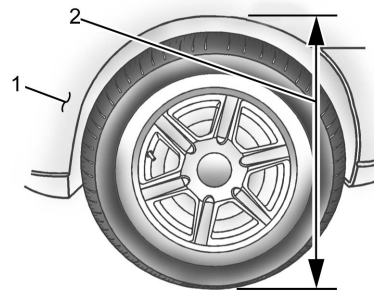
Attelages

Un équipement d'attelage correct contribue à maintenir le contrôle de la combinaison. La plupart des remorques petites et moyennes peuvent être tractées au moyen d'un coupleur d'attelage simplement composé d'un coupleur verrouillé à la boule d'attelage. Des remorques plus grandes peuvent exiger un attelage répartiteur de charge qui utilise des barres de torsion afin de répartir le poids au timon sur les deux essieux du véhicule et de la remorque. Se reporter à « Poids au timon » dans *Traction d'une remorque* ⇨ 302 pour connaître les limites nominales avec divers types d'attelage.

Penser à utiliser des dispositifs anti-roulis sur toute remorque. Consulter un professionnel du

remorquage à propos des dispositifs anti-roulis ou se reporter aux recommandations et consignes du fabricant de la remorque.

Réglage de l'attelage répartiteur de charge



1. Devant du véhicule
2. Distance de la carrosserie au sol

Sur un attelage répartiteur de charge, les barres de torsion doivent être réglées de façon que la distance (2) soit identique après le raccordement de la remorque au véhicule tracteur et le réglage de l'attelage.

Chaînes de sécurité

Toujours fixer des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croiser ces chaînes sous le timon de la remorque pour empêcher que celui-ci ne heurte la chaussée s'il se séparait de l'attelage. S'adresser au fabricant de l'attelage ou de la remorque pour l'utilisation de chaînes de sécurité. Si le poids de la remorque ne dépasse pas 2 271 kg (5 000 lb) et si elle est pourvue d'un pare-chocs à marchepied installé en usine, les chaînes de sécurité peuvent être attachées aux points d'attache du pare-chocs, sinon les chaînes de sécurité doivent être attachées aux points d'attache de la plate-forme d'attelage de remorque. Toujours laisser assez de jeu pour pouvoir tourner avec la combinaison. Ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur le sol.

Freins de remorque

Une remorque chargée qui pèse plus de 900 kg (2,000 lb) doit posséder son propre circuit de freinage en rapport avec le poids de la remorque. Lire et respecter les consignes des freins de remorque afin qu'ils soient installés, réglés et maintenus correctement.

Étant donné que votre véhicule est équipé du système StabiliTrak, le circuit de freinage de la remorque ne peut pas être branché sur le circuit des freins hydrauliques du véhicule.

Faisceau de câblage de remorque

Le connecteur de remorque à sept broches est monté dans le pare-chocs. Ce connecteur peut être branché dans un connecteur de remorque pour service sévère universel à sept broches, disponible chez votre concessionnaire.

Le faisceau à sept fils comprend les circuits de remorque suivants :

- Jaune : feu d'arrêt/clignotant gauche
- Vert/violet : feu stop/clignotant du côté droit
- Brun : feux arrière
- Blanc : masse
- Vert clair : feux de recul
- Rouge/Vert : alimentation de batterie
- Bleu foncé : freins de la remorque

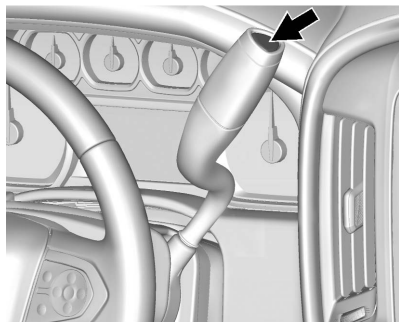
Si vous êtes en train de recharger une batterie auxiliaire (n'appartenant pas au véhicule), appuyer sur le bouton du mode de remorquage à l'extrémité du levier de vitesses. Cela donnera un survoltage au système de charge du véhicule et chargera correctement la batterie. Si la remorque est trop légère pour le mode de remorquage, en deuxième option, vous pouvez allumer les phares pour donner du tonus au système du véhicule et charger la batterie.

Dispositions de câblage pour la commande de frein électrique

Ces prédispositions sont incluses avec le véhicule dans l'ensemble de remorquage de remorque. Ces prédispositions concernent un contrôleur de freinage électrique.

Le faisceau de câbles doit être posé par votre concessionnaire ou par un centre de réparation qualifié.

Mode remorquage



Une pression de ce bouton situé à l'extrémité du levier sélecteur active et désactive le mode de remorquage.



Ce témoin du groupe d'instruments s'allume lorsque le mode remorquage est activé.

Le mode de remorquage est une fonction qui permet d'aider au tractage d'une remorque lourde ou d'une charge lourde ou volumineuse. Se reporter à la rubrique *Mode remorquage* ⇨ 252.

Le mode de remorquage a été conçu de manière à fournir un rendement optimal lorsque le poids combiné du véhicule et de la remorque représente au moins 75 % du poids nominal brut

combiné (PNBC) du véhicule. Se reporter à « Poids de la remorque » sous la rubrique *Traction d'une remorque* ⇨ 302. Le mode remorquage est surtout utile dans les conditions de conduite suivantes :

- Lorsque le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse en terrain vallonné.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse dans des conditions de circulation comportant des arrêts et des départs fréquents.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse sur un terrain de stationnement très fréquenté où il est souhaitable d'améliorer la maîtrise du véhicule à basse vitesse.

L'utilisation du mode remorquage lorsque le véhicule est peu chargé ou qu'il ne tracte pas de remorque ne causera aucun dommage. Cependant, il n'y a aucun avantage à y recourir quand le véhicule n'est pas chargé. En effet, la sélection de ce mode quand le véhicule est déchargé peut engendrer une sensation désagréable quant au rendement du moteur et aux changements de vitesse et réduire l'économie de carburant. Il est donc recommandé d'utiliser le mode remorquage seulement quand le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse.

Contrôle du roulis de remorque (TSC)

Les véhicules équipés du système StabiliTrak comportent un dispositif de contrôle du roulis (TSC). Le roulis est un mouvement latéral involontaire d'une remorque tractée. Si le véhicule tracte une remorque et le TSC détecte une augmentation de ce roulis, les freins du véhicule

sont appliqués de manière sélective à chaque roue pour aider à réduire un roulis excessif de la remorque.

Si le TSC est activé, le témoin du système antipatinage (TCS)/ StabiliTrak clignote sur le groupe d'instruments. La vitesse du véhicule doit être réduite. Si le louvoiement de la remorque persiste, le StabiliTrak peut réduire le couple du moteur pour aider à ralentir le véhicule. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique* ➔ 262.



Avertissement

Quand bien même le véhicule est équipé du TSC, le louvoiement de la remorque peut provoquer une perte de contrôle du véhicule et un accident. Si un louvoiement excessif de la remorque est détecté, ralentir à une vitesse de sécurité. Vérifier le véhicule et la remorque pour corriger les causes possible. Celles-ci peuvent inclure une mauvaise

(Suite)

Avertissement (Suite)

répartition ou une surcharge de la remorque, une cargaison non arrimée, une mauvaise configuration de l'attelage, une vitesse excessive de l'ensemble véhicule-remorque ou des pneus mal gonflés ou incorrects sur le véhicule ou la remorque. Se reporter à *Équipement de remorquage* ➔ 306 pour les caractéristiques nominales de la remorque et les recommandations d'installation de l'attelage.

L'ajout d'accessoires autres que ceux du concessionnaire peut avoir un impact négatif sur les performances du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* ➔ 313.

Conversions et ajouts

Équipement électrique complémentaire



Avertissement

Le connecteur de liaison de données (DLC) sert à l'entretien du véhicule et aux essais d'inspection/de maintenance des émissions. Se reporter à *Témoin d'anomalie (Vérifier le témoin du moteur)* ⇨ 152. Un dispositif raccordé au DLC, comme un dispositif de parc après-vente ou de suivi du comportement du conducteur, peut perturber les systèmes du véhicule. Ceci peut affecter le fonctionnement du véhicule et provoquer un accident. Ces dispositifs peuvent également accéder aux informations enregistrées dans les systèmes du véhicule.

Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Toujours vérifier auprès du concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule doté de sacs gonflables* ⇨ 103 et *Ajout d'équipement à un véhicule doté de sacs gonflables* ⇨ 104.

Entretien du véhicule

Informations générales

Informations générales	312
Avertissement sur proposition 65 - Californie	313
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie	313
Accessoires et modifications	313

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire ...	314
Capot	315
Aperçu du compartiment moteur	316
Huile à moteur	317
Indicateur d'usure d'huile à moteur	320
Liquide de boîte de vitesses automatique	321
Filtre à air du moteur	322
Circuit de refroidissement	323
Liquide de refroidissement	324
Surchauffe du moteur	327
Ventilateur	329
Liquide lave-glace	329

Freins	330
Huile frein	331
Batterie - Amérique du Nord	333
Quatre roues motrices	333
Essieu avant	334
Essieu arrière	335
Vérification de contacteur de démarrreur	336
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique	336
Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)	336
Remplacement du balai d'essuie-glace	337
Remplacement de glace	338
Remplacement de pare-brise	338

Réglage des phares

Réglage des phares	339
--------------------------	-----

Remplacement des ampoules

Remplacement des ampoules	339
Éclairage par diode	339

Feu de la plaque d'immatriculation	340
Ampoules de rechange	340

Réseau électrique

Système électrique :	
surcharge	341
Fusibles	341
Bloc-fusibles de compartiment moteur	342
Boîtier à fusibles du tableau de bord (côté gauche)	346
Boîtier à fusibles du tableau de bord (côté droit)	348
Bloc-fusibles de coffre	350

Roues et pneus

Pneus	352
Pneus toute saison	353
Pneus d'hiver	354
Pneus à profil bas	354
Pneus tout-terrain	355
Étiquette sur paroi latérale du pneu	355
Désignations des pneus	356
Terminologie et définitions de pneu	357
Pression des pneus	360
Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée	362

Système de surveillance de la pression des pneus	362
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneus	363
Inspection des pneus	367
Permutation des pneus	367
Quand faut-il remplacer les pneus?	369
Achat de pneus neufs	370
Pneus et roues de dimensions variées	372
Classification uniforme de la qualité des pneus	372
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus	374
Remplacement de roue	374
Chaînes à neige	375
Au cas d'un pneu à plat	376
Changement de pneu	377
Roue de secours pleine grandeur	387

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord	388
--	-----

Remorquage du véhicule

Remorquage du véhicule	392
Remorquage d'un véhicule récréatif	392

Entretien de l'apparence

Soin extérieur	397
Soin intérieur	403
Tapis de plancher	406

Informations générales

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco[®]

Genuine  **Parts**

 **Accessories**

Avertissement sur proposition 65 - Californie

AVERTISSEMENT : La plupart des véhicules, y compris celui-ci, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques.

Se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 333 et *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 388.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes

électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule équipé de sacs gonflables* ⇨ 104.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire



Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide du propriétaire et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien* ⇨ 440.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation du véhicule équipé de sacs gonflables* ⇨ 103.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Enregistrement des travaux d'entretien* ⇨ 424.

Attention

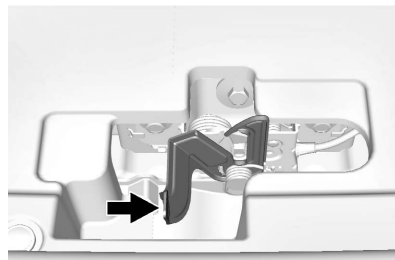
Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

Pour lever le capot :



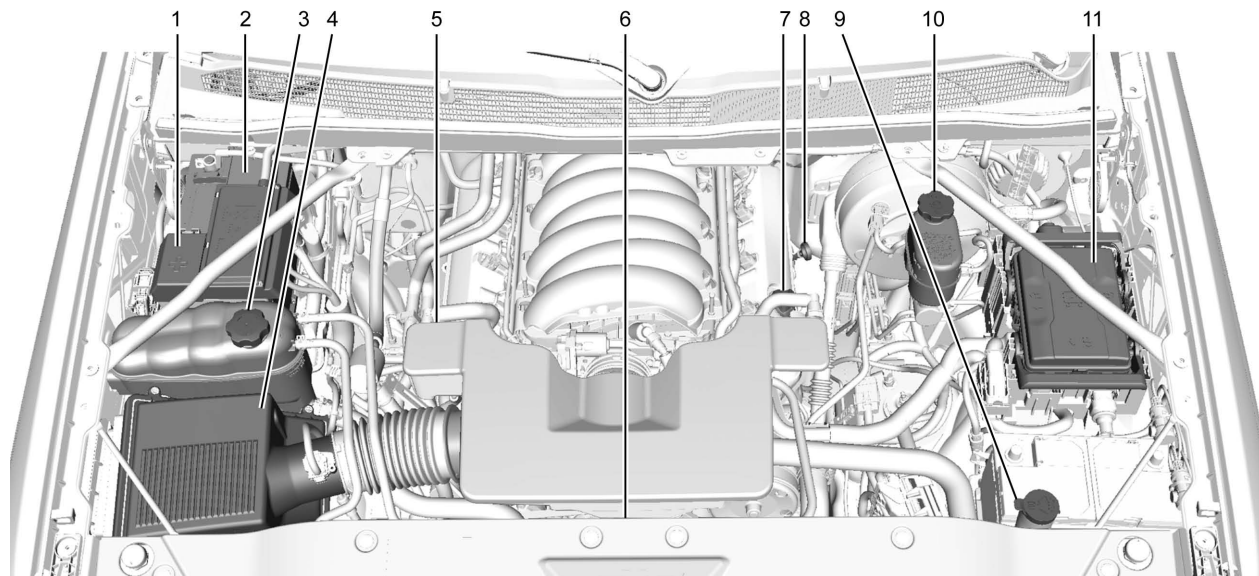
1. Tirer sur la poignée comportant ce symbole. Elle est située à l'intérieur du véhicule, sous du volant.



2. Passer devant le véhicule pour trouver le relâchement secondaire du capot. La manette se trouve sur le bord avant du capot, près du centre. Appuyer sur la manette vers la droite tout en levant le capot.

Avant de fermer le capot, vérifier si tous les bouchons de remplissage sont serrés. Ensuite, abaisser le capot jusqu'à 15 cm (6 po) de la position fermée, faire une pause puis pousser le centre avant du capot fermement vers le bas pour le fermer.

Aperçu du compartiment moteur



1. Borne positive (+). Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 388.
2. *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 333.
3. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Circuit de refroidissement* ⇨ 323.
4. *Filtre à air du moteur* ⇨ 322.
5. Localisation négative (-) à distance (non visible). Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 388.
6. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique *Circuit de refroidissement* ⇨ 323.
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Huile moteur* ⇨ 317.
8. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » sous *Huile moteur* ⇨ 317.
9. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace* ⇨ 329.
10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *Liquide de frein* ⇨ 331.
11. *Bloc-fusibles du compartiment moteur* ⇨ 342.

Huile à moteur

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Toujours utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est

approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans la présente section.

- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure de l'huile moteur* ⇨ 320.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Il est bon de vérifier le niveau de l'huile moteur à chaque fois qu'on fait le plein. Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être placé sur un sol de niveau. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme

d'anneau. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 316 pour connaître l'emplacement précis de la jauge d'huile moteur.

Obtenir une bonne lecture du niveau d'huile est essentiel :

1. Si le moteur a tourné récemment, le couper et attendre quelques minutes que l'huile redescende dans le carter d'huile. Si le niveau d'huile moteur est vérifié trop peu de temps après la coupure du moteur, la valeur du niveau d'huile observée ne sera pas précise.

Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

2. Enlever la jauge d'huile et l'essuyer avec un essuie-tout ou un chiffon propre et l'enfoncer de nouveau à fond.

La retirer à nouveau en maintenant la pointe vers le bas et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur



Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge, ajouter un litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choisir l'huile moteur appropriée » dans ce chapitre pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 426.

Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la plage de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la plage de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Il convient de vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer la quantité d'huile excédentaire.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 316 pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification d'huile et du degré de viscosité. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 421.

Spécification

Demander et utiliser des huiles conformes à la spécification dexos1^{MC}. Les huiles moteurs agréées par GM comme étant conformes à la spécification dexos1 sont marquées du logo d'agrération dexos1. Consulter le site www.gmdexos.com.



Attention

Le fait de ne pas utiliser l'huile recommandée risque d'endommager le moteur et les dommages ne seraient pas couverts par votre garantie.

Degré de viscosité

Utiliser une huile moteur d'un grade de viscosité SAE 0W-20.

Lors de la sélection d'une huile de grade de viscosité approprié, toujours choisir une huile de la spécification correcte. Se reporter à « Spécifications » plus haut dans cette section pour plus d'informations.

Additifs pour huile moteur / Rinçage de l'huile moteur

Ne rien ajouter à l'huile. Les huiles recommandées conformes à la spécification dexos1 représentent tout ce dont vous avez besoin pour assurer un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se

débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a été réduite, il indique qu'une vidange est nécessaire. L'écran affiche le message VIDANGER HUILE MOTEUR BIENTÔT. Se reporter à *Messages Huile moteur* ⇨ 172.

Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile indique qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à un an. L'huile-moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la

dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système à chaque vidange d'huile afin que le système puisse calculer l'échéance de la prochaine vidange. Pour réinitialiser le système :

1. Au moyen des commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) du côté droit du volant, afficher VIE DE L'HUILE. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ 162. Lorsque la durée de vie restante de l'huile est courte, le message VIDANGER HUILE MOTEUR BIENTÔT s'affiche à l'écran. Se reporter à *Messages Huile moteur* ⇨ 172.

2. Presser SEL sur les commandes du centralisateur informatique de bord (CIB) et maintenir enfoncé quelques secondes pour effacer le message VIDANGER HUILE MOTEUR BIENTÔT et réinitialiser la durée de vie de l'huile à 100 %.

Ne pas réinitialiser accidentellement la durée de vie de l'huile qui ne pourra être réinitialisée avec précision avant la prochaine vidange.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Mettre le contact sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncer complètement et relâcher l'accélérateur trois fois en cinq secondes.

Si le message VIDANGER HUILE MOTEUR BIENTÔT n'est pas affiché, le système est réinitialisé.

Le système est réinitialisé lorsque le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) est éteint.

Si le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur bientôt) réapparaît au démarrage du moteur, la réinitialisation de l'indicateur d'usure de l'huile moteur a échoué. Répéter la manœuvre.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Quand vérifier et vidanger le liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est généralement pas nécessaire de contrôler le niveau de liquide de boîte de vitesses. Le seul motif de perte de liquide est une fuite ou une surchauffe de la boîte de vitesses. Ce véhicule n'est pas équipé d'une jauge de niveau de liquide de boîte de vitesses. Il existe une procédure spéciale de vérification et de remplacement du liquide de boîte de vitesses dans ces véhicules. Comme cette

procédure est délicate, elle devrait être exécutée par le concessionnaire. Contacter le concessionnaire pour de plus amples informations. La procédure figure également dans le manuel d'entretien. Se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien* ⇨ 440.

Attention

L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses automatique non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans la section *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 421.

Remplacer le liquide et le filtre aux intervalles programmés indiqués dans *Calendrier de maintenance* ⇨ 411. Veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 421.

Filtere à air du moteur

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ↗ 316 pour connaître l'emplacement du filtre à air du moteur.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

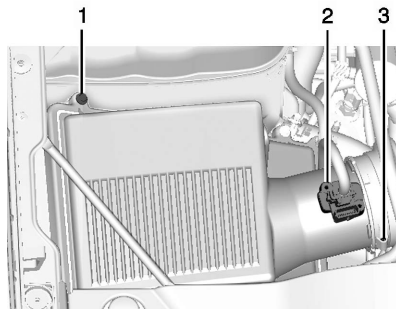
Pour les intervalles de changement et d'inspection du filtre à air du moteur se reporter à *Calendrier de maintenance* ↗ 411.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Ne pas démarrer ou laisser le moteur en marche avec le boîtier du filtre à air du moteur ouvert. Avant de déposer le filtre à air du moteur, s'assurer que le boîtier du filtre à air du moteur et les composants à proximité sont exempts de saletés et de débris. Déposer le filtre à air du moteur. Tapoter et secouer légèrement le filtre à air du moteur (loin du véhicule) pour éliminer les poussières et les saletés. Rechercher des dégâts sur le filtre à air du moteur et le remplacer le cas

échéant. Ne pas nettoyer le filtre à air du moteur ou les composants avec de l'eau ou à l'air comprimé.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur :



1. Vis
2. Connecteur électrique
3. Collier de conduit d'air

1. Repérer l'ensemble du filtre à air. Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur* ↗ 316.
2. Débrancher le conduit de sortie en desserrant le collier (3) du conduit d'air.

3. Débrancher le connecteur électrique (2) et le faisceau du connecteur, du couvercle.
4. Déposer les quatre vis (1) au dessus du couvercle du boîtier et soulever le couvercle.
5. Retirer le filtre à air du moteur du boîtier. Faire attention de déloger aussi peu de saleté que possible.
6. Nettoyer les joints et le boîtier du filtre à air.
7. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
8. Pour la pose du couvercle du boîtier de filtre, inverser les étapes 2 à 4.

Avertissement

Si vous faites fonctionner le moteur sans filtre à air, vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Le filtre à air non seulement nettoie l'air, mais il assure également une protection

(Suite)

Avertissement (Suite)

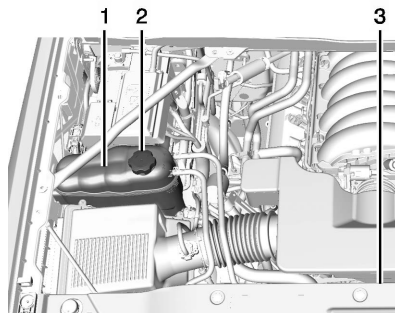
en cas de retour de flamme. Agir avec précaution en intervenant sur le moteur et ne pas rouler lorsque le filtre à air est retiré.

Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque vous conduisez.

Circuit de refroidissement

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.



1. Réservoir d'expansion
2. Bouchon de réservoir d'expansion du liquide de refroidissement
3. Ventilateur de refroidissement du moteur

⚠ Avertissement

Le ventilateur électrique de refroidissement du moteur peut commencer à tourner même quand le moteur est arrêté. Pour éviter les blessures, écarter toujours les mains, les vêtements et les outils du ventilateur.

⚠ Avertissement

Les flexibles du chauffage et du radiateur, ainsi que les autres pièces du moteur peuvent être très chauds. Ne pas les toucher, sous peine de brûlure.

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite, au risque de perdre tout le liquide de refroidissement, causer un incendie et vous brûler. Réparer les fuites avant de rouler.

Attention

Utiliser un autre liquide de refroidissement que le DEX-COOL^{MD} peut causer une corrosion prématurée du moteur, du noyau de chauffage ou du radiateur. De plus, il peut être nécessaire de remplacer le liquide de refroidissement du moteur plus tôt. Aucune réparation ne serait couverte par la garantie du véhicule. Toujours

(Suite)

Attention (Suite)

utiliser le liquide de refroidissement DEX-COOL (sans silicate) dans le véhicule.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli de liquide de refroidissement DEX-COOL^{MD}. Ce liquide de refroidissement est conçu pour rester dans le véhicule pendant 5 ans ou 240 000 km (150 000 milles), selon la première occurrence.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur* ➔ 327.

Utiliser ce qui suit**Avertissement**

L'ajout d'eau pure ou de tout autre liquide au système de refroidissement peut s'avérer dangereux. L'eau pure, ainsi que d'autres liquides, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange composé pour moitié d'eau potable propre et pour moitié de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Utiliser un mélange à parts égales d'eau potable pure et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Si ce mélange est utilisé, rien ne doit être ajouté. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à une température extérieure de -37 °C (-34 °F).
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température du moteur de 129 °C (265 °F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

Attention

Si le mauvais mélange de liquide de refroidissement, de mauvais inhibiteurs ou additifs sont utilisés dans le circuit de refroidissement du véhicule, le moteur pourrait surchauffer et être endommagé.

(Suite)

Attention (Suite)

Une trop grande quantité d'eau dans le mélange peut entraîner le gel et la fissuration des pièces de refroidissement du moteur. Les réparations ne sont pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Utiliser uniquement le mélange correct de liquide de refroidissement du moteur pour le circuit de refroidissement. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 421.

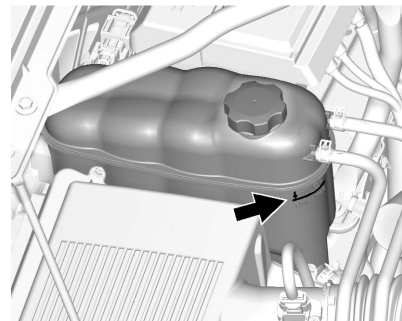
Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, ou en le répandant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement est dans le compartiment moteur, côté passager. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 316.

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le réservoir nourrice de liquide de refroidissement. Si le liquide présent dans le réservoir nourrice est en ébullition, ne rien faire jusqu'à ce qu'il refroidisse. Si le liquide de refroidissement est visible, mais qu'il n'est pas au niveau ou au dessus du repère FULL COLD, verser un mélange 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL dans le réservoir nourrice, mais vous assurer que le système de refroidissement est froid avant de le faire.



Le niveau du liquide de refroidissement doit se trouver au niveau ou au-dessus du repère FULL COLD. Si tel n'est pas le cas, il peut y avoir une fuite dans le système de refroidissement du véhicule.

Comment ajouter du liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion pour les moteurs à essence

Avertissement

Une projection de liquide de refroidissement sur les organes chauds du compartiment moteur peut provoquer des blessures. Le liquide de refroidissement contient du glycol éthylène et peut brûler si les organes du moteur sont chauds. Ne pas renverser de liquide de refroidissement sur un moteur chaud.

Attention

Une méthode spécifique de remplissage de liquide de refroidissement doit être adoptée au risque de surchauffe et de dégâts importants au moteur.

Avertissement

La vapeur ou des liquides bouillants provenant d'un circuit de refroidissement chaud peuvent éclabousser et vous brûlez gravement. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon de pression du réservoir d'expansion, est chaud. Laisser refroidir le circuit de refroidissement et le bouchon de pression du réservoir d'expansion.

Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en verser :



1. Retirer le bouchon de pression du réservoir d'expansion lorsque le système de

refroidissement, y compris le bouchon de pression et la durite supérieure, ne sera plus chaud.

Tourner le bouchon de pression lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre d'environ un tour complet. Si un sifflement se fait entendre, attendre jusqu'à ce qu'il s'arrête. Le sifflement indique qu'il y a toujours de la pression.

2. Continuer à faire tourner le bouchon de pression lentement et le retirer.
3. Remplir ensuite le réservoir d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère FULL COLD.
4. Le bouchon du réservoir d'expansion du liquide de refroidissement étant déposé, démarrer le moteur et le laisser tourner jusqu'à ce que l'indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur indique environ 90 °C (195 °F).

Il se peut que le niveau du liquide de refroidissement ait baissé dans le réservoir d'expansion. Dans ce cas, rajouter du mélange adéquat dans le réservoir d'expansion jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère FULL COLD.

5. Revisser fermement le bouchon de pression.
6. Vérifier le niveau du liquide de refroidissement après avoir coupé le moteur et attendu que le liquide de refroidissement soit froid. Au besoin, répéter les étapes 1 à 6 de la procédure de remplissage du liquide de refroidissement.

Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement risque de s'échapper et le moteur d'être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est bien fermé.

Surchauffe du moteur

Attention

Faire tourner le moteur sans liquide de refroidissement peut l'endommager ou provoquer un incendie. Les dommages du véhicule ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Le véhicule est doté de plusieurs témoins destinés à avertir d'une surchauffe du moteur.

Le groupe d'instruments du véhicule comprend un indicateur de température de liquide de refroidissement. Se reporter à *Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur* ➤ 149.

De plus, les messages SURCHAUFFE DU MOTEUR, ARRÊTER LE MOTEUR, SURCHAUFFE DU MOTEUR, FAIRE TOURNER LE MOTEUR AU RALENTI, et PUISSANCE MOTEUR RÉDUITE sont présents dans le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du circuit de refroidissement du moteur* ➤ 171 et *Messages de puissance du moteur* ➤ 173.

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier si le(s) ventilateur(s) de refroidissement du moteur fonctionne(nt). Si le moteur surchauffe, les ventilateurs devraient fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

Dégagement de vapeur du compartiment moteur



Avertissement

La vapeur s'échappant d'un moteur surchauffé peut vous brûler gravement, même si vous ne faites qu'ouvrir le capot. Rester loin du moteur si vous voyez ou si vous entendez le sifflement de la vapeur qui s'échappe du moteur. Arrêter simplement le moteur et éloigner tout le monde du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse. Attendre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus signe de vapeur ni de liquide de refroidissement avant d'ouvrir le capot.

Si vous continuez de conduire quand le moteur est surchauffé, les liquides du moteur peuvent prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés. Si le moteur

(Suite)

Avertissement (Suite)

surchauffe, l'arrêter et quitter le véhicule jusqu'à ce que le moteur soit refroidi.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

Le message SURCHAUFFE DU MOTEUR, ARRÊTER LE MOTEUR ou SURCHAUFFE DU MOTEUR, FAIRE TOURNER LE MOTEUR AU RALENTI, accompagné d'un bas niveau de liquide de refroidissement, peut indiquer un problème grave.

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.

- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.
- Tracte une remorque. Se reporter à *Attelage de remorque* ⇨ 302.

Si le message SURCHAUFFE DU MOTEUR, ARRÊTER LE MOTEUR ou SURCHAUFFE DU MOTEUR, FAIRE TOURNER LE MOTEUR AU RALENTI apparaît sans émission de vapeur, essayer ceci pendant une minute ou deux :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Lorsqu'il s'avère prudent de le faire, quitter la route, engager la position P (stationnement) ou N (point mort) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si l'aiguille de température n'est plus dans la zone de surchauffe ou que l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut

rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement et vérifier si le système de refroidissement est rempli et fonctionne correctement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a toujours pas de vapeur qui s'échappe et que le véhicule est doté d'un ventilateur de refroidissement entraîné par le moteur, appuyer sur l'accélérateur jusqu'à doubler le régime de ralenti normal pendant au moins cinq minutes tout en restant garé. Si l'avertissement est toujours présent, couper le contact et faire sortir tous les occupants du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant cinq minutes en stationnement. Si le témoin

d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Ventilateur

Si le véhicule est équipé de ventilateurs de refroidissement électriques du moteur, vous pouvez entendre les ventilateurs fonctionner à vitesse réduite en condition quotidienne de conduite. Les ventilateurs peuvent s'arrêter s'il n'est pas nécessaire de refroidir le moteur. En cas de charge importante du véhicule, de traction de remorques, de températures extérieures élevées, ou de fonctionnement du climatiseur, la vitesse des ventilateurs peut être augmentée et vous pouvez entendre une augmentation du bruit du ventilateur. Ce phénomène est normal et indique un fonctionnement correct du système de refroidissement. Lorsqu'il n'est pas nécessaire de refroidir davantage le moteur, les ventilateurs passent en vitesse réduite.

Les ventilateurs électriques de refroidissement du moteur peuvent fonctionner après l'arrêt du moteur. Ceci est normal et n'exige aucune réparation.

Liquide lave-glace

Utiliser ce qui suit

Lorsque du liquide de lave-glace avant doit être ajouté, lire les instructions du constructeur avant l'emploi. Utiliser un liquide dont la protection contre le gel est suffisante dans les zones où la température peut tomber sous le point de congélation.

Ajout de liquide de lave-glace

Votre véhicule affiche un message au CIB lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas. Ce message s'affiche pendant 15 secondes au démarrage de chaque cycle d'allumage. Lorsque le message LIQUIDE LAVE-GLACE BAS. AJOUTER DU LIQUIDE s'affiche, du liquide de lave-glace doit être ajouté dans le réservoir de liquide de lave-glace du pare-brise.



Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 316 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Attention

- Ne pas utiliser de liquide lave-glace contenant tout type d'additif à effet déperlant. Le film déposé sur le pare-brise peut provoquer un broutage ou une irrégularité d'essuyage des balais d'essuie-glace.
- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace.

(Suite)

Attention (Suite)

Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.

- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.
- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.
- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Les plaquettes de freins à disque sont dotés d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être permanent ou intermittent lorsque le véhicule se déplace, sauf lorsque vous appliquez fermement la pédale de frein.



Avertissement

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre correct au couple de serrage prescrit. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 426.

Les plaquettes de frein doivent être remplacées ensemble.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer que l'entretien des freins peut être nécessaire.

Remplacement des pièces du système de freinage

Toujours remplacer les pièces du système de freinage par des pièces de rechange neuves homologuées. L'utilisation de pièces de rechange non homologuées peut provoquer un dysfonctionnement des freins. Les performances de freinage peuvent, à divers niveaux d'efficacité, ne pas correspondre aux performances attendues si des pièces de rechange des freins de mauvaise qualité sont installées ou si les pièces sont incorrectement installées.

Huile frein



Le réservoir du maître-cylindre des freins est rempli de liquide pour freins DOT 3. Se reporter à

Aperçu du compartiment moteur

⇨ 316 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Seules deux raisons peuvent provoquer la baisse de niveau de liquide de frein dans le réservoir :

- L'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau du liquide remonte.
- Une fuite de liquide dans le système hydraulique de freinage. Faire réparer ce dernier. En cas de fuite, les freins ne fonctionnent pas bien.

Toujours laver le bouchon de réservoir de liquide de frein et la zone autour du bouchon avant de le retirer.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou retirer du liquide au besoin,

seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du circuit de freinage* ⇨ 154.

Le liquide de frein absorbe de l'eau avec le temps. Remplacer le liquide de frein aux intervalles indiqués pour empêcher que la distance de freinage n'augmente. Se reporter à *Calendrier de maintenance* ⇨ 411.

Vérification du liquide de frein

Contrôler le liquide de frein en examinant le réservoir de liquide de frein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 316.



Le niveau de liquide doit se trouver au-dessus du repère MIN (minimum). Sinon, faire vérifier le circuit hydraulique de frein pour s'assurer de l'absence d'une fuite.

Une fois les réparations du système de freinage hydraulique complétées, s'assurer que le niveau de liquide est au-dessus de la marque MIN, mais sous la marque MAX.

Liquide approprié

Utiliser uniquement le liquide de frein DOT 3 homologué par GM et provenant d'un récipient propre et étanche. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 421.

Avertissement

Un liquide de frein inapproprié ou souillé peut endommager le système de freins. Il peut s'en suivre une perte du freinage et de possibles blessures. Toujours utiliser le liquide de frein approprié.

Attention

Si du liquide de frein est renversé sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut être endommagée. Laver immédiatement toutes les surfaces peintes.

Batterie - Amérique du Nord

La batterie qui équipe d'origine le véhicule est sans entretien. Ne pas enlever le bouchon et ne pas ajouter de liquide.

Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 316 pour connaître l'emplacement de la batterie.



Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérées par l'État de Californie comme cancérigènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres

(Suite)

Avertissement (Suite)

produits chimiques considérées par l'État de Californie comme cancérigènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.** Se reporter à *Avertissement de la proposition 65 - Californie* ⇨ 313.

Entreposage du véhicule



Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 388 pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie ou utiliser un chargeur en régime d'entretien.

Quatre roues motrices

Boîte de transfert

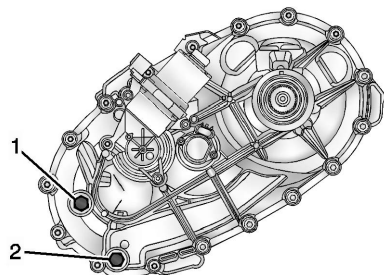
En cas de quatre roues motrices, veiller à vérifier le lubrifiant comme décrit dans ce chapitre.

Intervalle de vérification du lubrifiant

Se reporter à *Calendrier de maintenance* ⇨ 411 pour déterminer la fréquence de vérification du lubrifiant.

Vérification du niveau de lubrifiant

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.



1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange

Si le niveau se situe sous la partie inférieure de l'orifice de remplissage (1) de la boîte de transfert, il sera peut-être nécessaire d'ajouter du lubrifiant. Ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de l'orifice du bouchon de remplissage (1). Veiller à ne pas serrer le bouchon

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 421.

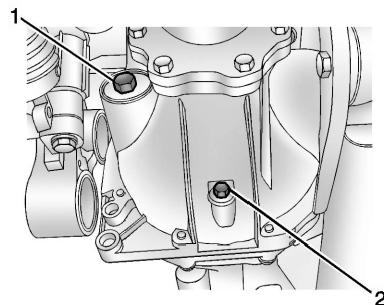
Essieu avant

Intervalle de vérification et de vidange de lubrifiant

À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide d'essieu avant. Une perte de liquide pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer.

Vérification du niveau de lubrifiant

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.



1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange

- Quand le différentiel est froid, ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau de 0 mm (0 po) à 3,2 mm (1/8 po) sous l'orifice du bouchon de remplissage (1).
- Quand le différentiel est à la température de fonctionnement (chaud), ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de l'orifice du bouchon de remplissage (1).

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 421.

Essieu arrière

Intervalle de vérification du lubrifiant

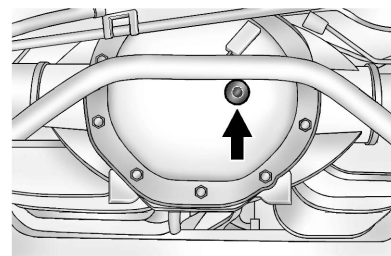
Il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de l'essieu arrière, sauf si une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le véhicule.

Tous les ensembles d'essieu sont remplis d'un volume quelconque de liquide durant la production. Ce remplissage n'atteint cependant pas un niveau déterminé. Lorsque vous vérifiez le niveau de liquide d'un essieu quel qu'il soit, les variations dans les relevés peuvent être attribuables aux volumes de liquide variables utilisés à l'usine. Par ailleurs, si le véhicule vient tout

juste de s'arrêter avant qu'on en vérifie le niveau de liquide, il se peut que le niveau semble plus bas que la normale, car il s'est répandu le long des tubulures de l'essieu et n'a pas encore réintégré complètement le fond de carter. Par conséquent, un relevé effectué cinq minutes après que le véhicule s'est arrêté semblera indiquer un niveau de liquide plus bas que s'il s'agit d'un véhicule immobilisé depuis une ou deux heures. L'ensemble d'essieu arrière doit être supporté sur une surface plane pour garantir l'exactitude du relevé.

Vérification du niveau de lubrifiant

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.



Le niveau correct est de 1,0 mm à 19,0 mm (0,04 po et 0,7 po) sous le bas de l'orifice de remplissage, placé sur l'essieu arrière. Ajouter juste assez de liquide pour atteindre le niveau correct.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 421.

Vérification de contacteur de démarreur

Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessés.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer le frein de stationnement et le frein ordinaire.
N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.
3. Essayer de faire démarrer le moteur à chaque rapport. Le véhicule ne doit démarrer qu'en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Si le véhicule démarre à n'importe

quelle autre position, s'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique

Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessés.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.

2. Serrer le frein de stationnement. Se préparer à serrer immédiatement le frein normal si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)

Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres

(Suite)

Avertissement (Suite)

personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement du balai d'essuie-glace

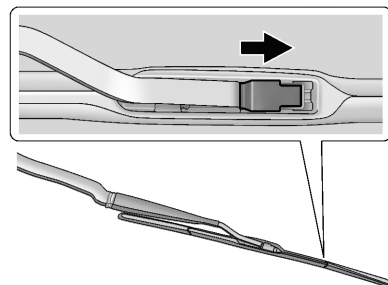
Les balais des essuie-glaces doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés.

Pour connaître le type et les dimensions appropriées, se reporter à *Pièces de rechange d'entretien* ⇨ 423.

Remplacement de balai d'essuie-glace avant

Pour remplacer l'ensemble de balai d'essuie-glace :

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.



2. Lever le loquet du milieu de la raclette d'essuie-glace là où le bras est fixé.
3. Le loquet étant ouvert, tirer le balai d'essuie-glace suffisamment vers le bas vers le pare-brise pour le détacher du bras d'essuie-glace en forme de J.
4. Retirer le balai d'essuie-glace.
Le pare-brise peut subir des dommages si le bras du balai d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par

la garantie. Ne pas laisser le bras du balai d'essuie-glace toucher le pare-brise.

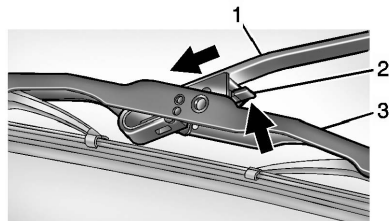
5. Pour le remplacement du balai, inverser les étapes 1-3.

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

Pour remplacer le balai d'essuie-glace arrière :

1. Tirer le balai d'essuie-glace loin de la lunette arrière.

Le balai d'essuie-glace arrière ne se bloquera pas à la verticale; prendre garde en le séparant du véhicule.



2. Pousser sur le levier de déverrouillage (2) pour dégager le crochet et pousser sur le bras d'essuie-glace (1) hors de l'ensemble de balai (3).
3. Pousser le nouvel ensemble de balai convenablement dans le crochet de bras d'essuie-glace jusqu'au déclic du levier de déverrouillage.
4. Remettre le bras et le balai d'essuie-glace en position de repos sur la glace.

Remplacement de glace

Si le pare-brise ou une glace latérale avant doit être remplacé(e), consultez votre concessionnaire pour déterminer la glace de remplacement correcte.

Remplacement de pare-brise

Système de visualisation tête haute (HUD)

Le pare-brise fait partie du système de visualisation tête haute (HUD). Si le pare-brise doit être remplacé, s'assurer que le nouveau pare-brise est conçu pour le système de visualisation tête haute, sinon l'image du système de visualisation tête haute risque d'être floue ou de manquer de définition.

Systèmes d'assistance au conducteur

Lorsqu'un remplacement du pare-brise est nécessaire et que le véhicule est équipé d'un détecteur de caméra avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, le pare-brise doit être posé conformément aux spécifications de GM pour que ces systèmes fonctionnent correctement. Dans le cas contraire, ils peuvent donner lieu à un comportement et/ou à des messages inattendus. Se reporter à *Messages du système de détection d'objets* ⇨ 174.

Réglage des phares

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être dérégulée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement des ampoules

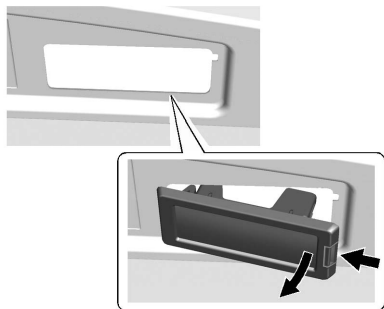
Pour connaître le type d'ampoule de rechange à utiliser, se reporter à la rubrique *Ampoules de rechange* ⇨ 340.

Pour toute directive de remplacement d'ampoule qui ne figure pas dans cette rubrique, consulter votre concessionnaire.

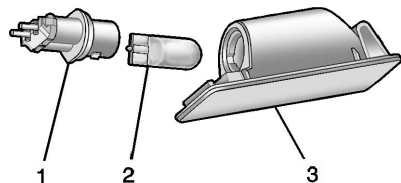
Éclairage par diode

Ce véhicule possède plusieurs lumières DEL. Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Feu de la plaque d'immatriculation



Côté passager illustré, côté conducteur similaire



1. Douille d'ampoule
2. Ampoule
3. Ensemble de lampe

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Pousser l'ensemble de lampe (3) vers le centre du véhicule.
2. Tirer l'ensemble de lampe vers le bas pour extraire.
3. Faire tourner la douille d'ampoule (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de lampe (3).
4. Tirer tout droit sur l'ampoule (2) pour la retirer de la douille (1).
5. Enfoncer l'ampoule de rechange en ligne droite dans sa douille et faire tourner la douille dans le sens horaire pour la placer dans l'ensemble de phare.

6. Appuyer sur l'ensemble de feu pour le remettre en place jusqu'à ce que la languette de déverrouillage soit solidement fixée.

Ampoules de rechange

Éclairage extérieur	Numéro d'ampoule
Feu de la plaque d'immatriculation	W5W LL

Pour les ampoules de rechange non énumérées ici, contacter votre concessionnaire.

Réseau électrique

Système électrique : surcharge

Le véhicule possède des fusibles de protection contre une surcharge du circuit électrique. Les fusibles protègent également les dispositifs d'alimentation électrique du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

En cas de problème sur la route si un fusible doit être remplacé, il existe quelques fusibles de rechange et un extracteur de fusible dans le boîtier à fusibles du tableau de bord. Un fusible de même ampérage doit être utilisé. Choisir un dispositif du véhicule inutilisé pour en reprendre le fusible qui devra être remplacé dès que possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles

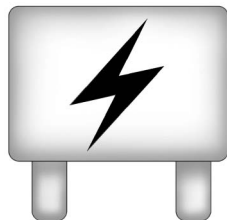
Des fusibles protègent les circuits électriques du véhicule contre les courts-circuits. Ils réduisent considérablement les risques d'incendies dus à des problèmes électriques.

Observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

Le bloc-fusibles du compartiment moteur est dans le compartiment-moteur, côté conducteur du véhicule.

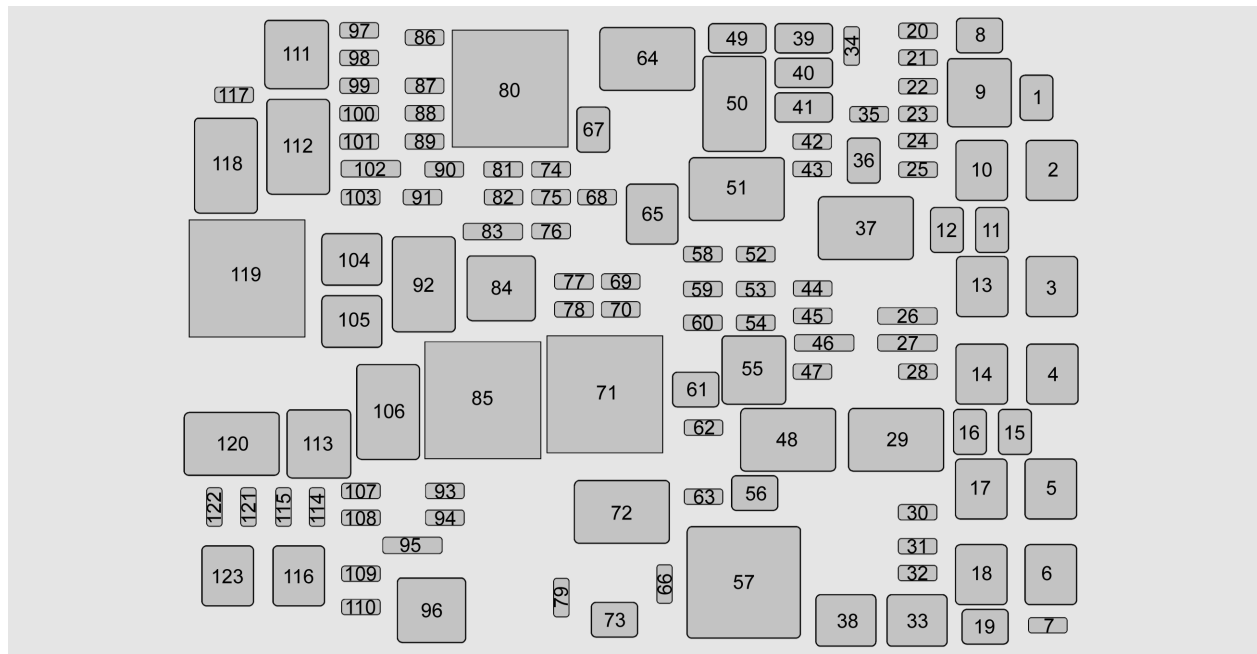


Soulever le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.

Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.

Un extracteur de fusible est disponible dans le boîtier à fusibles du tableau de bord du côté gauche.

**Article**

1

Usage

Barres de
frottement
électriques

Article

2

Usage

Pompe de système
de freinage
antiblocage

Article

3

Usage

Intérieur BEC LT1

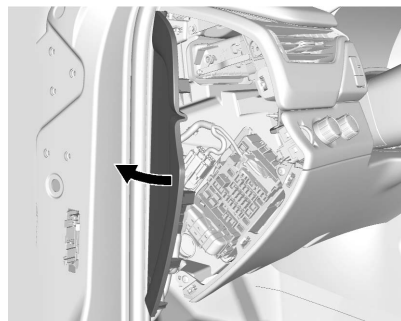
4

MBS passager

Article	Usage	Article	Usage	Article	Usage
5	Compresseur de correction d'assiette	26	Commande de tension régulée de rechange/batterie	42	Feux de stationnement du côté droit
6	Commande électronique de boîte de transfert 4RM	28	Installateur 2	43	Feux de stationnement du côté gauche
10	Frein de stationnement électrique	29	Relais d'installateur 2	44	Installateur 3
13	Intérieur BEC LT2	30	Essuie-glace	45	Correcteur d'assiette automatique, position marche/ lancement du moteur
14	Arrière BEC 1	31	TIM	47	Installateur 4
17	MBS conducteur	34	Feux de recul	48	Relais d'installateur 4
21	Solénoïde d'échappement ALC	35	Valve du système d'antiblocage des freins	49	Feux de recul
23	Module de commande du châssis intégré	36	Freins de remorque	51	Relais de feux de stationnement
24	Amortissement en temps réel	37	Relais d'installateur 3	59	Remorque euro.
25	Module d'alimentation de la pompe à carburant	39	Feu arrière, clignotant du côté droit	60	Commande de climatisation
		40	Feu arrière, clignotant du côté gauche	63	Installateur 1
		41	Feux de stationnement de la remorque		

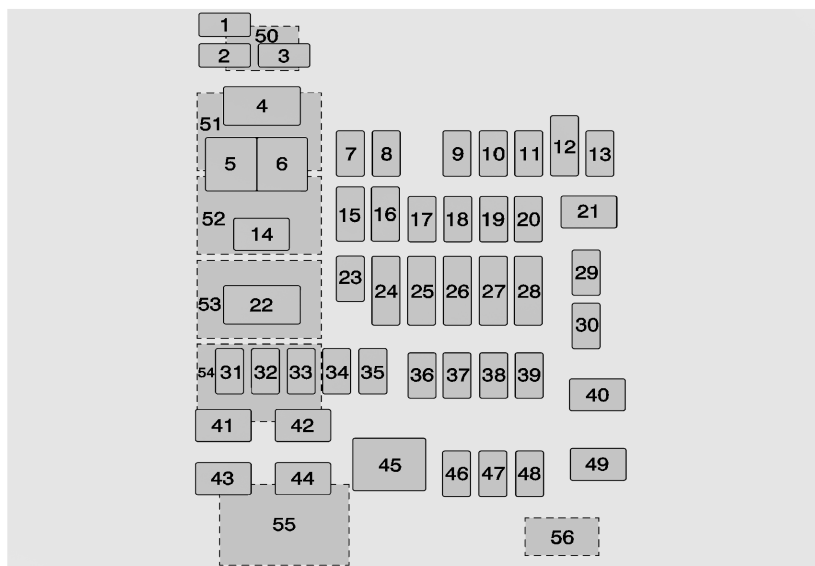
Article	Usage	Article	Usage	Article	Usage
67	Batterie de remorque	87	Moteur	103	Chauffage intérieur auxiliaire
69	Installateur RC 3 et 4	88	Injecteur A – impair	104	Démarrreur
70	Installateur VBAT 3 et 4	89	Injecteur B – pair	107	Volet Aero
72	Relais d'installateur 1	90	Sonde d'oxygène B	109	Installateur police
74	Allumage du module de commande du moteur	91	Commande de papillon des gaz	112	Relais de démarrage
75	Allumages de rechange divers	92	Relais du module de commande du moteur	114	Lave-glace avant
76	Allumage de boîte de vitesses	93	Klaxon	115	Lave-glace arrière
77	Installateur RC 1 et 2	94	Phares antibrouillard	116	Ventilateur de refroidissement du côté gauche
78	Installateur VBAT 1 et 2	95	Feux de route	121	Phare HID du côté droit
83	RC de remorque euro.	100	Sonde d'oxygène A	122	Phare HID du côté gauche
84	Relais de marche/démarrage	101	Module de commande du moteur	123	Ventilateur de refroidissement du côté droit
		102	Module de commande du moteur/module de commande de la boîte de vitesses		

Boîtier à fusibles du tableau de bord (côté gauche)



Le volet d'accès au bloc-fusibles du côté gauche est sur le tableau de bord, côté conducteur.

Déposer le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Numéro	Usage
1	Non utilisé
2	Non utilisé

Numéro

Usage

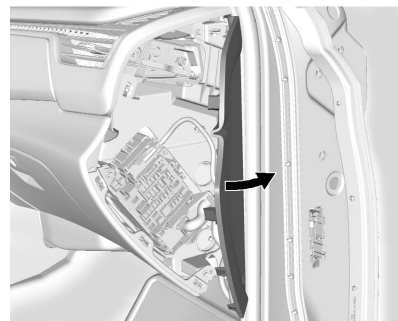
3	Non utilisé
4	Prise d'alimentation des accessoires 1

Numéro	Usage	Numéro	Usage	Numéro	Usage
5	Prolongation de l'alimentation des accessoires/ Accessoire	17	VPM	27	Connecteur de liaison de données / module de siège de conducteur
6	APO/BATT	18	Module de miroir de rétroviseur	28	Batterie, entrée passive / démarrage passif / chauffage, ventilation et climatisation de batterie
7	Ouvre-porte universel de garage / rétroviseur intérieur	19	Module confort/ commodité 1	29	Système anti-cambriolage
8	Alimentation prolongée des accessoires SEO	20	Rembourrage avant (option)	30	Non utilisé
9	Non utilisé	21	Non utilisé	31	Non utilisé
10	Module confort/ commodité 3	22	Non utilisé	32	Non utilisé
11	Module confort/ commodité 5	23	Non utilisé	33	SEO/Correcteur automatique d'assiette
12	Rétroéclairage des commandes au volant	24	Chauffage, ventilation et allumage de la climatisation/ chauffage, ventilation et climatisation auxiliaire	34	Pédale réglable électrique d'activation de stationnement (option)
13	Non utilisé	25	Groupe d'instruments, allumage / module de détection de diagnostic, allumage	35	Non utilisé
14	Non utilisé	26	Colonne inclinable/ SEO, verrou 1 de colonne inclinable/SEO	36	R/C divers
15	Non utilisé				
16	Capteur d'allumage à logique discrète				

Numéro	Usage
37	Volant de direction chauffant
38	Verrou de colonne de direction 2 (option)
39	Batterie de groupe d'instruments
40	Non utilisé
41	Non utilisé
42	Remorque Euro (option)
43	Portes du côté gauche
44	Siège de conducteur à commande électrique
45	Non utilisé
46	Siège droit chauffant/refroidissant
47	Siège gauche chauffant/refroidissant
48	Non utilisé
49	Non utilisé

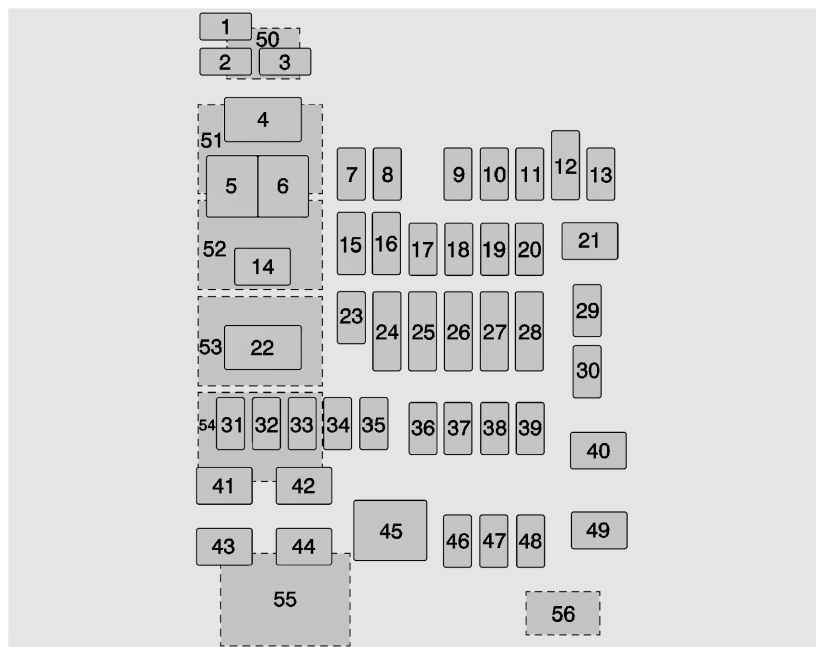
Numéro	Usage
50	Prise d'alimentation des accessoires 2
51	Non utilisé
52	Relais de prolongation de l'alimentation des accessoires/Accessoire
53	Relais de marche/démarrage
54	Non utilisé
55	Non utilisé
56	Non utilisé

Boîtier à fusibles du tableau de bord (côté droit)



Le volet d'accès au bloc-fusibles du côté droit est sur le tableau de bord, côté passager.

Déposer le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.



Numéro	Usage
3	Non utilisé
4	Prise d'alimentation des accessoires 4
5	Non utilisé
6	Non utilisé
7	Non utilisé
8	Boîte à gants
9	Non utilisé
10	Non utilisé
11	Non utilisé
12	Commandes au volant
13	Module confort/ commodité 8
14	Non utilisé
15	Non utilisé
16	Non utilisé
17	Non utilisé
18	Non utilisé
19	Module confort/ commodité 4

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

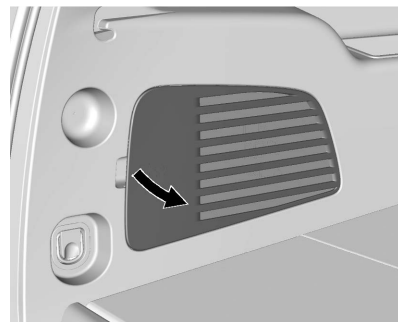
Numéro	Usage
1	Non utilisé
2	Non utilisé

Numéro	Usage
20	Divertissement de siège arrière
21	Toit ouvrant
22	Non utilisé
23	Non utilisé
24	Non utilisé
25	Non utilisé
26	Info/coussin gonflable
27	Recharge/RF WDW RN SW
28	Détection d'obstacle / USB
29	Radio
30	Non utilisé
31	Non utilisé
32	Non utilisé
33	Non utilisé
34	Non utilisé
35	Non utilisé
36	EFS B2
37	EFS

Numéro	Usage
38	Module confort/ commodité 2
39	Convertisseur de climatisation
40	Non utilisé
41	Non utilisé
42	Non utilisé
43	Non utilisé
44	Moteur de lève-vitre de porte du côté droit
45	Soufflante avant
46	Module confort/ commodité 6
47	Module confort/ commodité 7
48	Amplificateur
49	Siège avant droit
50	Prise d'alimentation d'accessoire 3
51	Non utilisé

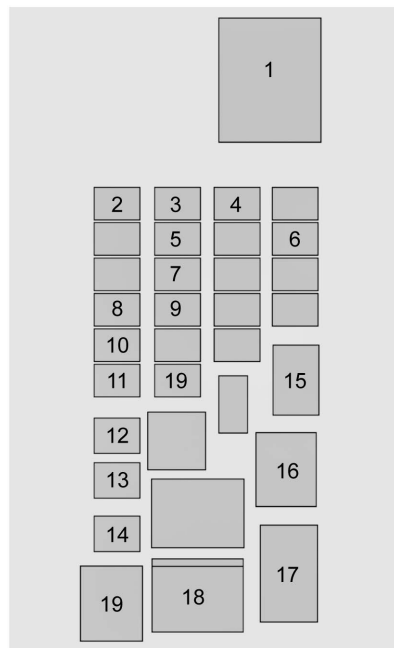
Numéro	Usage
52	Relais de prolongation de l'alimentation des accessoires/ Accessoire
53	Non utilisé
54	Non utilisé
55	Non utilisé
56	Non utilisé

Bloc-fusibles de coffre



Le boîtier à fusibles de coffre se trouve derrière le panneau d'accès, du côté gauche du compartiment.

Extraire le panneau en saisissant la fente d'accès de doigt au bord arrière.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Mini-relais ISO

Usage

- | | |
|---|--------------------|
| 1 | Désembueur arrière |
|---|--------------------|

Micro-fusibles

Usage

- | | |
|---|--|
| 2 | Siège de seconde rangée du côté gauche chauffant |
| 3 | Siège de seconde rangée du côté droit chauffant |
| 4 | Rétroviseurs chauffants |
| 5 | Hayon |
| 6 | Bris de glace |
| 7 | Lunette |
| 8 | Logique du module de hayon |
| 9 | Essuie-glace arrière |

Micro-fusibles

Usage

- | | |
|----|---|
| 10 | Chauffage arrière, ventilation et soufflerie de climatisation |
| 11 | Siège de deuxième rangée |
| 19 | Phare antibrouillard arrière (si monté) |

Fusibles de type M

Usage

- | | |
|----|--|
| 12 | Module de hayon |
| 13 | Sièges de troisième rangée |
| 14 | Prise d'alimentation des accessoires arrière |
| 15 | Désembueur arrière |

Relais ultra micro

Usage

- | | |
|----|-------|
| 16 | Hayon |
|----|-------|

Micro-
relais

Usage

- | | |
|----|--|
| 17 | Lunette |
| 18 | Phare antibrouillard
arrière (si monté) |
| 19 | Rétroviseurs
chauffants |

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.

**Avertissement**

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure excessive. Ils peuvent

(Suite)

Avertissement (Suite)

éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de

(Suite)

Avertissement (Suite)

choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.

- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service

(Suite)

Avertissement (Suite)

autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.

- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Se reporter à la rubrique *Pression des pneus pour un fonctionnement à grande vitesse* ⇨ 362 pour connaître le réglage de pression de gonflage pour la conduite à haute vitesse.

Pneus toute saison

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la

plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ 354.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs* ⇨ 370.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus à profil bas

Le véhicule est muni de pneus à profil bas qui sont classés comme étant des pneus de tourisme et sont conçus pour être utilisés sur la route. Le profil bas et la bande large des pneus

ne conviennent pas pour une conduite tout terrain. Se reporter à *Conduite hors route* ⇨ 221 pour obtenir de plus amples renseignements.

Attention

Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée, comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.

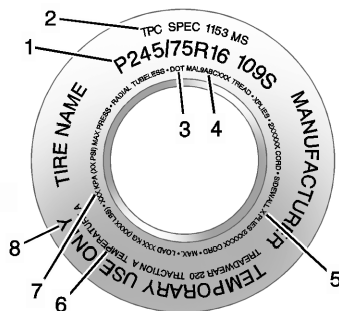
Pneus tout-terrain

Ce véhicule peut être équipé de pneus tout-terrain. Ces pneus ont un bon rendement sur la plupart des chaussées, des conditions climatiques et hors route. Se reporter à *Conduite hors route* ⇨ 221.

Le motif de sculpture sur ces pneus peut s'user plus rapidement que les autres pneus. Envisager la permutation plus fréquente des pneus qu'à 12 000 km (7500 mi) en cas d'usure irrégulière constatée lors de l'examen des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 367.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. L'exemple montre un flanc typique sur un pneu de tourisme.



**Pneu de rechange/passager
(grandeur « P-Metric »)**

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimension du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définissent la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour de plus amples détails.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) :

Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) :

Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT :

Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers

chiffre l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) : Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus) : Les fabricants de pneus doivent classer les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 372.

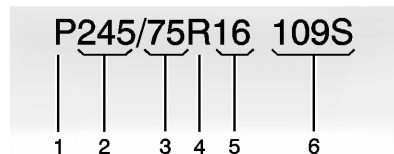
(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid : Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus* ⇨ 360 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.

(8) Usage temporaire seulement : Utiliser un pneu de rechange temporaire uniquement jusqu'à la réparation du pneu de route. La roue de secours ne peut être utilisée à plus de 112 km/h (70 mi/h) ou 88 km/h (55 mi/h) en tirant une remorque, et à la pression de gonflage correcte. Se reporter à *Roue de secours de taille normale* ⇨ 387.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

L'exemple montre une dimension de pneu typique pour un véhicule de tourisme.



Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »)

(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») :

Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus :

Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 75, tel qu'indiqué à l'élément C de l'illustration du

pneu, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 75 % de sa largeur.

(4) Code de construction :

Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(5) Diamètre des jantes :

Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien :

Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air : Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires : Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect : Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture : Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon : Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale : Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid : La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 360.

Poids de la courbe : Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passerager ni chargement.

Marquage DOT : Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV : Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.

PNBE AVANT : Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.

PNBE ARRIÈRE : Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa) : Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge : Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale : Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale : Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge : Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants : Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.

Répartition des occupants : Places assises désignées.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée : Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 360 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.

Pneu radial : Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante : Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc : Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse : Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence : Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement : Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure : Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs* ⇨ 369.

Normes de qualité de pneus uniformes : Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la

bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 372.

Capacité nominale du véhicule : Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.

Charge maximale sur le pneu : Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule : Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la

dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

Attention

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.

(Suite)

Attention (Suite)

- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Augmente la consommation de carburant.

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que

les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230. La charge du véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Vérifier les pneus au moins une fois par mois.

Ne pas oublier la roue de secours, si le véhicule en est doté. Se reporter à *Roue de*

secours de taille normale ⇨ 387 pour de plus amples informations.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1.6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est

requis. Si la pression de gonflage est faible, ajouter de l'air jusqu'à la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Vérifier à nouveau la pression du pneu au moyen du manomètre.

Remettre les bouchons de valves sur les corps des valves pour les protéger des saletés et de l'humidité et pour empêcher les fuites. Utiliser uniquement des bouchons de valve conçus par GM pour le véhicule. Les capteurs TPMS pourraient être endommagés et ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée

Avertissement

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Ceci pourrait causer un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières permettent de conduire le véhicule à grande vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bon état et sont

(Suite)

Avertissement (Suite)

réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Lorsque le véhicule roule à des vitesses égales ou supérieures à 160 km (100 mi/h). Régler la pression de gonflage à froid à 20 kPa (3 psi) au-dessus de la pression recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, régler de nouveau la pression des pneus à la pression de gonflage à froid recommandée lorsque le véhicule ne roule plus à vitesse élevée. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230 et *Pression des pneus* ⇨ 360.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de

pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance. Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est

associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous

assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 363.

Se reporter à *Déclaration de fréquences radio* ⇨ 441.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression d'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.



Si une pression basse de pneu est détectée, le TPMS allume le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du bloc d'instruments. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Grâce au CIB,

on peut consulter les pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ 162.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, apposées sur votre véhicule, indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230 pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus* ⇨ 360.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 367, *Permutation des pneus* ⇨ 367 et *Pneus* ⇨ 352.

Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Témoin et message de défaillance du TPMS

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une panne, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours ne dispose pas de capteur TPMS. Le témoin de panne et le message du centralisateur informatique de bord (CIB) s'éteignent après le remplacement de la roue, lorsque le processus d'appariement du capteur s'est déroulé avec succès. Se

reporter « Description du processus d'appariement du capteur TPMS » plus loin dans cette section.

- Le processus d'appariement de capteur TPMS n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin d'anomalie et le message du CIB doit disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou endommagés. Le témoin d'anomalie et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues

d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs* ➔ 370.

- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner un dysfonctionnement des capteurs du TPMS.

Si le TPMS ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du TPMS et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS possède un code unique d'identification. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le

remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. Le processus d'appariement de capteur TPMS doit également être effectué après le remplacement d'un pneu de réserve par un pneu de route contenant un capteur TPMS. Le témoin de panne et le message du CIB doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue, à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS, dans l'ordre suivant : pneu avant du côté du conducteur, pneu avant du côté du passager, pneu arrière du côté du passager et pneu arrière du côté du conducteur. Consulter votre concessionnaire pour une intervention ou pour l'achat d'un outil de réapprentissage. Un outil de réapprentissage TPMS peut également être acheté. Consulter Outil d'activation du capteur d'analyseur-contrôleur de pression des pneus sur www.gmtoolsandequipment.com ou appeler le 1-800-GM TOOLS (1-800-468-6657).

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Mettre le commutateur d'allumage en position ON/ RUN/START (hors fonction/ marche/démarrage). Se reporter à *Positions d'allumage* ⇨ 236.
3. S'assurer que l'option d'affichage des informations sur la pression des pneus est activée. Le menu Settings (réglages) permet d'activer et de désactiver les informations affichées au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ 162.

4. Utiliser la commande cinq voies du centralisateur informatique de bord sur le côté droit du volant pour faire défiler l'écran de pression des pneus, sous la page d'informations du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB)* ⇨ 162.

5. Presser et maintenir le bouton SEL au centre de la commande à cinq voies du CIB.

L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur est en mode d'apprentissage et le message APPRENTISSAGE PNEU EN COURS s'affiche à l'écran du CIB.

6. Commencer par le pneu avant côté conducteur.
7. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le

capteur TPMS. Un pialement de l'avertisseur sonore confirme que le code d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.

8. Passer au pneu avant côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
9. Passer au pneu arrière côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
10. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 7. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur a été apparié avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus d'appariement des capteurs TPMS n'est plus actif. Le message APPRENTISSAGE PNEU EN COURS (apprentissage des pneus) s'efface de l'écran du CIB.
11. Appuyer sur ENGINE START/STOP pour couper le contact.

12. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.

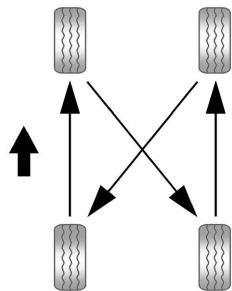
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 milles). Se reporter à *Calendrier de maintenance* ➔ 411.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues. Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs* ⇨ 369 et *Remplacement des roues* ⇨ 374.



Utiliser ce schéma pour la permutation des pneus.

Ne pas inclure le pneu de secours dans la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 360 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 363.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 426.

Avertissement

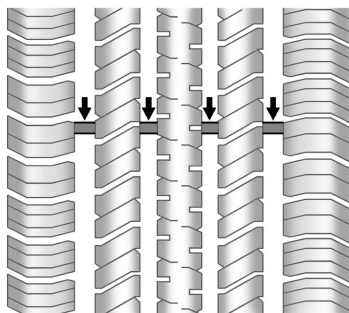
S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au centre du moyeu de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou l'accumulation de rouille. Éviter

de graisser la surface plate de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.



Les indicateurs d'usure sont une manière de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Ils apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Certains pneus de camion peuvent ne pas disposer d'indicateurs d'usure. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 367 et *Permutation des pneus* ⇨ 367 pour de plus amples renseignements.

Le caoutchouc du pneu vieillit avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreux facteurs notamment, les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage ont une incidence sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si le véhicule en est équipé, soient remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. La date de fabrication du pneu est donnée par les quatre

derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), qui est moulé sur un des flancs du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffres représentent l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 aurait une date DOT à quatre chiffres de 0310.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la

conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du

système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus d'informations, se reporter à *Étiquette de paroi latérale du pneu* ⇨ 355.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et

l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ 367 pour de plus amples informations sur la permutation des pneus appropriée. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière.



Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

**Avertissement**

Le fait de rouler avec des pneus de différentes tailles, marques ou différents types peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et ainsi causer un accident ou endommager d'autres véhicules. Utiliser des pneus de taille, de marque et de type appropriés pour toutes les roues.

Ce véhicule peut être équipé d'une roue de secours de dimension différente de celle des roues d'origine de votre véhicule. Si le véhicule neuf était équipé d'une roue de réserve avec pneu d'un diamètre hors tout semblable aux roues de route avec pneus, la roue de réserve peut être utilisée pour la conduite. La roue de réserve a été mise

(Suite)

Avertissement (Suite)

au point pour être utilisée sur ce véhicule et n'influence pas le comportement du véhicule.

**Avertissement**

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V,

W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de spécification TPC. Voir *Système de surveillance de la pression des pneus* ➔ 362.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique les pneus d'origine sur le véhicule. Voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230 pour connaître l'emplacement de l'étiquette et pour obtenir de plus amples renseignements sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique

ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.



Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ 370 et *Accessoires et modifications* ⇨ 313.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

**Usure de la bande roulement 200
Traction AA Température A**

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que

le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère

traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le

même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.

Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Roues de rechange d'occasion

Avertissement

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque

(Suite)

Avertissement (Suite)

vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige

Avertissement

Ne pas utiliser de chaînes antidérapantes. Le dégagement est insuffisant. Des chaînes antidérapantes utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent causer des dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. La zone endommagée par des chaînes pourrait causer une perte de contrôle et une collision. Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation sur le

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule, pour la dimension des pneus et les conditions routières. Respecter le mode d'emploi. Pour éviter d'endommager le véhicule, conduire lentement, régler ou enlever le dispositif s'il entre en contact avec le véhicule, et ne pas faire patiner les roues. Si des dispositifs de traction sont utilisés, les poser sur les roues arrière.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant la conduite, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce

côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

 Avertissement

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais

(Suite)

Avertissement (Suite)

tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

 Avertissement

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors

(Suite)

Avertissement (Suite)

du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ 200.

**Avertissement**

Le changement de pneu peut être dangereux. Le véhicule peut glisser du cric et se renverser ou tomber provoquant ainsi des blessures ou la mort. Trouver un endroit de niveau pour changer le pneu. Pour empêcher le véhicule de se déplacer :

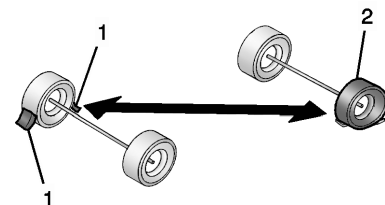
1. Serrer fermement le frein de stationnement.

(Suite)

Avertissement (Suite)

2. Mettre le levier de vitesses en position de stationnement (P).
3. Sur les véhicules à quatre roues motrices avec une position de boîte de transfert de point mort (N), s'assurer que la boîte de transfert est en prise, et non au point mort (N).
4. Couper le contact et ne pas redémarrer le véhicule lorsqu'il est soulevé.
5. Demander aux occupants de sortir du véhicule.
6. Placer des cales de roue, selon l'équipement, des deux côtés du pneu au coin opposé du pneu changé.

Si l'un des pneus du véhicule est à plat (2), se reporter à l'exemple suivant pour vous aider à poser les cales de roues (1), selon l'équipement.



1. Cale de roue (selon l'équipement)
2. Pneu dégonflé

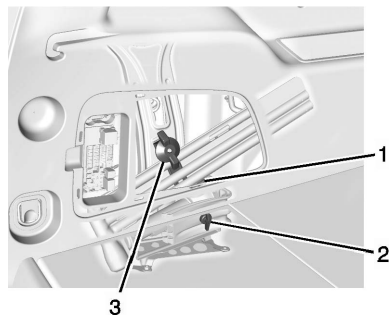
Les informations suivantes vous expliquent comment utiliser le cric et changer un pneu.

Changement de pneu

Avant de changer un pneu à plat, se reporter à « Fonctionnement mains libres » sous *Hayon* ⇨ 46.

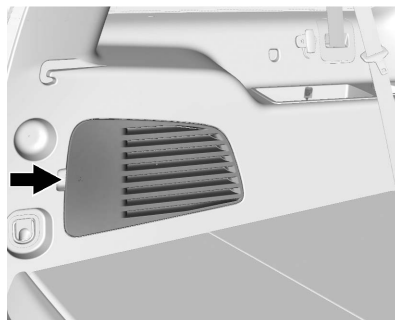
Dépose du pneu de secours et des outils

L'équipement doit être modifié, un pneu plat est enregistré à l'arrière du véhicule, du côté conducteur, derrière un volet dans le panneau de garniture.



1. Bouton du cric
2. Écrou à oreilles de retenue des cales de roues
3. Écrou à oreilles de retenue du nécessaire à outils

Selon l'équipement, le boulon à œil de dépannage se trouve dans un sac fixé au sac d'outils.

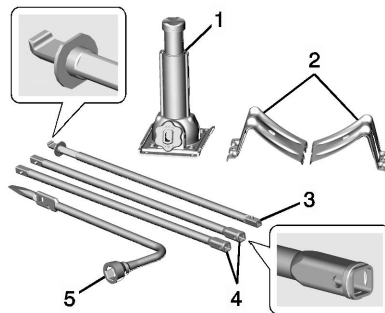


1. Tirer pour ouvrir le volet du panneau de garniture.
Le siège côté conducteur de troisième rangée doit avoir été rabattu pour accéder au volet du panneau de garniture.
2. Lever le patin acoustique pour accéder au cric et aux outils.
3. Tourner l'écrou à oreille fixant le nécessaire à outils (3) dans le sens antihoraire pour le déposer.

Extraire le sac d'outillage vers l'avant du véhicule et lever la partie arrière du sac vers le haut pour le retirer.

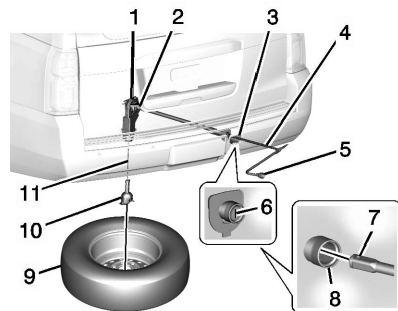
4. Tourner le bouton du cric (1) dans le sens antihoraire pour dégager le cric et les cales de roue du support.
5. Tourner l'écrou à oreille de retenue des cales de roues (2) dans le sens antihoraire pour déposer les cales de roues et la pièce de fixation des cales.

Utiliser les outils suivants :



1. Cric
2. Cales de roue
3. Manivelle du cric
4. Rallonges de levier de cric
5. Clé de roue

Pour accéder à la roue de secours, se reporter aux graphiques et instructions suivant(e)s :



1. Treuil
2. Axe de treuil
3. Trou/couvercle d'accès au treuil
4. Rallonges de levier de cric
5. Clé de roue
6. Verrou de la roue de secours
7. Extrémité de rallonge pour treuil
8. Trou d'accès au treuil
9. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)

10. Retenue de pneu/roue

11. Câble de treuil

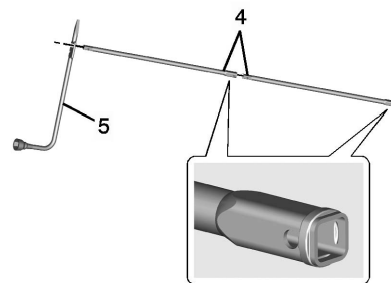
1. Ouvrir la porte d'accès à l'arbre du treuil (3) sur le pare-chocs pour accéder au verrou de la roue de secours (6).



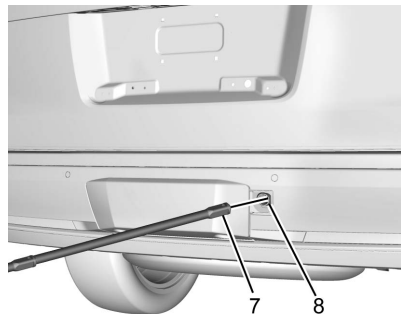
Si le véhicule est équipé d'une protection d'attelage, faire tourner les fixations de la protection dans le sens antihoraire et tirer le couvercle vers le bas pour le retirer avant de déposer la porte d'accès à l'axe du treuil.

2. Pour retirer le verrou de la roue de secours (6), insérer la clé située dans la télécommande,

la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre et l'extraire en ligne droite.



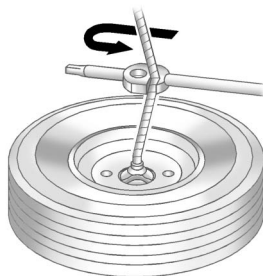
3. Assembler les deux rallonges de levier de cric (4) et la clé de roue (5) comme illustré.



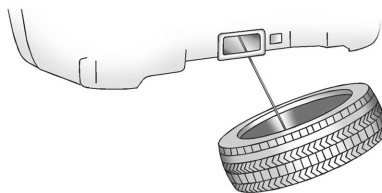
4. Insérer l'extrémité ouverte de la rallonge (7) dans l'orifice du pare-chocs arrière (8) (trou d'accès au treuil).

S'assurer que l'extrémité pour treuil de la rallonge s'emboîte dans l'axe de treuil (7). L'extrémité carrée et cannelée de la rallonge est utilisée pour abaisser la roue de secours.

5. Tourner la clé de roue dans le sens antihoraire pour abaisser la roue de secours au sol. Continuer à tourner la clé de roue jusqu'à ce que la roue de secours puisse être enlevée de sous le véhicule.



6. La clé de roue comporte un crochet permettant de rapprocher le câble du treuil et d'atteindre ainsi la roue de secours.



7. Incliner le pneu vers le véhicule avec un certain mou dans le câble pour accéder à la pièce

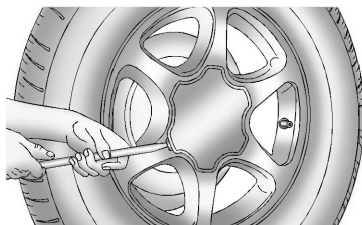
de retenue de roue/pneu. Incliner la pièce de retenue et l'extraire avec le câble et le ressort à travers le centre de la roue.

Lorsque la retenue est séparée de l'axe de guidage, incliner la retenue et l'extraire par le centre de la roue avec le câble et le loquet.

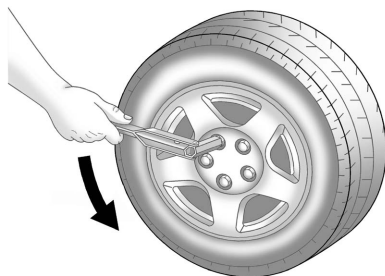
8. Placer la roue de secours près du pneu dégonflé.

Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

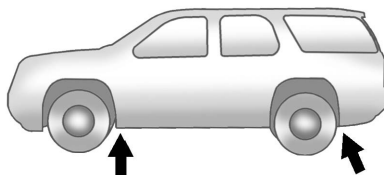
1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre. Se reporter à *Si un pneu se dégonfle* ⇨ 376 pour plus d'informations.



2. Si le véhicule est équipé d'un cache central recouvrant les fixations des roues, placer l'extrémité biseautée de la clé de roue dans la fente de la roue et soulever avec précaution le cache.

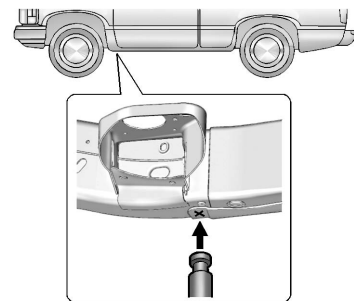


3. Desserrer tous les écrous de roue à l'aide de la clé pour écrous de roue. Tourner la clé pour écrous de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour desserrer les écrous de roue. Ne pas enlever les écrous de roue tout de suite.



Zones de levage (Vue d'ensemble)

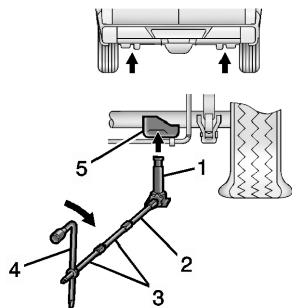
4. Placer le cric sous le véhicule comme le montre l'illustration.



Avant gauche illustré, avant droit similaire

Pneu dégonflé à l'avant : si le pneu dégonflé est l'un des pneus avant de votre véhicule, il faut utiliser le levier de cric et une seule rallonge de levier de cric. Fixer la clé pour écrou de roues sur la rallonge de levier de cric. Fixer le levier de cric au cric. Placer le cric sur le châssis, derrière le pneu dégonflé, à l'endroit où les sections de cadre se chevauchent, comme illustré. Faire tourner la clé de roue dans le sens horaire pour lever le véhicule. Écarter

suffisamment le véhicule du sol, pour qu'il y ait suffisamment de place pour la roue de secours.



Position arrière

Pneu dégonflé à l'arrière : si le pneu dégonflé est l'un des pneus arrière de votre véhicule, il faut utiliser le levier de cric (2) et deux rallonges de levier de cric (3). Fixer la clé pour écrou de roues (4) sur les rallonges de levier de cric (3). Fixer le levier de cric (2) au cric (1). Utiliser la molette de cric (5) fourni sur l'essieu arrière. Faire tourner la clé de

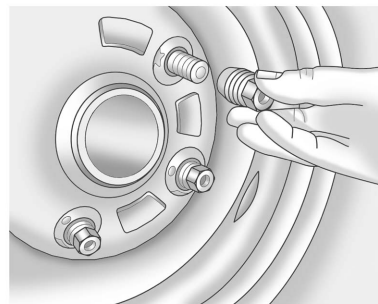
roue (4) dans le sens horaire pour lever le véhicule. Écarter suffisamment le véhicule du sol, pour qu'il y ait suffisamment de place pour la roue de secours.

⚠ Avertissement

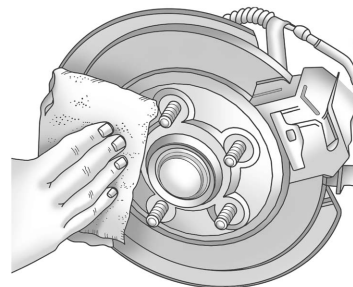
Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

⚠ Avertissement

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber. Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.



5. Enlever tous les écrous de roue.
6. Retirer le pneu à plat.



7. Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces, de montage et de la roue de secours.

Avertissement

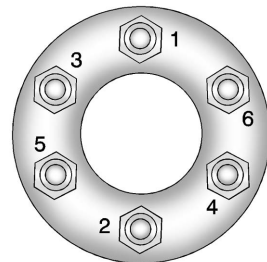
S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

8. Une fois la roue de secours en place, remettre les écrous de roue, extrémité arrondie face à la roue de secours.

Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

9. Serrer chaque écrou de roue à la main. Serrer ensuite les écrous à l'aide de la clé de roue jusqu'à ce que la roue tienne sur le moyeu.
10. Tourner la clé de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour abaisser le véhicule. Abaisser complètement le cric.



11. Serrer les écrous fermement en croix comme illustré en tournant la clé de roue dans le sens des aiguilles d'une montre.

Avertissement

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur remplacement. En cas d'utilisation

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabricant du marché secondaire. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 426 pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

Attention

Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter à la rubrique *Capacités et spécifications* ⇨ 426.

Lors de la repose de la roue et des pneus normaux, reposer également le cache central, selon l'équipement. Aligner la patte du cache central sur les fentes de la roue. Le cache ne peut se placer que dans un sens. Placer le cache sur la roue et le presser pour l'emboîter.

Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils**Avertissement**

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.

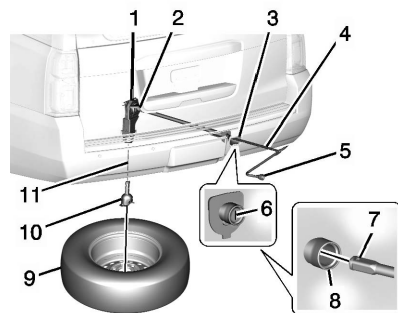
Attention

Ranger sous votre véhicule une roue en aluminium dont le pneu est à plat pour une longue période ou dont la tige de valve est orientée vers le haut peut endommager la roue. Lorsque vous rangez la roue, la tige de valve du pneu doit toujours être orientée vers la bas et vous devez faire réparer votre roue ou votre pneu dès que possible.

Attention

Le treuil à pneu peut être endommagé s'il n'y a pas de tension sur le câble lors de son utilisation. Pour obtenir la tension nécessaire, le pneu de secours ou l'ensemble roue/pneu doit être installé sur le treuil à pneu pour pouvoir l'utiliser.

Remiser le pneu sous l'arrière du véhicule dans le porte-pneu de secours. Se reporter aux graphiques et instructions suivant(e)s :

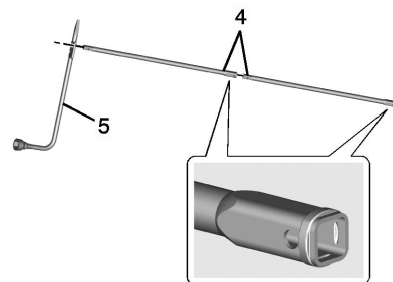


1. Treuil
2. Axe de treuil
3. Trou/couvercle d'accès au treuil
4. Rallonges de levier de cric
5. Clé de roue
6. Verrou de la roue de secours
7. Extrémité de rallonge pour treuil
8. Trou d'accès au treuil

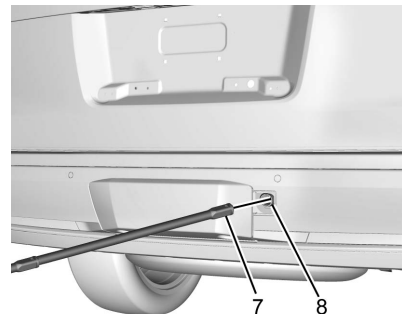
9. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)
10. Retenue de pneu/roue
11. Câble de treuil

1. Mettre le pneu (9) sur le sol à l'arrière du véhicule, la tige de valve étant orientée vers le bas et vers l'arrière.
2. Incliner la roue vers le véhicule. Séparer la retenue de roue de l'axe de guidage. Extraire la goupille par le centre de la roue. Incliner la retenue vers le bas par l'ouverture centrale de la roue.

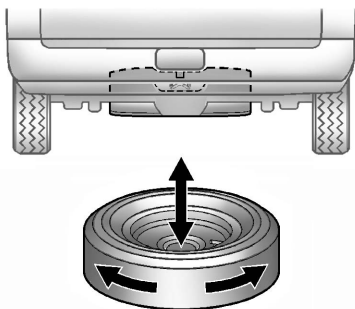
S'assurer que le dispositif de retenue est complètement logé à travers le dessous de la roue.



3. Assembler les deux rallonges de levier de cric (4) et la clé de roue (5) comme illustré.



4. Insérer l'extrémité ouverte de la rallonge (7) dans l'orifice du pare-chocs arrière (8) (trou d'accès au treuil).
5. Soulever partiellement le pneu. S'assurer que le dispositif de retenue est bien enfoncé dans l'ouverture de la roue.
6. Soulever bien le pneu contre le dessous du véhicule en tournant la clé pour écrous de roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez deux déclics ou que vous le sentiez sauter à deux reprises. Le câble ne peut pas être trop serré.



7. S'assurer de ranger le pneu en toute sécurité. Pousser, tirer et ensuite essayer de tourner le pneu. Si le pneu bouge, utiliser la clé de roue pour serrer le câble.
8. Réinstaller le verrou de la roue de secours.
9. Réinstaller le couvercle d'accès au treuil.
Selon l'équipement, reposer la protection d'attelage et tourner les fixations dans le sens horaire.

Pour ranger les outils, faire comme suit :

1. Remettre les outils (clé de roue, levier de cric et rallonges de levier de cric) dans le sac à outils.
2. Assembler les cales de roues et le cric avec l'écrou à oreilles.
3. Placer le cric et les cales de roue dans le panneau de garniture côté conducteur au-dessus du passage de roue.
4. Tourner le bouton vers la droite jusqu'à ce que le cric soit bien serré dans le support de fixation. Veiller à positionner les orifices dans la base du cric sur la goupille du support de fixation.
5. Utiliser le support de fixation pour fixer le sac à outils sur le goujon et tourner l'écrou à oreilles vers la droite pour le maintenir en place.
6. Fermer le volet du panneau de garniture.

Roue de secours pleine grandeur

Si le véhicule est équipé d'une roue de secours pleine grandeur, le pneu était bien gonflé lorsqu'il était neuf, toutefois, il peut perdre de l'air au fil du temps. Vérifier régulièrement la pression de gonflage. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 360 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230. Pour les instructions sur la manière de déposer, poser et entreposer un pneu de rechange, se reporter à *Changement des pneus* ⇨ 377.

En cas de pneu de secours plein format à usage temporaire, ceci est indiqué sur le flanc du pneu. Se reporter à *Étiquette de paroi latérale du pneu* ⇨ 355. Cette roue de secours ne peut être utilisée sur plus de 112 km/h (70 mi/h) ou 88 km/h (55 mi/h) en tirant une remorque, le pneu étant gonflé correctement. Réparer et remplacer le pneu de route dès que possible et ranger la roue de secours en vue d'un usage ultérieur.

Attention

Si le véhicule est à quatre roues motrices et si une roue de secours de taille différente est posée, ne pas rouler en quatre roues motrices avant d'avoir fait réparer ou remplacé le pneu crevé. Le véhicule pourrait être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. N'utiliser jamais les quatre roues motrices avec une roue de secours de taille différente.

Le véhicule peut être équipé d'une roue de secours d'une dimension différente de celle des roues d'origine. Cette roue de secours a été conçue pour être utilisée sur le véhicule et il est correct de l'utiliser pour rouler. Si le véhicule est un modèle à quatre roues motrices et que la roue de secours de dimension différente est installée, conduire uniquement en mode deux roues motrices.

Lorsque la roue de secours a été installée sur le véhicule, arrêter dès que possible pour vérifier que le pneu est gonflé correctement.

Faire remonter le pneu endommagé ou dégonflé réparé ou remplacé et installé aussi rapidement que possible sur le véhicule, afin que la roue de secours soit à nouveau disponible en cas de nécessité.

Ne jamais tenter d'intervertir des pneus et des roues de dimensions différentes, car ils ne s'adapteront pas. Conserver ensemble le pneu de secours et sa roue. Si la roue de secours du véhicule est de taille différente de celle des roues d'origine, ne pas l'inclure dans la permutation des pneus.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 333.

Si la batterie (ou les batteries) du véhicule est à plat, il est possible de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manoeuvre en toute sécurité.



Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérées par l'État de Californie comme

(Suite)

Avertissement (Suite)

cancérigènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques considérées par l'État de Californie comme cancérigènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.** Se reporter à *Avertissement de la proposition 65 - Californie* ⇨ 313.



Avertissement

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

2. Si le véhicule est équipé de batteries doubles, l'utilisation de la batterie la plus proche du démarreur réduit la résistance électrique. Ceci se trouve du côté passager, à l'arrière du compartiment moteur.
3. Rapprocher les véhicules suffisamment pour que les câbles volants puissent être à la portée, mais s'assurer que les véhicules ne se touchent pas. Le cas échéant, ceci provoquerait une connexion de masse involontaire. Vous ne pourriez faire démarrer votre

véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques.

Pour éviter que les véhicules ne roulent, tirer fermement le frein de stationnement des deux véhicules qui servent au démarrage d'appoint. Mettre le levier d'une boîte automatique à la position de stationnement (P) ou celui d'une boîte de vitesses manuelle à la position de point mort (N) avant de serrer le frein de stationnement. En cas de véhicules à quatre roues motrices avec une boîte de transfert au point mort (N), s'assurer que la boîte de transfert est en prise - non au point mort (N).

Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils

(Suite)

Attention (Suite)

pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

4. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher tout accessoire inutile de la prise électrique pour accessoires. Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Ces précautions permettront d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries, ainsi que des dommages à la radio!
5. Ouvrir le capot de l'autre véhicule et en repérer les cosses positive (+) et négative (-).

La borne positive (+) est sous un couvercle en plastique rouge, près de la borne positive de la batterie. Pour découvrir la borne positive (+), ouvrir le couvercle en plastique rouge.

Pour plus d'informations sur l'emplacement des cosses positive (+) et négative (-) à distance, se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 316.

 Avertissement

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

 Avertissement

L'utilisation d'une allumette près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

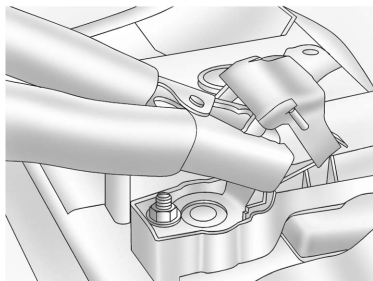
 Avertissement

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures. Garder les mains à l'écart des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

6. S'assurer que l'isolant des câbles volants n'est pas lâche ou manquant. Le cas échéant, vous pourriez recevoir un choc. Les véhicules pourraient également être endommagés.

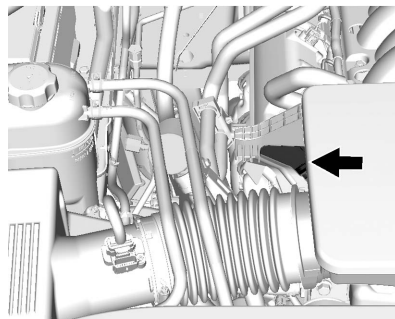
Avant de brancher les câbles, voici quelques éléments de base à connaître. Le positif (+) se raccorde au positif (+) ou à une borne positive éloignée (+) si le véhicule en dispose. Le négatif (-) est relié à une pièce métallique non peinte, lourde, du moteur ou sur une borne négative (-) éloignée, si le véhicule en possède une.

Ne pas relier une borne positive (+) à une borne négative (-) sous peine de causer un court-circuit qui pourrait endommager la batterie et d'autres pièces. Ne pas relier le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine de provoquer des étincelles.



7. Relier le câble rouge positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
8. Ne pas laisser l'autre extrémité toucher le métal. La brancher à la borne positive (+) de la bonne batterie. Utiliser la borne positive auxiliaire si le véhicule en possède une.
9. Brancher le câble négatif (-) noir à la borne négative (-) de la batterie chargée. Utiliser une borne négative (-) à distance si le véhicule en est équipé.

Ne pas laisser l'autre côté en contact avec quelque chose au cours de l'étape suivante.



10. Connecter l'autre extrémité du câble négatif (-) au support métallique boulonné au moteur du véhicule et qui soutient le résonateur, sur le véhicule avec une batterie déchargée.
11. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.
12. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Après le démarrage du véhicule en panne et avoir retiré les câbles volants, le laisser au ralenti pendant plusieurs minutes.

Remorquage du véhicule

Attention

Remorquer un véhicule en panne de manière incorrecte peut occasionner des dégâts. Les dégâts ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Ne pas accrocher ou amarrer à des éléments de la suspension. Utiliser les courroies appropriées autour des pneus pour sécuriser le véhicule.

Faire remorquer le véhicule sur un plateau de remorquage. Un véhicule de remorquage équipé d'un dispositif pour soulever les roues peut endommager le véhicule.

Consulter votre concessionnaire ou un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être remorqué.

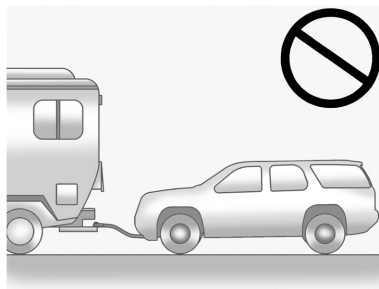
Remorquage d'un véhicule récréatif

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple une autocaravane. Les deux types les plus communs de remorquage récréatif de véhicule sont le remorquage avec barre de remorquage et le remorquage avec diabolos. Le remorquage avec barre de remorquage consiste à remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route. Le remorquage avec diabolos consiste à remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées sur un diabolos.

Suivez les instructions du fabricant du véhicule de remorquage. Consultez votre concessionnaire ou un professionnel du remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations relatives à l'équipement.

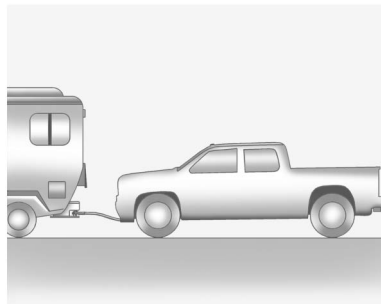
Attention

L'utilisation d'un bouclier monté à l'avant de la calandre du véhicule remorqué pourrait restreindre le flux d'air et causer des dommages à la transmission. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si vous utilisez un bouclier, n'en utiliser qu'un seul qui se fixe au véhicule de remorquage.

Remorquage pneumatique**Véhicules à deux roues motrices****Attention**

Si le véhicule à deux roues motrices est remorqué avec les quatre roues en contact avec le sol, les composants de la transmission pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Les véhicules à deux roues motrices ne devraient pas être remorqués avec les quatre roues au sol.

Véhicules à quatre roues motrices

Ne remorquer avec une barre de remorquage que les véhicules à quatre roues motrices équipés d'une boîte de transfert à deux rapports disposant de la sélection N (point mort) et quatre roues motrices gamme basse (4 ↓).

⚠ Avertissement

Si vous passez la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices à la position de point mort (N), il peut se mettre à rouler même si la boîte de vitesses est à la position point mort (P). Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Serrer le frein de stationnement avant de passer la boîte de transfert à la position point mort (N).

Pour remorquer avec une barre de remorquage :

1. Positionner le véhicule remorqué derrière le véhicule de remorquage, faisant face vers l'avant et sur une surface de niveau.
2. Attacher solidement le véhicule à remorquer au véhicule tracteur.
3. Serrer le frein de stationnement et démarrer le moteur.

Sur les véhicules équipés de frein de stationnement électrique (EPB), l'EPB ne peut être appliqué et les roues doivent être calées.

4. Engager la boîte de transfert sur la position N (point mort). Se reporter à « Déplacement sur N (point mort) » sous *Quatre roues motrices* ➔ 253. Vérifier que le véhicule est sur la position N (point mort) en déplaçant la boîte de vitesses sur R (marche arrière), puis sur D (marche avant). Aucun mouvement du véhicule ne doit être perceptible lors des déplacements du levier.
5. Engager la boîte de vitesses sur la position D (conduite). Couper le moteur. Puis engager la boîte de vitesses sur la position P (stationnement).
6. Attendre pendant au moins 10 secondes, puis redémarrer le moteur.

7. Engager la boîte de vitesses sur la position D (conduite), puis couper à nouveau le moteur.

Attention

Le fait de ne pas débrancher le câble négatif de la batterie ou de le mettre en contact avec les bornes peut endommager le véhicule.

8. Débrancher le câble négatif de la batterie à la batterie et fixer la vis et l'écrou. Couvrir la borne négative de la batterie avec un matériau non conducteur pour empêcher tout contact avec la borne négative de la batterie.
9. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Attention

Si la colonne de direction est verrouillée, le véhicule risque d'être endommagé.

10. Tourner le volant pour s'assurer que la colonne de direction est déverrouillée.
11. Un pied appuyant sur la pédale de frein, relâcher le frein de stationnement.
12. Si le véhicule est équipé de l'accès sans clé, maintenir l'émetteur RKE hors du véhicule et verrouiller manuellement les portes. Accéder au véhicule comme si la pile de l'émetteur RKE était déchargée à l'aide de la clé dans la serrure de porte.

Dételage du véhicule remorqué

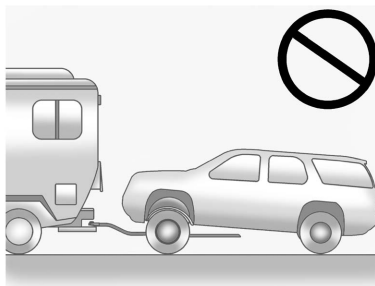
Avant de dételer le véhicule remorqué :

1. Stationner sur une surface de niveau.
2. Serrer le frein de stationnement, puis sélectionner la position de stationnement (P).
3. Brancher la batterie.
4. Appuyer sur la pédale de frein.

5. Le moteur étant arrêté, positionner le contact sur ON/RUN (contact mis/démarrage). Désengager la position N (point mort) de la boîte de transfert et engager la position 2 ↑. Se reporter à « Désengagement de la position N (point mort) » sous *Quatre roues motrices* ⇨ 253. Contacter votre concessionnaire si la boîte de transfert ne peut pas être désengagée de la position N (point mort).
6. Vérifier que le véhicule est en 2 ↑ en démarrant le moteur et en déplaçant la boîte de vitesses sur R (marche arrière), puis sur D (marche avant). Un mouvement du véhicule doit être perceptible lors des manœuvres du levier de vitesses.
7. Engager la boîte de vitesses sur la position P (stationnement) et couper le contact.

8. Désaccoupler le véhicule du véhicule tracteur.
9. Desserrer le frein de stationnement.
10. Réinitialiser tous les pré réglages perdus.
L'affichage par défaut de la température extérieure est de 0 °C (32 °F), mais est réinitialisé lors d'une utilisation normale.

Remorquage par l'avant avec chariot (roues avant soulevées du sol)



Attention

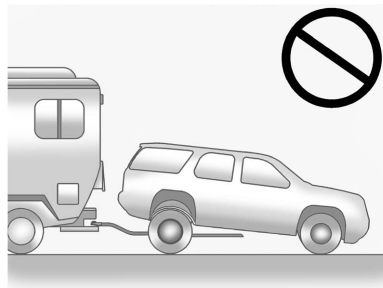
Si un véhicule à deux roues motrices est remorqué les roues arrière au sol, la boîte de vitesses pourrait être endommagée. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas remorquer le véhicule avec les roues arrière au sol.

Attention

Le remorquage d'un véhicule à quatre roues motrices avec les quatre roues au sol, ou même avec seulement deux de ses roues au sol, endommagera les organes de la transmission. Ne pas remorquer un véhicule à quatre roues motrices avec l'une de ses roues au sol.

Ce véhicule ne doit pas être remorqué avec les roues arrière au sol.

**Chariot de remorquage -
Remorquage par l'arrière
(roues arrière soulevées du
sol) - Véhicules à quatre roues
motrices**



Attention

Le remorquage d'un véhicule à quatre roues motrices avec les quatre roues au sol, ou même avec seulement deux de ses roues au sol, endommagera les organes de la transmission. Ne

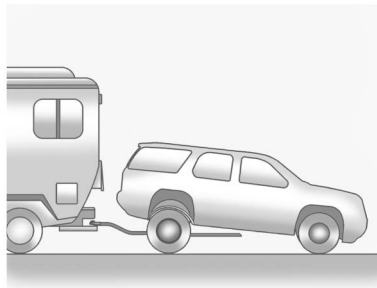
(Suite)

Attention (Suite)

pas remorquer un véhicule à quatre roues motrices avec l'une de ses roues au sol.

Ce véhicule ne doit pas être remorqué avec une de ses roues au sol.

**Chariot de remorquage -
Remorquage par l'arrière
(roues arrière soulevées du
sol) - Véhicules à deux roues
motrices**



Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière :

1. Fixer le chariot au véhicule de remorquage en suivant les instructions du fabricant du chariot.
2. Placer les roues arrière sur le chariot.
3. Serrer à fond le frein de stationnement. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement* ⇨ 258.
4. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
5. Fixer le véhicule sur le chariot selon les instructions du fabricant.
6. Utiliser un dispositif de serrage adéquat conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.
7. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Entretien de l'apparence

Soin extérieur

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 421.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages,

(Suite)

Attention (Suite)

ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Le symbole  se trouve sur tous les centres électriques du compartiment sous le capot qui ne doit pas être lavé au jet. Ceci peut causer des dégâts qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

En utilisant une station de lavage automatique, suivre les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière (option) doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer la finie ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglacant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium, chromées ou en acier inoxydable. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.
- Utiliser uniquement des solutions de nettoyage approuvées pour l'aluminium, le chrome ou l'acier inoxydable. Certains produits sont fortement

acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.

- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Nettoyage des feux extérieurs/ lentilles, emblèmes, décalques, et bandes

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants, et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les couvercles de lampe sont réalisés en plastique. Certains possèdent un recouvrement protecteur UV. Ni nettoyer, ni essuyer les couvercles secs.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.
- Solvants, alcools, carburants et autres produits de nettoyage agressifs.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.
- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyeur pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer une graisse de silicone diélectrique sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils

collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs étanchéité au moins une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirés en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 421.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyeur pour pneus.

Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus.

Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer

(Suite)

Attention (Suite)

toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et jantes — Aluminium ou chrome

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

Attention

Les roues et autres garnitures chromées peuvent être détériorées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium, de calcium ou de sodium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de

(Suite)

Attention (Suite)

poussière. Laver toujours les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

Attention

Pour éviter d'endommager la surface, ne pas utiliser de savon fort, de produits chimiques, de produits à polir abrasifs, de produits nettoyants, de brosses ou de produits nettoyants contenant de l'acide sur les roues en aluminium ou chromées. N'utiliser que des produits nettoyants approuvés. Aussi, ne jamais apporter un véhicule avec des roues en aluminium ou chromées dans un lave-auto automatique qui utilise des brosses de nettoyage à pneu en carbure de silicone. Les roues risquent d'être endommagées et

(Suite)

Attention (Suite)

les réparations ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Système de freinage

Contrôler visuellement la fixation correcte, l'absence de courbure, de fuites, de fissures, d'éraflures, etc. des conduites et flexibles de frein. Contrôler l'usure des plaquettes de frein et l'état de la surface des disques. Contrôler l'usure et l'absence de fissures des garnitures et segments des freins à tambour. Contrôler les autres pièces des freins, notamment les tambours, les cylindres de roue, les étriers, le frein de stationnement, le maître-cylindre, du réservoir de liquide de frein, des tuyaux de dépression, de la pompe à dépression électrique, y compris le support et le flexible de mise à l'air libre, le cas échéant.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Examiner la direction assistée en vérifiant l'accrochage, l'absence de griffage, de fuite, de fissures, d'effilochage, etc.

Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Pour les véhicules de la série 1500, au moins à chaque changement d'huile, lubrifier les embouts des biellettes extérieures.

Les rotules de bras de commande sur les véhicules de la série 1500 ne nécessitent aucun entretien.

Attention

La lubrification des points d'application de la direction/suspension ne doit pas se faire si la température n'est pas au moins égale à -12°C (10°F) ou plus, sinon des dommages pourraient en résulter.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barilletts de serrure, les charnières du capot, les charnières du hayon, la charnière du volet d'acier à carburant et les charnières d'étape d'assistance d'alimentation sauf les organes de plastique. Appliquer de la graisse au silicone sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre qui prolongera leur durée de vie, favorisera l'étanchéité, n'adhère pas et ne grince pas.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois par an, au printemps et en automne, utiliser de l'eau claire pour rincer tous les matériaux corrosifs du soubassement. Nettoyer à fond toutes les zones couvertes de boues et d'autres débris. En cas de marche-pieds électriques, les étirer et utiliser du lavage à haute pression pour nettoyer tous les joints et interstices.

Ne pas nettoyer directement à pression la boîte de transfert ni les joints d'étanchéité de sortie des essieux avant/arrière. Une forte pression d'eau peut briser les joints d'étanchéité et contaminer les fluides, ce qui diminue la durée de vie de la boîte de transfert et des essieux, qu'il faudra alors remplacer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de

carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les

surfaces peintes. Se reporter à « Soin de finition » précédemment dans cette section.

Soin intérieur

Pour empêcher l'abrasion dues aux particules de saleté, nettoyer régulièrement l'intérieur du véhicule. Retirer immédiatement toutes les salissures. Les journaux ou les vêtements foncés peuvent déteindre sur l'intérieur du véhicule..

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémediables.

Utiliser des produits de nettoyage spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer afin d'empêcher des dommages permanents. Appliquer directement le produit de nettoyage sur le chiffon. Ne pas vaporiser le produit de nettoyage

sur les commutateurs ou les commandes. Éliminer rapidement le produit de nettoyage.

Avant d'utiliser des produits de nettoyage, lire et suivre toutes les instructions de sécurité sur l'étiquette. Pendant le nettoyage de l'intérieur, ouvrir les portes et les glaces pour ventiler correctement.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyeurs ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser ni rasoir ni autre objet tranchant pour éliminer les impuretés des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter une surface de façon agressive ou avec une pression excessive.
- Ne pas utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyeurs liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution

savonneuse concentrée peut faire des taches et attirer la saleté. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.

- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour nettoyer, utiliser un tissu éponge imprégné d'eau. Essuyer les gouttelettes restantes avec un chiffon propre et sec. Si nécessaire, utiliser un produit pour vitres du commerce après un nettoyage à l'eau.

Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si un embout à brosse d'aspirateur est utilisé, ne l'utiliser que sur le tapis de sol.

Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saletés que possible :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Tremper d'eau ou de soda un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon microfibras est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Modifier la zone du chiffon appliquée à la salissure afin

qu'elle reste propre et d'éviter d'incruster la salissure dans le tissu.

4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas enlevée complètement, utiliser une solution savonneuse douce puis uniquement du soda ou de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage utiliser une serviette en papier pour éliminer l'excès d'humidité.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Utiliser un tissu microfibre sur les surfaces très brillantes ou les affichages du véhicule. Pour commencer, utiliser une brosse à poils doux pour enlever les saletés pouvant rayer la surface. Nettoyer ensuite doucement en frottant avec un chiffon microfibre. Ne jamais utiliser de produit à vitres ou de solvants. Laver à la main régulièrement le chiffon microfibre séparément, en utilisant du savon doux. Ne pas utiliser de décolorant ou de produit adoucissant. Rincer minutieusement et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts

Utiliser un chiffon microfibras humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibras doux trempé dans une solution savonneuse douce.

Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, vapeur, ou détachants. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyants contenant ces solvants peuvent

(Suite)

Attention (Suite)

modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts

(Suite)

Attention (Suite)

causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser de javellisant chloré. Rincez à l'eau froide, puis sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

**Avertissement**

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas

(Suite)

Avertissement (Suite)

fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Tapis de plancher**Avertissement**

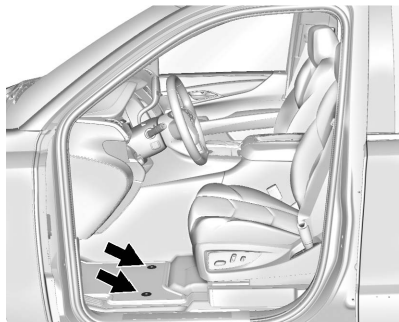
Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs :

- Les tapis de sol d'origine sont conçus pour votre véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est conseillé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement des pédales. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.
- Ne pas utiliser de tapis de plancher si le véhicule n'est pas équipé d'un dispositif de retenue de tapis de plancher du côté conducteur.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Dépose et remplacement des tapis de sol

Tirer sur l'arrière du tapis protecteur pour déverrouiller chaque dispositif de retenue et enlever le tapis.



Réinstaller le tapis en plaçant les orifices sur les dispositifs de retenue et les emboîter en place.

S'assurer que le tapis protecteur est bien fixé en place.

S'assurer que le tapis protecteur n'entrave pas le mouvement des pédales.

Entretien et maintenance

Informations générales

Informations générales 408

Maintenance et entretien de première qualité de la Cadillac

Maintenance et entretien de première qualité de la Cadillac 410

Programme d'entretien

Programme d'entretien 411

Interventions d'application spéciale

Interventions d'application spéciale 417

Maintenance et entretien supplémentaires

Maintenance et entretien supplémentaires 418

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés 421
Pièces de remplacement d'entretien 423

Dossiers de maintenance

Dossiers de maintenance 424

Informations générales

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

Attention

Les dommages dus à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ 230.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.

- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant* ⇨ 293.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux.
- Traction fréquente d'une remorque.
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive.
- Taxi, police ou livraison.

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

**Avertissement**

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Travaux d'entretien effectués par vous-même* ➔ 314.

Maintenance et entretien de première qualité de la Cadillac

Votre véhicule est accompagné de la maintenance et entretien de première qualité Cadillac. Il s'agit d'un programme de maintenance qui couvre des services de maintenance sélectionnés durant les 4 premières années ou 80 000 km (50 000 milles), le premier des deux prévalant.

La maintenance et entretien de première qualité Cadillac couvre les services de maintenance de routine, lorsque prévus conformément au guide du propriétaire, y compris :

- Changements d'huile fondé sur le système de surveillance de la durée de vie de l'huile du véhicule.

- Rotation des pneus tous les 12 000 km (7 500 milles)
- Remplacement du filtre à air du moteur.
- Remplacement du filtre à air de l'habitacle.
- Inspection multipoint du véhicule (MPVI) effectuée par un technicien qualifié

Cadillac exige que les services de maintenance et d'entretien de première qualité de Cadillac soient effectués par un concessionnaire réparateur automobile agréé de Cadillac.

Programme d'entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile moteur* ⇨ 317.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 360.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus* ⇨ 367.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ 329.

Vidange d'huile moteur

Lors de l'affichage du message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant les prochains 1 000 km/600 mi. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne pas indiquer la nécessité d'entretien du véhicule jusqu'à un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé. Votre concessionnaire dispose de techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3,000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Système de contrôle de durée d'huile* ⇨ 320.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7,500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ 367.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile moteur* ⇨ 317 et *Système de contrôle de durée d'huile* ⇨ 320.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Liquide de refroidissement* ⇨ 324.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ 329.

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Examiner visuellement les balais d'essuie-glace avant en recherchant de l'usure, des fissures et des soudures. Se reporter à <i>Soins extérieurs</i> ⇨ 397. Remplacer les balais d'essuie-glace usés ou endommagés. Se reporter à <i>Remplacement des balais d'essuie-glaces</i> ⇨ 337.• Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à <i>Pression des pneus</i> ⇨ 360.• Examiner l'usure des pneus. Se reporter à <i>Vérification des pneus</i> ⇨ 367.• Vérifier l'absence de fuites.• Examiner l'élément de filtre à air du moteur. Se reporter à <i>Filtre à air du moteur</i> ⇨ 322. | <ul style="list-style-type: none">• Inspecter le système de freinage. Voir <i>Soins extérieurs</i> ⇨ 397.• Examiner visuellement les composants de direction, suspension et châssis en recherchant des pièces endommagées, desserrées ou manquantes, ou des signes d'usure. Se reporter à <i>Soins extérieurs</i> ⇨ 397.• Graisser les composants de la suspension et de la direction toutes les deux vidanges au moins (si le véhicule est doté de raccords de graissage).• Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à <i>Vérification du système de sécurité</i> ⇨ 90. | <ul style="list-style-type: none">• Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites.• Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés.• Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à <i>Soins extérieurs</i> ⇨ 397.• Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à <i>Vérification du commutateur du démarreur</i> ⇨ 336. |
|--|--|---|

-
- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à <i>Vérification de la commande de verrouillage du passage de rapports automatique</i> ⇨ 336.• Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à <i>Vérification du frein de stationnement et du mécanisme P (Stationnement)</i> ⇨ 336. | <ul style="list-style-type: none">• Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.• Vérifier visuellement la tringle d'accélérateur en recherchant des traces d'usure, des fissures et d'autres dommages. Vérifier la capacité de maintien de l'ouverture de la tringle. Se reporter à votre concessionnaire si une intervention s'avère nécessaire. | <ul style="list-style-type: none">• Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à <i>Toit ouvrant</i> ⇨ 61.• Vérifier le fonctionnement du verrou de sécurité du pneu de rechange et lubrifier au besoin. Se reporter à <i>Changement de pneu</i> ⇨ 377. |
|--|--|---|

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (3)						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide de boîte de transfert, en cas de transmission intégrale (4WD). (4)													✓							
Remplacer les bougies. Inspecter les fils de bougie.													✓							
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (5)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (6)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (7)						✓						✓						✓		

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence.
Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule circule dans des zones de trafic intense, de qualité d'air médiocre, de niveaux de poussière élevés ou d'hypersensibilité aux allergènes environnementaux.
Un remplacement du filtre peut également être nécessaire si l'on remarque une réduction du débit d'air, un embuage des glaces ou la présence d'odeurs. Votre service local GM peut vous aider à déterminer le bon moment pour remplacer votre filtre.

(2) Vérifier toutes les conduites de carburant et de vapeur pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin.

(4) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie de la boîte de transfert. L'eau à pression élevée peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de boîte de transfert. Le liquide contaminé diminue la vie de la boîte de transfert et doit être remplacé.

(5) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 323.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(7) Ou tous les trois ans, selon la première occurrence.

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (3)						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide et le filtre de boîte automatique.						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide de boîte de transfert, en cas de transmission intégrale (4WD). (4)						✓						✓						✓		
Remplacer les bougies. Inspecter les fils de bougie.													✓							
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (5)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (6)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (7)						✓						✓						✓		

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence.

Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule circule dans des zones de trafic intense, de qualité d'air médiocre, de niveaux de poussière élevés ou d'hypersensibilité aux allergènes environnementaux.

Un remplacement du filtre peut également être nécessaire si l'on remarque une réduction du débit d'air, un embuage des glaces ou la présence d'odeurs. Votre service local GM peut vous aider à déterminer le bon moment pour remplacer votre filtre.

(2) Vérifier toutes les conduites de carburant et de vapeur pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions

poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin.

(4) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie de la boîte de transfert. L'eau à pression élevée peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de boîte de transfert. Le liquide contaminé diminue la vie de la boîte de transfert et doit être remplacé.

(5) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 323.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(7) Ou tous les trois ans, selon la première occurrence.

Interventions d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les 5 000 km/ 3,000 mi.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Soins extérieurs* ⇨ 397.

Maintenance et entretien supplémentaires

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations coûteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie 12 volt fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.
- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 421 pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.

- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairaient pendant le freinage.

- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Entretien intérieur* ⇨ 403 et *Soins extérieurs* ⇨ 397.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.

- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, leur numéro de pièce ou par leurs spécifications sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Huile moteur	Utiliser uniquement de l'huile moteur conforme à la spécification dexos1 ^{MC} de la classe de viscosité SAE correcte. Rechercher le logo d'agrément dexos1 pour une huile moteur agréée par GM. Se reporter à <i>Huile moteur</i> ⇨ 317.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL ^{MD} . Voir la rubrique <i>Liquide de refroidissement</i> ⇨ 324.
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 3 (N° de pièce GM 19299818, Canada 19299819).
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.
Boîte de vitesses automatique (8 rapports)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON ^{MD} -HP (n° de pièce GM 19300536, au Canada 19300537).
Lubrification du châssis	Lubrifiant de châssis (N° de pièce GM 12377985, Canada 88901242) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Essieu avant (4WD uniquement)	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-90 (N° de pièce GM 88900401, Canada 89021678).

Usage	Liquide/lubrifiant
Essieu arrière	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-85 (N° de pièce GM 19300457, Canada 19300458).
Boîte de transfert	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON ^{MD} -VI.
Barillets de serrure, charnières de capot, axes de charnière de porte, marchepieds électriques, charnière de hayon, tringlerie, points d'articulation de poignée de hayon extérieur et axe de trappe de carburant	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant pour bourrelet d'étanchéité (numéro de pièce GM É.-U. 3634770, Canada 10953518) ou graisse diélectrique aux silicones (numéro de pièce GM É.-U. 12345579, Canada 10953481).
Grincements des profilés d'étanchéité	Graisse synthétique au téflon, superlube (pièce GM n° 12371287, Canada 10953437).

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur	22845992	A3181C
Filtre à huile	89017525	PF63
Filtre à air de l'habitacle	22808781	CF188
Bougies	12622441	41-114
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur – 55 cm (21,7 po)	22756331	-
Côté passager - 55 cm (21,7 po)	22756331	-
Arrière — 33 cm (13,0 po)	22956295	-

Dossiers de maintenance

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les reçus d'entretien.

[illegible]

Données techniques

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)	425
Étiquette d'identification des pièces de rechange	425

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications ...	426
Acheminement de la courroie d'entraînement	428

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)



Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté gauche. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le NIV se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications* ➔ 426 pour le code-moteur du véhicule.

Étiquette d'identification des pièces de rechange

Cette étiquette apposée à l'intérieur de la boîte à gants mentionne :

- Numéro d'identification (NIV).
- La désignation du modèle.
- Des renseignements sur la peinture.
- Les options de production et les équipements spéciaux.

Ne pas retirer cette étiquette du véhicule.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

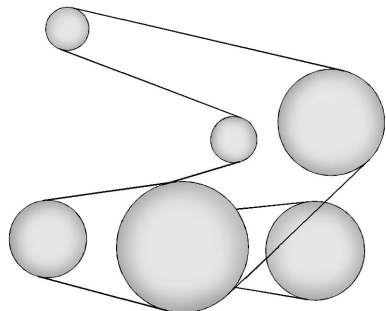
Les capacités approximatives suivantes sont données selon les systèmes de mesure métrique et anglo-saxon. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 421.

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglo-saxonnes
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement	16.5 L	17.4 pintes
Huile moteur avec filtre	7,6 L	8,0 pintes
Réservoir de carburant		
Empattement court	98.4 L	26.0 gal
Empattement long	119.2 L	31.5 gal
Liquide de boîte de transfert	1.5 L	1.6 pinte
Couple de serrage d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Écartement des électrodes
V8 6.2 L	J	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)

Acheminement de la courroie d'entraînement



Information du client

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle	429
Bureaux d'assistance à la clientèle	432
Assistance à la clientèle pour utilisateurs de téléphones à texte (TTY)	432
Centre de propriétaires en ligne	432
Assistance routière	433
Planification des rendez-vous	436
Programme de véhicule de courtoisie	436
Réparation des dégâts de collision	438
Renseignements sur la commande de guides de réparation	440
Déclaration de radiofréquence	441

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Signalement des défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis	442
Signalement des défauts compromettant la sécurité au gouvernement du Canada	442
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors	443

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée	443
Enregistreurs de données d'événement	443
OnStar ^{MD}	444
Système Infodivertissement	445

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Cadillac. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape : Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service

après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape : Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Cadillac aux États-Unis, au 1-800-458-8006. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de Cadillac du Canada au 1-888-446-2000 (en anglais).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaque fixée au coin

supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.

- Nom et adresse du concessionnaire.
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Cadillac, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE —

Propriétaires américains : General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en œuvre pour que vous soyez entièrement satisfait de votre véhicule neuf. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au programme Better Business Bureau (BBB) Auto Line^{MD} (ligne auto du bureau d'éthique commerciale) pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business
Bureau, Inc.
3033 Wilson Boulevard
Suite 600
Arlington, VA 22201

Téléphone : 1-800-955-5100
[http://www.bbb.org/council/
programs-services/
dispute-handling-and-resolution/
bbb-auto-line](http://www.bbb.org/council/programs-services/dispute-handling-and-resolution/bbb-auto-line)

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE - Propriétaires canadiens : si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, General Motors du Canada Limitée tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ

70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le service à la clientèle de Cadillac au 1-888-446-2000, ou écrire à :

Service clients de General Motors
Cadillac
General Motors du Canada Limitée
Code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Cadillac encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Cadillac, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Centre d'assistance à la clientèle
Cadillac
Cadillac Motor Car Division
P. O. Box 33169
Detroit, MI 48232-5169
www.Cadillac.com

1-800-458-8006
1-800-833-2622 (dans le cas des téléscripteurs)
Assistance routière :
1-800-224-1400

Aux Îles Vierges américaines :
1-800-496-9994

Canada

General Motors du Canada Limitée
Service clients Cadillac, code
postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-888-446-2000 (anglais/français)
Assistance routière Cadillac :
1-800-882-1112

Outre-mer

Communiquer avec les
établissements locaux de la General
Motors.

Assistance à la clientèle pour utilisateurs de téléphones à texte (TTY)

Le centre d'assistance à la clientèle Cadillac possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdit , qui sont malentendants ou qui ont des troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter   l'aide d'un

t l imprimeur, composer le :
1-800-833-2622. Les utilisateurs de
t l imprimeurs au Canada peuvent
composer le 1-800-263-3830.

Centre de propri taires en ligne

Exp rience du propri taire en ligne ( tats-Unis) my. cadillac.com

L'exp rience en ligne d'un
propri taire de Cadillac permet
d' tablir une relation avec Cadillac
et de conserver des renseignements
importants sur le v hicule dans un
seul endroit.

Avantages des membres

 **(Information sur le v hicule) :**
T l charger des guides du
propri taire et visionner des vid os
Comment faire sur les v hicules.

 **(Information sur l'entretien) :**
Consulter des programmes
d'entretien, des alertes et les
informations de diagnostic

embarqué du véhicule OnStar et programmer des rendez-vous pour entretien.

 **(Historique d'entretien) :**
Consulter les dossiers d'entretien imprimables consignés par le concessionnaire et des dossiers d'entretien auto-enregistrés.

 **(Informations sur le concessionnaire favori) :**
Sélectionner un concessionnaire et consulter son emplacement sur une carte, ses numéros de téléphone et ses heures d'ouverture.

 **(Informations sur le suivi de la garantie) :** Effectuer votre suivi de l'information de garantie du véhicule.

 **(Information de rappel) :**
Consulter les rappels en cours ou rechercher par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Numéro d'identification du véhicule (NIV)* ➔ 425.

 **(Autre information sur le compte) :** Consulter des informations sur le compte de la carte GM, de la radio satellite SiriusXM (selon l'équipement), et OnStar.

 **(Soutien en ligne direct) :**
Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter my.cadillac.com pour enregistrer le véhicule.

Centre des propriétaires Cadillac (Canada) **cadillacowner.ca**

Visiter le Centre des propriétaires de Cadillac :

- Clavarder en ligne avec des conseillers.
- Trouver des ressources pour le propriétaire, comme la fin de location, le financement et l'information sur la garantie.
- Récupérer des articles, jeux, conseils et galeries multimédias préférés dans les sections Articles vedettes et Entretien des véhicules.

- Télécharger les guides du propriétaire.
- Trouver les services de maintenance recommandés par Cadillac.

Assistance routière

États-Unis/Canada :
1-800-882-1112.

Utilisateurs de téléimprimeur (TTY)
(États-Unis uniquement) :
1-888-889-2438.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Appel en vue d'une intervention

Lors de l'appel aux services routiers, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile.
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel.
- Emplacement du véhicule.

- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule.
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN), et date de livraison du véhicule.
- Description du problème.

Couverture

Les services sont fournis pour toute la durée de la garantie du groupe motopropulseur.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée de véhicule neuf. General Motors Amérique du Nord et Cadillac se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

General Motors Amérique du Nord et Cadillac se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Privilèges du propriétaire Cadillac^{MC}

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.

- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Cadillac le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance n'est pas fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par un pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il vous incombe de réparer ou de remplacer le pneu s'il n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.

- **Indemnités d'interruption de voyage et service** : Si votre voyage est interrompu en raison d'une défaillance de garantie, les dépenses qui en découlent peuvent vous être remboursées durant la période de garantie du groupe motopropulseur. Sont pris en charge l'hôtel, les repas et la location de voiture, ainsi que les dépenses engagées pour ramener le véhicule au client, dans la limite de 805 km (500 mi).

Service de dépannage routier par un technicien Cadillac (États-Unis uniquement)

Le Service de dépannage routier exceptionnel de Cadillac est bien plus qu'un simple club automobile ou qu'un simple service de remorquage. Il offre à chaque propriétaire américain de Cadillac la possibilité de communiquer avec un conseiller Cadillac et, lorsque c'est possible, un technicien expérimenté d'un concessionnaire Cadillac, qui peut effectuer des réparations sur place.

Un technicien se déplacera jusqu'à vous si vous vous trouvez dans un rayon de 30 milles d'un concessionnaire Cadillac participant. Si vous êtes situé au-delà de ce rayon, nous ferons en sorte que votre voiture soit remorquée jusqu'au concessionnaire Cadillac le plus proche. Chaque technicien de Cadillac se déplace dans un véhicule spécialement équipé, qui comporte les pièces et les outils nécessaires pour effectuer la plupart des réparations sur la route.

Services non compris dans les services de dépannage routier

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction.
- Amendes légales.
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction.

L'entretien n'est pas fourni si un véhicule se trouve dans une zone non accessible au véhicule d'entretien ou n'est pas sur une route publique régulièrement empruntée ou entretenue, comme les routes verglacées et en hiver. L'utilisation hors-route n'est pas couverte.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant** : le remboursement va jusqu'à 7 litres. La livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage** : l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Couverture et services en cas d'interruption de voyage** : pré-autorisation, reçus détaillés d'origine et copie des bons de réparation. Lorsque l'autorisation est reçue, le conseiller de l'assistance routière vous

contactera pour fixer un rendez-vous et vous expliquer comment recevoir le paiement.

- **Service alternatif** : si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 \$CAN, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main-d'œuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Planification des rendez-vous

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en

avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de véhicule de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous

offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien sous garantie peut généralement être effectué pendant que vous attendez. Mais cela ne vous est pas possible, votre concessionnaire peut vous proposer les options de transport suivantes :

Service de navette

Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si des réparations de nuit sous garantie sont nécessaires et que les transports publics sont utilisés, les frais doivent être pris en charge sur présentation des reçus originaux et sans dépasser le montant maximum autorisé par GM pour le service de navette. Si des clients aux États-Unis organisent leur propre transport, un remboursement limité aux dépenses raisonnables de carburant peut être accordé. Les

montants réclamés doivent refléter les coûts réels et faire l'objet de reçus originaux. Consulter votre concessionnaire pour toute information.

Voiture-clientèle ou de location

Pour une réparation sous garantie jusqu'au lendemain, le concessionnaire peut fournir un véhicule de courtoisie disponible ou rembourser la location d'un véhicule. Le remboursement est limité et doit faire l'objet de reçus originaux, ainsi que d'un accord signé et complété, et être conforme aux exigences de l'état/la province, locales et du fournisseur du véhicule de location. Les conditions peuvent varier et comprendre des exigences d'âge minimum, une assurance, carte de crédit, etc. Les frais supplémentaires tels que les frais de carburant, taxes, prélèvements, frais d'utilisation, kilométrage excessif ou location après la fin de la réparation sont également de votre responsabilité.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Toutes les options du programme telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles chez tous les concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour une disponibilité particulière.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation des dégâts de collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte par cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des

problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protéger l'investissement que vous avez réalisé lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations grâce à l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription à une assurance, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisager de vous tourner vers une autre compagnie d'assurance.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Assistance routière*
 ⇨ 433.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur.
- Numéro de permis de conduire du conducteur.
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire.
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule.
- Marque, modèle et année modèle du véhicule.
- Numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Compagnie d'assurance et numéro de la police.
- Description générale des dommages de l'autre véhicule.

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?*

➔ 97.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre

compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Renseignements sur la commande de guides de réparation

(États-Unis et Canada uniquement)

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien de moteurs, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, direction, carrosserie, etc.

Bulletins techniques

Les bulletins techniques fournissent l'information d'entretien technique supplémentaire permettant d'effectuer l'entretien des voitures et camions General Motors. Chaque bulletin comprend les directives pour aider à diagnostiquer et à faire l'entretien du véhicule.

Information du propriétaire

Les publications pour le propriétaire sont écrites spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement

du véhicule. Le guide du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Portefeuille, guide du propriétaire et manuel de garantie.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL :
35.00 \$ – 40.00 \$ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Sans pochette : guide du propriétaire seulement.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL :
25.00 \$ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Modèles courants et antérieurs

Les bulletins techniques et les manuels de réparation sont disponibles pour les véhicules GM courants et antérieurs.

COMMANDER SANS FRAIS :
1-800-551-4123 du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. à l'adresse : www.helminc.com.

Ou écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Prix susceptible d'être modifié sans préavis et sans obligation. Accorder assez de temps pour la livraison.

Tous les prix indiqués sont exprimés en devise américaine. Établir les chèques en devise américaine.

Déclaration de radiofréquence

Ce véhicule est équipé de systèmes à fréquence radio conformes à la Partie 15/Partie 18 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et aux normes d'Industrie du Canada RSS-GEN/210/216/220/251/310, ICES-001.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Signalement des défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de

véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour entrer en contact avec NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); visiter le site <http://www.safercar.gov> ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S. E.
Washington, D. C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site <http://www.safercar.gov>.

Signalement des défauts compromettant la sécurité au gouvernement du Canada

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'une défectuosité compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que General Motors of Canada Limited. Appeler Transport Canada au 1-800-333-0510 ou envoyer un courriel à l'adresse :

Transport Canada
Road Safety Branch
80, rue Noël
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Appeler le 1-800-458-8006 ou écrire à :

Centre d'assistance à la clientèle
Cadillac
Cadillac Motor Car Division
P. O. Box 33169
Detroit, MI 48232-5169

Au Canada, appeler le
1-888-446-2000 ou écrire à :

Centre d'assistance à la clientèle
Cadillac du Canada, code postal :
CA1-163-005
General Motors du Canada Limitée
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule. Certains modules peuvent également mémoriser des données

sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou

égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein; et,
- Vitesse du véhicule.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Remarque

Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres

parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent

également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar^{MD}

Si le véhicule est doté du système OnStar^{MD} et en cas d'abonnement actif, des données supplémentaires peuvent être collectées via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; et, dans certains cas, à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Voir *Informations supplémentaires sur OnStar* ⇨ 451.

Système Infodivertissement

L'utilisation du système de navigation peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

OnStar

Aperçu OnStar

Aperçu OnStar 446

Services OnStar

Urgence 447
Sécurité 448
Navigation 448
Connexions 449
Diagnostics 451

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Informations supplémentaires
au sujet d'OnStar 451

Aperçu OnStar



 Bouton de commande vocale

 Bouton bleu OnStar

 bouton d'urgence rouge

Ce véhicule peut être équipé d'un système embarqué le plus complet qui peut se connecter en direct à un conseiller OnStar pour toute question relative à une urgence, la sécurité, la navigation, les connexions et les services de diagnostics. Les services OnStar peuvent nécessiter un abonnement payant et un forfait de données. Le fonctionnement efficace d'OnStar nécessite la batterie et le système électrique du véhicule, un service de téléphonie cellulaire et des signaux satellites GPS disponibles et opérationnels. OnStar agit comme lien avec les services

publics d'urgence actuels. OnStar peut collecter des informations vous concernant et sur votre véhicule, y compris les informations de localisation. Consulter les conditions générales et la déclaration de confidentialité de OnStar pour plus de détails, y compris les limitations du système sur www.onstar.com (États-Unis) sur www.onstar.ca (Canada).

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.
- Éteinte : le système est désactivé. Appuyer à deux reprises sur  pour communiquer avec un conseiller OnStar.

Appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Appuyer sur  pour :

- Lancer un appel, terminer un appel ou répondre à un appel entrant.
- Lancer des commandes de téléphonie mains libres OnStar.
- Lancer des commandes vocales de navigation OnStar pas à pas.
- Obtenir le nom du point d'accès Wi-Fi^{MD} ou le SSID et le mot de passe, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Obtenir des directions de conduite.

- Recevoir un diagnostic de vérification des systèmes d'exploitation clés du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.
- Gérer les paramètres du Wi-Fi, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour obtenir une connexion prioritaire avec un conseiller OnStar disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo difficile ou d'autres situations critique et pour trouver des itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Urgence

Les services d'urgence nécessitent un abonnement OnStar actif (sauf abonnement de base). Grâce à la réaction automatique en cas d'accident, les capteurs intégrés peuvent alerter automatiquement un conseiller OnStar spécialement formé qui est immédiatement connecté avec le véhicule pour aider.

Appuyer sur  pour se connecter prioritairement à un conseiller OnStar qui peut contacter les services d'urgence, les diriger vers votre emplacement exact et relayer des informations importantes.

Avec l'assistance OnStar en situation critique, des conseillers OnStar spécialement formés sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine, pour fournir un point de contact central, une assistance et des information pendant une situation critique.

Avec l'assistance routière, des conseillers peuvent repérer un prestataire de service à proximité pour vous aider en cas de pneu à plat, pour une batterie de secours ou un réservoir d'essence vide.

Sécurité

Selon l'équipement, OnStar fournit ces services :

- Avec l'assistance en cas de vol de véhicule, des conseillers OnStar peuvent utiliser un GPS pour localiser le véhicule et aider les autorités à le retrouver rapidement.
- Avec le blocage d'allumage à distance, selon l'équipement, OnStar peut empêcher le moteur de redémarrer.
- Avec le Ralentissement de véhicule volé, selon l'équipement, OnStar peut collaborer avec les forces de police pour ralentir progressivement le véhicule.

Navigation

La navigation OnStar nécessite un plan d'abonnement OnStar spécifique.

Appuyer sur  pour recevoir un service d'orientation pas à pas ou le faire envoyer sur l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé.

Navigation pas-à-pas

1. Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller.
2. Demander des directions à télécharger sur le véhicule.
3. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

Annuler l'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

2. Dire « Annuler l'itinéraire. ». Le système répond : « voulez-vous annuler des directions? »
3. Dire « Oui ». Le système répond : « OK, demande complétée, merci, au revoir ».

Itinéraire prévu

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Itinéraire prévu ». Le système répond avec les trois prochaines manoeuvres.

Répéter

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Répéter ». Le système réagit avec la dernière direction donnée puis répond « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

Dire la Destination

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Dire la Destination ». Le système répond en indiquant l'adresse et la distance jusqu'à la destination, puis ajoute « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

Téléchargement de destination

Les abonnés peuvent faire envoyer des directions sur l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé.

Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger des directions sur le système de navigation du véhicule, selon l'équipement. À la fin de l'appel, l'écran de navigation donnera les instructions pour commencer les directions de conduite. Les itinéraires envoyés sur l'écran de navigation ne peuvent être annulés que par le système de navigation.

Consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Connexions

Les services OnStar suivant permettent de rester connecté.

Pour les cartes de couverture, consulter www.onstar.com (E.U.) ou www.onstar.ca (Canada).

Point d'accès au Wi-Fi^{MD} OnStar (selon l'équipement)

Le véhicule peut être équipé d'un point d'accès au Wi-Fi intégré qui permet d'accéder à Internet et au contenu web avec une vitesse LTE de 4G. Il est possible de connecter jusqu'à sept dispositifs mobiles. Un programme de données est nécessaire. N'utiliser les commandes à bord que lorsque cela est possible en toute sécurité.

1. Pour retrouver des informations de point d'accès en Wi-Fi, appuyer sur , attendre l'invite, puis dire « Wi-Fi

settings » (paramètres Wi-Fi). Sur certains véhicules, appuyer sur Paramètres Wi-Fi à l'écran.

2. Les paramètres Wi-Fi affichent le nom du point d'accès en Wi-Fi (SSID), le mot de passe et, sur certains véhicules, le type de connexion (pas de connexion Internet, 3G, 4G, LTE 4G) et la qualité du signal (faible, bonne, excellente).
3. Pour modifier le SSID ou le mot de passe, appuyer sur  ou appeler le 1-888-4ONSTAR pour communiquer avec un conseiller.

Application RemoteLink^{MD} d'OnStar (selon l'équipement)

Télécharger l'application mobile OnStar RemoteLink pour sélectionner des dispositifs mobiles Apple^{MD} iOS, Android^{MC}, BlackBerry^{MD} ou Windows^{MD}. Les abonnés à OnStar peuvent accéder aux services suivants à partir d'un dispositif mobile :

- Démarrer/arrêter le véhicule à distance, s'il en est équipé d'usine.

- Verrouiller/déverrouiller les portes, si le véhicule est équipé de serrures automatiques.
- Activer l'avertisseur sonore et les feux.
- Vérifier le niveau de carburant du véhicule, la durée de vie de l'huile ou la pression des pneus, s'il est équipé en usine du système de surveillance de la pression des pneus.
- Envoyer des directions au véhicule.
- Repérer le véhicule sur une carte (marché des États-Unis uniquement).
- Activer/désactiver le point d'accès Wi-Fi du véhicule, gérer les paramètres et surveiller la consommation de données, selon l'équipement.

Pour des informations et la compatibilité du OnStar RemoteLink, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Services à distance

Contactez un conseiller OnStar pour déverrouiller les portes ou activer l'avertisseur sonore et faire clignoter les feux.

OnStar à votre service

Les conseillers OnStar peuvent proposer des offres spéciales des restaurants et des revendeurs sur votre itinéraire, vous aider à trouver des hôtels ou à réserver une chambre.

Téléphonie mains libres OnStar

Passer et recevoir des appels avec le service d'appel sans fil intégré qui requiert des minutes disponibles.

Lancer un appel

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Appeler ». Le système répond « Appeler. Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur à appeler ».

3. Dire le numéro entier sans interruption, incluant un « 1 » et le code régional. Le système répond : « D'accord pour l'appel ».

Appel d'urgence 911

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Appeler ». Le système répond « Appeler. Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur à appeler ».
3. Dire « 911 » sans pause. Le système répond : « 911 ».
4. Dire « Appeler ». Le système répond : « Ok, 911 en composition ».

Retrouver mon numéro

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Mon numéro ». Le système répond : « Votre numéro d'appel de téléphonie mains libres OnStar est... ». Ensuite, dire le numéro.

Fin d'appel

Appuyer sur . Le système répond : « Appel terminé ».

Vérifier les minutes et l'expiration

Appuyer sur  et dire « Minutes » puis « Vérifier » pour vérifier combien de minutes restent et leur date d'expiration.

Diagnostics

Les diagnostics avancés présentent l'état des systèmes clés du véhicule dans un courriel mensuel ou en appuyant sur . Des alertes de diagnostic en temps réel peuvent être envoyées par courriel ou texto.

La fonction d'alertes proactives (si disponible) peut aider à prévoir et indiquer des problèmes de maintenance potentiels à venir sur des composants sélectionnés du véhicule avant qu'ils ne deviennent urgent.

OnStar peut également surveiller et indiquer la pression des pneus, si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Informations supplémentaires au sujet d'OnStar

Messages audio à bord

Les messages audio peuvent donner des informations importantes aux moments suivants :

- Avant l'achat du véhicule.
Appuyer sur  pour configurer un compte.
- Avec le plan de base OnStar, tous les 60 jours.
- Après un changement de propriétaire et à 90 jours.

Service de transfert

Appuyer sur  pour demander des renseignements sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut annuler ou modifier des informations de compte.

Vente/Transfert du véhicule

Appeler immédiatement le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour mettre fin à vos services OnStar si le véhicule est cédé, vendu, transféré, ou si le bail se termine.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur  et suivre les consignes pour parler à un conseiller dès que possible. Le conseiller de mettre à jour les dossiers du véhicule et expliquera les options de services OnStar.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les diagnostics avancés, les services à distance, l'assistance routière, la navigation pas à pas et la téléphonie mains-libres sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar

ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, une description complète des services OnStar, les limitations du système et les conditions générales OnStar :

- Appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur  pour parler à un conseiller.

Les services OnStar ne peuvent pas fonctionner sauf si le véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone, le fournisseur de service sans fil doit aussi disposer de la couverture, de la capacité de réseau, de la réception et de la technologie compatible avec les services OnStar. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut

fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Les services OnStar peuvent ne peuvent pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, les services OnStar peuvent ne peuvent pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle de OnStar — tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil — peuvent empêcher le service.

Voir *Déclaration de fréquences radio*
⇨ 441.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider les abonnés dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur  pour aider à :

- Localiser une station-service avec préposé au service de carburant.
- Rechercher un hôtel, un restaurant, etc. puis remplir les conditions d'accessibilité.
- Indiquer la direction de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un NIP est nécessaire pour accéder à certains services OnStar. Le NIP devra être changé lors du premier entretien avec un conseiller. Pour changer le NIP OnStar, contactez un conseiller OnStar en appuyant sur  ou en composant le 1-888-4ONSTAR.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie du véhicule.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur  et demander à parler à un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

Le OnStar ne peut pas effectuer un déverrouillage des portes à distance ou une assistance en cas de vol du véhicule si le véhicule a été arrêté pendant cinq jours de suite sans aucun cycle d'allumage. Si le véhicule n'a pas été démarré pendant cinq jours, OnStar peut contacter l'assistance routière ou un serrurier pour vous permettre d'accéder au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels et dans les passages souterrains, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant,

OnStar peut éprouver des difficultés pour identifier l'emplacement exact.

- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

La réception cellulaire est nécessaire pour que le OnStar envoie des signaux à distance vers le véhicule. Ne placer aucun objet

sur ou près de l'antenne pour ne pas bloquer la réception des signaux cellulaires et GPS.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter.

Appuyer sur  pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique complémentaire

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique après-vente* ➔ 310. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Mises à jour logicielles du véhicule

OnStar ou GM peuvent fournir à distance des mises à jour logicielles ou des changements au véhicule, sans préavis ni consentement préalable. Ces mises à jour ou ces changements peuvent renforcer ou maintenir la sécurité, le fonctionnement du véhicule ou les systèmes du véhicule. Les mises à jour logicielles ou les changements peuvent affecter ou supprimer des données ou des réglages enregistrés dans le véhicule, tels que des étiquettes de contacts de téléphonie mains libres OnStar, des

destinations de navigation enregistrées, ou des stations radio pré-réglées. Ni OnStar ni GM ne sont responsable pour des données ou des paramètres affectés ou supprimés. Ces mises à jour ou ces modifications peuvent également recueillir des informations personnelles. Cette collecte est décrite dans la déclaration de confidentialité de OnStar ou diffusée séparément au moment de l'installation. Ces mises à jour ou ces changements peuvent mettre automatiquement le système en communication avec les serveurs GM pour recueillir des informations sur l'état des systèmes du véhicule, identifier si des mises à jour ou des changements sont disponibles, ou fournir des mises à jour ou des changements. Un accord OnStar actif constitue un consentement à ces mises à jour ou changements logiciels et l'accord pour que OnStar ou GM puisse les fournir à distance au véhicule.

Vie privée

La version complète de la déclaration de confidentialité d'OnStar est consultable sur www.onstar.com (États-Unis), ou sur www.onstar.ca (Canada). Nous vous recommandons de la lire. Si vous avez des questions, composez le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou appuyez sur  pour parler à un conseiller. Les utilisateurs de communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises via les communications cellulaires sans fil ne peut pas être assurée. Des tiers peuvent illégalement intercepter ou accéder à des transmissions et des communications privées sans consentement.

OnStar - Reconnaissances du logiciel

Certains composants OnStar comprennent le logiciel libcurl et unzip ainsi que d'autres logiciels tiers. Ci-dessous figurent les avis et les licences connexes aux logiciels libcurl et unzip ainsi qu'aux logiciels tiers, veuillez consulter les sites

<http://www.lg.com/global/support/opensource/index> et <https://www.onstar.com/us/en/support/getdocuments.html>

libcurl :

AVIS DE COPYRIGHT ET D'AUTORISATION

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

Tous droits réservés.

L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel, à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est accordée à condition que l'avis de copyright ci-dessus et que le présent avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies du logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS PARTIES. LES

AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION OU DOMMAGES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE ACTION PRÉJUDICIABLE, DUS OU LIÉS À CE LOGICIEL OU RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

Sous réserve des dispositions du présent avis, le nom d'un détenteur du copyright ne doit pas être utilisé pour annoncer ou promouvoir la vente, l'utilisation ou toute autre activité liée à ce Logiciel sans l'autorisation écrite préalable dudit détenteur.

unzip :

Il s'agit de la version 10-Fév-2005 du copyright et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être disponible sur le site <ftp://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html> à une date indéterminée.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP.
Tous droits réservés.

Pour les besoins de ce copyright et de cette licence, « Info-ZIP » est défini comme comprenant l'ensemble des personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-Loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White.

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. En aucun cas, Info-ZIP ou ses collaborateurs ne pourront être tenus responsables des dommages directs, indirects,

accessoires, spéciaux ou conséquents découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel.

Quiconque est autorisé à utiliser ce logiciel à toute fin, y compris pour des applications commerciales, de même qu'à le modifier et à le redistribuer librement, à condition de se soumettre aux restrictions suivantes :

1. Le code source redistribué doit reproduire le copyright, la définition, l'avis de non responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions.
2. Les redistributions au format binaire (exécutables compilés) doivent reproduire le copyright, la définition, l'avis de non-responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions dans la documentation et/ou dans tout autre matériel livré avec la distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un exécutable UnZipSFX binaire standard (notamment SFXWiz)

faisant partie d'une archive d'auto-extraction; cette redistribution est autorisée sans inclure la présente licence, à condition que la bannière SFX normale n'ait pas été enlevée de l'exécutable binaire ou désactivée.

3. Les versions modifiées - notamment, mais sans s'y limiter, ports de communication vers de nouveaux systèmes d'exploitation, ports de communication existants avec nouvelles interfaces graphiques, et versions de bibliothèque dynamique, partagée ou statique - doivent être clairement indiquées comme telles et ne doivent pas être présentées de manière inexacte comme étant le code source d'origine. Ces versions modifiées ne doivent pas non plus être présentées de manière inexacte comme étant des versions Info-ZIP, y compris, mais sans s'y limiter, l'étiquetage des versions modifiées sous les noms

« Info-ZIP » (ou toute variante en découlant, y compris, mais sans s'y limiter, l'usage de majuscules différentes), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans l'autorisation expresse de Info-ZIP. Par ailleurs, ces versions modifiées ne doivent pas présenter à tort l'utilisation des Zip-Bugs ou des adresses électroniques Info-ZIP ou des URL Info-ZIP.

4. Info-ZIP conserve le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip » et « MacZip » pour ses propres versions de code source et exécutable binaire.

Index

A

Accélérateur et pédale de frein ajustable	236
Accessoires et modifications	313
Achat de pneus neufs	370
Acheminement de la courroie d'entraînement, Moteur	428
Acheminement, Courroie d'entraînement du moteur	428
Active Fuel Management ^{MD} (gestion active de carburant)	244
Affichage à tête haute	165
Aide au démarrage en côte (HSA)	261
Aide au démarrage, côtes	261
Alarme Sécurité du véhicule	51
Alerte de changement de voie (LCA)	288
Alimentation	
Glaces	58
Prises	140
Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP)	241
Protection, batterie	204
Réglage du siège	65

Alimentation (suite)	
Rétroviseurs	55
Serrures de porte	44
Alimentation des accessoires ...	241
Allume-cigarette	143
Ampoules de rechange	340
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)	113
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	262
Aperçu OnStar ^{MD}	446
Appel de phares	198
Appuie-têtes	64
Assistance à la clientèle	432
Bureaux	432
Utilisateurs de téléimprimeur (TTY)	432
Assistance au maintien de trajectoire (LKA)	291
Assistance routière	433
Attention, danger et avertissement	3
Automatique	
Commande de niveau	265
Liquide de boîte de vitesses	321
Serrures de porte	45

Automatique (suite)	
Système de phares	199
Transmission	246
Avertissement	
Angle mort (SBZA)	288
Attention et danger	3
Changement de voie	288
Changement de voie (LDW)	291
Témoin du système de freinage	154
Avertissement d'angle mort (SBZA)	288
Avertissement de changement de voie (LDW) ...	291
Avertissement sur la proposition 65, Californie	313, 333, 388
Avertissement sur proposition 65 - Californie	313, 333, 388
Avertissements	
Feux de détresse	200
B	
Batterie	
Gestion de la charge	203
Messages de tension et de charge	169

Batterie (suite)	
Protection de l'alimentation ...	204
Batterie - Amérique du Nord	333, 388
Bébés et jeunes enfants, sièges pour enfants	108
Boîte à gants	129
Boîte de transfert	253
Boîte de vitesses automatique	
Mode manuel	249
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage	336
Bouches d'aération	214
Boussole	138
Messages	170
C	
Cache-caisse	
Espace de chargement	131
Californie	
Exigences en matière de carburant	294
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate	313
Capacités et spécifications	426
Capot	315

Caractéristiques	
Mémoire	15
Carburant	293
Additifs	295
Conduite économique	30
Exigences en Californie	294
Gestion active	244
Indicateur	148
Messages du système	173
Pays étrangers	295
Remplissage d'un bidon de carburant	297
Remplissage du réservoir	295
Témoin de bas niveau de carburant	160
Ceinture-baudrier	83
Ceintures de sécurité	81
Ceinture-baudrier	83
Entretien	90
Messages	178
Port adéquat des ceintures de sécurité	82
Rallonge	89
Rappels	149
Remplacement après une collision	90
Utilisation pendant la grossesse	89

Cendriers	144	Commande		Conduite (suite)	
Centralisateur informatique		Traction et stabilité		Contrôle d'un dérapage sur	
de bord (CIB)	162	électronique	262	l'accotement	220
Centre d'aide en ligne à la		Commande de climatisation		Défensive	218
clientèle	432	automatique à deux zones	206	Ébriété	218
Chaînes, Pneu	375	Commande de niveau		Hiver	228
Changement de vitesse		Automatique	265	Hors route	221
En stationnement	242	Commandes de feux		Limites de charge du	
Sortie de la position de		extérieurs	195	véhicule	230
stationnement	243	Compartiments		Perte de contrôle	220
Charge sans fil	142	Rangement	128	Pour une meilleure	
Chargement		Compartiments de		économie de carburant	30
Sans fil	142	rangement	128	Routes onduleuses et de	
Chauffant		Accoudoir	130	montagne	227
Sièges arrière	73	Boîte à gants	129	Si le véhicule est coincé	229
Volant	135	Cache-bagages	131	Systèmes d'assistance	283
Chaussées		Console centrale	130	Conduite défensive	218
Chaussées humides	226	Lunettes de soleil	129	Connexions	
Circuit de refroidissement	323	Porte-bagages de toit	132	OnStar ^{MD}	449
Messages du moteur	171	Tableau de bord	128	Connexions OnStar ^{MD}	449
Classification uniforme de la		Compteur de vitesse	148	Contrôle du véhicule	219
qualité des pneus	372	Compteur journalier	148		
Clés	32	Compteur kilométrique	148	D	
Clignotants	200	Journalier	148	Danger, Avertissements et	
Clignotants, feux de détresse	200	Conduite		Attentions	3
Combiné d'instruments	145	Caractéristiques et conseils		Déclaration de fréquence	
Combiné, instruments	145	de remorquage	298	Radio	441
		Chaussées mouillées	226		

Déclaration des défauts compromettant la sécurité	
General Motors	443
Gouvernement canadien	442
Gouvernement des États-Unis	442
Démarrage à distance du véhicule	41
Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord	388
Démarrage du moteur	239
Diagnostics	
OnStar ^{MD}	451
Diagnostics OnStar ^{MD}	451
Direction	219
Commandes au volant	134
Réglage du volant	134
Volant chauffant	135
Dispositif antidémarrage	54
Dispositif d'ouverture de porte de garage	190
Programmation	190
Dispositif de chauffage	
Moteur	240
Dispositifs de retenue	
Où installer	112
Distraction au volant	217

E	
Éclairage	
Appel de phares	198
Circulation de jour (FCJ)	198
Commande d'éclairage	201
Commandes extérieures	195
de virage	201
Diode	339
Entrée	203
Inverseur feux de route/ feux de croisement	198
Lecture	202
Messages	174
Plafonnier	202
Plaque d'immatriculation	340
Rappel d'extinction des feux extérieurs	197
Rappel de système en fonction	161
Sortie	203
Témoin de panne	152
Éclairage d'entrée	203
Éclairage de sortie	203
Éclairage par diode	339
Emergency (urgences)	
OnStar ^{MD}	447
Enfants plus âgés, sièges pour enfants	106

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée	443
Enregistrements	
Maintenance	424
Enregistreurs de données d'événement	443
Entretien	
Accessoires et modifications	313
Dossiers de maintenance	424
Étiquette d'identification des pièces	425
Maintenance, Informations générales	408
Planification des rendez-vous	436
Renseignements sur la commande de publications	440
Travaux par le propriétaire	314
Entretien de l'apparence	
Extérieur	397
Intérieur	403
Entretien du véhicule	
Pression des pneus	360
Entretien et soin	
Supplémentaire	418

Entretiens

Application spéciale	417
Équipement de remorquage	306
Équipement électrique complémentaire	310
Espace de chargement Cache-caisse	131
Espace de rangement arrière ...	130
Essieu arrière	335
Verrouillage	265
Essieu arrière verrouillable	265
Essieu avant	334
Essuie-glaces Lave-glace arrière	137
Étalonnage	138
Étiquette, Paroi latérale du pneu	355
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate, Californie	313

F

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement	245
Feux de circulation de jour (FCJ)	198
Feux de détresse	200
Feux de virage	201

Filtre à air de l'habitacle	214
Filtre à air, habitacle	214
Filtre à air, Moteur	322
Filtre, Filtre à air du moteur	322
Fixation des sièges pour enfants	122, 124
Fonctionnement à grande vitesse	362
Fonctions de mémorisation	15
Frein de stationnement électrique	259
Freinage	219
Freins	330
Antiblocage	257
Assistance	261
Liquide	331
Messages du système	169
Pédale et papillon des gaz réglable	236
Stationnement	258
Stationnement, électrique	259
Témoin du système	154
Fréquences radio : déclaration	441
Fusibles	341

Fusibles (suite)

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments	346, 348
Bloc-fusibles de coffre	350
Bloc-fusibles de compartiment moteur	342

G

Glaces	58
Alimentation	58
Messages	182
Grossesse, utilisation des ceintures de sécurité	89

H

Hayon	46
Heure	139
Hiver Conduite	228
Horloge	139
Hors route	221
Conduite	221
Récupération	220
Huile Indicateur d'usure d'huile à moteur	320
Messages	172
Moteur	317

Huile (suite)	
Témoin de pression	159

I	
Indicateur d'obstacle devant le véhicule	157
Infodivertissement	205
Information complémentaire OnStar ^{MD}	451
Information complémentaire au sujet d'OnStar ^{MD}	451
Information du client	
Renseignements sur la commande de guides de réparation	440
Informations générales	
Entretien du véhicule	312
Entretien et maintenance	408
Remorquage	298
Interventions d'application spéciale	417
Introduction	2

J	
Jauges	
Carburant	148
Compteur de vitesse	148
Compteur journalier	148
Compteur kilométrique	148

Jauges (suite)	
Tachymètre	148
Témoins et indicateurs	144
Température du liquide de refroidissement du moteur ...	149

K	
Klaxon	135

L	
Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager	151
Lampes de lecture	202
LATCH, Ancrages inférieurs et attaches pour enfants	113
Lave-glace/essuie-glace de lunette arrière	137
Liquide	
Boîte de transfert à quatre roues motrices	253
Boîte de vitesses automatique	321
Freins	331
Rondelle	329
Liquide de lave-glace	
Messages	182

Liquide de refroidissement du moteur	
Indicateur de température du moteur	149
Témoin de température du moteur	158
Liquide lave-glace	329
Liquide refroidisseur	
Moteur	324
Liquides et lubrifiants recommandés	421

M	
Maintenance	
Enregistrements	424
Maintenance et entretien de première qualité	
Cadillac	410
Maintenance et entretien de première qualité de la Cadillac	410
Maintenance et entretien supplémentaires	418
Manoeuvres de stationnement ou de recul	
Systèmes d'assistance	278
Marchepieds	
Assistance électrique	51

Marchepieds à commande électrique	51
Massage	71
Messages	
Boussole	170
Ceinture de sécurité	178
Circuit d'alimentation en carburant	173
Circuit de frein	169
Circuit de refroidissement du moteur	171
Clés et de serrures	173
Démarrage du véhicule	179
Engine Power (puissance provenant du moteur)	173
Entretien du véhicule	178
Glace	182
Huile moteur	172
Lampe	174
Liquide de lave-glacé	182
Pneus	179
Porte entrouverte	171
Rappel du véhicule	182
Sécurité	178
Système de commande de suspension	177
Système de détection d'objets	174

Messages (suite)	
Système de direction	179
Système de sac gonflable	178
Tension et de charge de batterie	169
Transmission	180
Véhicule	168
Vitesse du véhicule	182
Messages de clé et de serrure	173
Messages de démarrage du véhicule	179
Messages de dispositif de détection d'objet	174
Messages du système de direction	179
Miroir de vision enfant	57
Mode manuel	249
Mode remorquage	252
Monoxyde de carbone	
Conduite hivernale	228
Gaz d'échappement	245
Hayon	46
Moteur	
Acheminement de la courroie d'entraînement	428
Aperçu du compartiment	316
Circuit de refroidissement	323

Moteur (suite)	
Démarrage	239
Dispositif de chauffage	240
Échappement	245
Filtre à air	322
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt	245
Indicateur d'usure de l'huile ...	320
Indicateur de température du liquide de refroidissement	149
Liquide refroidisseur	324
Messages au sujet du circuit de refroidissement	171
Messages d'huile	172
Messages de puissance	173
Surchauffe	327
Témoin de pression d'huile ...	159
Témoin de température du liquide de refroidissement ...	158
Témoin de vérification et de réparation du moteur	152
Ventilateur	329

N

Navigation	
OnStar ^{MD}	448
Navigation OnStar ^{MD}	448

Nettoyage	
Soin extérieur	397
Soin intérieur	403

O

OnStar	444
Où installer l'appareil de retenue	112

P

Papillon des gaz, réglable	236
Pare-brise	
Essuie-glace/lave-glace	135
Remplacement	338
Pare-soleil	60
Passation de commande	
Guides de réparation	440
Pavillon	
Toit ouvrant	61
Permutation, Pneus	367
Personnalisation	
Véhicule	183
Perte de contrôle	220
Phares	
Appel de phares	198
Automatique	199
Carillon de rappel des phares	161

Phares (suite)	
Feux de circulation de jour (FCJ)	198
Inverseur feux de route/ feux de croisement	198
Réglage	339
Remplacement des ampoules	339
Témoin de fonctionnement des feux de route	160
Pièces de rechange	
Maintenance	423
Sacs gonflables	105
Plafonniers	202
Planification des rendez-vous	436
Pneu dégonflé	376
Changement	377
Pneus	352
Achat de pneus neufs	370
Au cas d'un pneu à plat	376
Chaînes	375
Changement	377
Classification uniforme de la qualité des pneus	372
Désignations	356
Dimension différente	372

Pneus (suite)	
Étiquette sur la paroi latérale	355
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression	363
Hiver	354
Inspection	367
Messages	179
Permutation	367
Pneus à profil bas	354
Pression	362
Quand faut-il remplacer les pneus?	369
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus	374
Remplacement de roue	374
Roue de secours pleine grandeur	387
Système de surveillance de la pression	362
Témoin de pression	158
Terminologie et définitions	357
Tout-terrain	355
Toute saison	353
Pneus à profil bas	354
Pneus d'hiver	354
Pneus tout-terrain	355

Pneus toute saison	353
Port adéquat des ceintures de sécurité	82
Porte	
Messages entrouverte	171
Serrures	43
Serrures à commande électrique	44
Témoin de porte entrouverte	161
Verrouillage temporisé	45
Porte-bagages de toit	132
Porte-gobelets	129
Position de stationnement	
Pour quitter la position	243
Sélection de la position	242
Positions du commutateur d'allumage	236
Prises	
Alimentation	140
Procédure de satisfaction de la clientèle	429
Programme	
Transport de courtoisie	436
Programme d'entretien	411
Boîte de transfert	253
Liquides et lubrifiants recommandés	421

Programme de véhicule de courtoisie	436
Prolongation d'alimentation des accessoires	241
Propriétaires de véhicules canadiens	2

Q

Quand faut-il remplacer les pneus?	369
Quatre roues motrices	253, 333

R

Rallonge, ceinture de sécurité ...	89
Rangement	
Arrière	130
Rangement d'accoudoir	130
Rangement de la console centrale	130
Rangement pour lunette de soleil	129
Rappel d'extinction des feux extérieurs	197
Réglage du support lombaire ...	67
Sièges avant	67
Réglages	
Lombaire, sièges avant	67
Régulateur automatique de vitesse	265

Régulateur automatique de vitesse (suite)	
Messages	170
Témoin	161
Régulateur de vitesse à commande adaptative	268
Régulateur de vitesse, adaptatif	268
Remorquage	
Caractéristiques de conduite	298
Contrôle du roulis de remorque (TSC)	309
Équipement	306
Informations générales	298
Remorque	302
Véhicule	392
Véhicule récréatif	392
Remorquage d'un véhicule récréatif	392
Remorque	
Contrôle du roulis (TSC)	309
Remorquage	302
Remplacement	
Glace	338
Remplacement de glace	338
Remplacement des ampoules	340

Remplacement des ampoules (suite)	
Éclairage de la plaque d'immatriculation	340
Phares	339
Réglage des phares	339
Remplacement des balais, Essuie-glace	337
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision	90
Remplacement des pièces du système LATCH après une collision	122
Remplacement du balai d'essuie-glace	337
Remplacement du système de sacs gonflables	105
Réparation de dommages causés par une collision	438
Réparation des dégâts de collision	438
Réparation du sac gonflable	103
Réseau électrique	
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments	346, 348
Bloc-fusibles de coffre	350

Réseau électrique (suite)	
Bloc-fusibles de compartiment moteur	342
Fusibles	341
Surcharge	341
Rétroviseur	
Vision enfant	57
Rétroviseurs	
À atténuation automatique	57
Alimentation	55
Atténuation automatique	57
Chauffants	56
Convexes	55
Inclinaison en marche arrière	57
Rabattables	56
Rétroviseurs chauffants	56
Rétroviseurs convexes	55
Rétroviseurs inclinables en marche arrière	57
Rétroviseurs intérieurs	57
Rétroviseurs rabattables	56
Rétroviseurs, intérieurs	57
Rodage de véhicule neuf	235
Rodage du véhicule neuf	235
Roue de secours pleine grandeur	387

Roues	
Alignement et équilibrage des pneus	374
Dimension différente	372
Remplacement	374
Routes onduleuses et de montagne	227

S

Sacs gonflables	
Ajout d'équipement au véhicule	104
Lampe indicatrice de statut de passager	151
Réparation des véhicules munis de sacs gonflables ...	103
Témoin de disponibilité	150
Vérification du système	91
Sécurité	
Alarme du véhicule	51
Messages	178
OnStar ^{MD}	448
Témoin	160
Véhicule	51
Sécurité OnStar ^{MD}	448
Serrures	
Dispositif antiverrouillage	45
Porte	43

Serrures (suite)			
Porte à commande			
électrique	44		
Sécurité	46		
Verrouillage central	45		
Verrouillage temporisé	45		
Serrures de sécurité	46		
Service			
Messages du véhicule	178		
Témoin de réparation du			
moteur	152		
Sièges			
Appuie-têtes	64		
Chauffant, arrière	73		
Deuxième rangée	73		
Mémoire	68		
Réglage électrique, Avant	65		
Réglage lombaire, Avant	67		
Sièges à dossier inclinable	68		
Sièges de la troisième			
rangée	78		
Sièges à dossier inclinable	68		
Sièges à mémoire	68		
Sièges arrière			
Chauffant	73		
Sièges avant			
Chauffants et refroidissants	71		
Sièges avant chauffants et			
refroidissants	71		
Sièges de deuxième rangée	73		
Sièges de la troisième rangée ...	78		
Sièges pour enfants			
Ancrages inférieurs et			
attaches pour enfants	113		
Bébés et jeunes enfants	108		
Enfants plus âgés	106		
Fixation	122, 124		
Systèmes	110		
Signallement des défauts de sécurité			
General Motors	443		
Gouvernement canadien	442		
Gouvernement des			
États-Unis	442		
Signaux de changement de			
direction et de changement			
de voies	200		
Spécifications et capacités	426		
StabiliTrak			
Témoin de désactivation	157		
Stationnement			
Au-dessus de matières			
inflammables	244		
Freins	258		
Stationnement (suite)			
Vérification du frein et du			
mécanisme de			
stationnement (P)	336		
Surchauffe, Moteur	327		
Suspension			
électromagnétique	264		
Symboles	3		
Système			
Alerte de collision			
avant (FCA)	284		
Infodivertissement	205, 445		
Porte-bagages de toit	132		
Système d'alerte de collision			
avant	284		
Système de détection des			
occupants	99		
Système de freinage			
antiblocage (ABS)	257		
Témoin d'avertissement	156		
Système de freinage			
automatique avant (FAB)	286		
Système de régulation de la			
climatisation arrière	212		
Système de sac gonflable			
De quelle façon le sac			
gonflable retient-il?	96		

Système de sac gonflable (suite)	
Où se trouvent les sacs gonflables?	93
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	96
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	95
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?	97
Système de détection des occupants	99
Vérification	104
Système de surveillance, Pression des pneus	362
Système de télécommande universelle	190
Fonctionnement	193
Programmation	190
Système de télédéverrouillage	33, 34
Système Infodivertissement	445
Système LATCH	
Remplacement des pièces après une collision	122
Systèmes	
Assistance au conducteur	277

Systèmes antivol	54
Dispositif antidémarrage	54
Systèmes d'assistance au conducteur	277
Systèmes d'assistance pour la conduite	283
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement et de recul	278
Systèmes de commande de la climatisation	
Arrière	212
Automatique à deux zones ...	206
Systèmes de commande de suspension	
Messages	177
Systèmes de suspension variable	
Magnétique	264
T	
Tableau de bord	
Aire de rangement	128
Tachymètre	148
Tapis de plancher	406
Télédéverrouillage	
Système de (RKE)	34
Témoin	
Obstacle devant le véhicule ..	157
Témoin d'anomalie	152

Témoin d'assistance au maintien de trajectoire	156
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique ...	155
Témoin de bas niveau de carburant	160
Témoin de fonctionnement des feux de route	160
Témoin de frein électrique de stationnement	155
Témoin de mode de remorquage/transport	156
Témoin du système de charge	152
Témoins	156
Avertissement ABS	156
Avertissement de température du liquide de refroidissement	158
Avertissement du système de freinage	154
Disponibilité de sac gonflable	150
Entretien de frein de stationnement électrique	155
Feux de route allumés	160
Frein électrique de stationnement	155

Témoins (suite)		Transmission (suite)		Ventilation, air	214
Mode remorquage	156	Liquide, Automatique	321	Vérification de contacteur de	
Porte entrouverte	161	Messages	180	démarreur	336
Pression d'huile moteur	159	U		Vérification du	
Pression des pneus	158	Urgences OnStar ^{MD}	447	fonctionnement de la	
Rappels de ceinture de		Utilisateurs de		commande de verrouillage	
sécurité	149	téléimprimeur (TTY)	432	de changement de vitesse,	
Régulateur automatique de		Utilisation de ce manuel	2	Boîte de vitesses	
vitesse	161			automatique	336
Sécurité	160	V		Vérification du système de	
StabiliTrak ^{MD} désactivé	157	Véhicule		sécurité	90
Système de charge	152	Commande	219	Vérifier	
Système de traction		Le numéro		Témoin d'anomalie du	
asservie (TCS)/		d'identification (NIV)	425	moteur	152
StabiliTrak ^{MD}	158	Limites de charge	230	Verrouillage temporisé	45
Témoin de bas niveau de		Messages	168	Vie privée	
carburant	160	Messages de rappel	182	Enregistrement des	
Traction asservie hors		Messages de vitesse	182	données du véhicule	443
fonction	157	Personnalisation	183		
Témoins, jauges et		Propriétaires canadiens	2		
indicateurs	144	Remorquage	392		
Toit ouvrant	61	Sécurité	51		
Traction		Système d'alarme	51		
Témoin de désactivation	157	Télé démarrage	41		
Témoin du système (TCS)/		Véhicule embourbé	229		
StabiliTrak ^{MD}	158	Véhicule, télé démarrage	41		
Transmission		Ventilateur			
Automatique	246	Moteur	329		